



HAL
open science

L'enjeu du paysage commun

Emeline Bailly, Hervé Duret, Thierry Paquot, Vincent Prié, Rosemary Wakeman

► **To cite this version:**

Emeline Bailly, Hervé Duret, Thierry Paquot, Vincent Prié, Rosemary Wakeman. L'enjeu du paysage commun. Cstb; fordham university; Lab'urba. 2014, https://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0082/Temis-0082071/22024_Rapport.pdf. hal-04094285

HAL Id: hal-04094285

<https://hal.science/hal-04094285>

Submitted on 15 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



MEDDTL - CGDD

PDD 2

Paysage et développement durable



L'enjeu du paysage commun

Rapport final

29 avril 2014

Coordination scientifique

Emeline Bailly, urbaniste-sociologue – CSTB / Lab'urba

Hervé Duret, géographe – CSTB
Vincent Prié, architecte – urbaniste – CSTB

Thierry Paquot, philosophe de l'urbain – Lab'urba

Coordination de la recherche à New York, Rosemary Wakeman, Professeur d'histoire urbaine,
Directrice du Programme d'études urbaines Fordham University

Mary Loane, Vincent DeCesare, Ike Edgerton, Madeleine McCrory et Malaya Saldana, étudiants
Programme d'études urbaines Fordham University
Etudiants du Cours de Master d'urbanisme de Fordham University à New York

Avec la participation d'Emmelyne Perrot (enquête et cartographie L'île-Saint-Denis), Mélanie Tual (traduction)
et de Frédéric Nogray (captations sonores), Yann Planchenault (Photographie – réalisation des timelapses)



Urban Studies



Université Paris Est



EA 3482

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

ÉTABLISSEMENT DE VINCENNES | 10/12, COURS LOUIS LUMIÈRE | 94300 VINCENNES
TÉL. (33) 01 64 68 82 82 | FAX. (33) 01 40 50 29 10 | SIRET 775 688 229 000 84 | www.cstb.fr
SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

ÉTABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL | RCS MEAUX 775 688 229 | TVA FR 70 775 688 229

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | VINCENNES | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS

Sommaire

Introduction	5
Problématique et enjeux initiaux de la recherche	5
Rappel des objectifs de la recherche	7
I – Méthodologie	9
Approche méthodologique générale	9
Déroulement des recherches à Melrose et à L'Île-Saint-Denis	10
Eventuelles difficultés rencontrées et ajustements méthodologiques apportés	17
II – Résultats et impacts	18
1 - Paysage urbain, paysage commun	18
1.1 – Paysage, demeure terrestre, don des sensations (Thierry Paquot)	19
1.2 – Nature, paysage et politiques paysagères	21
1.3 – Paysage, espaces publics	27
1.4 – Pour conclure : Le paysage au croisement de l'espace, de l'imaginaire et de l'être	33
2 – Analyse de deux territoires aux paysages en mutation	34
2.1 – Melrose, un quartier industriel et d'immigration, entre déclin et renaissance	34
2.2 – L'Île-Saint-Denis et ses rives, un paysage urbain singulier	38
2.3 – Des observations à Melrose et L'Île-Saint-Denis qui préfigurent des catégories et critères d'analyse	44
3 – Une perception multidimensionnelle du paysage par les habitants	46
3.1 – A Melrose, des paysages qui restent difficiles à appréhender en raison des problèmes d'insécurité	46
3.2 – Une définition élargie du paysage par les habitants et usagers de L'Île-Saint-Denis	51
3.3 – Hiérarchisation entre paysage, espace public, espace urbain	52
3.4 – Une appréhension du paysage fondée sur des dimensions urbaines, d'habiter, de ressenti et politique	56
3.5 – Paysage commun	70
3.6 – Mise en perspective des deux sites analysés	72
4 - Des politiques publiques qui entrent en conflit avec ce qui est perçu comme paysage par les usagers	75
4.1 - Des pensées urbaines du paysage liées à leur contexte culturel	75
4.2 - Nature, paysages et espaces « paysagers » comme enjeu de développement durable	76
4.3 - Des déclinaisons aménagistes du paysage à Melrose et L'Île Saint Denis	80
4.4 - Des espaces publics de nature comme renouveau des espaces publics	82
III – Enseignements scientifiques : vers un langage des paysages ?	86
1 – Une nécessité de reconsidérer la notion de paysage dans le contexte urbain	86
2 – Paysage commun, paysage durable ?	93
3 – Vers un langage des paysages urbains	98
IV – Perspectives pour l'action publique	102
1 – Pour des conceptions urbaines contextualisées et respectueuses de la relation aux lieux	102
2 – Déclinaison des politiques publiques pour chaque site	105
3 – Pour une participation sensible du paysage	108
Valorisation scientifique et professionnelle	114
Références bibliographiques	116
Annexes	120

Introduction

Problématique et enjeux initiaux de la recherche

La notion de paysage est de plus en plus valorisée dans les projets urbains actuels en France comme aux Etats-Unis, au point que des paysagistes de renom deviennent les maîtres d'œuvre de récentes grandes opérations d'urbanisme, notamment en France. Avec la métropolisation et la prise de conscience de la nécessité de renouer avec l'environnement, cette « mise en paysage » semble s'intensifier avec en arrière-plan un idéal de « ville nature », une ambition renouvelée de l'attractivité à des territoires.



Paris : projet des Halles



East River : reconquête du "waterfront" à NYC

Entre visions esthétiques et/ou écologiques, il en est attendu une évolution de leur image, avec une plus grande place à la nature, un réaménagement selon les formes héritées de la ville compacte, l'arrivée de populations nouvelles¹. Il projette également le déploiement d'espaces collectifs/publics de nature, appropriables, habitables. Le paysage serait perçu comme une composante de l'identité d'un espace urbain, plus encore de son urbanité², en tant qu'il engagerait la citoyenneté (vie politique), la citadinité (vie urbaine) et la civilité (vie sociale). Il symboliserait une nouvelle marque de fabrique urbaine plus durable. Mais en quoi le paysage est-il susceptible de transformer non pas seulement l'image urbaine, mais aussi la relation des hommes à leur environnement urbain, l'urbanité des espaces urbains ?

À l'inverse de l'appréhension esthétisante du « beau paysage », d'une vision paysagère réduite aux seuls espaces naturels ou milieux environnementaux, nous considérons que « tout est paysage » (Lucien Kroll³, 2001), ou du moins potentiellement. En effet, le paysage est étymologiquement lié au *pays* (espace géographique et politique), étant défini comme l'étendue terrestre appréhendable par l'homme (représentation *in visu* du milieu) et la représentation picturale/littéraire du monde (représentation poétique du monde). Pour Yves Luginbühl⁴, cette double dimension matérielle et idéale du paysage se décline elle-même en multiples dimensions. Celles-ci sont difficiles à appréhender simultanément, dans la mesure où elles sont toutes en dynamique permanente.

Dimension matérielle du paysage	Dimension idéale du paysage
Inerte : éléments physiques (sols, l'air, l'eau, ...) et leur dynamique (tectonique, sédimentation, historique)	Affectif (attachement personnel)
Biologique : végétaux, animaux, leurs mouvements	Sensoriel : vues, odeurs, sons, toucher, ...
Social : activités humaines, transformation du milieu politique, social, technique	Esthétiques : représentations sociales du paysage
	Symbolique : références culturelles (ex. : jardin)

¹ Dans un objectif affiché de gentrification aux USA, de mixité sociale en France.

² *L'urbanitas* désignait à l'origine une manière d'être en public en opposition à la rusticité du paysan. Au XVII^{ème} siècle encore, elle signifiait la courtoisie, les codes de la cour (manière de se tenir, de se représenter, etc.). A présent, l'urbanité est souvent considéré comme une qualité des hommes urbains, une capacité de citadinité (plaisir de vivre en ville), civilité (desir de vivre ensemble), citoyenneté (l'envie d'agir ensemble). La notion d'urbanité liée à l'urbain est récente. Elle est à présent autant considérée comme une « qualité » associée au lieu et aux hommes génératrice d'une vie urbaine, sociétale et politique.

³ KROLL Lucien (2001), *Tout est paysage*, Sens et Tonka, Paris

⁴ LUGINBÜHL Yves (2012), *La mise en scène du monde – Construction du paysage européen*, CNRS Edition, Paris

comme symbole du cosmos :

Sentiments – émotions

Synthèse des dimensions constitutives du paysage (Yves Luginbühl, 2012)

Le paysage est aussi lié à l'expérience humaine *in situ* et à celle de projet (qualité, aménagement, gestion, protection paysagère) comme le rappelle la Convention Européenne du Paysage (2000)⁵. Ainsi, il est autant réel qu'idéal, créé que vécu. Il résulte ainsi autant des politiques urbaines, avec ses compositions urbaines et paysagères que des interprétations culturelles ou subjectives, pratiques des usagers, qu'elles soient individuelles ou collectives. Il est à la fois le milieu composé par les hommes, une matérialisation d'un projet sociétal, le lieu de projection de notre être. Ce qui est considéré comme paysage résulte d'une composition de significations, elle mêmes variables selon les individus, groupes humains ou sociétés et en évolution constante. Augustin Berque⁶ parle de réalité transactionnelle, de médiance. Il exprime autant l'écoumène, la relation des hommes à l'étendue terrestre (Augustin Berque, 1994) que l'effort des hommes pour habiter le monde (Jean Marc Besse, 2000)⁷.

Autrement dit, appréhender le paysage nécessite de penser les relations entre les strates politiques, habitées et vernaculaires des paysages (Jackson John Brinckerhoff, 1984)⁸, mais aussi idéelles et projectuelles.

Le paysage est ainsi **multidimensionnel, lié à de multiples expériences** (in visu, in situ, idéale, projet), et **en évolution permanente**. Il implique dès lors une pensée de la complexité et ce d'autant plus quand on considère le paysage urbain. Un site naturel, urbanisé, marqué par une sédimentation historique, une vie sociale, culturelle, politique et économique singulière est en permanence interprété selon une lecture d'éléments multiples attachés aux lieux qui prennent sens les uns par rapport aux autres. Parler de paysage urbain ne va en effet pas de soi, dans la mesure où il implique de considérer les dimensions idéelles et formes d'interprétation de l'espace urbain qui sont à la fois :

- Un acte de **représentation**⁹ renvoyant autant à la manière de signifier par des formes, figures, images, signes (tel le langage) qu'aux significations associées à l'espace urbain lui-même (repères,...) ;
- Un acte de **perception**¹⁰, renvoyant selon les sciences cognitives, la prise de connaissance du réel par les sens biologiques/physiques, les sensations et émotions ressenties des images mentales correspondantes, des interprétations physiques, psychologiques et culturelles. Pour la philosophie, il traduit une intelligence globale¹¹, un mode de représentation immédiat du réel changeant à chaque instant ;
- Une **expérience**¹² **vécue**, soit l'acte d'éprouver, de développer une connaissance des lieux par leur pratique et par une confrontation plus ou moins longue de soi avec un environnement, le monde ;
- Un **projet** exprime un dessein, ce vers quoi l'homme tend avec une part d'incertitude, mais aussi l'intention de faire, l'estimation des moyens nécessaires à sa réalisation, à la mise en action.

C'est cette multiple appréhension de l'espace urbain qui se joue selon notre hypothèse dans la fabrication d'un paysage urbain. Le paysage n'est pas qu'un morceau de nature à aménager mais un milieu habité, façonné, imaginé par l'homme. Il est tout autant le lieu de notre être, de notre relation à une société qu'à l'étendue terrestre.

⁵ Dans la convention européenne du paysage, le paysage est défini comme :

- une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations;

- une politique du paysage, soit la formulation par les autorités publiques compétentes des principes généraux, des stratégies et des orientations permettant l'adoption de mesures en vue de la protection, la gestion et l'aménagement du paysage ;

- un objectif de qualité paysagère, soit la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie ;

- la Protection des paysages comprend les actions de conservation et de maintien des aspects significatifs ou caractéristiques d'un paysage, justifiées par sa valeur patrimoniale émanant de sa configuration naturelle et/ou de l'intervention humaine ;

- «Gestion des paysages» comprend les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales ;

- L'«Aménagement des paysages» comprend les actions présentant un caractère prospectif visant la mise en valeur, la restauration ou la création de paysages

⁶ BERQUE Augustin (sous la direction) (1994), *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Champ Vallon, Seyssel.

⁷ BESSE J. M., 2000, *Le goût du monde, exercices de paysage*, Arles : Actes Sud ENSP/Centre du paysage.

⁸ BRINCKERHOFF Jackson John (1984), *A la découverte du paysage vernaculaire*, rééd. Actes Sud, Paris.

⁹ Etym. lat. *repraesentatio*, -onis « action de mettre sous les yeux » d'où « image » / v. représenter (replacer devant les yeux, re rendre présent). La notion de représentation, selon le Littré, comprend à la fois l'action de représenter un phénomène, une idée au moyen d'une figure, d'un symbole, d'une image artistique, de signes mais aussi les images, figures, symboles de cette pensée représentées. Elle renvoie autant à l'acte de signifier qu'aux significations.

¹⁰ Etym. lat. *perceptio* « action de saisir par l'esprit, connaissance », de *percipere*, se saisir de, recueillir, littéralement, prendre à travers

¹¹ C'est-à-dire qui intègre la pensée, le niveau de connaissance, l'expérience empirique, les croyances, le raisonnement, la mémoire, la culture, les émotions,...

¹² Etym. lat. class. *experientia* : essai, épreuve, tentative.

A la suite de Merleau Ponty¹³, nous faisons même l'hypothèse qu'il existe un **primat de la perception sensible**, du ressenti, en tant que premier socle de la constitution des analyses de la conscience, en tant qu'ouverture primordiale au monde vécu (au *Lebenswelt*). D'ailleurs, le lien entre le site et sa perception/interprétation/représentation se retrouve dans de nombreuses langues occidentales : *land-landscape* en anglais, *pays-paysage* en français, *land-landschaft* en allemand, etc. Plus récemment, Henry Maldiney (2012), avec sa phénoménologie du sentir, a théorisé ce rapport au monde. Pour lui, le sentir permet de saisir le monde par intuition, d'être en relation empathique, intuitive, pré conceptuelle. Il est un registre d'expériences spécifiques¹⁴. Aussi, **l'idéal serait en grande part constitutif de l'appréciation du paysage.**

Dans cette conception, l'artialisation du monde selon des codes culturels ou esthétiques (A. Roger), les représentations sociales coexistent alors avec les expériences sensibles de chacun. Nous ne sommes pas seulement spectateur mais immergé dans le paysage (Corbin, 2001)¹⁵, à travers son appréhension par nos sens (sonore, olfactif, toucher, odorat, vue) et par nos émotions. En cela, le paysage influe sur nous autant que nous influons sur lui. Il résulte autant de la traduction des perceptions et expériences humaines que des projets de sociétés.

Cette acceptation multidimensionnelle du paysage remet en cause les seules approches paysagistes des aménagements urbains. De même, si les représentations esthétiques ou appréhensions sensibles du paysage ont été en partie théorisées (Bergson, Merleau Ponty, Henri Maldiney, Pierre Sansot, etc.), elles n'ont que peu débouché sur des savoirs mobilisables pour les projets de paysage. Il y a donc un enjeu à mieux appréhender ce qui fonde les expériences paysagères individuelles et leur traduction collective imaginaire ou spatiale pour créer ce que nous nommons le paysage commun. Ce paysage commun, par l'agencement de multiples dimensions réelles et idéelles, serait à même de réconcilier paysage aménagé et paysage vécu. Il permettrait, c'est du moins notre hypothèse, de créer du sens, de l'identité, dans la mesure où il favorise des symboles communs et des expériences des lieux ritualisées (Michel Conan in Augustin Berque, 1994), de conforter les liens sociétaux par des représentations culturelles partagées, de favoriser l'urbanité par les relations de citoyenneté, citadinité, civilité qu'il générerait.

Rappel des objectifs de la recherche

Au vu de cette complexité, l'intérêt actuel du paysage, abordé au prisme des seules préoccupations esthétiques de l'idéalisation d'une ville nature respectueuse de l'environnement, d'une concertation avec des riverains qui seraient en demande d'un nouveau rapport à leur environnement, apparaît réducteur. Nous proposons donc d'interroger la notion elle-même de « paysage urbain » en cherchant à comprendre ce qui fait paysage pour les riverains d'un espace urbain parallèlement à l'appréhension qu'en ont les politiques publiques et les corpus scientifiques disciplinaires de notre équipe (géographie, urbanisme, architecture, sociologie). La mise en regard de ces conceptions du paysage a été menée sur des quartiers périphériques des métropoles de New York (Melrose dans le South Bronx) et Paris (L'Ile-Saint-Denis/Saint-Denis), c'est-à-dire en dehors des critères de la « belle ville » héritée. Il vise à questionner :

- Comment la notion de paysage urbain est actuellement conçue, vécue, ressentie et composée par les usagers et les politiques publiques dans les espaces urbains périphériques populaires ?
- Est-il d'envisageable de concevoir des espaces urbains chargés de significations offrant à tout un chacun la possibilité de composer sa propre relation au lieu et à autrui, générateur de paysages communs ?
- Plus encore, cette conception du paysage commun pourrait-elle participer à l'urbanité des espaces urbains, en tant qu'il génère de la civilité, citoyenneté, citadinité ? En quoi pourrait-elle contribuer à renouveler la perception des espaces urbains, la qualité d'appropriation des espaces publics, à susciter la construction d'identité, de sens commun¹⁶ pour un individu, un groupe humain, une société, et ce, au-delà des différences de perceptions individuelles ?

¹³ MERLEAU-PONTY Maurice (1945), *Phénoménologie de la perception*, Paris, rééd. Gallimard.

¹⁴ MALDINEY Henry, *Regard, parole, espace*, éd. du Cerf, 2012, p189 in Xavier Bonnaud, « A partir d'Henry Maldiney, Rester en lien avec l'ouvert », *L'esprit de ville*, Seuil, 2014

¹⁵ CORBIN Alain, 2001, *L'homme dans le paysage*, Paris, Textuel.

¹⁶ Commun, du latin *communis*, ce qui appartient à plusieurs personnes (*Littre*) désigne ce qui est partagé par une communauté, un groupe humain. Le commun se distingue dès lors du public en tant qu'espace du politique, des citoyens (Sennet). Il peut se décliner tant à l'échelle de quelques individus qu'à celle d'un vaste ensemble humain (au-delà d'une société politique). Ainsi, le regard sur le monde est pour Hannah Arendt ce qui est commun à un ensemble humain.



Si le paysage apparaît dès que l'on restitue le sensible comme l'écrivait Pierre Sansot (1983)¹⁷, un espace urbain sans potentialité de paysage réduirait les possibilités de se sentir appartenir à un lieu, une communauté, une société et par extension de le charger d'urbanité. Ce serait la composition de significations matérielles et idéelles, de signes, repères et images plus ou moins partagés, susceptibles d'être interprétés, ressentis par chacun, qui favoriserait une possibilité d'être en relation à autrui, au lieu, au monde. Ce serait ce langage de significations, à même de charger de sens personnel ou collectif l'espace urbain, qui permettrait l'interprétation de l'espace et la création de paysage urbain commun, au-delà des différences d'interprétations individuelles. Notre hypothèse est en effet que le paysage urbain peut être un langage commun favorisant la construction d'identités territoriales et le développement de formes d'appropriation, de pratiques collectives et de possibilités d'être dans une relation distanciée au monde pour ses habitants et ses usagers. La création de paysage urbain fondée sur ce langage commun pourrait dès lors être une composante des conceptions urbaines durables. Elle interrogerait non seulement les politiques paysagères réduites à la mise en image de la ville mais aussi les démarches participatives, dans la mesure où elle se fonde sur la manière dont un paysage est perçu, composé, vécu par ceux qui y vivent.

¹⁷ SANSOT Pierre (2004), *Poétique de la ville*, Petite Bibliothèque Payot, Paris

I - Méthodologie

Approche méthodologique générale

La proposition de recherche-action propose trois phases :

1. **Une recherche théorique croisée sur le paysage urbain** comme enjeu de sens commun, et de ses liens avec les enjeux d'urbanité, d'espaces publics, d'habiter, de fabrication des lieux.
2. **Une analyse de ce qui « fait paysage » dans deux quartiers périphériques de Paris et New York (L'Ile-Saint-Denis et Melrose) selon leurs différentes dimensions.**
 - **Observation de ce qui compose le « paysage »** des deux territoires¹⁸ d'analyse au sens géographique, politique, urbain, sociologique, ... ;
 - **Définition du paysage dans les politiques publiques** par la mise en perspective des politiques publiques et projets de paysage en cours dans les deux sites en France et aux Etats-Unis ;
 - **Exploration de ce qui fait paysage pour les habitants et usagers de ces deux territoires à travers des enquêtes** sur les relations que ces habitants/usagers ont tissé à leur environnement. Notre ambition est de sortir de l'opposition sujet/objet pour aborder sur ce qu'il y a « entre » les hommes et les lieux, entre les signes lus et à lire, interprétés et à interpréter, etc.
3. **Une expérimentation de deux projets de conception de paysage « commun » sur un mode participatif à L'Ile-Saint-Denis et à Melrose**



Melrose - Périmètre d'analyse



L'Ile-Saint-Denis/Saint-Denis - Périmètre d'analyse

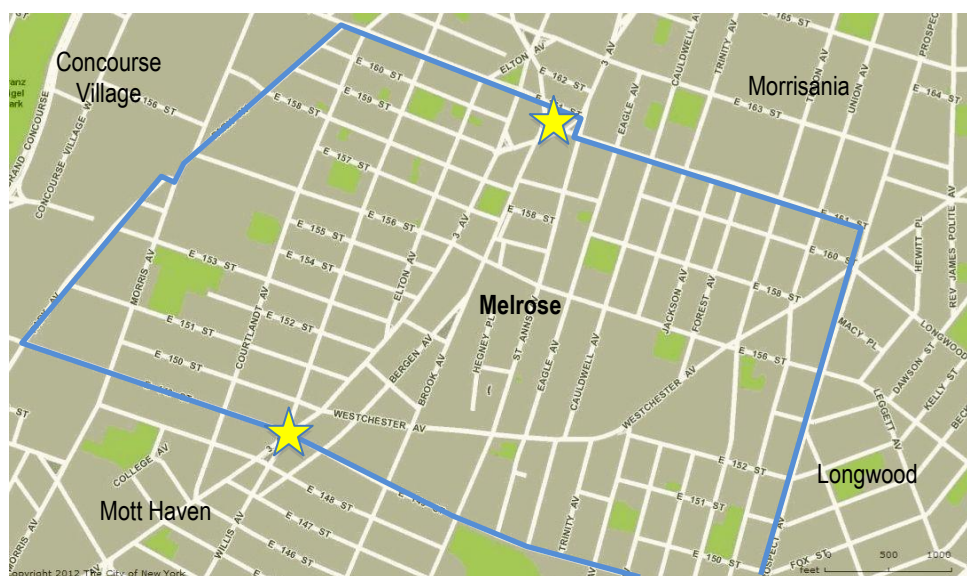
¹⁸ Territoire, au sens d'« espace approprié, avec sentiment ou conscience de son appropriation ». Cf. « Les mots de la géographie, dictionnaire critique » Roger BRUNET, La Documentation Française, janvier 2012 - p.480

Déroulement des recherches à Melrose et à L'île-Saint-Denis

Méthodologie déclinée à Melrose

Les limites communément admises de Melrose vont de East 161st Street au nord, Prospect Avenue à l'est, East 149th Street au sud, et Park Avenue à l'ouest. Le quartier est traversé par deux axes majeurs nord/sud, Melrose Avenue et 3rd Avenue. Melrose est partagé entre plusieurs entités administratives et économiques, ce qui constitue un handicap majeur dans sa gestion. Il se situe en effet entre :

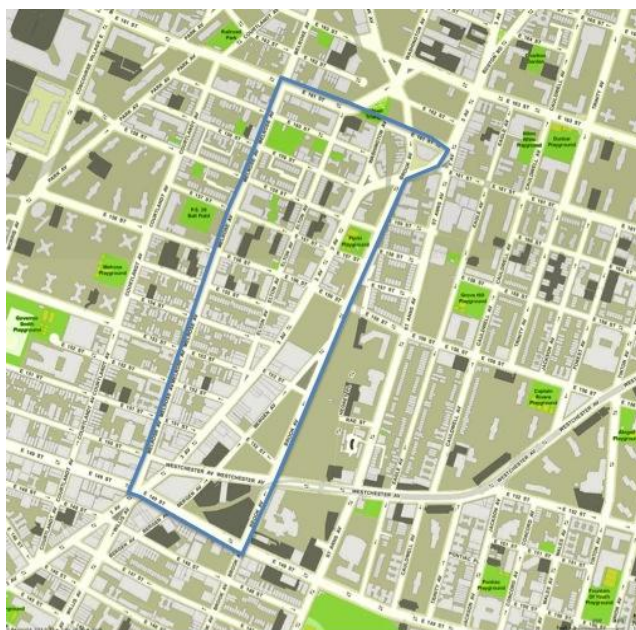
- deux zones de développement économique (Business Improvement District, BID) : Hub/3^e avenue et 161^e rue ;
- deux conseils de quartier (« Community Boards ») différents : CB3 pour la partie principale de Melrose et CB1 (Morrisania) ;
- deux districts de la police de New York, les 40^e et 42^e « precincts ».



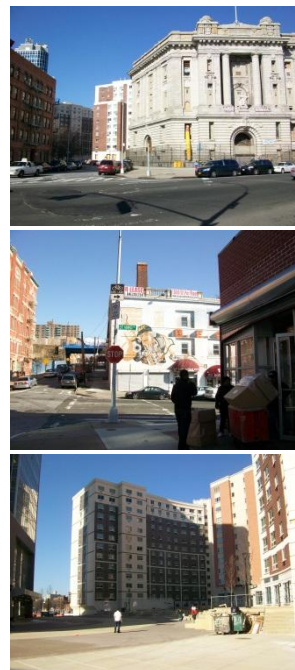
Melrose et les quartiers voisins : l'étoile au sud marque l'emplacement du Hub, celle au nord celui de l'ancien tribunal du Bronx (Old Bronx Courthouse).

Le périmètre de recherche est compris entre les 3^e avenue et Brook avenue, ainsi qu'entre les 149^e et 161^e rues. Ce secteur connaît actuellement des transformations majeures en raison des projets de développements résidentiels de la ville de New York, notamment le secteur de renouvellement urbain Melrose Commons (Urban Renewal Area, URA)¹⁹. Ce projet a pour effet de modifier le mode d'occupation des sols, la densité, les hauteurs bâties et la conception des espaces. Il va engendrer une hausse des trafics automobile et piéton, et des nuisances sonores. Cependant, ce projet de développement vise à améliorer l'identité du quartier en remplaçant les espaces vacants par de l'habitat, des commerces et activités, des bâtiments universitaires et des espaces publics. Les espaces « naturels » sont composés de jardins communautaires, de chemins piétonniers, d'alignements d'arbres et de zones paysagères. Les élus de la ville et les représentants locaux ont identifié l'espace public autour du tribunal vacant du Vieux Bronx (Old Bronx Courthouse) comme un site majeur de renouvellement : il peut jouer un rôle potentiel de liaison entre Melrose et le centre du Bronx, car il se situe au croisement de la 3^e avenue et la 161^e rue qui débouche sur le centre du Bronx et le Grand Concourse.

¹⁹ Initié en 1994, ce projet porte sur le développement de 34 îlots. Environ 582 logements et 7000 m² d'espaces commerciaux ont été créés et environ 726 logements et 7000 m² d'espaces commerciaux sont actuellement en construction. Il faut ajouter à cela 481 logements et 35 000 m² d'espaces commerciaux actuellement en projet. Le nombre total de logements devrait s'élever à 1789, ce qui correspond à la construction totale de la zone.



Périmètre réduit de recherche



1 – Analyse historique, géographique, urbaine et socio-économique

Un rapport de 75 pages sur l'histoire du quartier de Melrose, son profil socioéconomique et démographique, ses espaces de proximité et ses bâtiments a été réalisé à partir des analyses historiques, urbaines, sociales et économiques. Elle s'est appuyée sur les travaux de Mary Loane, étudiante en études urbaines (mémoire de master sur les espaces publics à Melrose), Vincent Decesare (thèse sur le développement économique à Melrose), Ike Edgerton, Madeleine McCrory et Malaya Saldana, étudiants en études urbaines (thèses sur le design urbain à Melrose). Le projet Melrose a en outre été pris comme étude cas principal pour le cours de design urbain (automne 2012) assuré par Jeff Schumaker, le Directeur de la Division Design Urbain du Département de la Planification de la ville de New York. Carol Samol, Directeur de la Division du Bronx du Département de la Planification de la ville de New York est aussi associée.

2 – Analyse des discours des politiques publiques

Une série d'entretiens et de réunions ont été organisés avec le Centre de Recherche Locale du Bronx de l'université de Fordham, l'association de développement économique du Sud Bronx (SoBro : South Bronx Overall Economic Development Corporation), les conseils de quartiers CB1 et CB3²⁰, le département de la planification de la ville de New York (Division Bronx), le bureau du Président du Borough du Bronx, et les associations locales de Melrose (Petr Strand, Harry DiRienzo, Fernando Ferrer, SoBro, Nos Quedamos).

Des entretiens complémentaires ont été conduits avec des habitants du quartier, mais aussi avec des militants et des personnes engagées dans l'histoire et la transformation de Melrose, qui ont fait émerger la place primordiale de la mémoire et de l'histoire de Melrose dans l'imaginaire populaire des lieux et du paysage. C'est pourquoi l'« histoire orale » du quartier a été enregistrée comme matériau d'un mémoire de maîtrise (Mary Loane).

Des entretiens et des promenades collectives ont également été réalisés avec des acteurs économiques du quartier et des habitants afin de comprendre le paysage, y compris urbain, social, économique qui joue eux-aussi un rôle important dans la conception des espaces urbains.

Enfin, parce que, rapidement, les questions de sécurité sont apparues comme un motif d'inquiétude pour les habitants, d'autres entretiens ont été conduits avec la police et avec des responsables de centres de désintoxication ou de centres d'hébergement pour les sans-abris. Tous ces aspects ont un rôle déterminant dans les pratiques spatiales et communautaires observées et jouent sur l'appréhension du paysage.

²⁰ Le quartier dépend du conseil de quartier #1 (CB1) et d de la 42ème circonscription de la Police de la ville de New York. La limite nord de Melrose dépend du conseil de quartier #3 (CB3).

Ainsi, cette approche constitue donc une « phénoménologie du paysage » qui s'étend au-delà des descriptions visuelles et de la transformation sociale et physique des espaces pour tenir compte de l'interprétation des sensations, souvenirs et pratiques sociales qui participent au paysage.

3 – Analyse de la perception et usages des habitants et usagers

Trouver et comprendre le paysage intérieur et intime des lieux demande de mettre à jour les souvenirs et les significations cachés, d'interpréter les signes de la vie sociale et locale. Pour cela, plusieurs méthodologies ont été mises en œuvre :

- un travail de cartographie des espaces publics et de leurs usages a été réalisé par les étudiants, à partir de leur propre observation des espaces publics et paysages,
- des entretiens ont été réalisés in situ avec les gens qui pratiquent ces espaces, parce qu'ils y vivent, y travaillent ou y jouent, afin de comprendre leur appréhension des lieux et de faire émerger leurs besoins et leurs attentes.

Les cartes ci-dessous illustrent quelques résultats de l'observation menée, notamment sur la fréquentation des espaces et les perceptions sensorielles.



Analyse des flux automobiles et piétons



Analyse des flux piétons



Perception du bruit

La méthodologie déclinée à Plaine Commune - L'Ile-Saint-Denis

La recherche a porté sur L'Ile-Saint-Denis et ses deux rives, caractérisées par une situation naturelle particulière (insularité, confluence Seine/Canal de Saint-Denis), une diversité de populations et de situations urbaines (habitations, friches industrielles, grandes infrastructures, parcs et squares,...), ainsi qu'une mutation urbaine de grande envergure avec deux projets d'écoquartiers, de transports en commun (gare de RER, tramway), de zones commerciales, ... Le projet d'écoquartier fluvial sur la zone d'entrepôts de L'Ile-Saint-Denis représente à lui seul 1 000 logements supplémentaires à terme sur environ 25 ha, correspondant à une augmentation d'environ 30% des ménages. Sur ce territoire, plusieurs sources de connaissances, faisant appel à des méthodologies, corpus disciplinaires et théoriques différents ont permis de réunir un vaste matériau de connaissance.

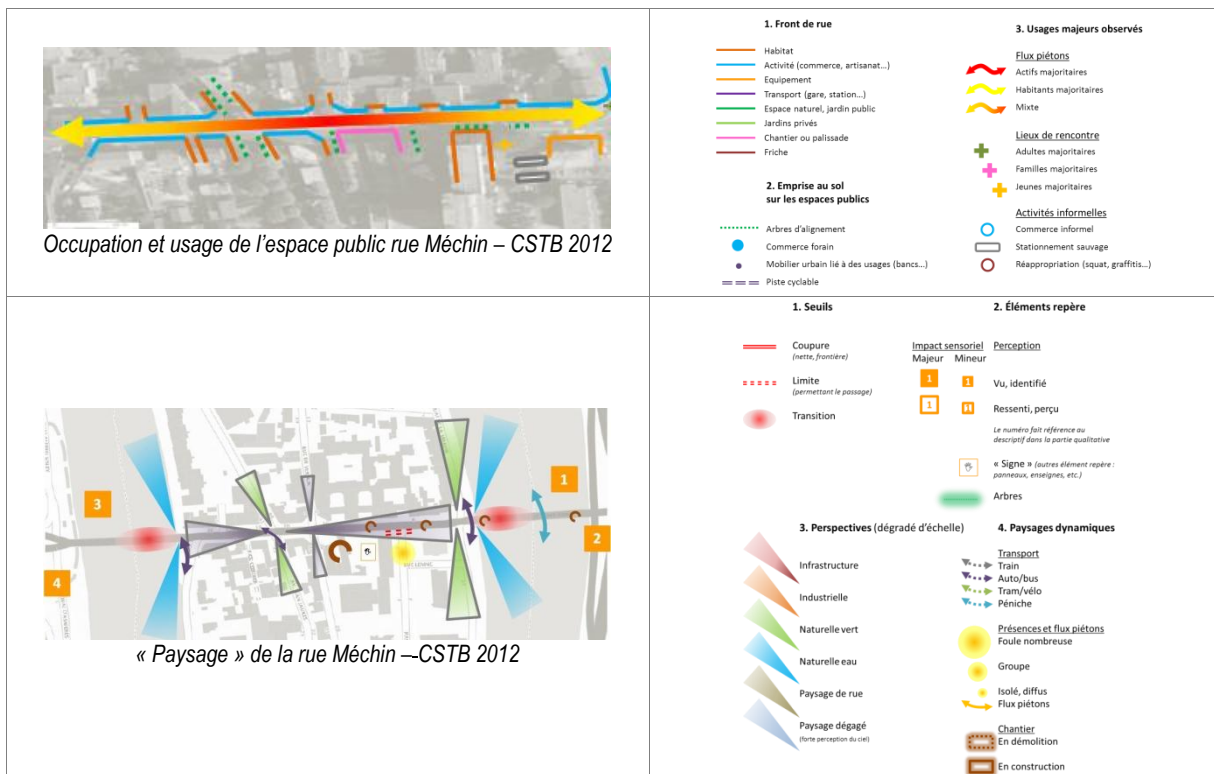
1 – Observation de ce qui compose le paysage

Dans un premier temps, nous avons réalisé **une analyse géographique, urbaine et socio-économique** du territoire observé (caractéristiques naturelles, urbanisation, évolution sociodémographique, administrative et économique, pratiques des espaces, transformations urbaines à l'œuvre). Elle croise données documentaires (historiques, statistiques, morphologiques, ...) avec l'observation in situ d'une dizaine d'espaces publics choisis selon les critères d'analyse disciplinaires (architecture, urbanisme, sociologie et géographie) mobilisés par la recherche.

Sur ces sites, une analyse systématique a été effectuée de l'occupation de l'espace, des usages, des flux, des ambiances et caractéristiques morphologiques, urbaines et naturelles de ce qui pourrait être un « paysage ». Elle a donné lieu à une première représentation cartographique commentée de chaque espace, selon une légende définie à partir des catégories d'observation mobilisées. Une première synthèse sur ces catégories d'analyse du paysage, des usages et des ambiances a été proposée, l'enjeu étant de mettre à l'épreuve ces catégories à partir des représentations des habitants et des politiques publiques.

Catégories d'analyse d'observation et légende

Thématique	Eléments observés et représentés
Occupation des espaces publics	Front de rue : Nous avons choisi de représenter les façades et les pieds d'immeuble tels qu'ils apparaissent au niveau du piéton. Les 8 catégories retenues permettent de mettre en exergue le caractère dominant d'un lieu (par exemple, quartier résidentiel) ou au contraire sa diversité en termes d'activité urbaine. A noter que la période d'observation était particulièrement marquée par des chantiers de renouvellement urbain (d'où les catégories chantier et friches)
	Emprise au sol sur les espaces publics : En complément de la catégorie d'observation précédente, nous avons principalement repéré des éléments qui soulignent le front de rue (comme les arbres d'alignement) ou occupent l'espace public en offrant des opportunités d'usages ou de rencontre spontanée.
Usages des espaces publics	Usages majeurs observés : Il n'a pas été question de relever l'ensemble des usages, mais bien ceux qui apparaissent majeurs lorsque l'on fréquente le lieu. Les cheminements des piétons, particulièrement intenses dans un certain nombre de lieux, et les espaces de rencontre spontanée dans l'espace public ont fait l'objet d'une illustration cartographique, ainsi que les activités temporaires, notamment le stationnement sauvage omniprésent par endroit.
Perception des paysages	Seuils : De nombreux seuils sont apparus dans la lecture que nous avons faite de l'environnement urbain. Nous avons choisi de les différencier sur la base de leur « perméabilité » au passage : apparaissent-ils comme infranchissables ou permettent-ils de poursuivre la route, de conduire le regard vers d'autres horizons ?
	Éléments repères : Le piéton rencontre de nombreux signes repères sur sa route. Nous nous sommes attachés à différencier les éléments du paysage selon l'intensité avec laquelle ils étaient perçus par le promeneur et leur impact sensoriel (par exemple : identifié comme le bruit régulier des trains, ou seulement perçu comme le canal en contrebas.) Les éléments repères concernent tant des éléments visuels que sonores.
	Perspectives : Cette catégorie permet de représenter la perspective visuelle dominante qui s'offre au piéton. Nous avons choisi de différencier les paysages plus naturels (en séparant l'aspect arboré ou fluvial) des paysages construits (paysage de rue, d'infrastructure, industriel). Enfin, les paysages dégagés ouvrant sur un horizon large ont été également repérés.
	Paysages dynamiques : Les catégories essaient de saisir le mouvement et les flux, tant des véhicules que des piétons, ainsi que les zones de chantier.



Cette approche a été complétée par une **captation vidéo** (time laps de 12 heures) de **quatre espaces publics** afin d'objectiver les usages et le paysage en mouvement. Une **captation sonore** a également été réalisée de manière à évaluer les niveaux et les sources sonores qui sont en présence dans ces quatre espaces urbains.

2 – Définition du paysage dans les politiques publiques

Une deuxième investigation s'est centrée sur la conception du paysage des politiques publiques (définition de la notion de paysage, modalités de conception et de participation de la population) à partir d'une analyse du contexte territorial de gouvernance, des documents professionnels des projets d'écoquartier en cours et d'entretiens avec des professionnels (direction de projet de Plaine Commune, ville de L'Île-Saint-Denis, architectes urbanistes de l'écoquartier fluvial, porteurs de projets locaux : 6B, Bellastock, ...).

3 – Exploration de ce qui fait paysage pour les habitants et usagers

Enfin, **une enquête-promenade sur l'appréhension** des habitants à leur environnement a été initiée. Pour comprendre finement l'appréhension individuelle et collective du paysage, nous avons élaboré un guide d'entretien explorant à la fois :

- des expériences, perceptions associées à l'espace urbain, selon une perspective phénoménologique (appréhension des phénomènes par les sens, l'émotion). Comme le rappelle Augustin Berque, en s'intéressant aux phénomènes par nos sensations et émotions, il est possible d'accéder à la réalité du monde ambiant tel que nous le vivons concrètement et non tel que le figure la rationalité scientifique, et par extension de révéler l'essence des visions en présence, à même de dépasser leurs hétérogénéités individuelles ;
- des représentations et interprétations des signes, formes, repères, perspectives, flux, usages de l'espace porteurs de significations et valeurs symboliques selon une approche herméneutique ;
- de la manière dont les hommes composent leur relation au lieu, à leur environnement à partir des significations qu'ils lisent dans l'espace, et ce en référence aux travaux de l'urbaniste américain Kevin Lynch (1969)²¹ qui considère l'image de la ville liée à la fois à l'art de composition urbaine, aux temporalités et mouvements urbains, aux usages mais aussi à la présence de formes physiques conduisant à des images collectives (les voies, les limites, les quartiers, les nœuds et les repères).

L'enquête promenade (de 2 à 5 heures) auprès d'une vingtaine résidents/usagers²² a été complétée par une quinzaine d'entretiens rapides sur la perception de lieux précis. Pour l'enquête-promenade, chaque riverain interviewé fut invité à définir un parcours (promenade ou trajet quotidien domicile-travail, domicile-école) de manière à ne pas induire les lieux que nous allions observer sur le territoire de L'Île-Saint-Denis et de ses rives. L'enquête individuelle s'est déroulée en trois temps :

- un entretien préalable sur la relation à l'espace urbain et son paysage (entretien non directif explorant les représentations),
- une promenade sur la perception in situ du paysage explorant les visualisations, sens, émotions, référents mobilisés dans l'appréhension d'un espace (entretien semi-directif),
- un entretien réflexif a posteriori de la promenade (questionnaire analytique).

Pour mettre en perspective les paroles des usagers avec d'autres représentations que le langage, les interviewés sont invités à prendre des photos²³ de ce qui compte ou non pour eux, et à dessiner une carte mentale²⁴ à l'issue du parcours.

Près de 200 photos ont été prises par les promeneurs, auxquelles furent associés les commentaires qualitatifs retraçant les significations qui leur était attachées par l'interviewé. Nous avons mobilisé plusieurs catégories d'analyse permettant de décrire et de qualifier les photos prises pendant le parcours :

- échelle de plan photographié (plan large, intermédiaire ou proche),
- catégorie de paysage (naturel, urbain, mixte),
- localisation,
- sens principal de la vue (positif ou négatif),
- thèmes représentés sur la photo selon les commentaires de l'interviewé.

²¹ LYNCH Kevin (1969), *L'image de la cité*, rééd. Dunod 2011, Vottem

²² Les personnes choisies selon un équilibre de genre, classe d'âge, lieux d'habitation, catégorie socio-professionnelles, répartition entre habitants, et usagers ont été identifiés pour une part par la municipalité et pour une autre part en allant à leur rencontre sur le site étudié.

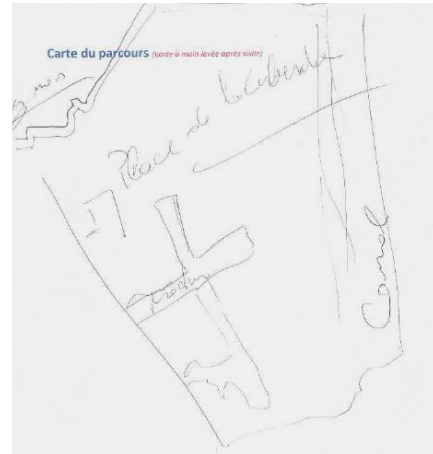
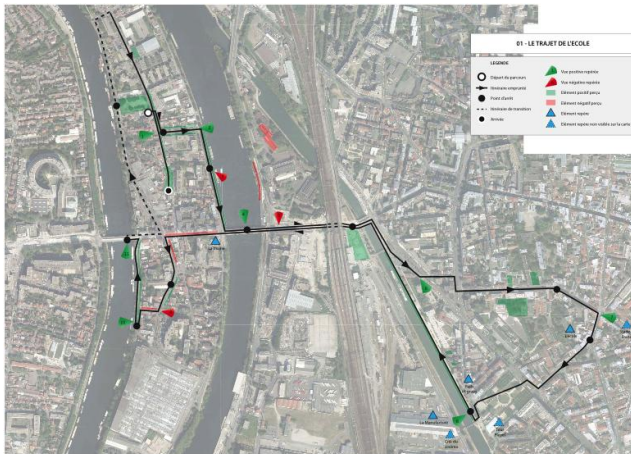
²³ Nous avons souhaité que la personne prenne elle-même les photos de façon à respecter son regard. Notre hypothèse est que la confrontation de ces cadrages, ces points de vue choisis avec le discours, les points d'arrêts du parcours nous permettra d'identifier les repères ou marqueurs sensibles du paysage. L'ensemble de ces photos, classées par secteur géographique, figure en annexe

²⁴ Les cartes mentales, ainsi qu'un tableau récapitulatif du contenu de certaines catégories d'analyse (tracé viaire, toponyme et lieux repères) figurent en annexe.



Les cartes mentales ont fait l'objet d'une analyse portant sur le **tracé** mais aussi sur les **écarts** avec le parcours réalisé, et sur les commentaires des interviewés. Nous avons mobilisé plusieurs catégories d'analyse permettant de décrire et de qualifier la carte du parcours :

- représentation des limites géographiques,
- représentation du tracé viaire,
- représentation de la Seine,
- présence et qualification de lieux repères,
- toponymie,
- anamorphose,
- parties du parcours omises



La mise en relation de ces différents matériaux (parcours, analyse du discours, carte mentale et photos) nous permet de comprendre comment sont mobilisées les différentes dimensions du paysage, y compris idéelles, et de les confronter avec les significations associées à l'espace urbain susceptibles de faire paysage pour ceux qui les vivent, répondant ainsi à notre enjeu d'exploration des définitions, descriptions, perceptions sensibles et émotionnelles, représentations imaginaires et symboliques et expériences du paysage.

A partir de la mise en perspective des écarts de définition qu'il existe entre les conceptions professionnelles, publiques et celles des riverains, nous souhaitons explorer ce qui fonde le paysage urbain, mais aussi les apports potentiels de la composante paysage à l'élaboration de projet urbain durable.

Eventuelles difficultés rencontrées et ajustements méthodologiques apportés

Les choix méthodologiques initiaux prévoyaient un protocole d'enquête auprès des riverains commun aux deux métropoles. Pour autant, à l'épreuve de sa mise en œuvre, il nous est apparu très rapidement nécessaire de décliner des méthodes différentes, susceptibles de faire sens avec les contextes des terrains choisis. En effet, tant les politiques urbaines, la gouvernance et les jeux d'acteurs, que les référents culturels des habitants, différaient trop pour être abordés de manière similaire.

Dans un premier temps, il nous a fallu nous adapter aux définitions et conceptions différenciées des termes de la recherche dans les deux pays²⁵ ; mais également à des postures de recherche pas toujours équivalentes, notamment dans la place accordée à la théorie et à la pratique.

Ensuite, le partenariat avec les collectivités locales et les habitants est apparu très contrasté. En France, un protocole entre le CSTB, la Communauté d'agglomération Plaine Commune et la Ville de L'Île-Saint-Denis a été élaboré ; aux Etats-Unis, au contraire, la Municipalité de New York a encouragé un partenariat fondé sur les communautés et associations locales, pour ne pas susciter un sentiment de politique descendante de la collectivité sur la vie locale²⁶.

En outre, le rapport à l'ethnicité est traité de manière opposée des deux côtés de l'Atlantique : variable gommée en France en vertu de l'idéal républicain, les différences et frontières culturelles et ethniques constituent une réalité reconnue aux Etats-Unis à travers les communautés et leurs quartiers d'implantation. Il s'est donc agi, à Melrose, d'adapter les modalités d'enquête pour respecter ces différences.

A Melrose, il a également été nécessaire de reconstituer l'histoire locale récente qui a bouleversé le paysage des lieux (dernier quart du XX^{ème} siècle), portée jusque-là par quelques habitants et associations à travers une histoire orale vivante ; ce travail a non seulement été fondamental pour aborder la recherche mais a également constitué un apport important pour la Municipalité de New York. A L'Île-Saint-Denis, rien de tel n'a été entrepris, même si l'ancienne activité marinière traverse encore les mémoires. Par ailleurs, à Melrose, il a fallu tenir compte de l'insécurité de certains lieux pour adapter les modalités de parcours avec les habitants, d'où des protocoles différents d'enquête individuelle promenade plus réduit en nombre. Pour toutes ces raisons, le périmètre de départ du territoire de la recherche américaine a évolué, pour se réduire à un secteur autour de la 3^e avenue et de la Old Bronx Courthouse, tandis que celui de L'Île-Saint-Denis a continué de s'inscrire dans un périmètre incluant les rives de Seine.

En résumé, nous avons donc eu des partis pris adaptés aux contextes territoriaux avec :

- Des partenariats institutionnels, des enquêtes/promenades individuelles longues, et une analyse sociodémographique, géographique, urbaine et dans une moindre mesure économique en France,
- Des partenariats avec les organisations locales, communautaires et économiques, des enquêtes avec des groupes d'habitants et d'acteurs locaux, et des mises en perspective socio-économique et historique aux Etats Unis.

De fait, l'exploitation de ces matériaux à partir d'une problématique commune a également donné lieu à la production d'analyses complémentaires dont la mise en regard des résultats a permis l'enrichissement mutuel. Dès lors, nous n'étions pas le cadre d'une comparaison terme à terme, mais bien dans celui d'une mise en perspective de deux contextes différenciés.

²⁵ Comme, par exemple, les termes français de paysage urbain, de rue, espace public, espace collectif, espace commun, avec les termes américains *urban landscape, cityscape streetscape, public space, placemaking, commons*, etc.

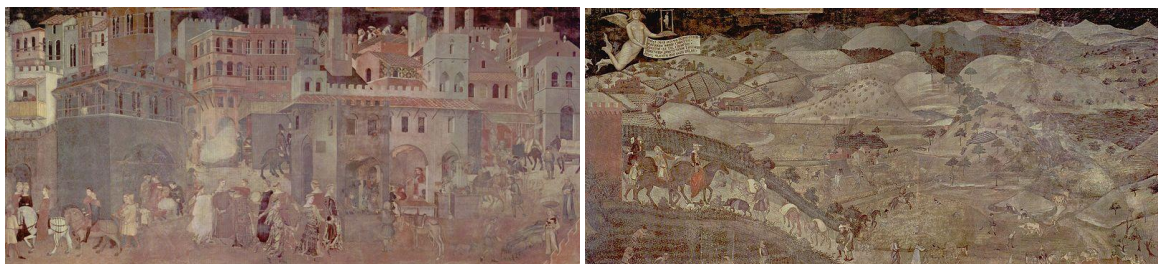
²⁶ La participation des habitants apparaît plutôt à dominante *top down* en France alors qu'elle est plutôt à dominante *bottom up* aux USA.

II – Résultats et impacts

1 - Paysage urbain, paysage commun

La notion de paysage urbain est récente et polémique. Elle apparaît dans les discours publics dans l'entre-deux guerres pour traduire les ambitions d'art urbain de la discipline urbanisme. Elle est surtout mobilisée au début des années 1960 en réaction à la planification urbaine et se généralise à la fin de la décennie en référence à la notion de *townscape* qui désigne l'apparence visuelle d'une ville en anglais. Elle est utilisée pour critiquer la planification fonctionnaliste qui nie le site, le non-respect de l'environnement²⁷... ou au contraire pour désigner la physionomie des villes héritées pour « ressusciter le paysage urbain » comme le rappelle Lavedan²⁸, ou encore le mouvement urbain (approche cinétique de Charles Delfante) avant sa transformation urbaine.

Ainsi, le recours au paysage urbain apparaît interdépendant des politiques urbaines, que ce soit pour inscrire des principes de composition urbaine ou au contraire pour en faire la critique. Le paysage urbain apparaît dans son emploi associé une « bonne pratique urbaine » pour une « belle ville ». Dans un sens, cette association n'est pas si récente, dans la mesure où la représentation picturale du paysage, fait état bien souvent d'une association ville campagne, avec les effets du bon gouvernement comme en témoigne les fameuses fresques allégoriques des effets du bon et mauvais gouvernement d'Ambrogio Lorenzetti à Sienne.



Effets du bon gouvernement, à la ville et à la campagne; Fresques d'Ambrogio Lorenzetti, Palazzo publico, Sienne

Dans notre hypothèse, le paysage est lié à une évocation sensible, à une possibilité de distanciation du monde support de commun, au sens de cette possibilité de conscience du monde propre à tout homme. Cela signifie d'interroger le paysage urbain non pas à partir de principes d'intervention urbaine mais plutôt par la manière dont il est vécu, perçu, approprié ou non, fantasmé. Dans un environnement urbain, emboîté dans une métropole en mutation constante, est-ce qu'un paysage est appréhendé par ceux qui y vivent ? Est-ce qu'une ville, un quartier, une rue, une place peut évoquer cette vision sensible du monde à un moment donné à même de créer un sens partagé de l'existence ?

La réponse à ces questions est d'autant plus difficile que les villes elles-mêmes évoluent en espaces urbains fragmentés, en métropoles globalisées. « Métropoles » désigne, étymologiquement « ville mère » (*méter* mère et *polis* ville) et, par extension, une ville centre d'une région. Pour Olivier Mongin (2007), la métropole est en rupture avec la logique urbaine antérieure. Alors que la ville classique digère la périphérie, « draine son dehors vers le centre », la métropole « se tourne vers le dehors », encourage les relations de périphérie à périphérie (étalement, densification, desserrement, fragmentation). La métropole ne fait plus « ville » dans le sens qu'elle « n'agglomère plus » (faire ensemble), elle favorise les « mouvements de sécession ». Cette fin de la ville est toutefois à pondérer, dans la mesure où, comme le souligne Laurent Coudroy de Lille (1998), elle se dilue de manière progressive sous l'influence des réglementations (limitation des hauteurs d'immeubles ou coefficients de construction, lois favorisant les lotissements) ou

²⁷ JANNIÈRE Hélène, « De l'art urbain à l'environnement : le paysage urbain dans les écrits d'urbanisme en France, 1911-1980 », *Strates* [En ligne], 13 | 2007, mis en ligne le 05 novembre 2008, Consulté le 17 janvier 2014. URL : <http://strates.revues.org/5223>

²⁸ LAVEDAN P., *Qu'est-ce que l'urbanisme. Introduction à l'histoire de l'urbanisme*, Paris, Henri Laurens, 1926, p. 201.

de modèles urbains contradictoires (idéologiques en faveur d'une ville compacte, politiques de décongestion urbaine par des centres secondaires, protection de zones vertes ou paysagères, etc.). La métropole n'est pas qu'une juxtaposition d'objets sans lien les uns avec les autres. Elle est plutôt de plus en plus riche en collages hétérogènes où les visions « historicistes ou patrimonialisantes » restent prégnantes.

En outre, la mondialisation favorise l'émergence de *lieux*, qui conservent leur « immobilité » tout en se parant de « singularités nouvelles » (Jacques Lévy²⁹). Ils sont le résultat de *relectures* multiples des héritages accumulés et des influences extérieures. François Ascher pense, de même, que la métropolisation est marquée par un double mouvement « d'homogénéisation » et de « différenciation »³⁰. Pour lui, et ce, en référence à A. Bourdin, « la globalisation réveille le local à la fois parce qu'elle s'y confronte et qu'elle en vit ». La métropole est en même temps atomisée par une multiplicité de localités, homogénéisée par l'occidentalisation et connectée à l'infini. Dès lors, la possibilité d'être à un « lieu » connecté à l'infini, en perpétuel mouvement, ne serait-elle pas constitutive du paysage urbain en tant que clé d'entrée dans une évocation distanciée du monde ?

En effet, si la société est communément pensée comme une production humaine, si le monde social est lié à l'être humain socialisé, les paysages urbains ne peuvent-ils aussi être envisagés comme l'expression d'une interprétation des hommes sur les lieux, la terre et l'univers ? Peter Berger et Thomas Luckman³¹ estiment que l'origine du monde est dans la pensée et l'action des hommes. La réalité quotidienne constitue « *un monde intersubjectif que je partage avec les autres* » et « *apparaît réel à tous* ». Elle est appréhendée dans « *un continuum de typification* » (lecture du monde). Ce sont les métropoles qui produisent « *la civilisation des individus* » (Alain Bourdin, 2005)³², là où le cosmopolitisme est possible, où une forme de civilisation, dans le sens de ce qui rend apte les individus à vivre en société émerge. Cette « civilisation des individus » est moins une organisation politique, sociale et économique qu'une forme de l'expérience individuelle des lieux et par extension du monde.

1.1 – Paysage, demeure terrestre, don des sensations - Thierry Paquot

Un paysage n'existe pas en soi. En Occident depuis ses premiers usages, dans le vocabulaire des peintres dès le XVI^e siècle, le mot « paysage » est associé au regard, il désigne ce que la vue embrasse d'un seul coup d'œil. Il peut donc être représenté et cette représentation l'artialise.

Depuis une quinzaine d'années, cette suprématie du regard se trouve chahutée et l'on commence à admettre qu'un paysage se ressent sensoriellement. C'est dire si tous les sens sont alors mobilisés, entremêlés, associés pour révéler un « paysage ». Autant l'avouer, cette approche subjective ne peut être partagée, chacun est sensible à sa façon à tel ou tel paysage. Ainsi, je peux ne pas admettre que ceci est un paysage. On mesure qu'une telle attitude empêche l'adoption de critères définitionnels universels. L'intervention d'un(e) professionnel(le) diplômé(e) d'une école de paysage s'avère être *autre*. Le paysage qu'elle ou il façonne ne correspond en rien à celui qui m'émeut, m'intrigue ou me révolte. De même que le paysage d'*ici* auquel contribue l'oiseau en semant des graines volées *ailleurs*, ne s'apparente pas à un paysage d'un paysagiste. L'ajustement du vivant avec l'humain s'effectue de mille et une manières.

Le goût esthétique dépend de nombreux éléments qui interfèrent entre eux, s'additionnent, se télescopent : l'habitude, la mode, l'éducation, *l'air du temps*, le milieu culturel, etc. Diderot et d'Alembert, dans *l'Encyclopédie*, publient plusieurs articles à l'entrée « Goût », dont un de Montesquieu, qui sera repris en plaquette par la suite, *Essai sur le goût dans les choses de la nature et de l'art*, et un autre de Voltaire. Le premier distingue le goût « naturel » du goût « acquis », les deux s'entretenant avec la curiosité. Il note : « Le goût n'est autre chose que l'avantage de découvrir avec finesse et promptitude la mesure du plaisir que chaque chose doit donner aux hommes. » Le second précise qu'il s'agit d'un « discernement prompt comme celui de la langue et du palais et qui prévient comme lui la réflexion ; il est comme lui, sensible et voluptueux à l'égard du bon ; il regrette, comme lui, le mauvais soulèvement. » Voltaire considère que le goût dépend principalement du « sentir ». On « sent » ou non ce qui constitue le « bon » goût tout comme la faute de goût, celle du « nouveau riche », par exemple. Pour lui, les artistes éduquent le goût du public. À la suite d'un concert, vous entendez autrement les bruits, et savourez la musique comme un fruit jusqu'alors inconnu, de même, un excellent roman vous permet de distinguer le sens des mots et d'enrichir votre vocabulaire et donc votre aisance à trouver le terme adéquat, celui qui colle parfaitement à votre sentiment ou à votre opinion. Il n'est guère commode de reconstituer une géohistoire du goût, car nous avons toujours bien des difficultés à savoir ce que ressentent nos ancêtres, d'il y a plusieurs millénaires ou siècles...

²⁹ LÉVY Jacques, « Monde. », EspacesTemps.net, Dans l'air, 10.01.2006. <http://www.espacestems.net/articles/monde>

³⁰ L'homogénéisation est liée à la présence des mêmes acteurs économiques dans toutes les villes et la différenciation à leur nécessité « de s'adapter aux circonstances locales ».

³¹ BERGER Peter et LUCKMAN Thomas (1966), *La Construction sociale de la réalité*, éd. En français en 1992, Méridiens Klincksieck, Paris

³² BOURDIN Alain (2005), *La Métropole des individus*, L'aube Essai, Paris

Jean-François Blondel écrit dans *Architecture française (1752-1756)* : « Une promenade n'est véritablement belle qu'autant qu'elle peut rassembler des points de vue vastes, intéressants et variés (...) on doit trouver dans la nature de quoi satisfaire la vue par des objets opposés qui présentent, par leur diversité, autant d'intervalles pour passer alternativement de la régularité des formes à ce beau désordre que produisent les vallées, les coteaux, les montagnes, l'un faisant valoir l'autre par son opposition et transportant pour ainsi dire le spectateur de la vie tumultueuse à la vie tranquille. » Blondel pointe, non pas une ambivalence chez l'humain *lambda*, mais sa quête du paradoxe : avoir ceci et son contraire. Peut-être parce qu'il n'arrive pas vraiment à savoir ce qu'il désire vraiment car son goût oscille entre divers pôles, qu'il hésite entre l'avis de l'Académie et les propos convaincants entendus dans un Salon ami ? Sa situation va se compliquer avec l'industrialisation qui portera au pinacle la pièce usinée et invitera le public à admettre que la machine-outil, ou même une usine, est une œuvre d'art, au point où l'Art Nouveau exaltera en réaction la Nature et les formes spiralées de sa végétation désordonnée...

La simplicité de la nature, sa gratuité participent de son plébiscite par un William Morris par exemple, et avant lui pour Emerson et Thoreau. Pour eux le paysage ne coûte rien – ou pas « grand chose » – et donne sans compter, à qui sait sentir et ressentir. Le verbe « donner » vient du latin *donare*, « faire don », « sacrifier », « gratifier de ». Le don est associé à Marcel Mauss (1872-1950) et à son *Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* (article publié dans le tome 1, seconde série de l'*Année Sociologique*, 1923-1924, repris dans *Sociologie et anthropologie*, PUF, 1950, avec une Introduction de Claude Lévi-Strauss), dans lequel il dégage, à la suite de son étude du potlatch, « Les trois obligations : donner, recevoir, rendre. ». Précisons que ces trois « moments » constitutifs du don exigent un apprentissage, il convient de savoir « donner », « recevoir » et « rendre ». Au-delà des codes culturels et des rituels spécifiques à chacun de ces actes, le don fonde une anthropologie non économiciste de l'échange.

Le paysage ne peut plus se contenter de la vue comme *épreuve* et *preuve* de son épiphanie, à la suite de toute une tradition occidentale qui privilégiait ce sens au détriment des autres. Un paysage me touche, non pas comme œuvre picturale en vrai (*in situ*) qui me révélerait le visible au lieu de le reproduire, mais parce qu'il mobilise tous mes sens, différemment certes, mais ensemble. Cette globalité sensorielle constitue une unité sensible qui ne peut être divisée sans se mettre immédiatement en péril. D'innombrables sensations m'envahissent et me « paysagisent », je deviens paysage à mon tour, ou plus précisément, j'appartiens au paysage que je ressens, je ne suis plus simplement un regardant qui de l'extérieur découvre l'intérieur du paysage mais fais corps avec lui plus que je ne lui appartiens. Il se *donne* à moi et je sais le *recevoir*, c'est-à-dire que je suis disposé et disponible à accueillir sa magnificence. Que vais-je alors lui *rendre* ? Et comment ? Je ne peux rendre au paysage que la richesse émotionnelle qu'il m'a procurée, ne serait-ce qu'au cours d'un instant, furtivement, mais densément.

Mon *expérience du paysage* s'avère intime, personnelle, intransmissible, impartageable. Nous avons tous pris en photo un paysage qui nous a émus, bouleversés, estomaqués et nous sommes terriblement déçus lorsque des amis regardent la photographie sans aucun écho à notre transport. Toute expérience sensorielle se révèle délicate à raconter. En effet, comment décrire ce qu'on ressent ? Alain Corbin s'interroge sur la fiabilité des confidences d'un diariste : « La manière dont l'auteur se représente la localisation et la configuration du siège central de la sensibilité, la circulation des messages par les circuits des nerfs, est essentielle à la compréhension de ses écrits. Elle ordonne implicitement sa perception de la hiérarchie des sens. » Il insiste sur la difficulté à faire la part des choses entre le perçu et le non-perçu, le dit et le non-dit, dans ces écrits qui pourtant se présentent comme un « journal intime », où l'auteur décide de tout confier sur son intimité... « L'histoire, à l'évidence, admet-il, ne relève pas ici du savoir scientifique mais du savoir conjectural. » Chaque culture (qui à l'heure de la mondialisation ne se présente jamais comme isolée des autres cultures) possède son ou ses types de représentation et tout individu se positionne par rapport à eux, souvent inconsciemment.

Ce paysage-ci, celui qui vous apparaît comme un « don de sensations », se révèle inexplicable à autrui. En se donnant, il se fait unique et complice. Cette complicité vous enchante (« Il me ravit »), et aussi vous embarrasse (« Pourquoi moi ? », demandez-vous un rien inquiet). Comme tout don. Vous préféreriez qu'il se vende, au moins auriez-vous la possibilité de l'acquérir, de le lier à un prix. Or, là, il entre dans ce vaste ensemble informel des « choses qui ont une valeur, sans avoir de prix », ce qui vous tourmente. Existe-il, dans ce système capitaliste qui conditionne nos actes, nos pensées, nos rêveries, quelque chose qui échapperait à sa loi ? Quelque chose dont le « coût » ne dicterait pas le « goût » et inversement ? Un quelque chose qui pourrait bien être un paysage ? Ce qui nous convie à *faire monde*, à enfin saisir l'unité de notre être en écho à l'*être* du paysage, ce qui dote *notre monde* de sens, ce qui éveille nos sens en sensations et les sensations en connaissances et les connaissances en bienfaits. Entrer dans la farandole du don, rythmée par ses trois « moments » consubstantiels, revient à se mouvoir en soi, à retrouver les chemins perdus de l'enfance, à entendre à nouveau des sons oubliés, à percevoir l'enfoui, à ressusciter des absents si chers, à présentifier le temps existentiel qui fait qu'on sait *qu'il y a être*, *qu'il y a temps*, *qu'il y a monde*, *qu'il y a paysage*. Oui, l'expérience paysagère s'apparente bien à un cadeau : le don des sensations.

C'est là que le paysage participe à l'existence. Que chacun rédige son autobiographie environnementale (ou topo-analyse chez Bachelard), nous verrons alors à quel point non seulement certains lieux, certains jardins, certaines maisons, mais aussi des paysages, ont contribué à faire de nous ce que nous sommes. Le mot « existence » n'existe pas en grec, le verbe français « exister » vient du latin *existere* (« sortir de », « se manifester », « se placer hors de soi, au devant de soi ») et n'acquiert son sens qu'avec les théologiens médiévaux. Ainsi Richard de Saint-Victor écrit : « Qu'est-ce en effet qu'exister, si non provenir de quelque chose, c'est-à-dire substantiellement être à partir de quelque chose » (*Trinitate*). J'existe en me projetant, je suis toujours en train de me propulser au-devant de moi, je ne suis jamais certain de mon existence, ou plus précisément elle n'est jamais définitive, je fais corps avec d'autres personnes, d'autres lieux, d'autres paysages. Avec et parmi, j'habite mon existence et ce faisant j'existe.

1.2 – Nature, paysage et politiques paysagères

La nature comme matière première du paysage : entre contemplation et maîtrise

Au début des années 1990, Augustin Berque affirmait : « Quoiqu'on parle aujourd'hui, entre autres, de paysage urbain, le mot de paysage connote toujours fortement la nature »³³. Selon le géographe et philosophe, la notion de paysage reste donc intimement liée à l'idée de nature. Il est vrai que le paysage naît d'une représentation du monde, et plus encore, selon l'approche culturaliste, d'une contemplation de la nature qui est traduite dans les représentations (picturale et littéraire) de la Renaissance.

Pourtant, c'est, selon A. Berque, en Chine, environ dix siècles avant la renaissance, que l'on effectue un premier pont entre nature et paysage³⁴. Au croisement de différents textes, Augustin Berque observe en effet le rôle prépondérant joué par la fenêtre dans l'avènement de ce que l'on appelle aujourd'hui paysage. Il note que, chez les poètes chinois, la fenêtre « impose un ordre, elle découpe la nature infinie pour n'en retenir qu'un fragment qui vaut totalité. En l'isolant de l'ensemble, le poète se l'approprie comme un tableau »³⁵. Une « fonction instauratrice de la fenêtre » que l'on retrouve effectivement chez les peintres européens de la Renaissance et qui s'impose dans la naissance du paysage³⁶.

Dans les représentations picturales, le paysage – ou du moins l'idée que l'on se fait de sa représentation, puisque le concept n'existait pas encore – passe de l'arrière-plan des scènes pieuses, au premier plan du tableau. Le paysage s'autonomise en tant que genre pictural. Et si les références religieuses restent souvent prégnantes, la peinture permet à ses créateurs et/ou commanditaires d'exprimer d'autres desseins. Yves Luginbühl (2008)³⁷ montre par exemple que ces représentations paysagères peuvent être vecteur d'expression politique tant elles renvoient à un « projet de territoire rêvé ». La nature y est mise en scène. Elle est souvent représentée sous la forme d'une « belle campagne d'abondance » qui permet à la ville d'être alimentée, l'ensemble cohabitant dans une organisation harmonieuse. Les peintres « soumis à la commande princière ou bourgeoise : [...] auraient mauvaise grâce à faire figurer les campagnes de la misère qui devaient encore être malgré tout très fréquentes »³⁸.

Le paysage ne s'incarne pas uniquement dans les représentations du XV^{ème} siècle. On en trouve des traces à travers certaines volontés d'ordonnement de la nature au siècle précédent. Alain Roger souligne qu'à cette époque, « le seul pays alors "paysagé" (in situ) est le jardin, hortus conclusus, frais, humide, paisible et nourricier, miniature de l'Eden et du "jardin bien clos, source scellée" du Cantique des cantiques »³⁹. Plus en amont encore, la présence des jardins se révèle dans la lecture de divers textes religieux, rappelant que bien « avant d'inventer des paysages, par le truchement de la peinture et de la poésie, l'humanité a créé des jardins »⁴⁰.

L'art des jardins remonte effectivement à la plus haute antiquité (ex. : jardins persans). Et le mot même, par son étymologie, nous renvoie au gallo-romain *hortus gardinus*, qui signifie « jardin entouré d'une clôture », et au germanique *gardo* (« clôture »), qui a donné *garten* en allemand et *garden* en anglais⁴¹. L'idée d'enclorre est donc très forte, pour poser un cadre comme la fenêtre. Si cela se justifie d'abord par la délimitation d'un espace sacré, il est aussi dédié à la spiritualité, la contemplation et à la relaxation. Ainsi, le découpage d'un morceau du monde naturel (la fenêtre, l'enclos, le tableau, le cadre...) semble au cœur de la notion de paysage. Il traduit une possibilité de regarder et symboliser le monde infini, que l'homme ne peut appréhender.

La visée première de l'enclos est donc « comme dans l'activité artistique, de délimiter un espace sacré, une sorte de temple, à l'intérieur duquel se trouve concentré et exalté tout ce qui, hors de l'enceinte, diffuse et se dilue, livré à

³³ BERQUE Augustin, 1990, « Le paysage à réinventer », *Le Débat*, vol. 3, n° 60, pp. 283-288.

³⁴ HU-STERK Florence, *La beauté autrement. Introduction à l'esthétique chinoise*, You-Feng., Paris, 2004, 225 p.

³⁵ *Ibid.*, p. 127.

³⁶ ROGER Alain, *Court traité du paysage*, op. cit., p. 75.

³⁷ LUGINBÜHL Yves. 2008. « Las representaciones del paisaje y sus evoluciones », in *Paisaje y territorio*, CDAN, p. 143-180.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ ROGER Alain, *Art et anticipation*, Carré., coll. « Arts & esthétique », 1997, p. 17.

⁴⁰ ROGER Alain, *Court traité du paysage*, op. cit., p. 31.

⁴¹ Selon le Trésor de la Langue Française (TLF)

l'entropie naturelle. Le jardin à l'instar du tableau, se veut monade, partie totale, îlot de quintessence et de délectation, paradis paradigme »⁴². Il exprime un rapport complexe au monde et symbolise une représentation du divin, du paradis, en référence au jardin d'Eden (dans la Bible hébraïque, le mot « paradis » est souvent utilisé comme synonyme de « Gan Eden », verger clôturé). Le jardin représente « un espace réservé par l'homme, où la nature est disposée de façon à servir à son plaisir, où la volonté humaine impose une fin immédiatement sensible aux "objets naturels" [...]. C'est donc une création opérée par l'homme, à sa mesure et à sa loi. Image du monde, mais d'un monde mis en ordre par l'homme, le jardin est un lieu de pensée humaine où se recompose l'articulation fondamentale dans notre imaginaire entre nature et culture »⁴³. Le jardin est le lieu où chacun peut vivre avec lui-même, autrui et Dieu ; il est le reflet des préoccupations de l'homme, un lieu où il peut se nourrir, s'émerveiller, prier, jouer, respirer, méditer... Espace de l'imaginaire, « le jardin, c'est la plus petite parcelle du monde et puis c'est la totalité du monde. Le jardin, c'est, depuis le fond de l'Antiquité, une sorte d'hétérotopie heureuse et universalisante »⁴⁴.

D'autre part, la clôture a aussi une visée utilitaire puisqu'elle protège d'une nature assez largement perçue et vécue comme inhospitalière voire dangereuse ; clôturer permet alors d'assurer l'opulence et l'organisation au sein du jardin. Une manière de concevoir et de « réformer » la nature afin de réaliser là aussi un « projet de territoire rêvé » tel qu'évoqué précédemment. Si l'on considère les jardins de Le Nôtre à Versailles par exemple, par la façon dont la nature y est mise en scène, on lit aisément la volonté de mise en abîme du pouvoir et de la puissance du monarque sur ses terres. Les visiteurs sont au spectacle et le jardin devient un décor traduisant la pensée de son concepteur : « voilà comment la nature devrait être ! ». A travers cette artialisement *in situ*, qui fait directement référence à l'architecture et à ses formes géométriques comme référence artistique, et en contraignant la nature matériellement, le commanditaire du jardin affirme son désir de rivaliser avec la création naturelle, spontanée. Il vise à corriger ses « erreurs »...

La nature s'est ainsi affirmée comme source d'inspiration première dans la représentation picturale de paysages, à travers l'exemple de la peinture singulièrement, pour se perpétuer à travers la littérature et la poésie, puis la photographie et le cinéma⁴⁵. Par ailleurs, l'art du jardin, puis l'aménagement d'espaces de nature destinés à embellir certaines villes de la période pré-industrielle, illustrent l'idée d'une nature comme matériau d'expression spirituelle et esthétique. Cependant, dans les contextes d'industrialisation et d'intensification de l'urbanisation tels qu'aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, la conception de la nature en ville va faire l'objet de réflexions et propositions qui reflètent bien les divergences de représentations relatives au rôle et à la place qu'on entend lui accorder.

La nature en ville au service de l'aménagement et d'un idéal sociétal : vers une première définition du paysage urbain ?

Dans un texte intitulé, « Ville et nature, un rendez-vous manqué ? », le philosophe Thierry Paquot soutient que « contrairement à une idée reçue particulièrement tenace, la "demande de verdure", la "démarche paysagère", la "défense de l'arbre en ville", ne sont pas des phénomènes récents, liés à une prise de conscience des enjeux écologiques ou à une volonté de mettre en place un urbanisme de "développement durable", ils appartiennent à une sorte de "subconscient collectif" ancien [...] qui de manière récurrente se manifeste, certainement lors de "crises", perçues comme telles ou non »⁴⁶. Ainsi, pendant la période d'industrialisation massive, lorsque les villes ont étendu leur emprise au détriment d'espaces naturels environnants, les citoyens cherchaient à entretenir ce lien avec la nature. Durant cette période, les concepteurs ont souhaité « associer, combiner, entremêler la ville et la campagne, du moins l'idée que l'on se fait de ces deux réalités sociales et culturelles »⁴⁷.

C'est dans ce contexte qu'émerge notamment l'idée d'Ebenezer Howard de fonder des « cités-jardins ». En proposant ce concept, l'auteur de *To-morrow : A Peaceful Path to Real Reform* vise le dépassement de l'opposition ville/campagne, pour ne garder que les qualités de l'une et de l'autre. La « cité-jardin » regorge d'espaces verts, publics et privés, de jardins potagers et jardins d'agrément, elle est entourée d'espaces agraires non-constructibles. Le bâti est pensé de manière à s'intégrer le mieux possible à la végétation. Il faut souligner également que les « cités-jardins » visaient surtout un esprit de coopération entre ses habitants. Dans la pensée de ses concepteurs, la substance sociale importe au moins autant que le cadre verdoyant dans lequel elle doit se réaliser.

Cependant, l'assimilation des idées qui régissent le concept de « cité-jardin » ne se fait pas sans quelques ambiguïtés (plus ou moins conscientes). Dans un chapitre de son ouvrage⁴⁸ consacré à la transcription du modèle anglais de « cité-jardin », Anthony Sutcliffe montre qu'en France par exemple, l'idée résonne surtout auprès des réformateurs et suit une certaine visée moralisatrice. Les réformateurs misent alors beaucoup sur le jardin dans lequel ils voient un

⁴² ROGER Alain, *Court traité du paysage*, op. cit., p. 32.

⁴³ DEMOUGIN F., *Le jardin et ses représentations littéraires*, colloque « Le jardin, monument vivant », Montpellier, 14 octobre 2009

⁴⁴ FOUCAULT M., « Des espaces autres », dans Dits et écrits 1954-1988, cité dans H. BRUNON et M. MOSSER, L'enclos comme parcelle du monde : pour une approche holistique de l'art des jardins

⁴⁵ Outre les films documentaires mettant directement en scène la nature, on peut penser à l'œuvre de Terre MALICK ou d'Akira KUROSAWA, ainsi qu'à de nombreux western, road-movies et films d'animation japonais, notamment ceux de Hayao MIYASAKI...

⁴⁶ PAQUOT Thierry, « Ville et nature, un rendez-vous manqué ? », *Diogenes*, 2004, n° 207, p. 83.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 84.

⁴⁸ SUTCLIFFE A., *Le contexte urbanistique de l'œuvre d'Henri Sellier : la transcription du modèle anglais de la cité-jardin*, op. cit., p. 74.

aménagement structurant à plusieurs niveaux : économique, en complément de ressources, culturel, pour les loisirs dont il peut être l'objet, ou encore social en tant qu'espace de pratiques générant de la convivialité et de la cohésion au sein de la vie familiale notamment⁴⁹. Par ailleurs, les fréquentes prises de position paternalistes des promoteurs des « cités-jardins » révèlent qu'ils entendent également exercer un certain contrôle sur les modes de vie des habitants/travailleurs ; en d'autres termes, le rapprochement de l'homme et de la nature a aussi pour but de l'« assainir moralement » en le tenant éloigné des attractions et sollicitations citadines ; troquets et réunions syndicales par exemple.

Dans ce cadre, la valorisation de la nature en ville apparaît moins comme une volonté de concevoir un paysage urbain que comme un outil au service d'un idéal social. Pour autant, la propagation du modèle (même à l'état de concept) n'en reste pas moins un fait urbanistique important, tant il devient une source d'inspirations vives pour nombre de théoriciens et praticiens. Les problématiques soulevées ainsi que les pensées qui en découlent ont notamment pu inciter les différents acteurs de l'aménagement – élus, concepteurs mais aussi habitants – à se positionner vis-à-vis de la relation ville-nature et à l'idée d'un paysage urbain. C'est le cas des hygiénistes notamment mais aussi des « *partisans d'une "esthétique urbaine" et ceux qui militent pour la protection des paysages* »⁵⁰. Parmi eux, on trouve des concepteurs désireux de multiplier et d'intégrer autant que possible les espaces de nature en ville (jardins, espaces plantés, etc.).

Profitant du débat sur l'avenir des fortifications parisiennes et de la proposition de Benoît-Levy d'aménager des « cités-jardins » à l'extérieur de cette enceinte, le polytechnicien Jean-Claude-Nicolas Forestier propose de mettre en regard le concept des « cités-jardins » avec celui des « systèmes de parcs »⁵¹. Le « système de parcs » est un concept dédié à l'aménagement des espaces naturels⁵². A partir de l'analyse de la « cité-jardin » de Letchworth, Forestier observe comment l'aménagement des jardins publics est combiné aux voies de communications, et comment la dissémination des espaces de nature participe à générer un certain bien-être, une certaine quiétude en ville. Son examen ne se réduit pas à la problématique du logement, il s'ouvre à celle des espaces libres et de leur rôle dans l'aménagement intérieur et extérieur des grandes villes⁵³. Le déclassement des fortifications de Paris représente alors une aubaine pour interpellier les pouvoirs publics sur l'importance de penser le développement urbain à une échelle plus large que celle des limites politiques et administratives de la ville, qu'il considère comme artificielles dans le cadre d'aménagements de ce type⁵⁴. A ce titre, Forestier vante les « systèmes de parcs » pour leur rôle structurant dans ce modèle de développement ainsi que pour leurs vertus d'hygiène et de salubrité publique. De la ville jusqu'à la campagne en passant par la banlieue, l'auteur de *Du jardin au paysage urbain*, répertorie les différentes typologies d'espaces de nature qui peuvent constituer ces « systèmes de parcs »⁵⁵ qu'il souhaite promouvoir comme instrument de planification. Dans ce processus, il fait du jardin une véritable composante du projet urbain pensé en lien avec le territoire : « [le jardin] est le lieu de la médiation entre architecture et territoire »⁵⁶. Les « systèmes de parcs » représentent alors des modèles pour penser une approche paysagiste de l'urbanisation.

Avec les « cités-jardins », les « systèmes de parcs » font donc partie de ces opérations d'aménagement de la nature en ville qui ont généré des réflexions multiples et largement débattues – au sein d'expositions, de congrès, d'ouvrages... – mais qui se rejoignent néanmoins, en ce début de XX^{ème} siècle, pour dénoncer la minéralisation à outrance et la nécessité d'adopter des approches plus paysagères dans la façon de penser l'urbanisme. Sous l'impulsion de quelques professionnels (Forestier, Jaussely, Poète... en France, Olmsted, Mumford, Stein... aux Etats-Unis), le rapprochement de la ville et de la nature va donc apparaître comme un enjeu urbain.

Mais dans les faits, comme le souligne Thierry Paquot, les pouvoirs publics pratiquent un urbanisme dans lequel « *les espaces verts sont accaparés par les spéculateurs, la nature est dégradée, avilie, aliénée, les immeubles et les pavillons sans grâce contredisent le paysage et le sabotent allègrement* »⁵⁷. La seconde moitié du XX^{ème} siècle, est particulièrement marquante de ce point de vue. En France, avec l'avènement des grands ensembles ce sont les préceptes de l'architecture moderne qui sont appliqués à la construction des banlieues. En substituant la verdure à la nature, les architectes modernes réduisent celle-ci à sa plus simple expression, reflétant leur aspiration à n'en retenir

⁴⁹ KAMOUN Patrick, « Le mariage des jardins familiaux et des habitations à bon marché », *Habitat et Société*, Décembre 2011, Dossier « Espaces verts : partager les jardins », n° 64, pp. 43-45.

⁵⁰ PAQUOT T., *Ville et nature, un rendez-vous manqué ?*, op. cit., p. 84.

⁵¹ FORESTIER Jean-Claude Nicolas, *Grandes villes et systèmes de parcs*, Hachette., Paris, 1908, 50 p.

⁵² Le système de parcs a été développé à partir de modèles comme celui des *parkways* américains et mis en œuvre dans des villes comme Boston (*the Emerald Necklace*), New-York ou Baltimore, dès le XIX^{ème} siècle, par des architectes-paysagistes tels que Frederick Law Olmsted. Généralement considéré comme le père du paysagisme américain, Frederick Law Olmsted (1822-1903) a conçu un grand nombre de parcs urbains, comme Central Park. Les principes de conception d'Olmsted sont influencés par le paysage et le jardin anglais, et se basent sur les caractéristiques naturelles des lieux, avec l'intention de créer des espaces de détente plutôt que d'ornementation. Les éléments construits et naturels se combinent pour créer des effets particuliers, principalement dans des styles pastoraux (pelouse, lac, etc.) ou pittoresques (terrain rocheux, etc.). Olmsted a également participé à la préservation de sites naturels exceptionnels comme Yosemite Valley en Californie ou les chutes du Niagara.

⁵³ FORESTIER Jean-Claude Nicolas, *Grandes villes et systèmes de parcs*, op. cit.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Il définit et classe ainsi : les grandes réserves et paysages, les parcs suburbains, les grands parcs urbains, les petits parcs et les jardins de quartiers, les terrains de récréations, les jardins d'enfants, les avenues promenades.

⁵⁶ LECLERC Bénédicte et TARRAGO Salvador, « Une figure tutélaire de l'école française d'urbanisme », in *Grandes villes et systèmes de parcs*, rééd. du texte de 1908 présentée par B. Leclerc et S. Tarrago, Norma., Paris, coll. « Essais », 1997, p. 25.

⁵⁷ PAQUOT Thierry, *Ville et nature, un rendez-vous manqué ?*, op. cit., p. 86.

que ses aspects fonctionnels d'ornementation et éventuellement de récréation. Par ailleurs, aux Etats-Unis, et un peu plus tard en Europe, les mouvements de population et la croissance économique vont engendrer un phénomène d'étalement urbain (*suburb expansion*), où les pavillons individuels entourés de jardins engazonnés prolifèrent au détriment des environnements naturels. Autrement dit, les êtres humains détruisent la nature par amour de la nature (Augustin Berque, 2008)⁵⁸. Aux conséquences écologiques qu'entraîne cet étalement urbain, s'ajoute des aménagements de la nature à sens unique de réponse à des idéaux-type.

C'est donc à partir de rapports à la nature, variant en France et aux Etats-Unis selon les cultures, que la notion de paysage urbain s'ancre dans les conceptions des politiques publiques.

Entre aménagement et protection de la nature : la lente maturation du paysage urbain

Si le modèle de la ville nature américaine favorise la présence de nature sauvage ou aménagée, apprivoisée, jusqu'au cœur des métropoles, en France, les notions de paysage/nature/campagne/environnement et ville ont longtemps été opposées dans les conceptions des politiques publiques. En effet, face à la destruction du patrimoine environnemental lié à l'industrialisation et à l'urbanisation, tout le XX^{ème} siècle sera nécessaire pour passer d'une politique de paysage centrée sur la protection des sites naturels et construits (1906) et sur la protection de l'environnement (parcs nationaux, parcs naturels régionaux), à une législation spécifique au paysage urbain (1993). C'est avec la loi Malraux de 1962 sur les secteurs sauvegardés, puis celle de juillet 1977 sur l'architecture que s'affirme l'intérêt pour le paysage urbain. La législation sur le paysage prend une dimension nouvelle avec la loi de mise en valeur des paysages du 8 juillet 1993 qui oblige à intégrer la dimension paysage aux constructeurs et de concevoir des chartes paysagères aux collectivités. Elle est la première à mentionner le paysage urbain, même si celui-ci reste centré sur le registre de la protection environnementale. (Pierre Donadieu, Michel Périgord, 2007). Cette loi étend au paysage les moyens d'action des ZPPAU (zones de protection du patrimoine architectural et urbain) pour protéger et mettre en valeur les « territoires remarquables par leur intérêt paysager », et signifie ainsi la reconnaissance d'un ensemble territorial dont l'unité et la cohérence est marquée par le paysage. Parallèlement, à partir des années 1980, à la faveur d'une mutation du regard sur la ville – au prisme notamment des crises urbaines et de questionnements sur les rapports entre la ville et son environnement –, le paysage apparaît de plus en plus comme une clé d'entrée de la maîtrise du développement territorial joignant l'urbain et le rural, le développement économique et la protection des territoires (Blanc, Cohen, Glatron, 2007⁵⁹), en lien avec les enjeux du développement durable.

C'est dans ce contexte que la convention européenne du paysage de Florence de 2000 se démarque de la logique de préservation pour introduire l'idée d'une qualité paysagère de tous les lieux. Le paysage est alors défini comme le cadre de vie des populations, expressions des patrimoines et de l'identité locale⁶⁰ et reconnu comme *une construction sociale, produit visible de l'interaction entre une société et son milieu à un moment de l'histoire* (Guisepelli, Fleury 2009). Le MEDDAT le décline comme un élément de la qualité de vie des populations, du bien-être individuel et social. Pour Blanc et Glatron (2005), le paysage deviendrait une *nouvelle catégorisation territoriale donnant place à la morphologie et à une compréhension esthétique et sensible des lieux qui distingue la notion de paysage de celles d'écosystème ou de milieu*.

Ainsi, faire appel au paysage, en tant qu'il témoigne d'un rapport harmonieux avec l'environnement, permet de concilier les différentes formes d'usage de l'espace, des territoires ou des ressources, comme d'intégrer les dynamiques sociales et des modes d'habiter. Cette approche dans les politiques publiques de l'aménagement urbain met l'accent sur la capacité du paysage à valoriser l'ordinaire, à améliorer la qualité du cadre de vie et à répondre aux enjeux environnementaux, culturels et sociaux⁶¹. Le paysage tend alors à devenir un outil opérationnel pour penser le cadre de vie ; « *le paysage sort de son écrin monumental et délaisse sa parure élitiste pour endosser un habit plus populaire, celui du cadre de vie dans ses aspects les plus quotidiens* »⁶². Les représentations du « beau paysage » esthétiquement convenu, qui met en scène la nature, voire la magnifique, sont délaissées au profit d'une recherche de cohérence avec le contexte local et de satisfaction vis-à-vis de demandes sociales de nature et de paysage qui évoluent.

Pour autant, bien qu'il bénéficie depuis une dizaine d'années de cette définition officielle à l'échelle européenne qui souligne ses dimensions sociales, économiques et de bien-être individuel, y compris au sein des espaces urbains, le paysage reste trop souvent restreint à ses dimensions environnementales. La qualification du paysage en ville s'énonce le plus souvent sous l'angle de la protection et de la préservation, au regard des risques de banalisation et de consommation excessive des espaces, comme peut l'illustrer la *note sur la promotion et la mise en œuvre de la*

⁵⁸ BERQUE Augustin. 2008. « Détruire la biosphère par amour du paysage. Les rurbains contre la nature », *Le Monde diplomatique*, N° 647, p. 22.

⁵⁹ BLANC, N., COHEN, M., GLATRON, S., 2007, « Quel rôle jouent les paysages végétaux dans les politiques urbaines ? », in : Martine Berlan Darque, Yves Luginbuhl, Daniel Terrasson (Eds), *Paysages : de la connaissance à l'action*, Editions QUAE, 85-100.

⁶⁰ Convention européenne du paysage de Florence, signée par la France le 20 octobre 2000 et entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2006. Le paysage est défini comme « *portion de territoire telle que perçue par les populations, et résultant d'interactions entre des facteurs naturels et/ou humains et leurs interrelations* »

⁶¹ Cf. Convention européenne du paysage

⁶² DAVODEAU Hervé, « La sensibilité paysagère à l'épreuve de la gestion territoriale », *Cahiers de géographie du Québec*, Septembre 2005, vol. 49, n° 137, pp. 177 - 189.

*Convention européenne du paysage en France*⁶³. A bien des égards, les actions qu'elle préconise semblent promouvoir une conception assez peu renouvelée du paysage : élaboration d'atlas des paysages, recensement des tendances et dynamiques qui déstructurent les paysages, engagement de plans de paysages incluant la définition d'objectifs de qualité paysagères... Cette approche limite les possibilités d'innovations dans les processus d'élaboration et de décision des politiques du paysage, la participation des publics réduites à des actions d'information et de sensibilisation, alors que la demande de participation et d'implication citoyenne dans la fabrique et la maîtrise de son environnement urbain semble de plus en plus affirmée dans les sociétés occidentales.

Une demande de nature en ville qui traduit une aspiration des citoyens à habiter leur environnement

Depuis quelques années maintenant, le développement urbain semble intégrer les espaces de nature dans son fonctionnement. La nature s'ouvre sur l'espace urbain de manière à interagir avec celui-ci et ses usagers. Indéniablement, l'environnement a joué un rôle dans cette évolution. Au tournant du siècle dernier, il apparaissait comme une « *dimension neuve [qui] vient incorporer l'idée de nature, sans s'y substituer, alors qu'elle absorbe en l'élargissant considérablement la notion plus modeste de cadre de vie* »⁶⁴. L'environnement, mais aussi le renouvellement des pratiques dans l'aménagement urbain lié à l'essor de l'approche paysagère, permettent donc à la nature d'opérer un retour en ville. On devrait d'ailleurs parler de natures au pluriel, car il ne s'agit plus d'une nature appréhendée comme objet de finition de la composition urbaine, mais bel et bien d'une nature qui se décline sous des formes multiples et revêt différentes significations⁶⁵, tant elle aspire à intégrer les dimensions sociales et culturelles locales dans le processus de construction du cadre de vie.

Néanmoins, actuellement cette intégration du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire paraît connaître quelques limites ; selon les chercheurs Denis Delabaere et Frédéric Pousin, les outils dédiés, comme ceux évoqués précédemment (atlas, observatoires, etc.), « *semblent arrivés à un terme, la nécessité de les renouveler se fait de plus en plus sentir* »⁶⁶. En effet, d'après eux c'est précisément cette volonté de prise en compte dans les politiques mais aussi l'injonction à plus de participation dans les projets, qui entraîne une extension de la sphère « paysage » et partant, complique les formes d'action qu'elle nécessite de mettre en œuvre. De plus, si l'environnement permet à la nature de renouveler son inscription formelle et symbolique dans le fonctionnement urbain, les auteurs soulignent également que « *la confrontation des projets de paysage et d'environnement aux réalités du terrain est parfois problématique, dans le contexte d'une maîtrise d'ouvrage de plus en plus morcelée, et souvent héritière d'une culture technique étrangère à ces notions* »⁶⁷.

Ainsi, quelles sont les transformations observables dans les modes d'actions qui permettraient de venir en aide à une maîtrise d'ouvrage qui peine à se saisir de ces notions et de ce fait, permettraient de répondre au mieux à l'évolution des demandes de nature et de paysage ? Certaines initiatives habitantes de (re)prises en main de l'évolution de leur cadre de vie nous apparaissent intéressantes à observer.

Dans un rapport de 2004, intitulé *Des paysages pour vivre la ville de demain. Entre visible et invisible...*, les auteurs constatent que le paysage occupe une faible place dans les représentations de la ville par les citoyens. Ils montrent par ailleurs qu'il existe des champs de connaissance liés au paysage (politique, scientifique et commun ou ordinaire) qui parviennent difficilement à être conceptualisés ensemble. Or, leur mise en relation se révèle nécessaire pour mener à bien toute forme de débat démocratique. Les auteurs du rapport se demandent en effet « *comment imaginer l'intérêt des citoyens pour un aménagement dont l'enjeu général – paysager – n'est pas le leur ? Et comment évaluer un aménagement paysager au regard des représentations et pratiques si seuls les politiques emploient ce terme ?* »⁶⁸.

La problématique pointée par ces questions est celle des représentations sociales du paysage. Selon Luginbühl, ces représentations « *se structurent autour de modèles et s'organisent à différentes échelles : globale, locale, individuelle* »⁶⁹. Bien que ce soit l'articulation de ces différentes échelles qui permettent à un individu de se forger ses propres représentations, il n'en reste pas moins que l'échelle locale, comprise comme « *celle d'un lieu qui prend sens pour la société qui y vit et le transforme par ses pratiques quotidiennes* »⁷⁰, semble représenter l'échelle la moins considérée pour appréhender la demande sociale de paysage. Pour le dire autrement, le paysage, singulièrement en milieu urbain, rencontre quelques difficultés à être conçu comme un projet de société dont les pratiques agissent sur sa matérialité et influent ses transformations. Par conséquent, l'absence de prise en considération de ce qui constitue

⁶³ Ministère de l'écologie et du développement durable, note du 1^{er} mars 2007

⁶⁴ MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT (éd.), *L'environnement. Ce qu'en disent les Français*, La Documentation Française., Paris, 1999, 224 p. cité dans Y. LUGINBÜHL, *La demande sociale de paysage, op. cit.*, p. 10.

⁶⁵ LUGINBÜHL Yves, *La demande sociale de paysage, op. cit.*

⁶⁶ DELBAERE Denis et POUSIN Frédéric, « Editorial », *Espaces et sociétés*, 2011, Paysage et environnement, n° 146.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ BLANC N., BRIDIER S., COHEN M., GLATRON S., GRÉSILLON L. et DE ROSNY G., *Des paysages pour vivre la ville de demain. Entre visible et invisible...*, op. cit., p. 5.

⁶⁹ LUGINBÜHL Y., *La demande sociale de paysage, op. cit.*, p. 2.

⁷⁰ *Ibid.*

l'échelle locale de représentation du paysage peut expliquer ce décalage persistant à propos des représentations et pratiques paysagères entre citoyens et politiques.

Ainsi, le niveau local que l'on voit apparaître dans les discours et dans certaines actions à des échelles intercommunales, reste pour Nathalie Blanc et ses confrères « souvent éludé par les politiques actuelles, [alors qu'] il est indispensable [...] pour appréhender la notion de "paysage" [...] en prenant en considération ses habitants et la matérialité des lieux. Seule une étude menée à cette échelle permet une appréhension complexe des gens à leur milieu, à la fois système concret, matérialité biophysique et système de sens, construction symbolique »⁷¹.

Pour nous, et nous le rappelons en tant qu'hypothèse de notre proposition, « les êtres humains cherchent toujours à habiter leur environnement, dans la mesure où il leur permet d'être au monde et leur renvoie une représentation de ce qu'ils sont »⁷². C'est, d'une certaine manière, ce que les premières prises de conscience des enjeux environnementaux, à la fin des années 1960, semblaient déjà affirmer. Au-delà de la montée en généralité que traduisaient les travaux académiques et institutionnels⁷³, c'est surtout ce que souhaitaient symboliser très localement certaines actions initiées par la société civile. En intervenant directement sur leur cadre de vie, en s'assurant des relations à la nature plus orientées vers l'interaction, et en cherchant à rehausser certaines valeurs dont des valeurs sociales, les habitants deviennent ainsi les promoteurs de leur environnement⁷⁴.

Parallèlement, cette même période est celle qui voit apparaître des conflits « entre divers groupes sociaux à propos d'enjeux relatifs à un aménagement modifiant le paysage »⁷⁵. On peut donc dire, qu'à travers ces tensions, s'esquisse une remise en cause des modes de développement et d'aménagement de leur environnement. Ce sont leurs conditions d'existence et, par voie de fait, la qualité de leurs lieux de vie qui s'érigent comme enjeux et révèlent la nécessité d'un changement, d'une amélioration, notamment en imaginant différentes implications (usagers, habitants), dans la manière de concevoir le cadre de vie. Spatialement, cela se traduit par une recrudescence d'opérations micro-localisées dans les espaces urbains du quotidien ; dès les années 1960, les *Vest-Pocket Parks* (« parcs miniatures ») ressurgissent dans différents quartiers de New-York⁷⁶ et le succès des jardins gérés collectivement en milieu urbain va inspirer le développement de nombreux types de jardins communautaires, d'abord aux Etats Unis (notamment dans le Bronx et à Harlem) puis en France, où l'on voit se développer les « jardins partagés » dans les années 1990. « Beaucoup des exigences en matière de qualité de vie, dans de nombreux pays, prennent la forme d'une demande de nature »⁷⁷. Le besoin de nature traduit la nécessité pour les individus de s'ancrer dans leur environnement et le jardin contribue à symboliser ce besoin. A travers l'élaboration d'un jardin en phase avec leurs préoccupations, leurs désirs, leurs envies probablement, les habitants « mettent en jeu une saisie esthétique du monde et permettent de le transformer en milieu de vie »⁷⁸. De plus, ils pointent les impensés des discours et actions expertes sur la place de la nature en ville et ses enjeux ; « certaines mobilisations urbaines expriment une stratégie nouvelle d'esthétisation des espaces publics qui s'appuie sur les liens de proximité et l'expérience esthétique pour tenter de transformer l'espace public, et donc les règles du débat public »⁷⁹. A une échelle plus large, des initiatives citoyennes de reconquête ou de valorisation de territoires urbains déqualifiés, diversement accompagnées par les politiques publiques, sont également conduites dans les métropoles américaines, notamment, et visent à répondre à des objectifs combinés de protection de l'environnement, de revitalisation économique et de valorisation historique et culturelle (parmi lesquelles on peut citer la High Line et Bronx River à New York, Los Angeles River, ...)

Ce sont donc bien par ses représentations et ses pratiques, que la société civile porte la légitimation du vécu et d'une expérience sensible participant à plus d'un titre aux dimensions idéelles et matérielles qui constituent le paysage.

La conception de paysages communs à partir de leur appréhension

Dans le triptyque nature/ville/paysage, on voit bien que la relation nature en/et ville occupe une place grandissante dans les réflexions urbanistiques. Néanmoins, bien que cette thématique ne soit ni neuve ni récente, l'espace de nature dans l'aménagement urbain ne commence à être pensé en tant qu'élément constituant du cadre de vie qu'à partir de la fin du XIX^{ème} voire le début du XX^{ème} siècle sous l'influence de quelques figures emblématiques telles que Forestier en France ou Olmsted aux Etats-Unis.

⁷¹ ANC N., BRIDIER S., COHEN M., GLATRON S., GRÉSILLON L. et DE ROSNY G, *Des paysages pour vivre la ville de demain. Entre visible et invisible...*, op. cit., p. 2.

⁷² Cf. *L'enjeu du paysage commun. Réponse à l'appel à proposition de recherche du commissariat général au développement durable*, CSTB, 2011.

⁷³ *Déclaration finale de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement*, 1972.

⁷⁴ On peut citer entre autres exemples le mouvement des *Green Guerillas* notamment. Ce mouvement est connu pour être à l'origine de la démarche des jardins collectifs urbains, il a été initié en 1973 par des habitants de New-York regroupés autour de l'artiste Liz Christy.

⁷⁵ LUGINBÜHL Yves, *Las representaciones del paisaje y sus evoluciones*, op. cit.

⁷⁶ SEYMOUR Whitney North JR (éd.), *Small Urban Spaces. The Philosophy, Design, Sociology and politics of Vest-Pocket Parks and Other Small Urban Open Spaces*, New York University Press., New York, 1969.

⁷⁷ BLANC Nathalie, *Vers une esthétique environnementale*, Quæ., 2008, p. 54.

⁷⁸ BLANC Nathalie, « L'habitabilité urbaine », in *Écologies urbaines*, Economica/Anthropos., Paris, coll. « Villes », 2010, p. 170.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 178.

La notion de paysage reste quant à elle très liée à la nature – beaucoup plus qu'à la ville qui continue d'être appréhendée comme l'anti-nature, et par extension l'anti paysage. Cependant, les significations attribuées à la nature évoluent dans les représentations paysagères. Il ne s'agit plus de paysages bucoliques et pastoraux mais plutôt de paysage écologiques.

Par ailleurs, la demande sociale actuelle adressée à la nature semble faire écho aux demandes adressées à l'environnement ; c'est-à-dire, des demandes qui s'articulent autour de la qualité de vie, d'un ancrage au territoire comme reconnaissance d'une composante identitaire... Et cela passe notamment par un accès à la nature, qui n'est plus envisagé alors sous une mise en forme esthétisante mais bien dans le cadre de rapports expérientiels, car la multiplication des interactions à la nature semble avant tout représenter un levier puissant pour la construction de nouvelles cohésions au nom de l'habitabilité (durable) de ce paysage en composition. Le paysage mobilise, dès lors, « *autant de demande de nature que d'exigence à l'égard de valeurs sociales* »⁸⁰, plus encore de demande d'être parmi les autres et au monde.

Le paysage qui se construit autour de ces rapports de vécu et d'expériences devient alors un moyen, voire un outil pour penser le cadre de vie ; « *le quartier peut devenir paysage au sens où il est le lieu d'une appartenance sociale territorialisée et où l'individu se reconnaît* »⁸¹. Les initiatives émanant de la société civile ont saisi cette vertu politique du paysage et elles le mobilisent à cette fin comme concept opératoire pour répondre à de multiples enjeux : esthétique, écologique, culturel, économique et social en tentant notamment de faire reconnaître l'importance d'une inclusion citoyenne dans l'aménagement de leur paysage quotidien. C'est pourquoi, timidement encore, comparativement à l'intérêt qu'y porte la communauté scientifique depuis plusieurs années, certains acteurs politiques et/ou institutionnels font le choix de prendre en considération la mobilisation de ces représentations et pratiques dans les dispositifs décisionnels ayant trait au paysage.

Dès lors, le paysage pourrait devenir un outil d'interactions entre les acteurs (institutionnels et non-institutionnels) de l'urbain. Et la question de la participation à la constitution du paysage en milieu urbain dépasse la simple demande de verdure et appelle plus généralement un nouveau rapport aux lieux. La volonté de dépassement de dichotomies classiques, comme celle qui oppose nature et ville par exemple, s'affirme pour aller vers la construction d'un monde commun à travers la co-production d'un paysage qui cherche, non plus à unifier par une esthétique, un vocabulaire, mais plutôt à faire sens (sensible et signifié) commun afin de se définir, dans ses enjeux, comme dans sa spatialité, en tant que bien commun.

1.3 – Paysage, espaces publics

Landscape et paysage, des notions associées à l'artialisation du monde

Associé à l'artialisation du monde (Alain Roger, 1997), le paysage conçu dans les projets urbains en France comme aux États-Unis est avant tout décrit par rapport à ses références culturelles, ses représentations picturales, esthétiques, voire symboliques. Aux États-Unis, *landscape* est fréquemment utilisé dans le vocabulaire des concepteurs urbains en lien à une représentation artistique du paysage ou de la rue. Issu du mot hollandais *landschap*, *landscape* désigne la région (*land*), mais aussi un état, une condition collective (*scape*). Il fut utilisé au XVI^{ème} siècle, par les peintres hollandais, maîtres de la représentation des paysages naturels et désigna une représentation artistique du monde. Il fut traduit en anglais comme peinture représentant un paysage naturel et plus tard comme une vue sur une scène naturelle réelle (la nature comme expression artistique). Issues du vocabulaire de la peinture, les politiques de *landscape* traduisent une volonté d'insertion d'une vue artistique la rue (*streetscape*), de l'espace (*cityscape*), des étendues terrestres (*landscape*, *seascape*, etc.).

De même, selon les théories culturalistes, la notion de paysage émerge en Europe à la Renaissance autour de l'idée de contemplation de la nature, notamment dans la représentation picturale ou littéraire (Berque A., 1994⁸²). Cette dimension esthétique est, comme aux États-Unis, prégnante dans la conception paysagère.

Si la profession de paysagiste ou de *landscape designer* s'envisage comme une pratique d'aménagement susceptible d'artialiser le monde (Alain Roger, 1997⁸³), elle est souvent limitée aux référents culturels ou esthétiques du « beau paysage », de la « belle ville » des professionnels. Bien au contraire, la reconquête urbaine actuelle par le paysage semble avant tout viser une transformation de l'image urbaine et non la relation des hommes aux lieux. Les discours ne suffisent pas à masquer les enjeux de marketing urbain que représente la pratique paysagère.

⁸⁰ LUGINBÜHL Yves, *La demande sociale de paysage*, op. cit., p. 15.

⁸¹ *Ibid.*, p. 13.

⁸² BERQUE Augustin (sous la direction), 1994, *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Champ Vallon, Seyssel.

⁸³ ROGER Alain, 1997, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard.

Landscape versus placemaking

Le terme *placemaking* recouvre une approche multifacette de la planification, de la conception et de la gestion des espaces publics. Il est à la fois processus et philosophie. Le concept est né dans les années 1960, lorsque des urbanistes tels que Jane Jacobs⁸⁴ ou William H. Whyte⁸⁵ militèrent pour une conception urbaine qui prennent en compte les besoins des habitants. Ils mirent l'accent sur l'importance de quartiers vivants et de conception d'espaces publics accueillants. Jane Jacobs a défendu l'idée que les rues appartiennent aux citoyens avec son concept aujourd'hui célèbre des « *eyes on the street* ». William H. Whyte milita quant à lui pour une compréhension fine des usages de l'espace, et des attentes quant à ses usages préalablement à la conception des espaces publics. Ses observations et entretiens ont révélés que ce qui attirait le plus les gens dans les espaces publics, c'était ...les autres gens.

Aux Etats, Unis, le terme de *placemaking* commence à être utilisé dans les années 1970 par des architectes et urbanistes pour décrire les processus de création de places, parcs, rues, fronts de mer ou quais. Les espaces publics mais aussi les paysages sont souvent associés à cette notion de *placemaking*. L'idée est que l'agencement des composantes de l'espace peut conduire à lui donner une identité (*a community*), à créer de l'attachement (*a sense of place*). Ce qui représente un déplacement par rapport aux idées de Jane Jacobs pour qui les phénomènes sociaux contribuent à construire les espaces de proximité.

Le vocabulaire se rapportant au paysage et au *placemaking* (au sens de conception, création et appropriation des lieux) constitue même le cadre de pensée des architectes et urbanistes qui considèrent la conception des espaces comme essentielle au développement de l'identité locale (*community identity*) et de l'habitabilité des lieux. Le paysage est ainsi conçu de façon à être en accord avec le quartier et l'identité locale tels qu'on les imagine. Le registre professionnel du paysage – planification, conception, écologie – vient en appui à la définition traditionnelle du mot comme « scène ou décor » (*scenery*) et « perception esthétique ». Le paysage est un site (*setting*) composé de volumes (*mass*) et d'espaces. Il construit la partie visible et externe de ce qui est imaginé comme un « lieu » (

Cependant, comme on l'a vu, la notion de *placemaking* peut revêtir une signification plus large englobant le « paysage social », le « paysage mémoriel » ou le « paysage quotidien », elle évoque également une expérience du lieu bien plus variée et complexe que celle de paysage spatial. Pour Jane Jacobs, le quartier constitue un paysage de relations sociales tacites à travers l'espace du quotidien, dont il constitue la matrice. L'urbaniste Clarence Perry fondait son idéal du paysage territorial sur les institutions sociales qui lui confèreraient un sens: l'école, la salle municipale et les services publics locaux. Avec Kevin Lynch le quartier est révélé comme un univers de caractéristiques visuelles constitué de pratiques, de signes et de frontières. En effet, chaque individu interprète son lieu de vie. Pour Kevin Lynch⁸⁶, le *placemaking* repose entièrement sur les usages. Il est un paysage de sens commun et partagé construit par l'histoire du lieu (évolution de son paysage et de ses bâtiments, événements qui s'y sont déroulés). L'historien de l'architecture Spiro Kostoff parle même du « paysage temporel » qui marque les espaces publics de la ville⁸⁷.

Trouver et comprendre ce paysage intérieur et intime des lieux demande de mettre à jour les souvenirs et les significations cachés, d'interpréter les signes de la vie sociale et locale. Cette approche constitue une « phénoménologie du paysage » qui s'étend au-delà des descriptions visuelles et de la transformation physique des espaces jusque dans l'interprétation des sensations, des souvenirs et des pratiques sociales idiomatiques de ce qui est perçu comme un lieu. Le géographe Yi-Fu Tuan met l'accent sur la manière dont les gens ressentent et pensent l'espace, dont ils s'attachent à leur logement et à leur quartier, et combien la perception du temps affectent ces sentiments. La dimension temporelle du paysage et du *placemaking* est de ce fait cruciale pour comprendre l'évolution et les changements dans le paysage urbain. Le temps et l'espace deviennent des concepts fondamentaux⁸⁸.

Le paysage est considéré par les urbanistes-paysagistes comme la réponse à l'incapacité de l'architecture et de l'aménagement urbain à gérer la complexité de l'urbain. Le concept de *place*, entendu comme un lieu urbain idéal à l'instar du village, est employé massivement dans le vocabulaire de l'*urban planning*; il constitue aussi une réaction à la négation du local dans nos sociétés globalisées⁸⁹. Dans cet imaginaire, la mosaïque de lieux-quartiers (*places/neighborhood*) constituerait l'armature de la ville comme expérience urbaine. Les termes de *placemaking* et de paysage de proximité (*neighborhood landscape*) sont eux indifféremment utilisés comme des synonymes de communauté locale (*community*). Les habitants, qui détiennent la connaissance vécue des lieux s'érigent souvent contre ces acceptations professionnelles.

⁸⁴ JACOBS Jane, *The Death and Life of Great American Cities* (1961)

⁸⁵ WHYTE William H., *Securing Open Spaces for Urban America* (1959) and *The Last Landscape* (1968).

⁸⁶ LYNCH Kevin (1960), *The Image of the City*

⁸⁷ KOSTOFF Spiro (1992), *The City Assembled. The elements of Urban Form Through History*

⁸⁸ TUAN Yi-Fu (1977) *Space and Place. The perspective of Experience*, Univ Of Minnesota Press, Reed. 2001

⁸⁹ CASTELLS Manuel, *The Informational City* (1989)

Dans tous les cas, les termes de paysage, d'espace public, de *placemaking*, de *place*, sont presque exclusivement utilisés par les professionnels de la ville et les associations locales. Les habitants utilisent des termes plus communs et relatifs à des éléments précis de l'espace public : la rue, le trottoir, les marches, le parc, le croisement, l'artère commerçante... Pour le grand public, le terme de paysage évoque la nature, les espaces verts et les jardins. Il est parfois associé à l'environnement, mais peut être aussi réduit à une définition traditionnelle de scène pastorale (*scenery*) ou de site rural. Le paysage est considéré comme quelque chose de bénéfique tant pour l'esprit que pour le corps, un antidote à la ville néfaste aux personnes et à l'environnement.

Le paysage et l'espace public sont faits d'histoires, de symboles et d'intérêts ; ils constituent un système culturel qui englobe l'espace physique, les institutions, les traditions et la perception sensorielle, ainsi que les enjeux de pouvoirs locaux. Ce système se construit à partir des tensions entre tous ces éléments et subit l'impact de facteurs extérieurs en particulier les politiques publiques. Charles Waldheim⁹⁰ explique que le paysage est particulièrement adapté à la métropole moderne en ce qu'il est « *le seul capable de réagir au changement, à la transformation, à l'adaptation et à la succession engendrées par le temps* ».

Espace paysager, nouvel idéal d'espace public ?

Dans les projets urbains récents, la notion de paysage urbain est souvent assimilée aux « espaces paysagers » censés faire paysage. Il s'agit des espaces publics de nature (jardins, parcs ou autres *waterfront*, *green open spaces*,...) ou des formes d'urbanisation laissant une grande place à la nature. Mais en quoi ces opérations de nature en ville participent-elles à l'émergence d'un paysage urbain ?

L'évolution de la conception de jardin a longtemps été idéalisée dans ses représentations (symbole du paradis sur terre, pastorale,...) avant d'être utilisée, voire instrumentalisée pour mettre en scène le pouvoir ou des idéologies d'aménagement, parfois en contre-pied de celles des architectes urbanistes. De fait, depuis la fin des trente glorieuses, via son inscription progressive dans les politiques publiques (ex. : loi paysage de 1993), l'action paysagère gagne du terrain sur l'aménagement urbain et questionne les rapports ville/nature sans pour autant remettre en cause les conceptions professionnelles urbaines et paysagères.

Au contraire, tant aux États-Unis qu'en France, on assiste plutôt à une dilution la notion de paysage avec celle d'espace public/collectif dans le vocabulaire des aménageurs. Aux États-Unis, les termes d'espaces urbains (*urban spaces*) et parcs (*parks*) sont même indifféremment utilisés pour désigner les lieux publics, et non seulement les espaces verts. Pour autant, la capacité de ces espaces de nature à faire espace public et générer du paysage est loin d'être acquise.

Si le terme parc, du latin *parricus* / enclos, a pris des sens multiples, notamment celui d'espace vert avec un enclos accessible, il ne fait pas pour autant espace public. De même, *Park*, emprunté du vieil anglais, qui désignait une réserve naturelle fermée, un espace de chasse, est même défini à présent comme un espace attaché à des usages : *parking*, camp militaire (*military park*), espace commercial (*commercial park*), etc. On est loin des sens attribués aux espaces publics.

En effet, selon la définition du dictionnaire Émile Littré, les rues et places sont, dans leur étymologique, un vide bordé d'habitations et de bâtiments. Les espaces publics apparaissent dès lors comme un vide interprétable et accessible à tous, seulement quand ils sont qualifiés par des édifices et activités des hommes (Emeline Bailly, 2009⁹¹). Ainsi, en France, ces rues et places rassemblent, lient les lieux, les hommes et leurs activités. Elles mettent en scène une appartenance à une entité sociétale, publique. Elles symbolisent un espace sociétal partagé. Aux États-Unis, elles sont aussi désignées par un lieu vide entouré de maisons. Elles sont d'abord dans leurs matérialités distinctes puisque les trottoirs sont associés aux habitations. Elles sont surtout spécifiques par l'attention à l'usage partagé lié à une communauté exclusive, dont le *common* exprime la spécificité. Ce lieu vide n'est pas public, mais partagé par une communauté.

Ces espaces vides entre les maisons ou édifices sont susceptibles d'être investis de sens individuel ou collectif alors que routes, autoroutes ou carrefours traduisent une vocation utilitaire, facilitant les flux. On retrouve la même distinction dans le vocabulaire anglo-saxon (*street et road*). Des lieux apparaissent ainsi dans leur définition même ne pas être en mesure d'être interprétés, étant réduit à leur fonction utilitaire.

Cette notion de vide a été rapprochée à celle d'Henri Maldiney (2003)⁹² qui associe l'œuvre d'art au vide (Emeline Bailly,

⁹⁰ WALDHEIM Charles (2006), *The Landscape Urbanism Reader*, Princeton Architectural Press, New York,

⁹¹ BAILLY Emeline (2009), *Espaces imaginés, espaces habités – au-delà de la mondialisation*, Thèse de doctorat sous la direction de Thierry Paquot, Institut d'Urbanisme de Paris-UPEC

⁹² MALDINEY Henri (2003), *Art et Existence*, Klincksieck, collection d'Esthétique, Paris

2009). Pour lui, le vide n'est pas une négation du monde, mais au contraire une « *condition qui rend possible la perception sensible du monde* ». Du rien émerge le tout, la possibilité d'« être le monde ». Ce vide constitutif des lieux permettrait une perception sensible, une interprétation de ce qui nous est commun, notre condition d'être sur terre. C'est de ce vide que les hommes inventent l'espace. C'est de ce vide que l'identité, l'atmosphère, la qualité des espaces urbains se créent et que ces derniers trouvent leur essence publique.

Dès lors, ces espaces de nature ne peuvent créer de l'espace public, du paysage et plus encore du commun que s'il y a reconnaissance de cette possibilité d'interprétation permanente des lieux. Cela implique la création de vide, susceptible d'être regardé, éprouvé, projeté et en aucun cas l'édification de seuls espaces naturels décoratifs.

Ainsi, nous distinguons les espaces de nature (qu'ils soient publics, collectifs ou d'agrément), des espaces publics (qui permettent d'appartenir à une sphère sociétale) et des paysages urbains (qui permettent une distanciation du quotidien, une possibilité d'éprouver le monde), même si ces notions apparaissent interdépendantes et mobilisent des dimensions idéelles et subjectives.

Les espaces paysagers peuvent-ils renouveler l'urbanité « perdue » des espaces urbains ?

L'intérêt actuel pour « le paysage » se manifeste aussi à travers l'idée que ces espaces de nature pourraient générer d'autres sociabilités urbaines. Or, souvent surdimensionnés (grands parcs, esplanades minérales ponctuellement végétalisées, trames vertes...) ou limités à des espaces verts d'agrément, ils apparaissent avoir du mal à être appropriés par les usagers.

Si les projets urbains durables récents prônent une nature libre et spontanée, elle reste souvent en partie maîtrisée par la puissance publique au nom de la biodiversité. Le savant mélange d'essences plantées et vivaces, l'alliance de laisser-faire et d'entretien jardinier, la limitation des usages au nom de la protection de la faune et de la flore ou encore l'idée de composition d'une vue à l'interface de la nature et de l'urbain, en sont des illustrations. Le paysagisme actuel traduit bien une vision politique d'une conception de « liberté maîtrisée », où les hommes comme les espaces urbains seraient susceptibles d'évoluer dans ce nouveau décor censé attirant tout en restant sous le contrôle de la puissance publique.

A côté de l'ambition paysagère, l'idéal de l'espace public en référence à la ville, au village avec ses *plazas*, placettes, boulevards, continue à structurer les trames urbaines. Denis Delbaere (2011) parle d'« *un catalogue de formes urbaines connues par tous censé incarner la ville* », dont l'agora serait l'archétype. Ces formes sont communément partagées et n'ont pas besoin d'être argumentées dans les projets tant elles appartiennent à un imaginaire commun. Denis Delbaere rappelle, par exemple, que la convention de Bruxelles de 1980 pour une ville européenne recommandait de réaliser « *ce qui fut toujours la ville, à savoir des rues, des avenues, des îlots, des jardins... soit des quartiers* »⁹³. L'espace public tendrait à se découpler de la ville, qui elle-même avait été une condition constitutive de l'apparition de l'espace public avec ses caractéristiques d'urbanité. Or, si l'espace public tend à se découpler de la ville dans le contexte de la métropolisation, ne peut-il pas se refonder sur sa relation au paysage, à une représentation sensible du monde ? Le paysage urbain serait dès lors porteur d'un potentiel renouvelé de l'espace public.

Il y aurait dans les projets urbains actuels une forme de réinvestissement de la notion de l'urbanité, l'une héritée (l'espace public) réduite à son aspect spatial et l'autre émergente (le paysage urbain) ouvrant sur une civilité et une citoyenneté plus individualisée. D'ailleurs, Denis Delbaere estime que ces espaces naturels symbolisent une nouvelle forme de sociabilité diffuse, promouvant l'entre-soi, une individualisation des pratiques sociales qui conduit à une plus grande hétérogénéité des perceptions et modes d'investissement spatial. Elle se distingue des espaces publics liés à une sociabilité sociétale, à une sphère politique. De même, Éric Charmes et Jean Michel Leger⁹⁴ (2009) soulignent les phénomènes actuels de *décommunautarisation* des espaces d'une part et de regroupements sociaux sous forme de « *clubbisation* » d'autre part. Ceux-ci conduisent à de nouvelles identités plus rassurantes, communautaires, de « *petits nous* », qui créent du commun et font société sur un autre registre. On passerait d'une conception de citoyens rattachés à une ville à celle de citoyens liés à une société. Marc Augé⁹⁵ (1992) parle dans le même sens d'une surmodernité remettant en cause l'idée de destin partagé au profit d'une addition de parcours individuels. Dans cette perspective, on peut considérer que l'urbanité rattachée aux espaces publics pourrait s'établir sous d'autres formes que publiques, autrement dit à travers une disjonction des sphères publique, sociétale et vies individuelles et collectives.

Entre remise en cause d'un modèle sociétal et la promotion d'un nouveau rapport des hommes à leur environnement, paysages et espaces paysagers sont potentiellement porteurs d'une nouvelle représentation de l'urbanité des villes qui demande elle aussi à être reconsidérée. Dès lors, la composition des paysages par les multiples lecteurs, récepteurs,

⁹³ DELBAERE D., 2011, *La fabrique de l'espace public - Ville Paysage et démocratie*, Paris : Ellipses., p31

⁹⁴ CHARMES Éric et LÉGER Jean-Michel, 2009, « Retour sur la ville émergente », *Flux 2009/1*, n° 75 p 80-98, Paris.

⁹⁵ AUGÉ Marc 1992, *Les Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.

concepteurs, pourraient-elles renouveler l'habitabilité des lieux, voire réconcilier l'espace aménagé avec ceux perçus, vécus, imaginés ? Comment l'ambition paysagère des politiques publiques peut-elle contribuer à recomposer une sphère publique, des nouvelles formes d'urbanité ? Est-ce parce qu'elle serait susceptible de ménager une forme de sociabilité diffuse ? Est-ce une simple projection métaphorique pour réincarner un horizon dans une période d'incertitude ? Est-ce au contraire parce qu'elle incarne une dimension idéelle, qui rend possibles d'autres relations au monde, plus sensibles et métaphysiques ?

Pour comprendre en quoi le paysage peut renouveler l'urbanité des villes, il est nécessaire d'explorer le sens qu'il peut recouvrir pour ses habitants/usagers et en quoi il peut générer du commun, au-delà des sociabilités diffuses ou « *clubbisation* ». En effet, les recherches sur les représentations sociales du paysage (Yves Luginbühl, 2001) et nos propres hypothèses de recherche laissent supposer que le paysage peut être support de sens individuel et collectif dans la mesure où il offre une occasion d'interprétation, de « *partage du sensible* » de son environnement et d'engagement sociétal. Jean-Marc Besse (2000) considère d'ailleurs que le paysage représente une possibilité d'éprouver le monde étant autant une projection (représentation du monde) qu'une projection (imaginaire de ce qu'il pourrait être). Penser le paysage porteur d'urbanité revient à affirmer la nécessité de **réconcilier l'extériorité des lieux, la présence de vide interprétable et qualifiable par la vie des hommes, avec les visions et expériences subjectives et partagées d'un environnement**. L'enjeu ne serait-il pas dès lors de reconsidérer les approches paysagistes de mise en « beau » paysage, au profit de démarches de co-conception, d'appropriation, de poétisation des lieux et des paysages ?

Paysage commun et lieux d'urbanité

Parallèlement, des espaces se réinventent localement, devenant support de sens, d'identité, d'engagement commun pour des individus et groupes humains. François Ascher parle même de la globalisation qui réveille le local. En effet, des formes d'intensification des activités et usages se déploient à travers des pratiques festives, culturelles, commerciales, des promenades (tels les quais de Seine avec Paris-Plage...). De nouveaux lieux sont investis dans la proximité, temporairement ou de manière pérenne, sur des espaces en friche, délaissés, naturels ou même virtuels qui peuvent faire l'objet d'une occupation spontanée ou partagée (squat, usages artistiques ou associatifs, etc.). Ceux-ci apparaissent support de sens, d'identité commune pour un ensemble d'individus. Des espaces privés résidentiels font l'objet d'usages partagés (jardins, jeux, etc.). Il s'agit d'espaces intermédiaires entre le bâtiment et la rue, voire en cœur d'îlot (parterres, allées, jardins, ruelles et passages, et parfois mêmes aires d'agrément ou de jeux).

Des espaces urbains se recomposent ainsi non seulement sur de nouveaux lieux, mais aussi selon de nouvelles formes (micro-construction, bricolage, mobilier et signaux primant sur l'aménagement physique des lieux), de nouveaux statuts (privés à vocation collective), usages (espaces partagés, autogérés, émergents, etc.), engagements communs et représentations symboliques. Ils représentent potentiellement une nouvelle catégorie d'espaces, que nous proposons de nommer « **lieux d'urbanité** ». Autrement dit, il s'agit de lieux collectifs qui s'inventent dans la proximité sous l'impulsion de groupes d'individus engagés pour le déploiement de l'intérêt commun, parallèlement aux politiques urbaines. Ils favorisent un retour aux lieux en dehors des représentations publiques, mais aussi la promotion de formes de vie collective liées à une communauté.

De même, des esthétiques paysagères, notamment par des engagements collectifs ou personnels à l'égard de l'environnement, émergent. Elles résultent d'un ensemble de représentations subjectives et imaginaires, de petites transformations spatiales liées à des fleurissements, éclairages, mobiliers urbains, mise en scène de la façade de sa demeure... Ces sensibilités ordinaires se traduisent aussi par des formes d'investissements spontanés de lieux de nature, tels les délaissés ou terrains vagues. Comme le rappelle Nathalie Blanc (2012), les représentations des bénéfiques du végétal sont surévaluées par les habitants par rapport à ce qu'en traduisent les connaissances scientifiques. Les artistes eux-mêmes transforment des espaces libres pour offrir d'autres expériences urbaines (usines, friches, etc.). Des collectifs pluridisciplinaires de paysagistes, architectes, artistes, inventent même des conceptions participatives d'espaces paysagers, tels Rebar à San Francisco, Coloco en France, pour tenter d'introduire une dimension poétique à la fabrication urbaine. Souvent réduites aux espaces paysagers, elles restent à inventer à une échelle urbaine et paysagère.

Ces engagements amènent à reconsidérer des formes de paysage urbain métissé de nature. Pour Nathalie Blanc (2012), cette demande paysagère permet d'articuler l'écologie et l'esthétique, favorisant l'émergence de lieux, pratiques et représentations renouvelées des objets de nature (art écologique, association environnementale, politique de nature en ville). Elle participe, selon elle, d'un enrichissement de l'espace public et de l'espace politique.

Aussi, plutôt que de condamner la disparition des sites naturels et paysages remarquables ou des espaces publics devenus non-lieux (M. Augé), privatifs (S. Low), lisses (O. Mongin), nous faisons l'hypothèse que la citoyenneté, civilité ou

citoyenneté, peut s'exprimer sous d'autres acceptations des espaces publics et du paysage, qui restent à inventer. Si dans la ville héritée, on parlait d'urbanité et non d'urbanisme, la cité devant créer la civilité, la *polis*, la politesse, l'*urbs*, l'urbanité, il s'agit aujourd'hui de considérer d'autres formes de vie publique ou collective, de révéler ce qui fait paysage pour les riverains d'un espace urbain, d'offrir une possibilité de ressentir et de mise à distance de la vie quotidienne. C'est d'ailleurs ce que le discours tente d'énoncer, il nous semble, quand il positionne le paysage et les espaces de nature pour refonder cette urbanité que les espaces publics et naturels ne semblent plus en mesure d'offrir. De fait, le paysage des politiques publiques locales introduit une mise en relation du matériel et du symbolique, du réel et de l'idéal.

Notre hypothèse est que le paysage ne peut être limité à un référent culturel ou esthétique que seuls les artistes ou paysagistes seraient susceptibles de mettre en scène. Il est aussi produit par les hommes qui y vivent, par un ensemble de transformations spatiales et imaginaires liées aux représentations et investissements des hommes dans leur environnement à un moment donné.

Il y a donc un enjeu de paysage commun qui serait autant façonné par des actes urbains publics que qualifié par des initiatives vernaculaires (jardins partagés, fleurissements, décor des façades, etc.) ou idéalisé par l'imaginaire et le rapport subjectif aux lieux. C'est, il nous semble, seulement dans cette complexité de composition que les lieux et leurs paysages pourraient réconcilier l'extériorité des lieux à leurs visions et expériences.

Pour aborder cette complexité de l'espace urbain, limiter les tensions, et permettre l'évolution des métropoles, il est dès lors essentiel de s'attacher à définir ce que signifient les termes de paysage et d'espace public/commun dans les quartiers populaires en périphérie urbaine et d'en analyser leur perception. Les quartiers populaires sont considérés comme n'ayant aucun paysage ou espaces publics identifiables en tant que tels, et de ce fait comme des quartiers sans qualité, souvent délaissés, pollués et sales. Pourtant, une lecture approfondie des espaces périphériques montre que ces espaces, apparemment chaotiques ou anarchiques au premier abord, sont en fait très structurés⁹⁶. Le paysage des quartiers populaires reflète simplement des logiques et des dynamiques différentes qui constituent une opportunité pour un urbanisme plus fluide. Loin d'être des lieux à l'identité univoque et stable, ils révèlent des différences internes et sont des lieux en tension. Les caractéristiques physiques des espaces publics dans les quartiers périphériques peuvent représenter le chômage, l'insécurité, l'exclusion sociale, le manque de services sociaux, la dégradation urbaine, et dans les conditions les plus extrêmes, la violence. Le paysage urbain y symbolise la précarité et la marginalisation. La perception des limites du quartier et l'introversion sont de nature différentes peut-être parce qu'elles symbolisent l'exclusion physique et sociale. Pourtant les habitants aspirent naturellement à l'intégration plutôt qu'à la fragmentation, à la qualité des espaces et à la sécurité plutôt qu'à une satisfaction basique de leurs besoins. En ce sens, l'identité et la personnalité d'un lieu ne peut être compris et construit qu'en relation avec d'autres lieux⁹⁷.

Le Centre pour la Culture, l'Histoire et l'Environnement de l'Université du Wisconsin à Madison a conduit une expérience dans les quartiers périphériques de Little Village et West Englewood à Chicago, à l'initiative de l'historien de l'environnement William Cronon (*Nature's Metropolis: Chicago and the Great West*, 1992). Des workshops installés au cœur de ces quartiers délaissés ont permis de renouveler les approches sur l'engagement communautaire envers le paysage urbain. Ils ont permis de révéler les éléments du quotidien qui fondent l'identité locale, objets, lieux, images du passé. L'héritage paysager fait de structures abandonnées et de traces d'anciens bâtiments sont autant de clés pour comprendre le passé. Le déclin et la dégradation urbaine montrent à la fois la perméabilité des quartiers et la pauvreté, et situent les quartiers dans leur contexte temporel. La perception des paysages est élargie aux espaces vacants, aux canaux abandonnés et aux espaces non entretenus. La topographie des lieux redevient visible. D'autres éléments non visuels renseignent sur les histoires et les jeux de pouvoirs à l'œuvre dans la production de ces différents espaces sensoriels. Ces perceptions multiples aident à appréhender la ville, l'organisation spatiale de son économie, de son écologie de sa culture.

Des concepteurs engagés, européens et américains, ont utilisé « l'urbanisme tactique » (ou « l'urbanisme guerilla »)⁹⁸ comme stratégie pour transcender les pratiques et perceptions admises de l'urbanisme, et pour tester les fondements du changement social selon une approche progressive. Michel de Certeau place les projets interventionnistes dans « l'urbanisme tactique », et démontre que les projets à petite échelle menés dans des lieux inhabituels s'opposent aux opérations conventionnelles d'aménagement. Les projets tactiques tirent parti des « cadeaux du hasard » que sont les espaces publics, les dents creuses et autres espaces interstitiels ; ils déploient la rapidité, la flexibilité et la mobilité décrites par l'auteur de *L'invention du quotidien* (1980). L'espace, le temps, les lieux et la nature – soit le cadre matériel

⁹⁶ CORNER James, "Terra Fluxus", in *The Landscape Urbanism Reader*, Charles Waldheim ed. (New York: Princeton Architectural Press, 2006).

⁹⁷ MASSEY Deborah, « Power-geometry and a progressive sense of place », in Jon Bird et al., eds. *Mapping the Futures: Local Cultures, Global Change* (New York, Routledge, 1993)

⁹⁸ HOU Jeffrey, ed., *Insurgent Public Space: Guerilla Urbanism and the Remaking of Contemporary Cities* (New York: Routledge, 2010)

de la vie quotidienne – sont révélés et mis en scène par les usages et pratiques sociales, qui les combinent les uns avec les autres et non pas séparément⁹⁹. Ce « particularisme militant » des communautés locales démontre leur engagement envers le développement durable associé à un objectif de justice sociale, et constitue leur réponse à la mondialisation.

1.4 – Pour conclure : Le paysage au croisement de l'espace, de l'imaginaire et de l'être

Comprendre le paysage vécu (au sens d'une expérience humaine), l'espace tel qu'il se configure sur le long et le court terme, suppose une approche conceptuelle transversale. Il s'agit non plus de considérer l'individu ou les groupes sociaux ou l'espace lui-même comme maître-étalon, mais les liens entre l'individu et l'espace. Notre hypothèse est que cette relation pourraient être fondatrice des paysages urbains. Les lieux seraient réinterprétés en continu dans un enchevêtrement de relations des êtres aux lieux, des êtres entre eux, des lieux entre eux. Nous proposons donc d'introduire une pensée avant tout relationnelle, indépendamment d'un quelconque « fond » fixe et immuable. Dans cette perspective, nous considérons le paysage urbain comme « phénomène relationnel » aux dimensions multiples à même de déployer sur le long terme un devenir spatial, sociétal, symbolique et commun, dans la mesure où il ferait apparaître le monde et permettrait une conscience d'être au monde.

Cela implique pour en rendre compte, d'observer l'environnement urbain individualisé par le regard que chaque homme porte sur lui et inversement d'observer comment l'espace influe sur l'individu par ses qualités et ses charges imaginaires. Si l'individu est spatial, autant que les lieux sont humains, nous souhaitons questionner la possibilité d'existence d'un chaînon manquant, permettant de penser la complexité et la réalité dynamique du paysage urbain.

Cette hypothèse conduirait alors à considérer de nouvelles formes de politiques publiques, non pas seulement centrée sur une pensée urbaine à même de protéger ou valoriser des paysages urbains mais surtout à même d'accompagner la mutation permanente des paysages interprété en continu par les hommes qui les fréquentent.

⁹⁹ HARVEY David, *Justice, Nature, and the Geography of Difference* (London: Wiley-Blackwell, 1997)

2 – Analyse de deux territoires aux paysages en mutation

Les deux terrains d'observation choisis sont en périphérie de deux grandes villes devenues métropoles. Ils constituent à la fois :

Des espaces populaires périphériques, aux paysages dits sans qualité

Les quartiers populaires des zones urbaines périphériques sont considérés comme n'ayant pas de paysages ou d'espaces publics identifiables en tant que tels, et de ce fait comme des quartiers sans qualité. Parce qu'on n'y peut percevoir certains codes de la vie urbaine, ils apparaissent pour les professionnels dénués d'urbanité. Les caractéristiques des espaces publics dans les quartiers périphériques peuvent représenter le chômage, l'insécurité, l'exclusion sociale, le manque de services sociaux, la dégradation urbaine, et dans les conditions les plus extrêmes, la violence. Le paysage urbain symbolise alors la précarité et la marginalisation. La perception des limites du quartier et l'introversion sociale tend à symboliser son exclusion physique et sociale.

Des paysages habités périphériques, qui nécessitent de nouvelles catégories d'analyse

Une lecture approfondie des espaces périphériques montre que ces espaces, apparemment chaotiques ou anarchiques au premier abord, sont en fait très structurés¹⁰⁰. Le paysage et les lieux qui constituent les quartiers populaires reflètent simplement des logiques et des dynamiques différentes qui constituent une opportunité pour un urbanisme plus respectueux du paysage habité.

Nous présentons donc dans cette partie les résultats de nos analyses, selon des catégories élaborées in situ, en lien avec le contexte singulier de ces quartiers.

2.1 – Melrose, un quartier industriel et d'immigration, entre déclin et renaissance

Une histoire douloureuse et stigmatisante

Melrose appartient au *South Bronx*. Ce dernier nom, riche en mémoire et en significations, rappelle l'un des lieux les plus emblématiques de New York. Bien qu'il se réfère à la partie sud du Bronx, ce nom ressemble plus à un mythe qu'à un territoire. Il véhicule des images de ghettos et de quartiers dévastés, de violence et de crime. Le South Bronx est la métaphore d'un environnement hostile et de minorités ethniques reléguées, qualifié par un militant de « dépression normalisée », fille de la pauvreté et de la négligence. Pour cela, le South Bronx vient à symboliser tout ce qui arrive de mal en ville. Melrose partage cet imaginaire.

Au cours du XIX^{ème} siècle, le Bronx – jusque-là territoire agricole de Westchester et Yonkers – vit sa population augmenter fortement avec la construction des réseaux ferrés de New York et Harlem. Melrose, surnommée le « versant nord » de Manhattan, fut annexé dans le nouveau borough du Bronx en 1874, ce qui contribua à l'équiper en services municipaux. Le Bronx fut relié au métro new-yorkais dès 1904, époque à laquelle il accueillait de nombreux ménages d'immigrants de seconde génération, qui quittaient les logements surpeuplés de East Harlem et Lower East Side à Manhattan. Melrose faisait partie, avec Morrisania, des quartiers les plus densément peuplés, ce qui contribua à leur réputation d'insalubrité, d'insécurité liée aussi bien aux dangers des travaux ferrés qu'au crime et à la rudesse des « saloons » locaux.

Melrose est un territoire d'immigration, dont les vagues successives ont laissé leurs marques dans les noms des rues, des bâtiments, des parcs et dans la culture locale. Les Allemands furent les premiers à déménager du Lower East Side, autour de Courtland Avenue, alors que les communautés irlandaises et juives s'installaient dans la partie nord du quartier, imprimant un paysage social et économique en rapport avec leurs identités ethniques. Au tournant du XX^{ème} siècle, le paysage urbain de Melrose se para de hauts bâtiments et de nombreuses activités économiques et culturelles s'implantèrent, dont le Hub constitua rapidement le centre commerçant. Grands magasins, boutiques, banques et théâtres et cinémas firent de l'endroit « la 42^e rue et Broadway » du Bronx.

Les nouvelles populations venues de Manhattan ne tardèrent pas à s'installer dans de nouveaux logements construits le long du Grand Concourse, provoquant un déplacement de l'habitat et de l'administration vers le West Bronx. La Grande dépression marqua l'arrêt des nouvelles constructions. En 1936, le secteur autour de Melrose se trouva au débouché du

¹⁰⁰ CORNER James, "Terra Fluxus", in *The Landscape Urbanism Reader*, Charles Waldheim ed. (New York: Princeton Architectural Press, 2006).

pont Triborough Bridge reliant Manhattan, Queens et le Bronx. Très rapidement, le South Bronx devint le « dépotier » d'installations polluantes qui, avec le trafic automobile, créèrent des problèmes chroniques de santé liés à la pollution atmosphérique. La construction de logements sociaux pour bas revenus fut délibérément entreprise dans ces quartiers déjà appauvris. La population de Mott Haven, Melrose et Morrisania déclina constamment au cours entre les années 1920 et 40, et le South Bronx hébergea de plus en plus de ménages afro-américains et portoricains. En raison de la dépression économique, les tensions raciales s'accrurent jusqu'à la seconde guerre mondiale : le Bronx connut une augmentation des phénomènes de gangs et de délinquance juvénile.

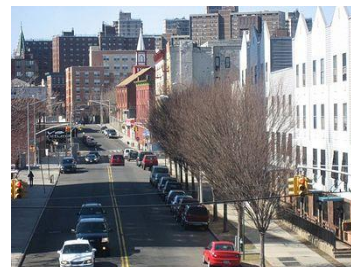
Après la guerre, des changements majeurs dans les infrastructures de transport bouleversèrent le visage et les activités du South Bronx : trois autoroutes urbaines lacérèrent les anciens quartiers, coupant leurs habitants de leurs communautés ; plus tard, la voie ferrée surélevée de la 3^{ème} avenue fut démantelée, accélérant le déclin économique.



Haffen Building, début XX^{ème} siècle



South Bronx, années 1970



Melrose, années 2000

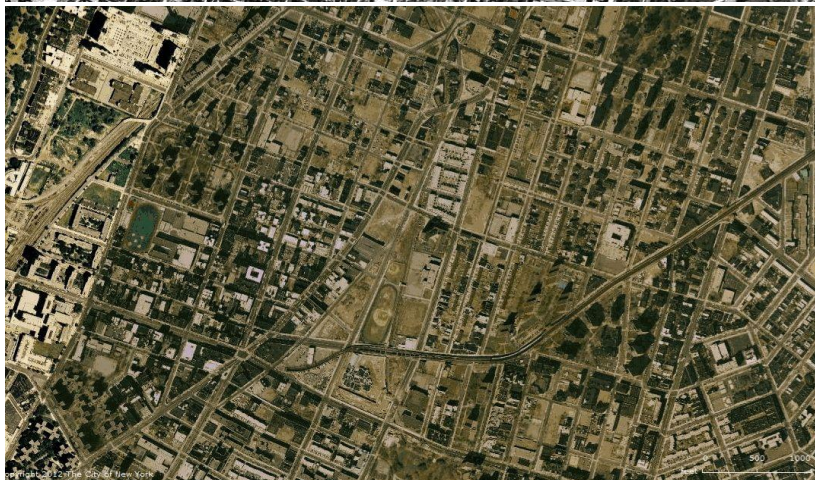
Parallèlement, le South Bronx connut une nouvelle effervescence culturelle avec les nouveaux immigrants portoricains au cours de l'« ère Mambo », alors que les populations blanches le quittaient massivement jusqu'à la fin des années 1970. La *Federal Housing Authority* (FHA) mit fin aux programmes de rénovation des bâtiments ou d'accompagnement à la propriété dans le South Bronx. Les logements privés, dénués d'entretien et de maintenance, atteignirent rapidement un état avancé de délabrement. La ville de New York elle-même détruisit de nombreux quartiers bâtis pour laisser la place à des programmes de logements sociaux, forçant leurs habitants à déménager ailleurs. Le South Bronx subit alors la désindustrialisation, le départ de nombreuses activités et le chômage, contraignant de nombreux ménages à vivre d'aides sociales. L'insécurité fut telle que les services de police du South Bronx enregistrèrent les plus forts taux de vol, agressions et meurtre de New York, et l'administration finit par qualifier le South Bronx de « corridor de la misère », en référence à la dangerosité et la pauvreté, en même temps qu'elle déménageait les services publics.

Entre 1970 et 1981, 20% des logements du Bronx disparurent dans les flammes au cours d'une période connue sous le nom de « burning of the Bronx ». Les incendies furent autant attribués à des propriétaires « véreux » dans le cadre d'arnaques à l'assurance qu'à la guerre des gangs.

Cette représentation fait qu'aujourd'hui Melrose apparaît très stigmatisé négativement, tant par les professionnels que ses habitants et représentants, qui militent pour un changement d'image du quartier. Le besoin de traduire l'histoire de Melrose dans le cadre de cette recherche est apparu comme un préalable pour pouvoir aborder ce qui fonde le rapport aux espaces urbains actuels de Melrose et de leur devenir.



Vue aérienne de Melrose, 1956



Vue aérienne de Melrose, 1996

Une population fragile socialement qui accroît la représentation de territoire en difficulté

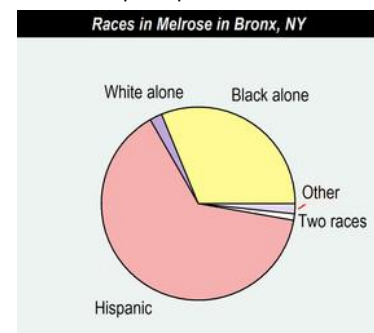
Le quartier de Melrose, 30 000 habitants, connaît aujourd'hui une des **croissances démographiques** les plus fortes de la métropole (3^{ème} rang à New York, mais 1^{er} dans le Bronx). Il se caractérise par une forte **densité urbaine**. Pendant de nombreuses décennies, Melrose fut l'un des quartiers les plus pauvres des Etats-Unis et, aujourd'hui encore, plus de la moitié de sa population vit sous le seuil de la **pauvreté** et la plupart des ménages reçoivent différentes formes d'aide sociale.

Melrose est également un **lieu d'accueil de migrants** et concentre une forte population portoricaine (un des taux les plus élevés de la ville de New York) ; les immigrants les plus nombreux arrivent de la République dominicaine, mais aussi du Mexique et du Honduras. Les afro-américains représentent plus du quart de la population.

Parmi les caractéristiques d'ensemble de Melrose, la population est plutôt jeune, le nombre de ménages composés de couples est faible, alors que celui des familles monoparentales est élevé.

En termes de population active, la proportion d'employés dans les secteurs de l'éducation, des services sociaux et de santé est élevée, mais l'est encore plus dans les secteurs de la construction, du transport et de la logistique. Les infrastructures de transport et les entrepôts composent d'ailleurs un paysage caractéristique d'un quartier entrecoupé par les voies ferrées.

L'ensemble de ces caractéristiques sociales font de Melrose un quartier périphérique à part dans l'agglomération new-yorkaise, marqué non seulement par une représentation de territoire en difficulté et des modes de vie communautaires et /ou sociaux différenciés.



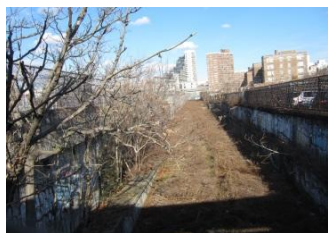
Un paysage urbain qui laisse peu de place à la nature

Par ailleurs, Melrose se signale également par ses nombreuses écoles et églises, et la profusion de projets d'habitat social. L'habitat social est de manière générale bien entretenu. Entre les bâtiments condamnés et les parcelles grillagées, on trouve des bâtiments d'habitat de tailles variées, de l'immeuble imposant de logement social à la maison individuelle. Bien que peu visibles, le paysage du quartier se caractérise aussi par la présence de nombreux centres d'hébergement pour les sans-abris, de centres de désintoxication et de centres de détention de mineurs.

Le site est marqué par des problématiques de gestion urbaine : les trottoirs et les lampadaires sont en mauvais état, les grilles et les portails rouillés et délabrés, l'éclairage public nocturne est insuffisant, les terrains vacants sont envahis par les mauvaises herbes et jonchés d'ordures et d'encombrants. De même, certains de ces terrains sont pollués (anciennes stations-service ou activités industrielles polluantes). Le quartier est aussi exposé à des nuisances sonores, étant au-dessous du couloir aérien de l'aéroport de La Guardia, et la proximité du métro aérien y contribue également. Melrose est enfin confronté à une pollution de l'air importante, car il est localisé – tout comme l'ensemble du sud-est du Bronx – dans le « couloir de l'asthme » de New York, et exposé à l'air pollué des industries locales.

Le tribunal du Bronx est un bâtiment à l'abandon. Autour, les espaces et les paysages sont de « qualité » variable, mais le secteur ressemble à un espace abandonné, sujet de discorde entre les agences publiques, dont les responsabilités ne couvrent chacune qu'une partie du quartier. Peu d'acteurs publics sont donc prêts à endosser toute la responsabilité du réaménagement d'un site qui se situe à la marge de plusieurs découpages administratifs.

La ligne du métro aérien borde un ancien lit de rivière, principalement à sec, sauf autour de la 156^e rue. Ce fossé agit comme une frontière supplémentaire, d'autant plus que les sans-abris l'utilisent de manière presque permanente. En raison de son aspect abandonné et sauvage, cet endroit est considéré comme très dangereux.



L'héritage paysager, fait de bâtiments abandonnés, apparaît également comme une clé pour comprendre le passé. Le déclin et la dégradation urbaine montrent à la fois la perméabilité des quartiers à la pauvreté, et situent les quartiers dans leur contexte temporel, d'une période de grande dépression du Bronx. La perception des paysages est élargie aux espaces vacants, aux canaux abandonnés et aux espaces non entretenus. La topographie des lieux redevient visible.

La dimension temporelle du paysage et du « *placemaking* » est de ce fait cruciale pour comprendre l'évolution et les changements dans le paysage urbain, et pour comprendre le « lieu » comme un concept poreux et dynamique qui inclue bien plus qu'il n'exclut. Le paysage et l'espace public sont faits d'histoires, de symboles et d'intérêts. Ils constituent un système culturel qui englobe la perception sensorielle, l'espace physique, les traditions et les institutions, et les jeux de pouvoirs locaux. Tous ces éléments fonctionnent de manière interdépendante. Ce système se construit à partir de la composition mais aussi de la confrontation et des tensions entre ces différentes composantes.

Nous faisons l'hypothèse que la fierté exprimée dans l'identité et la culture du South Bronx soit renforcée par le sentiment d'« être aux marges » (*peripheralization*), à cause des transformations à l'œuvre et des risques de gentrification. Le maintien d'un lien avec l'expérience vécue du Bronx constitue la base de l'« authenticité » et de la légitimité dans la défense des intérêts du quartier. Pendant notre phase d'observation et au cours des entretiens, il est apparu nécessaire de prendre en compte et d'assumer l'héritage du Bronx. Se rappeler ses souvenirs d'enfance, de son éducation dans le South Bronx, permet de donner un sens individuel et collectif aux parcours de chacun. Cette « signature identitaire » apparaît indispensable tant aux habitants actuels ou aux anciens résidents, qu'aux personnes qui y travaillent aujourd'hui, et leur donne leur légitimité. En même temps que les mutations de Melrose sont accueillies avec optimisme, est mis en exergue le sens d'une identité liée à un « lieu » et à une culture qui puisent leurs racines dans le passé.

Enfin, l'usage au quotidien semble dépendre, en partie en raison des vulnérabilités réelles et perçues du site. Melrose est un paysage d'immigration. Cette situation est historique et en fait une des caractéristiques de ce territoire. Les habitants aspirent à l'intégration plutôt qu'à leur isolement, à une qualité d'espaces de vie et à une sécurité quotidienne. Ils interprètent leur environnement entre des dimensions de bien-être en société (besoins sociaux) et de bien-être

personnel (affectif, émotionnel, métaphysique). Ainsi, espace, temporalité et nature, soit le cadre matériel de la vie quotidienne, sont constitués et représentés par les pratiques sociales, non pas comme des éléments séparés mais en relation les uns avec les autres¹⁰¹. Dans ce sens, le développement durable peut constituer une réponse des communautés locales à l'uniformisation urbaine et à leur enfermement dans des catégorisations telles que « particularisme militant » ou des objectifs de justice sociale.

2.2 - L'île-Saint-Denis et ses rives, un paysage urbain singulier

L'île-Saint-Denis est une commune atypique de la métropole parisienne, par son caractère insulaire et la diversité de ses quartiers, juxtaposant des secteurs au caractère villageois et des cités d'habitat social, mais aussi de vastes zones de nature, parfois séparés par des coupures visuelles importantes (autoroute, lignes à haute tension). Elle est aujourd'hui engagée dans des projets urbains majeurs, tant dans les quartiers anciens que dans l'ancienne zone d'entrepôts. Insérée dans un tissu urbain jusque-là peu valorisé (vastes zones d'activité industrielle, nombre cités sociales), sa proximité avec Paris centre et le périphérique en fait un territoire attractif, notamment pour de nouvelles catégories de populations plus aisées. Cet ensemble de mutations urbaines et sociales signifie le bouleversement d'anciens équilibres, au risque d'une perte d'identité et des spécificités urbaines et sociales de ce territoire.



Parc de L'île Saint Denis (aval)



Le centre de l'île



*Pointe sud de l'île (amont)
avec ses équipements sportifs*

Un territoire populaire au cœur des enjeux de la métropole parisienne

Peuplée de 7 000 habitants, L'île-Saint-Denis s'étend sur 7 km de long et sur 250 m de large, dans un méandre de la Seine, à quelques kilomètres du périphérique nord. Elle appartient au département de la Seine-Saint-Denis, territoire souvent associé aux banlieues « difficiles » liés à des caractéristiques sociodémographiques singulière :

- un territoire modeste (département le plus pauvre d'Île de France en termes de revenus moyens ; la part des catégories aisées n'y a quasiment pas progressé malgré l'expansion des cadres en Île-de-France depuis trente ans¹⁰²) ;
- un territoire jeune (un quart de la population du 93 a moins de 15 ans) ;
- un territoire d'immigration (un quart de sa population selon les définitions de l'INSEE¹⁰³) ;
- un territoire de « quartiers » d'habitat collectif et des zones urbaines sensibles dans plus de la moitié des communes), souvent associés aux difficultés urbaines majeures ;
- un territoire touché par le déclin industriel et le chômage, aujourd'hui compensé pour partie par la croissance des services dans les communes limitrophes de Paris ;
- un territoire marqué par de grandes infrastructures de transport, autoroutières, ferroviaires et aéroportuaires.

¹⁰¹ HARVEY David, *Justice, Nature, and the Geography of Difference* (London: Wiley-Blackwell, 1997).

¹⁰² Atlas des Franciliens, IAU Île-de-France, janvier 2013

¹⁰³ Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

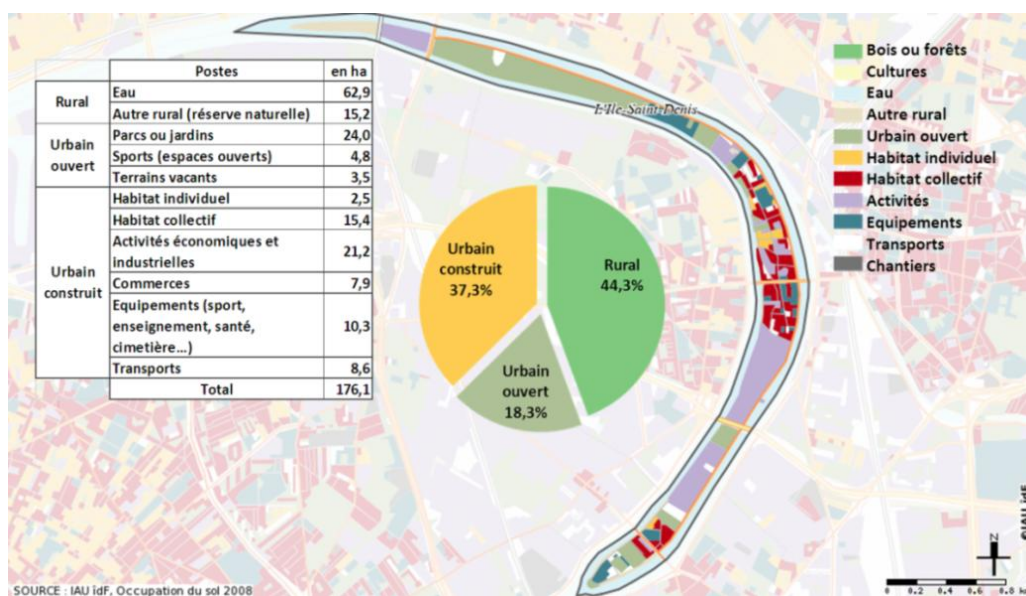
Une identité insulaire particulièrement valorisée

Le caractère insulaire de L'île-Saint-Denis lui confère une identité particulière qui s'exprime autant :

- dans la géographie de ses rives arborées, avec ses paysages différenciés des berges de Seine (trafic fluvial animé sur le grand bras, berges et chemin de halage plus protégés sur le petit bras) ;
- dans la configuration de séquences et univers urbains juxtaposés : un centre-ville peu étendu et très composite (alternance de petits quartiers au caractère villageois ou de cités d'habitat social collectif, rues calmes ou voies de transit) ; des zones d'équipements au nord et au sud de l'île (scolaires et sportifs) ; un parc départemental et une réserve naturelle dans la partie nord de l'île,
- dans ses espaces en reconversion (friches industrielles, entrepôts) qui isolent le secteur d'habitat autour du pont de Saint-Ouen.

Comme dans le reste du département, l'habitat social est prédominant (près des deux-tiers de la population de l'île vit dans un logement social¹⁰⁴). Parmi les cités d'habitat social, certaines apparaissent stigmatisées, comme la cité du Bocage ou la cité Marcel Paul.

Ainsi, à côté d'une image d'Epinal sciemment cultivée d'île paysage (les berges de Seine avec ses péniches) ou de village typique de l'Île-de-France (requalification de la place de la Libération), la commune présente des caractéristiques moins bucoliques : un quartier sud isolé, voire relégué, qui semble appartenir de fait à la commune voisine de Saint-Ouen¹⁰⁵, un centre-ville organisé autour d'un axe de transit, une zone d'entrepôts en friches s'étendant de part et d'autre du pont autoroutier de l'A86, véritable coupure urbaine.



Ville dont la moitié des ménages appartiennent aux catégories employés et ouvriers, et dont l'économie a longtemps été liée au fleuve et à une activité d'entreposage, L'île-Saint-Denis est aujourd'hui au centre d'un territoire dense en pleine mutation urbaine, entre la Plaine de France et la boucle nord des Hauts-de-Seine, et sociale (population rajeunie et plus active : près de 45% de sa population a moins de trente ans, les emplois ont augmenté de plus de 40% en dix ans surtout dans le secteur du commerce et des services).

La commune est également membre de la communauté d'agglomération Plaine Commune, identifiée dans la métropole du Grand Paris comme territoire de la culture et de la création¹⁰⁶. La municipalité de L'île-Saint-Denis développe en son sein une réelle culture de l'innovation dans le domaine du développement durable. En parallèle, la commune présente un maillage associatif important et très actif, des ateliers et des lieux de créations artistiques reconnus.

¹⁰⁴ 64%, RRP 2012

¹⁰⁵ les deux cités d'habitat social sont gérées par l'office audonien, ainsi que l'île des Vannes et ses équipements sportifs

¹⁰⁶ Comme toutes les communes de la proche couronne parisienne, L'île-Saint-Denis et Plaine Commune seront absorbées dans la métropole du Grand Paris dès 2016.

Un projet d'écoquartier qui va bouleverser la géographie de l'île

Dans ce territoire en profonde reconstruction, le projet d'écoquartier fluvial de 22 ha – soit le tiers de l'île – prévoit le développement d'un nouveau quartier mixte à la place du secteur des entrepôts (accroissement du parc de logement d'un tiers également).

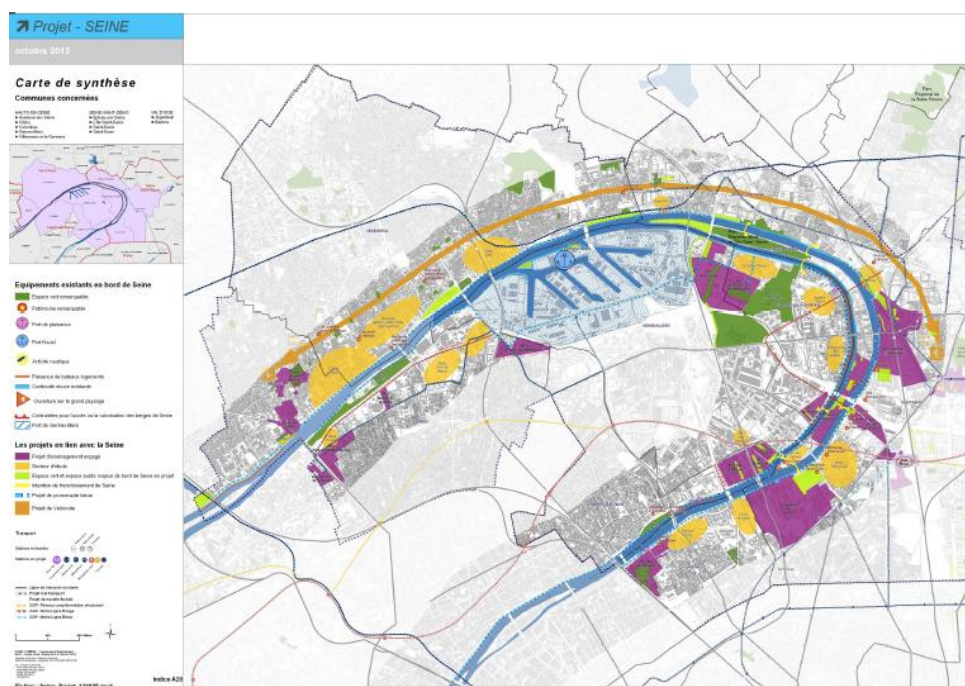
La proposition urbaine de l'écoquartier de L'Île-Saint-Denis s'inscrit dans les démarches de réflexion et d'action menée par les collectivités territoriales (Plaine Commune et Ville de L'Île Saint Denis). Les collectivités et leurs partenaires affirment en effet dans la charte écologique de l'écoquartier leur engagement à « mettre en œuvre un écoquartier susceptible d'être exemplaire », exprimant ainsi leur volonté de rompre avec les pratiques actuelles de l'urbanisme. La charte se fait également l'écho « d'une aspiration plus profonde, partagée par une part de plus en plus importante de citoyens, de s'inscrire en rupture par rapport à un modèle qui les confine au statut de "consommateurs passifs" et mettant à fortiori de côté la protection de l'environnement. L'écoquartier fluvial veut répondre au désir partagé d'une ville où l'humain et le collectif retrouvent leur place dans un cadre de vie plus respectueux de la "nature" et conçu de façon plus active par ses habitants »¹⁰⁷.

Si les projets de requalification initiés doivent permettre la revalorisation d'une grande partie de l'île, ils suscitent autant d'espoir et d'opportunité que d'inquiétudes parmi la population, certains craignant :

- une banalisation d'un paysage aujourd'hui considéré comme singulier ;
- une relégation-exclusion de quartiers modestes par contraste avec la gentrification que l'écoquartier pourrait générer.

Autour de l'île, de multiples projets avec la Seine comme acteur majeur de l'identité et du développement territorial

Les projets portés par la commune de l'Île-Saint-Denis s'inscrivent dans un schéma de développement territorial plus large englobant la communauté d'agglomération Plaine Commune¹⁰⁸ et la boucle nord des Hauts-de-Seine. La reconquête et la mise en valeur des berges de la Seine constituent un enjeu très fort dans ce cadre en inscrivant le fleuve au cœur de cette dynamique.



Aux portes de Paris, un territoire en pleine mutation

¹⁰⁷ Charte de l'écoquartier fluvial, novembre 2011, chapitre Concertation et participation

¹⁰⁸ Se reporter au SCOT de Plaine Commune

Le paysage urbain se révèle selon notre analyse dans une composition de différentes échelles, du proche au lointain. Certains lieux ont une capacité à faire porter le regard sur l'horizon lointain, comme les ponts, les quais ou certains espaces ouverts (l'esplanade de la gare de Saint-Denis, rue Méchin débouchant sur la Seine), qui ouvrent vers d'autres « contrées » via le ciel ou le fleuve et mettent en rapport avec des éléments repères de la métropole (tours Siemens, Montparnasse, Eiffel) ou certains monuments (Montmartre) qui en symbolisent l'appartenance. Cette articulation des échelles suscite des interfaces entre différents univers urbain et naturel (paysage fluvial, paysage arboré).

Le paysage proche et le paysage de rue mettent en scène des univers où l'activité et l'animation dans les espaces publics et ce qui les entoure (éléments repères, mobilier urbain, végétation, façades des bâtiments) composent des ambiances différenciées. Tous deux se caractérisent par l'impact des éléments visuels proches sur la perception de l'espace public. Il en est ainsi de la colonne Morris du parvis de la gare de Saint-Denis qui « raccroche » à Paris, du bâtiment de la Mairie et de son parvis rue Méchin, de l'esplanade arborée de la Libération, des jeux du square Fackler, du quai de Seine dominé par la silhouette complexe de la cité du Bocage puis par celle de l'église Saint-Pierre, des espaces minéraux (rue, façades) de la rue Ortebout, etc.

Le caractère d'un lieu peut entrer en contraste avec celui d'un autre à proximité, ce qui participe à leur conférer chacun une identité particulière et compose une mosaïque de lieux différenciés. Par exemple, l'alignement de l'immeuble Lénine contraste avec l'alignement sur rue des bâtiments adjacents, la place de la Libération semble protégée de l'animation de la rue Méchin, le paysage vert et arboré des petites maisons du quai du Moulin face aux tours et immeubles collectifs de Villeneuve-la-Garenne, la minéralité de la rue Ortebout s'oppose à l'ambiance plus naturelle des quais qui la bordent et les entrepôts fermés donnent une impression de « fin de ville », les espaces dégradés du boulevard Marcel Paul font apparaître la cité Marcel Cachin comme un lieu plus apaisé. Certains lieux, comme la rue Méchin ou la place de la Libération, proposent en un même endroit des séquences urbaines hétérogènes (alternance de bâtiments aux époques, typologies et hauteurs variables, avec des emprises et des impacts différents sur l'espace public, etc.) et participent à l'impression de mixité de l'espace.

Vie locale et métropole dialoguent pour constituer un paysage habité. Il apparaît à travers l'appréhension de la vie locale (la rue Méchin et la place de la Libération jouent le rôle de rue centrale et de place de village traditionnelle, d'autres lieux d'usages tels le square Fackler, le parvis de la Mairie, etc.), et des éléments de l'insularité (les ponts, le tracé des rues qui épousent les contours des îles anciennes, le fleuve présent de tous côtés, les ducs d'Albe, chemins de halage, l'église Saint-Pierre, les anciens ateliers, les villégiatures en bord de Seine etc.). A une autre échelle, l'appartenance à la métropole est signifiée par de nombreux éléments (le fleuve et son activité, avec les péniches, les flux des véhicules entre deux villes, entre deux départements, l'accès vers la gare RER de Saint-Denis et au-delà le reste de l'Ile-de-France, par exemple).

La perception du paysage temporel est assez fortement marquée par les mouvements et les flux dont l'intensité varie en fonction des moments du lieu mais aussi du moment de la journée. La nature du flux et sa composition (flux automobile : véhicules et camionnettes, bus, tramway ou train, flux piétons : groupe d'actifs, familles, jeunes, promeneurs, etc.), son intensité et son rythme (notamment lié aux transports en commun), son tracé plus ou moins linéaire, participent à polariser le regard ou à souligner des éléments de l'environnement et différents champs visuels. Ainsi, la rue Méchin apparaît-elle plus ou moins animée en fonction des rythmes du travail et des transports en commun, des rythmes liés à la vie scolaire. De même, depuis le parvis de la gare, l'horizon vers le centre de Saint-Denis ou vers L'Ile-Saint-Denis apparaît différemment en fonction de la perception des mouvements piétons, ... Elle entre en contraste avec les différentes variations de lumière, participant à la perception de la temporalité naturelle du monde.

Le paysage apparaît ressenti sous des formes contrastées. Il est d'abord appréhendé par les sens, en particulier la vue et l'ouïe. La vue traduit une composition qui marque une tendance paysagère telle la minéralité de certains lieux (gare de Saint-Denis, rue Méchin, cité du Bocage) ou leur caractère plus naturel mais aussi leur qualité (appréciation subjective). La vue permet de qualifier l'univers urbain, en fonction de l'organisation urbaine (clarté de l'aménagement de la place de la Libération ; confusion des espaces liée au stationnement anarchique et aux travaux autour de l'immeuble Lénine, ou « perception brouillée » du parvis de la gare avec des interrogations sur les débouchés des rues) , la profondeur de champ (sur les quais par exemple, dégagement vers le ciel), et les éléments qui permettent de se repérer, de se situer. Le bruit perçu vient renforcer des éléments de perception : les nuisances sonores sont associées aux espaces qualifiés négativement ou minéraux, la perception de calme irrique des lieux plus protégés comme la place de la Libération, le square Fackler, les bords de Seine ou la cité Marcel Cachin : on y perçoit le chant des oiseaux, le son des discussions, les pas des marcheurs.

Le paysage est également apprécié au regard **d'émotions éprouvées.** Des endroits comme la place de la Libération, la rue Jean-Jaurès ou le quai du Moulin évoquent des lieux préservés et privilégiés (éléments désuets : façades anciennes,

enseignes), à l'ambiance intimiste, accentuée par l'insularité, des lieux où l'on peut se laisser aller à la contemplation du monde, face à la Seine. Par opposition, d'autres lieux provoquent un sentiment de malaise, avec la sensation de ne pas trouver sa place (sentiment d' « arrières » autour de la poste et de l'immeuble Lénine, cités peu entretenues telle Marcel Paul).

Enfin, un **paysage politique** est perceptible dans les transformations urbaines. Il apparaît à la fois dans les signes d'investissement de la collectivité sur son territoire mais aussi de ses habitants pour leur univers proche. De nombreux chantiers d'aménagement récents ou en cours (centre-ville, tramway, la médiathèque, écoquartier fluvial, etc.) contribuent à transformer l'apparence de L'île-Saint-Denis sur de vastes parcelles. Par contraste avec le traitement qualitatif et l'entretien minutieux de certains espaces du centre-ville, l'impression conférée par la déqualification des principaux espaces publics du quartier sud (boulevard Marcel Paul) contribue à entretenir l'idée d'un morceau de ville relégué.

Une composition des paysages soulignée par l'analyse des timelapses

L'analyse de différentes observations vidéo souligne l'articulation des facteurs qui entrent en jeu dans la composition du paysage. Elle révèle **plusieurs champs visuels**, construits par une multitude d'éléments :

- Les **plans de paysage** sont d'abord structurés par des **lignes d'horizons** permanentes (plans bâtis, réseaux viaires, réseaux de câbles, fleuve ou canal, lignes de ciel), auxquelles répondent des éléments marqués par la **verticalité** (pylônes, grues de chantier, etc.).
- Les **flux** font ressortir les mouvements des véhicules, des piétons, les mouvements de la nature également (nuages dans le ciel, mouvements à la surface de l'eau, les vols des oiseaux) et créent la perception de **rythmes** différenciés.
- La **lumière (naturelle et artificielle)** rend perceptibles les différents éléments qui entrent dans la composition du paysage et marque fortement la **temporalité**.

Ainsi, **les flux contribuent à souligner l'horizon du proche au lointain** de manière plus ou moins temporaire. Les différents mouvements au niveau du sol (véhicules, transports collectifs, piétons) composent un paysage en mouvement à plusieurs niveaux, selon leur **situation** dans le champ visuel et selon le moment où ils apparaissent, avec des **rythmes** différenciés. Si les automobiles ont leur propre **cadence** marquée par une certaine régularité, les flux piétons suivent ce rythme très particulier lié aux transports en commun, avec des **pulsations** régulières. D'autres flux, moins réguliers ou fréquents, comme le mouvement des péniches, créent de brèves lignes d'horizon.

Les mouvements de la nature sont moins prévisibles par essence, et ponctuent le champ de mouvements parfois amples, comme le déplacement des nuages dans le ciel ou les rides sur l'eau, parfois plus rapides et saccadés comme le vol des oiseaux.

La **lumière a une forte incidence sur la perception de la composition du paysage**, qu'il s'agisse de la lumière naturelle du jour ou des lumières artificielles de la nuit, avec leurs variations (incidence des rayons solaires, lumière propre à chaque saison, passage de nuages dans le ciel, éclairage des commerces, des fenêtres des logements, éclairage urbain, lumière des phares, feux de circulation, etc.) et **sur la colorisation de l'environnement**, en des palettes variées.

Les fréquents jeux d'ombre et de lumière créent des **effets permanents de contraste** qui participent à la **perception de champs de différentes profondeurs** : la lumière en découvrant progressivement les éléments du paysage, participe à la mise en scène continue et variable des différents plans urbains et révèle des plans plus lointains ; le jour qui décline, la pluie, contribuent à « effacer » un arrière-plan qui va s'estompant, et renforcent les éléments du paysage proche. La profondeur du champ visuel varie ainsi constamment en fonction de ce que la lumière permet de voir ou de percevoir.

Le rôle de la lumière apparaît fondamental dans la **perception d'ambiances différenciées**, par sa **densité**, sa concentration, son « poids » : éclairage froid et sécuritaire, chaleureux et intime, diffus ou concentré, intense ou léger, etc.

Le tableau suivant permet de faire apparaître le rôle du mouvement et de la lumière dans la lecture du paysage.

Contributions...	... du mouvement	... de la lumière
Souligner l'horizon du proche au lointain et structurer le champ visuel	Mise en exergue des lignes de fuite, des lignes sécantes, constitutives de la trame urbaine, par les flux (automobiles et ferrés par exemple), les mouvements dans le ciel également (nuages).	Mise en scène continue et variable des différents plans urbains (mise en lumière, effacement d'un plan par le jour naissant ou déclinant, la lumière liée à la météo, la lumière artificielle...) : Sous l'effet de la lumière naturelle, l'environnement se colorise, les contours (skyline) et le relief apparaissent avec plus de netteté, créant de la profondeur de champ. L'éclairage urbain permet aussi de révéler différents horizons (chaussée et façades, logements).
Révéler les lieux	Les flux marquent la légère topographie des lieux, peu perceptible sinon.	Jeux d'ombres et de lumière : sous les effets de l'éclairage naturel ou artificiel les éléments qui composent l'environnement apparaissent ou disparaissent au gré de la lumière (mise en valeur du paysage bâti ou naturel : éclairage des façades, trafic automobile, mobilier urbain, scintillement du fleuve, vol des oiseaux, mouvement des nuages, ...).
Repérer les rythmes et marquer la temporalité	Chaque flux dispose de rythmes propres, plus ou moins réguliers. Les flux piétons suivent le rythme des transports en commun. La temporalité est perçue à travers les rythmes liés aux activités quotidiennes (densités variables tout au long de la journée)	Passage du jour à la nuit, avec alternance entre lumière naturelle et artificielle. Des couleurs changeantes tout au long de la journée (ciel, fleuve, éléments urbains) ; les ombres s'étirent
Définir une ambiance urbaine	Flux denses et envahissants, mouvements continus, rapides, ou flux moins élevés et moins réguliers, plus lents, plus diffus Nature du flux : automobile, ferré, fluvial, piéton... Nature du mouvement : nuage, fleuve, oiseaux, grues de chantier	Lumière douce, chaleureuse, intime (logements qui s'éclairent, lampadaires de rue, feuillages) Eclairage vif et coloré (enseignes commerciales, feux liés à la circulation) Eclairage sécuritaire de certains espaces publics

2.3 – Des observations à Melrose et l'île-Saint-Denis qui préfigurent des catégories et des critères d'analyse

L'analyse du paysage urbain pluridisciplinaire (géographie, urbanisme, architecture, sociologie) initiée a permis de préciser et de faire émerger des catégories de paysages ainsi qu'un certain nombre de critères d'analyse susceptible d'être mobilisés pour la connaissance du paysage urbain.

Notre proposition proposait de s'appuyer sur les catégories de paysage énoncées par Brinckerhoff Jackson John (1984), qui se déclinent en dimensions politique, habitée et vernaculaire et d'y associer des dimensions idéelles et vécues. En considérant le paysage à partir de la relation perçu, vécu, projeté, fabriqué des hommes à leur environnement, nous avons été amené à reconsidérer les catégories de paysage, afin de pouvoir exprimer les différents registres d'appréhension, à savoir les perceptions, représentations, expériences et projets de paysages urbains. Si cette catégorisation nous sert de **cadre d'analyse** pour évaluer les différentes composantes du paysage urbain des politiques publiques et des habitants, elle sera aussi mise à l'épreuve par l'expérimentation paysagère que nous allons mener. Cette première catégorisation a donc vocation à être ajustée et précisée.

Nous avons également établi une première énonciation de **critères**, à partir de notre observation et analyse pluridisciplinaire du territoire de l'île-Saint-Denis/Saint-Denis. Ils sont à la fois **urbains** (lisibilité du site naturel et de la trame et urbaine, polarité, lieux d'intensité ou nœud en référence à Kevin Lynch, séquences urbaines, perspectives, horizons, profondeurs urbaines, continuité, jeux des pleins et vides, rapport d'échelle, seuils et limites, repères, attributs, mouvements et rythme urbain, mutations urbaines,...), **sociaux et économiques** (flux, usages, animation urbaine, identité, représentation historique, sociale, imaginaire associé), **politiques** (gestion urbaine, qualité d'aménagement et d'entretien urbain,...) ou **d'ambiance** (son, odeur, lumières, sensation de vent, atmosphère, températures, variations temporelles,...).

Catégories d'analyses issues des observations de terrain

Paysage territorial / urbain	Paysage ressenti	Paysage habité	Paysage politique
Paysage lointain	Paysage sensoriel	Paysage symbolique	Politique
Les perspectives et repères lointains qui peuvent susciter une expérience spatiale mais aussi un sentiment d'appartenance à une société, une culture donnée	Éléments naturels et physiques dynamiques (son, odeur, vent, lumière,...) mettant en jeu les sens (vue, odorat, toucher, ouïe, goût).	Signes, images, formes reliant : à l'ailleurs, au monde - « cosmogonie » (rapport à la terre, à la nature, au ciel, aux hommes) - poétique (rêver sa présence sur terre, sa vie collective pour mieux se projeter vers la mort)	Projection et transformations du milieu habité par les pouvoirs publics Mise en scène de la nature, le site, le ciel, le sol, de la topographie des horizons, du vivant Composition urbaine et sociétale (morphologie, formes urbaines, espaces de vie collective, mise en scène politique,...)
Paysage proche	Paysage émotionnel	Paysage identitaire (société)	Vernaculaire / citoyen
Le paysage de la proximité qui traduit un univers urbain proche, l'appartenance à une communauté, un quartier	Sensations, affections et émotions liés à des références, imaginaires personnels qui interviennent dans la lecture et l'expérience des lieux	Signes, images, formes, espaces porteurs d'une valeur identitaire, culturelle, historique (imaginaires, mémoires collectives, archétypes, symboles au sens anthropologique) par rapport à un quartier, une ville, un territoire	conçu dans la proximité par les riverains / usagers d'un espace selon des besoins d'usages temporaires. Toutes contributions habitantes à la transformation d'un espace. Actions et pratiques communautaires / des acteurs privés (commerces, etc.)
Paysage de rue (streetscape)		Paysage vécu	
Le paysage espace de la vie résidentielle, des activités privées, interface entre la sphère privée et la sphère publique , de la relation à soi-même (intime) et à autrui (voisinage, interconnaissance)		flux et mouvement, suites d'événements de la ville, pratique sociale, de nature, ou de loisirs et activités des hommes	
Paysage temporel		Paysage économique	
Éléments liés à la temporalité - Passé, présent, futur - visions changeantes selon le temps, l'heure, le jour, la nuit, le climat, l'évolution de la ville (constructions nouvelles)		Éléments d'activités commerciales et de service, avec leur « présence » signifiée dans l'espace (services, commerces, etc.) Vie économique et animation liées aux activités	
Paysage en mouvement			
Flux liés aux éléments naturels, aux personnes, aux transports, aux activités, etc.			
Paysage commun			
Paysage spatialisé, habité, ressenti pratiqué par les hommes, porteur de sens et de « commun » Il est chargé des perceptions, représentations, et expériences des hommes qui à leur tour font sens, voire signes interprétables			Interface entre paysage politique et paysage commun crée un langage urbain signifiant

3 – Une perception multidimensionnelle du paysage par les habitants

3.1 – A Melrose, des paysages qui restent difficiles à appréhender en raison des problèmes d'insécurité

A Melrose, l'appréhension du paysage par les habitants est clairement énoncée. Elle se focalise très nettement sur certaines dimensions du paysage économique et de la vie urbaine. Les espaces et paysages « vivants » sont en effet le reflet du renouveau de Melrose, et deviennent des éléments de valorisation d'un environnement urbain, d'un quartier et de son identité locale, voire personnelle. Cette vision du paysage habité, marqué par les dynamiques de vie urbaine et humaine est distinguée des espaces publics d'usages, associés aux enjeux de sociétés.

La considération du paysage par les personnes interviewées à Melrose se centre également sur le paysage urbain, en particulier temporel et patrimonial, témoignant d'une autre histoire, socialement dépréciée du Bronx, et dans une moindre mesure des investissements vernaculaires, qui créent des identités locales et communautaires.

Le paysage économique de Melrose : une revitalisation en demi-teinte

L'activité économique est peut-être l'élément le plus caractéristique du paysage de Melrose, tout comme l'habitat social, les activités logistiques et les infrastructures de transport. Comme tous les autres quartiers périphériques (*outer boroughs*) de New York, qui subissent la domination de Manhattan, le South Bronx a eu du mal à attirer des activités et du commerce de détail. La revitalisation du tissu économique fut d'autant plus difficile que l'image du quartier est associée à son passé d'émeutes, et à sa réputation de refuge pour les activités illicites. Néanmoins, ce quartier s'est développé autour d'une des intersections les plus animées au nord de Manhattan : le « Hub », qui constitue la zone de développement économique (*Business Improvement District, BID*) autour de la 3^e avenue. C'est l'endroit le plus dense à la fois en termes de constructions et de trafic automobile et piétonnier. Il est parfois assicué à « Times Square » en miniature, avec son croisement de rues en « nœud papillon ». En une journée, on peut dénombrer plus de 200 000 piétons autour du *Hub*, usagers des bus urbains et du métro. Enfin, c'est le principal secteur commerçant pour les habitants du Bronx, mais aussi l'un des noyaux culturels les plus importants, notamment pour les nouvelles tendances Hip-hop.



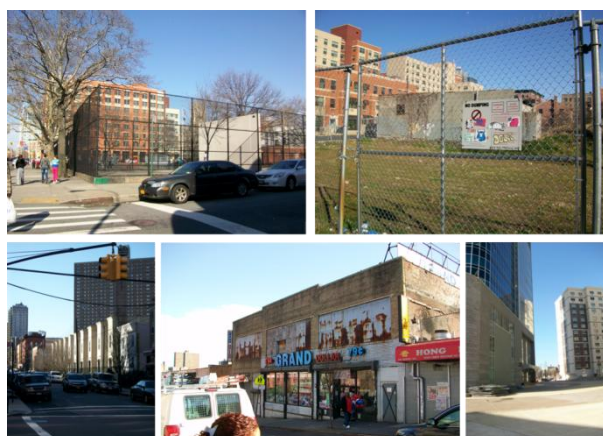
Au cours des entretiens, la directrice du BID et son président ont montré chacun des points de vue et des centres d'intérêts très personnels marqués par une forte identification individuelle au Bronx ; ils sont en cela représentatifs de la valorisation attachée à la mémoire et à l'identité locale. Les projets de Triangle Equities Development qui s'apprêtent à construire une zone d'activités mixte pour le Hub avec des surfaces commerciales et de bureaux, des restaurants, une « charter school »¹⁰⁹ et des espaces publics à la place d'un énorme terrain utilisé comme parking sont jugés positivement. Le paysage économique projeté est considéré comme une opportunité de retrouver une vie urbaine. Le président du Community Board 1 a également fait preuve d'optimisme, citant les récents programmes de rénovation urbaine, et espérant recréer le lien entre le Melrose du passé et celui du futur. Il a insisté sur la nécessité du changement d'image du *Hub* et du Bronx auprès de ses habitants, des gens de l'extérieur et des médias. Tous ces entretiens ont permis de révéler le lien étroit entre la revitalisation urbaine du quartier et ce qui est compris comme le « paysage économique ». Les petits entrepreneurs locaux ont eux-mêmes s'inscrivent dans cette perspective. Par exemple, un habitant de longue date et une commerçante ont évoqué la possibilité d'une peinture murale sur les pignons aveugles des bâtiments de la Morrisania Air Rights, un des programmes les plus importants d'habitat social de Melrose.



Elle a expliqué que le mur extérieur de son commerce sur la 163^{ème} rue était le résultat du travail d'un artiste grapeur connu, qui constitue à présent un patrimoine de la communauté. D'autres personnes ont suggéré d'éclairer les murs autour du Hub avec des LED afin de créer un espace artistique interactif dans le quartier mais aussi d'améliorer à moindre coût l'éclairage des trottoirs. Pour elles, l'urbanité, l'animation et l'atmosphère commerçante de Melrose sont les résultats de ces opérations de requalification à l'échelle locale. La liste des améliorations souhaitées par les habitants est vaste : plus de cafés, de librairies, d'épicerie, de restaurants, de stades, mais aussi un meilleur accès à l'internet, aux bibliothèques et musées, plus d'activités prévues pour les enfants. Elle exprime leur désir d'échapper au sentiment de relégation et de pauvreté. C'est par le renouveau urbain et économique que passe leur conception du paysage.

Paysages habités sûres en opposition aux espaces insécures

Les lieux « vivants », habités, sont au cœur de la perception des paysages à Melrose. Les habitants valorisent les lieux collectifs, les rues vivantes, notamment commercialement, et dans une moindre mesure les parcs et éléments de nature.



¹⁰⁹ Ecole laïque privée subventionnée à but non lucratif, autonome dans le choix de ses enseignements et ouverte à tous.

Ainsi, les rues animées sont considérées comme attractives. Certains espaces sont appréciés à des moments spécifiques de la journée autour des écoles (le matin et l'après-midi quand les parents amènent et viennent chercher les enfants) et autour des églises (pendant les offices religieux).

Les bars (« bodegas ») et épiceries de quartier constituent des lieux où les gens se rassemblent. S'ils sont associés à des lieux de délinquance, ces bars constituent aussi des « centres de services de quartier », où on peut trouver des informations cruciales, obtenir des prêts rapides et faire du troc. Sous la pression de la gentrification, ces lieux ne constituent plus des espaces publics. Ce sont les matchs de basket du terrain de Flynn sur la 3^e avenue qui génèrent la plus grosse mobilisation dans le quartier.

Les animations constituent aussi des mises en scène du quartier, qui marquent des images, des « cityscape ». Une association locale nommée « Les défenseurs du Bronx » (The Bronx Defenders) a par exemple organisé une fête de rue en juillet 2013 pour les familles de Melrose. La fête s'est tenue sur la 160^e rue entre les avenues Melrose et Courtland. Il y avait de la musique, des stands de nourriture, des jeux et des animations, mais aussi des actions d'incitation pour que les habitants s'inscrivent sur les listes électorales. De telles initiatives locales défendent le « droit à la ville » et des rues sans voitures, ni drogue, ni criminalité, des espaces publics et paysages de rue habités.



Il y a peu de parcs mais ceux-ci ont fait l'objet de nouveaux aménagements, tels le grand parc Sainte-Marie. Ceux-ci sont appréhendés comme des ressources territoriales. Si les éléments naturels ne sont pas mis en exergue, le manque d'espaces verts semble limiter la représentation des rues comme des aménités urbaines. Les habitants ont aussi pointé l'incohérence de traitement qui existent entre les rues – certaines étant bien éclairées et arborées, alors que d'autres sont sombres et sans arbres.

Les autres axes de transition apparaissent peu appréhendés, tout comme **les espaces associés à l'insécurité qui semblent limiter l'appréhension de l'environnement**. Le paysage constitué par l'habitat social, en général bien entretenu, est plutôt apprécié mais il est rapidement mis au second plan derrière les problèmes associés à la délinquance. Si les pelouses, les arbres et les aménagements paysagers peuvent améliorer la vie quotidienne des résidents, ils ne suffisent pas à ne pas inspirer de la crainte d'une violence permanente. Pendant les entretiens, la difficulté principale évoquée par les résidents est la peur et le danger associés à l'occupation de l'espace public par des groupes de jeunes hommes, en particulier la nuit, où la présence d'armes à feu et de drogue rendent le quartier particulièrement dangereux. Les résidents parlaient souvent des usages des espaces publics comme s'ils avaient toujours été négatifs. L'un d'entre eux les qualifia de « supermarchés de la drogue ». Un autre qualifia un parc public de « terrain de jeux de drogue ». La « communauté » dans son ensemble a décrit « les gens qui traînent » comme un problème majeur.

Les personnes interrogées se plaignaient également du mauvais état des routes et des trottoirs, et de la présence constante de débris et de poubelles qui symbolise l'abandon par la municipalité et favorise un sentiment d'isolement. D'autant plus que, selon les activistes locaux, Melrose concentre des centres d'hébergements d'urgence pour sans-abris, des centres de sevrage de drogue et de détention de mineurs comme si la municipalité « se débarrassait de poubelles ».

En partie en raison de la perception des risques réels et perçus, hommes et femmes ont un usage quotidien différencié des espaces publics. En dehors de la partie centrale du Hub, l'espace public est largement dominé par la présence masculine, de jour et surtout de nuit. Trottoirs, coins des rues devant les épiceries de quartier ou à l'entrée des immeubles d'habitat social, parcs et terrains de jeux sont surtout masculins. Les femmes sont surtout présentes dans la rue et dans les espaces publics le matin de bonne heure et en fin de journée, sur les trajets domicile-travail-école. La situation est particulièrement problématique en soirée, car les usages de l'espace public sont radicalement différents le jour et la nuit.

Selon une résidente, même désertes, les rues et avenues restent toutefois beaucoup plus sûres qu'elles ne l'étaient auparavant. Elles ne favorisent toutefois pas leurs usages et limitent leur appréhension comme paysage.

Malgré une perception négative de l'environnement et du paysage, **les habitants ressentent un attachement sincère pour leur quartier et leur identité personnelle et sociale est fortement associée à ce quartier** qui constitue leur « monde de tous les jours ». Pendant les entretiens, les personnes qui ont vécu à Melrose pendant les pires années ont répété qu'ils étaient toujours là – ils sont restés.

Le paysage construit, mise en exergue du patrimoine antérieur à la dépréciation de Melrose

Les paysages de rues sont non seulement ceux qui sont habités et sûres mais aussi ceux qui sont associées à « l'âme du lieu » qui repose sur le cadre bâti, les bâtiments, et l'histoire du quartier.



Les édifices qui ont survécu au boom industriel, à la crise sociale, à l'instabilité économique et au délaissement témoignent de la longévité et de la viabilité du quartier. Les habitants de Melrose associent les histoires personnelles et collectives à des bâtiments du quartier par le biais d'expériences vécues. En livrant leur vision du futur, beaucoup d'habitants interrogés ont évoqué la rénovation des bâtiments anciens et leur patrimonialisation. La restauration de bâtiments historiques traduit une fierté locale et l'entrée des bâtiments dans l'histoire « officielle ». La rénovation d'une belle demeure construite par des immigrants allemands sur l'avenue Courtland constitue un exemple de telles initiatives. Le vieil opéra de Melrose sur la 149^e rue a aussi été rénové et transformé en hôtel de luxe. Les habitants soutiennent massivement le processus de gentrification que connaît le quartier. Pendant les entretiens, ils ont témoigné de leur fierté pour leur quartier et des améliorations qu'ils y constatent. Leur quartier s'améliore, il ne se dégrade plus.



L'ancien tribunal du Bronx (old Bronx Courthouse) en est peut-être le symbole majeur à Melrose, par son déclin et l'espoir de sa réhabilitation. La relocalisation des fonctions publiques et administratives du tribunal au centre du Bronx a laissé au vieux tribunal du Bronx un rôle périphérique. Il a été abandonné en 1978 au moment du déclin de Melrose et du sud du Bronx. Le bâtiment est toujours vide. La qualité de l'environnement et du paysage aux alentours du tribunal est extrêmement hétéroclite. On y trouve des espaces vides protégées par des grilles fermées par des chaînes, des immeubles abandonnés, la vieille école et l'église catholique Saints-Pierre-et-Paul, des petits bâtiments d'activité, de nouveaux immeubles résidentiels, des terrains à l'abandon et des chaussées et trottoirs en mauvais état tout autour. Pendant les entretiens, les habitants ont insisté pour revaloriser ce lieu emblématique d'un paysage pérenne du quartier.

Paysage vernaculaire, la nature objet de conceptions divergentes selon les communautés

La nature est appréhendée dans l'appréciation des paysages. Toutefois, elle revêt des formes très singulières. Si le site naturel est mis en avant (la colline de Melrose), les espaces de nature sont parfois considérés négativement. A l'état de friches, ils témoignent de l'abandon passé du quartier. En revanche, aménagés ou plutôt fréquentés, ils deviennent un élément d'appréciation du paysage.

La conception qu'ont les habitants de la nature et les rapports qu'ils développent avec elle, s'exprime toutefois différemment selon les communautés.

Le quartier comprend de nombreux jardins communautaires de petite taille, dont l'activité est diverse. Le jardin communautaire Rincon Criollo (157th Street and Brook Avenue) est l'un des plus anciens à Melrose et est clairement associé à la culture portoricaine. Il a été implanté à la fin des années 1970 avec l'aide de l'association Nos Quedamos, connue pour son engagement et son influence politique. Les « petites maisons » (*casitas*) de Rincon Criollo, au centre du jardin, sont devenues un des symboles (*icons*) culturels et sociaux du quartier. Selon les responsables de l'histoire populaire, la *casita* new-yorkaise évoque des lieux et des moments particuliers du passé récent de Porto-Rico. Ainsi est recréé avec beaucoup de détail le paysage tropical pré-industriel typique du nord urbanisé de l'île. Le jardin communautaire de Melrose Avenue a été construit en 2013 dans le cadre du programme municipal « Gardens for Healthy Communities » (des jardins pour la santé). Il se situe à proximité des écoles élémentaires et secondaires PS/MS 29, ce qui permet aux élèves de se rendre dans le jardin pour y travailler. Les jardins communautaires du quartier sont une occasion favorable à l'évolution des perceptions de la nature et du paysage dans un environnement urbanisé. Ils plongent leurs racines dans les identités culturelles et sociales et dans la perception des pratiques spatiales de voisinage.

Cependant, ces jardins sont aussi le signe du processus de gentrification en cours à Melrose. Il en est ainsi du jardin sur les toits du nouveau complexe d'habitation Via Verde, associé à la culture biologique et à la revitalisation de plantes locales, et grâce auquel ses habitants partagent recettes et petits plats au sein d'un « garden club ». Ce rapport particulier au paysage et à l'environnement est aussi propice à provoquer des tensions et du conflit entre habitants que n'importe quel autre aspect d'un quartier en mutation.



Ainsi, à Melrose, les problèmes d'insécurité sont si présents qu'ils semblent limiter les possibilités de paysage. Celui-ci est toutefois révélé par la vitalité et l'animation des rues, en particulier lié aux dynamiques économiques (paysage habité), au patrimoine (paysage urbain/territorial) et aux engagements de nature ou activistes (paysage vernaculaire/citoyen). En revanche, le paysage ressenti, en dehors des rapports affectifs aux lieux, a été moins exploré, dans la mesure où les problèmes de tranquillité étaient omniprésents et focalisaient le rapport émotionnel aux lieux.

3.2 – Une définition élargie du paysage par les habitants et usagers de L'île Saint Denis

Lors de l'enquête promenade, afin de ne pas être inductif, aucune question n'employait le terme paysage. L'enjeu était de pouvoir évaluer dans quel contexte et dans quel sens le terme de paysage était mobilisé spontanément. Une définition du terme était ensuite explicitement sollicitée en fin d'entretien.

Cette double approche montre que le mot paysage est rarement utilisé spontanément. Dans un tiers des interviews, le terme n'était pas du tout mobilisé. Souvent pour ces mêmes personnes, lorsqu'on leur demandait de définir le terme, il faisait l'objet de critique, considéré comme un terme abstrait, « à la mode », « non incarné ».

« je n'aime pas ce mot, le paysage c'est un tableau » ; « paysage est un mot concept pour donner envie d'acheter des logements : paysage de verdure avec des arbres dessinés » ; « le paysage, c'est un mot valise qui veut dire tout et n'importe quoi » ;

Un quart des interviewés a en outre spontanément utilisé le terme paysage dans un sens générique rapporté à un champ spécifique : en premier lieu, sans surprise, au registre naturel, en deuxième lieu au politique ou à l'économique. Il a rarement été mis en rapport à l'espace urbain.

Les autres appréhensions spontanées du mot paysage apparaissent disparates. Il est utilisé comme **synonyme** de :

- **nature** ;
- **d'univers urbains qui apparaissent par contraste, à travers des :**
 - **changements du tissu urbain** : la vue des entrepôts vacants fait évoquer le « *changement de paysage* », « *le paysage désertique le long du quai de Chatelier* » -
 - **ruptures d'échelle** : « *les nouvelles constructions plus basses que la cité Marcel Paul, au niveau paysage, ça atténue l'effet tour* »
 - **évolutions urbaines** : « *l'éco quartier va créer un autre paysage* ».

Ponctuellement, il a été associé à des **univers urbains singuliers, souvent connotés négativement** : « *paysage de cité* », « *le paysage du quartier sud... les bâtiments, les rues ne sont pas entretenus, il y a peu d'animation, des flux automobiles, même s'il y a de la nature c'est le sentiment d'abandon, de cloisonnement qui domine* » ou pour signifier que tout peut être support de paysage : « *une prison, c'est aussi un paysage* ».

On pourrait donc penser que la notion de paysage est pour la moitié des personnes interviewées peu significative. Pour autant, quand on leur demande de définir ce qu'est le paysage, seul un quart refuse de le définir. Pour la majeure partie, bien que les définitions soient multiples, sa complexité est appréhendée avec une relative clarté, insistant sur :

- **Un champ d'appréhension visuelle de l'espace urbain, large, vaste, sans obstacle.** Il y aurait paysage quand se superposent, s'emboîtent des plans visuels proches et lointains, verticaux et horizontaux.

« le paysage en ville émerge quand il y a du recul, une vue dégagée, libre ». « on voit d'abord des péniches, l'eau, les quais, puis les maisons et immeubles de la rue, puis des strates de bâtiments lointains qui se fondent aux autoroutes, voies ferrées, et même au ciel »

Les photos prises par les interviewés privilégient majoritairement le champ large permettant de montrer plusieurs échelles de plan et plusieurs éléments emboîtés (un paysage de rue autour d'une place avec ses détails : une maison en particulier, un portail, un détail architectural, un arbre, etc.). Ainsi, le paysage naturel du fleuve et de ses berges est souvent saisi sur des photos ayant une échelle de plan large, à partir des ponts, des quais.

- **Le site naturel.**

La dimension urbaine est systématiquement associée au paysage si elle comprend des **éléments de nature** et un **champ visuel élargi**. De fait, les **qualités « naturelle » et « urbaine » sont fréquemment inséparables dans les photos des interviewés**. Nous sommes en présence de plans de paysage mixte ville/nature. La Seine, les berges arborées, l'insularité apparaissent associées à des éléments plus urbains dans la moitié des photos (par exemple : Seine + péniches habitées, Seine + chantier naval, patrimoine construit + végétation). Par ailleurs, on note une graduation selon les secteurs géographiques de l'île. Le petit bras de Seine, qui représente le secteur le plus photographié, concentre l'essentiel des « paysages où la nature prédomine » et des « paysages mixtes ville/nature ». Les « paysages à dominante urbaine » constituent l'essentiel des photos des quartiers centre et sud de l'île, ainsi que des rives du grand bras, marqué par une urbanisation ancienne liée à l'activité fluviale.

- **Une composition d'un ensemble d'éléments disparates** de lieux, signes, perspectives, représentations culturelles, le plus souvent **associée à des perceptions et sensations**. Ainsi, le paysage est décrit comme :

« un ensemble de lieux et de perceptions » ; « une composition visuelle horizontale et verticale, proche et lointaine de la Seine et ses berges, des gens qui s'y promènent ou qui rentrent chez eux » ; « un assemblage comme ici de ponts, de petites maisons, d'immeubles sur la Seine, des arbres, de gens de multiples origines sociales qui font un tout apaisant » ; « c'est l'unité entre la Seine, les pavillons, les péniches, les arbres, les allées de verdure et l'esprit de tranquillité qui font paysage »



On observe donc une définition fondée sur des catégories disparates : le site naturel, le champ de vue élargi, la composition de repères urbains, une émotion. D'ailleurs, un vocabulaire apparaît associé à la notion de paysage. Il s'agit des termes de :

- **Environnement** naturel (relief, topographie, hydrologie, flore) et l'idée d'extériorité ;
- **Champs de vues, vues** ou **perspectives**, comme enjeux de vision, d'appréhension d'un espace large ;
- **Cadre de vie, espaces de vie, milieux de vie, territoires du quotidien** (vie familiale, professionnelle, etc.) ;
- **Atmosphères, ambiances** rattachées à des sensations sensorielles mais aussi à des dimensions vécues, affectives.

Si la présence de nature, d'une possibilité d'environnement large semble indissociable de la perception du paysage, l'émotion apparaît plus encore comme une clef de ce qui crée ou non paysage. La sensation paysagère est même explicitement évoquée à travers l'idée d'immersion. *« Possibilité d'entrer dans le paysage qui nous entoure », « quand on peut s'immerger dans la nature, sentir là où on est, on se sent en vie ».*

De fait, la définition du paysage par les habitants et usagers de ces territoires apparaît élargi et renvoie aux dimensions théoriques du paysage que nous avons retenues **pour définir le paysage**. Elle apparaît plus complexe **que celle des professionnels** qui tendent à réduire la notion de paysage à l'environnement naturel, plus particulièrement aux espaces verts paysagers et à la discipline et pratique paysagistes.

3.3 – Hiérarchisation entre paysage, espace public, espace urbain

Contrairement aux professionnels qui tendent à associer paysage et espaces publics, **les interviewés distinguent clairement le paysage des espaces publics**. Le paysage est associé à une prise de recul permettant d'appréhender différentes dimensions du monde, créatrice d'émotion tandis que les espaces publics sont associés à des espaces circonscrits (rues, places, jardins et squares), à des lieux de rencontres, de sociabilité, voire à des emblèmes de son appartenance à une communauté, une société.

Ainsi, tout environnement urbain ne fait pas nécessairement paysage. L'appréhension de l'environnement urbain et des repères porteurs de sens est en effet susceptible de créer du paysage ... ou non. On note ainsi une distinction entre ce qui relève de la sphère sociétale et ce qui relève du sentiment d'être en relation au monde.

Des espaces publics, liés à la sphère sociétale

Des lieux sont rattachés à la sphère sociétale dans la mesure où ils sont porteurs d'urbanité (attention des politiques publiques) et de sociabilité permettant cette triple possibilité de citoyenneté, citadinité, civilité.

Par exemple, les **passages** sont des lieux qui sont valorisés par un quart des personnes interviewées. Ils sont appréciés non pas en termes d'usages, limités à une fonction de passage mais en tant qu'ils proposent un **univers du proche**, de petite échelle (étroitesse qui crée un « micro couloir de vue »), de la maison privée (visibilité de la végétation des jardins, fenêtres et silhouettes des habitants qui vivent là), du détail (plantations, sol avec ses mousses, cailloux, terres) associé à des représentations :

- **sociales d'intimité** (entre soi dans un espace à l'écart protégé bien qu'ouvert au passage, sans séparation entre la sphère publique et privée, où « on est obligé de bien s'entendre », où tous « les habitants sont obligés de se dire bonjour », où « chaque maison me rappelle quelqu'un ») ;
- **symboliques** (analogie avec l'idée de nid protégé, de l'insularité) ;
- **imaginaires** (« pour les enfants c'est le lieu magique parce que caché, secret, ludique », « le vieux Paris prolo où on vit dans la rue comme dans les vieux films avec Gabin », « quartier fraternel comme Belleville avec ses cours traversantes ») ;
- de **sensation** de paisible, de calme (« on se sent caché, protégé dans un écrin » ; « L'absence de flux de voitures qui permet d'entendre les oiseaux »), la sphère privée dominant sur le public



Bien que l'ensemble des dimensions spatiales, naturelles, sensorielles, sociales, affectives, imaginaires et symboliques soient exprimées cela ne suffit pas à faire paysage. En effet, les passages ne sont pas associés à un paysage dans la mesure où ils n'offrent **pas de champ de vision large, une possibilité de recul sur d'autres horizons**. Le regard se limite au proche sans être connecté à un ailleurs. Il fait sens dans la mesure où il symbolise une **sphère sociétale de proximité**. C'est un lieu de l'intime, marqué par un imaginaire social fort d'une vie de voisinage, d'interconnaissance, où l'on perçoit les détails de la vie humaine, des constructions, de la végétation, le son de la vie quotidienne. C'est aussi un lieu préservé, caché de la grande ville, lieu de jeu, jardin secret, havre de paix connu par ceux qui y vivent.

D'autres lieux urbains porteurs de sens fonctionnent de manière autonome et ne semblent pas non plus en mesure de faire paysage. Ainsi, la **place de la Libération**, au cœur de L'île-Saint-Denis, est une référence pour les trois quarts des personnes interviewées. La place est perçue positivement, évoquant un mode de vie villageois (« vie de village », « place du village », « un côté village », « un côté village de vieux », « place authentique et populaire ») dont on retrouve tous les attributs : les bancs, les platanes, la stèle de commémoration, les cafés, etc. Ce sont aussi les références historiques (ex. : commémoration autour de la stèle), culturelles (« pavés parisiens »), qui sont mises en avant. Son réaménagement semble confirmer cette représentation archétypale, avec des matériaux de qualité, des pavés et pierres pour le sol, qui suscite de la reconnaissance (« Aujourd'hui c'est un plaisir de la traverser, de voir les enfants », « c'est plus agréable », « j'avais des craintes au moment des travaux mais finalement j'ai été enthousiaste, fier après »). C'est donc sa **perception archétypale** qui crée du sens.

Comme pour les passages, les usages restent visiblement limités. La place est surtout considérée comme un lieu de passage même si les mêmes personnes déclarent que « les gens aiment bien venir ici », « les gens **peuvent** venir discuter... s'arrêter », « les enfants **peuvent** se défouler ici », les cafés sont des endroits où « on **peut** se rencontrer, se retrouver », mais au final la place n'est « pas tant pratiquée que ça ». Les rencontres se déploient plutôt dans les rues adjacentes : devant chez soi, parvis de l'école ou dans les équipements (le phare, le square, etc.). D'ailleurs, les séquences de timelapses de la place de la Libération mettent bien en évidence les pratiques de la place en continuité de celles des rues qui la relient. La place symbolise un archétype de vie sociale circonscrite au local. Sa dimension paysagère n'est pas mise en avant. Une personne considère par exemple qu'elle « ne peut être un paysage car elle n'a pas de nature » et une autre souligne l'absence de recul possible, sans lien avec d'autres lieux de la ville « on ne voit pas la Seine ».

De même, la **rue Géraux** et dans son prolongement l'avenue **Jean Jaurès**, traversant le centre de l'île dans sa longueur, n'apparaissent pas faire paysage. Elles sont perçues comme **un territoire vécu** à défaut d'être un archétype urbain.

Côté Géraux, c'est la rue où l'on habite, travaille, milite dans une association, etc. grâce à la densité d'habitation, la présence des espaces publics (place de la Libération, square Fackler) et d'équipements (école, gymnase, le phare). L'attachement et le sentiment d'appartenance à cette rue (en référence à l'idée d'un quartier, d'une communauté, d'une famille) est en effet prégnant. C'est d'ailleurs l'échelle du proche qui est valorisée, de même que la possibilité de percevoir des détails (le bâti, la végétation, les arbres, etc.). Elle symbolise la tranquillité et une vie sociale apaisée. En ce sens, l'instauration de frontières telles que celles des grilles d'immeubles peut « affecter », « attrister » certains habitants qui y voient une fermeture à l'ouverture sociale.

La partie Jean Jaurès, moins fréquentée, est peu valorisée pour sa sociabilité, les interviewés mettant plutôt en avant son caractère délaissé (problèmes de logements insalubres, recoins sans usages et peu entretenus), voire peu rassurant dans sa partie sud en raison du deal. Mais la mixité sociale induite par l'hétérogénéité du tissu urbain devient **symbole de la diversité** de l'île : « *il y a vraiment de tout : entre les maisons bien entretenues, les bricolées et les tours, c'est sympa* », « *on découvre de petites maisons mignonnes, et la mixité marche bien* », « *ces tours-là, c'est un bon moyen pour que ça ne se gentrifie pas trop vite ! Que les prix flambent pas trop vite* ». Cette diversité se traduit également par une valorisation du caractère bricolé de cette rue, qui en ferait sa qualité : « *le côté bric et broc, les interstices, l'imbrication d'ancien et de nouveau* » est particulièrement apprécié, l'« *impression de marge, de frange, l'aspect non permanent* » le fait que tout ne soit « *pas bien liché* », le côté débrouille des gens pour investir un petit espace, pour améliorer le quotidien confère à l'ensemble un sentiment d'appartenance... De fait, malgré les sentiments d'insécurité, la rue est qualifiée d'« *humaine* » et ressentie globalement comme « *typique* ».

Inversement, la **rue Méchin**, bien qu'elle dispose d'un environnement esthétique peu apprécié (dit « *sans charme* », « *moche* »), d'une faible fréquentation (« *un lieu de passage* », « *de transit* », etc.), apparaît dotée de qualité paysagère, grâce à l'appréciation de sa mixité bâtie, sociale, sa vie urbaine (commerces, fréquentation plus intense), son ouverture (amplifiée par la forme en cuvette) sur le ciel, le fleuve, la visibilité de la métropole. Elle **apparaît à la fois qualifiée comme paysage urbain** (l'horizon des deux ponts et de l'environnement large) **et comme archétype urbain** (la rue principale). Elle est la vitrine du centre de L'île-Saint-Denis à défaut d'en avoir l'attrait (problèmes de sécurité, de bruit, etc.). De fait, elle apparaît incontournable, la quasi-totalité des personnes interviewées l'ayant mentionnée. Il s'ensuit une déconnexion entre ce que pourrait être la rue Méchin et ce qu'elle est. Cette déconnexion suscite des sensations de « *dépossession* », de « *parachutage* », de « *scarification du territoire* ».



Des lieux aux possibilités paysagères

Le paysage apparaît associé à une catégorie d'espace. Ainsi, l'ensemble des quais de l'île ou des rives limitrophes sont considérés comme des paysages ou du moins potentiellement. L'ensemble des personnes interviewées nous ont menés sur au moins l'un des quais. Elles valorisent :

- **la vue large**, (« *la vue large de la Seine et des berges avec les éléments : le soleil, l'eau et ses vagues avec le pont au loin* », « *site fabuleux qu'on peut appréhender du regard* »), **et de part et d'autres des rives**, (« *très belle vue d'en face* », « *belle vitrine de L'île-Saint-Denis* », « *j'aime la vue dégagée vers Epinay depuis le quai* ») ;
- **la perspective lointaine**, telle la percée de la Seine (« *le fleuve est une ligne directrice, on sait qu'il est là, on est encore sur l'île, s'il disparaissait de notre champ de vision on n'aurait pas l'impression d'être sur l'île* » mais aussi du ciel, « *la moitié du champ de vision, c'est le ciel et la Seine qui se mélange avec le reflet du ciel dans l'eau* ») ;
- **l'évolution urbaine ou naturelle de cette vue** (« *la vue est hyper jolie, ça s'est vachement amélioré* », « *j'aime la lumière qui change tout le temps, les nuages sur l'eau, le vent, les bateaux qui passent, les trains au loin, c'est un tout* », « *ce qui est bien ici, c'est que tu vois la ville en train de se faire, c'est en mouvement, ça vit* ») ;
- **l'articulation des plans rapprochés et lointains** (« *j'aime voir devant moi les barges de travail, puis les arbres, la Seine, et au loin les entrepôts et bâtiments, la ville avec ses différentes strates* ») ;
- **des détails évocateurs, qu'ils soient culturels** (« *L'alignement des ducs d'Albe [pylônes d'amarrage des péniches] est très joli, surtout avec la courbe de la Seine. Ils mériteraient d'être conservés.* », « *le pont rénové crée une 3^{ème} arche avec la maison jaune et la basilique Saint-Denis* »), **ou contemplatifs**, par exemple liée aux

saisons (« quand on se penche, et personne le fait, il y a un parterre de gueules de loup au printemps. Elles donnent une touche pastel à la rive. C'est rare, ça se mérite ») ;

- **les souvenirs** (« Quand j'étais petite, on voyait les péniches et les maisons d'en face de Villeneuve la Garenne ! C'est autre chose là aussi... ça me faisait rêver ») et **émotions** (« ambiance magique », « je suis ému quand je vois l'envol des cormorans, des canards, des cygnes »).

On note toutefois des distinctions d'appréciation selon les quais. Ils sont définis souvent par contraste entre :

- **le grand bras par rapport au petit bras.** Le grand bras (principalement au niveau du quai haut de la Marine) est valorisé pour sa vue large, son évocation du « fleuve travail », d'une histoire sociale, etc. Mais il est aussi associé au trafic automobile, à une échelle qui dépasse, à de la tristesse, de la colère par rapport à « un port qui se meurt », des « talus en pente sales », « des immeubles pourris » contrairement au petit bras qui suscite de l'apaisement, un « fleuve rivière », un fleuve « loisir ».
- **L'opposition entre la vue sur l'eau jugée évocatrice d'imaginaire et celle d'une façade bâtie jugée massive** est régulière. Par exemple, des ensembles sociaux considérés « trop denses », « laids et ternes », « défoncés », « glauques » et aussi « fermés par des grilles » qui créent un sentiment « d'enfermement », perturbent et pour certains disqualifient le paysage du fleuve. Inversement, l'habitat pavillonnaire avec ses jardins serait à même de souligner la qualité du paysage du petit bras. Il peut « atténuer le phénomène [grand ensemble] » comme à Saint-Ouen. Ce qui marque **l'interdépendance partielle du front bâti en lien avec l'ouverture sur un horizon plus large au niveau du quai.**
- **Le contraste entre les cheminements et leurs points de vue haut et bas.** Ainsi, quai du Chatelier, il existe une distinction très contrastée entre le quai haut et le chemin en bord de l'eau, le premier apparaissant « glauque », « déprimant » alors que l'autre est perçu comme « reposant », « marcher sur le chemin, c'est agréable ». De fait, le rapport au quai est plus souvent centré sur la façade bâtie (les entrepôts, la cité du bocage, l'église) ou la voirie (et sa dangerosité) que sur la Seine. En revanche, le chemin de halage fait apparaître un imaginaire champêtre (« on a l'impression d'être en lien avec la nature, plutôt côté verdure et eau. » ; « c'est apaisant, reposant, ça coupe du milieu, ça permet de se poser un peu, de réfléchir, de rebondir un peu » ; « c'est vrai que ça fait penser à la peinture, aux tableaux impressionnistes », « c'est un lieu caché, nécessaire de se croquer pour y aller, de se donner du mal »).

On retrouve cette même distinction pour les entrepôts entre le côté quai du Chatelier où la perception négative domine alors qu'au niveau du chemin de halage, elle inspire des appréciations plus positives : « ce sont de grands espaces libres, appropriables ». Il s'ensuit une distinction très nette entre les **points de repères lointains** vus du haut (la rive côté Saint-Denis / Saint-Ouen : cimenterie, site Sytcom, gravas, voie rapide ou « les studios cinématographiques Besson, avec leur architecture qui rappelle celle de l'époque communiste » mais aussi la vue sur la métropole parisienne (« la tour Siemens », « les tours de la Défense », « Le repère visuel qui permet de s'y retrouver entre Paris et l'île ») et des **repères très proches** vus du chemin (la végétation avec la distinction d'éléments : nénuphar, saule pleureur, etc. ; la proximité de l'eau).

La qualité des rives joue autant que la façade bâtie dans la perception. Par exemple, les rives de Saint-Denis sont souvent qualifiées comme « repoussantes » en raison de la présence des bardages sans qualité, du manque d'entretien des talus (déchets, ...). C'est surtout la rive en bordure d'eau qui est critiquée. En revanche, la façade bâtie hétéroclite ou la voirie ne sont pas jugées comme des éléments négatifs. Cela impliquerait d'apporter un soin aux quais en bordure d'eau (souvent valorisés quand ils sont peu aménagés).

Il apparaît ainsi que la possibilité de distanciation, de se situer, et d'une présence d'une multiplicité de signes évocateurs de sens, est à l'origine d'une composition du paysage urbain.

Des lieux sans possibilité de faire espace public et paysage

Des quartiers entiers semblent échapper à toute possibilité de paysage. Parmi les personnes interrogées, la grande majorité a évoqué le quartier sud mais une minorité le fréquente. Seuls les habitants ou les professionnels qui y travaillent nous ont emmenés dans le quartier sud. Pour les personnes qui lui sont extérieures, le quartier représente cependant un lieu de passage (pour sortir de l'île). Les **problèmes d'accessibilité** (déficit de transports en commun), **l'absence d'attrait** (« rien à y faire », « c'est mort »), malgré la présence d'équipements sportifs (gymnase de l'île des Vannes, kayak)... et des berges en fait un lieu à part (« le sud est un quartier où je ne fais que passer et c'est très méchant mais il ne fait pas partie de ma ville, je ne m'y reconnais pas »). Plus encore, il apparaît **repoussoir** (« antipathique », « quartier Sud moche... » « no man's land ») avec une image négative, (« rebute massivement », « c'est dur physiquement, c'est moche ») et dont l'échelle génère des sentiments plutôt déplaisants (« désagréable, pas du tout à l'aise », « oppressant », « effrayant »), mais aussi la situation sociale (« un quartier reclus, paupérisé, sans vie ») inspirant le « malaise » et « l'insécurité ». Le quartier sud est d'ailleurs décrit comme à l'écart, voire « oublié »,

« *délaissé* », que ce soit en termes d'activité économique (à l'exception de Quai Des Marques), de représentation des institutions (« *il n'y a que l'école, pas d'autres services publics* ») et de gestion des espaces (immeubles, commerces et espaces publics dégradés en particulier les tours de Marcel Paul).

La connotation négative reste toutefois à nuancer. En effet, la plupart des interviewés évoquant le quartier sud n'y habitent pas. Ils parlent sur ce secteur qu'ils fréquentent peu. A contrario les habitants interrogés, même s'ils sont sévères sur la situation de ce quartier, soulignent ses potentialités inexploitées (la pointe de l'île, les berges même si non aménagées, ...). Il n'en demeure pas moins que même le boulevard Marcel Paul qui est ouvert sur deux ponts, comme la rue Méchin, il y a une impossibilité paysagère. C'est comme si **l'impossibilité d'habiter là, annihilait la possibilité de voir les signes qui participent au paysage mais aussi d'espace public.**

Ainsi, si l'espace public renvoie à une sphère sociale, même locale ou intime, le paysage nécessite une possibilité de recul, de relation à l'ailleurs (symboliquement et visuellement), mais aussi une possibilité d'habiter un lieu. A défaut, un environnement semble privé de toute possibilité de distanciation et de faire paysage.

3.4 - Une appréhension du paysage fondée sur des dimensions urbaines, d'habiter, de ressenti et politique

Lors des enquêtes-promenades¹¹⁰, trois types de catégories d'observation ont été mobilisés qui correspondent à celles que nous avons énoncées préalablement, à savoir le paysage urbain, le paysage habité, le paysage ressenti. Notre quatrième catégorie de paysages, soit le paysage politique, a en revanche été peu mentionnée spontanément. Les usagers interviewés se sont plutôt positionnés en extériorité et n'ont pas fait mention de leur contribution à la fabrication des lieux.

3.4.1 – Paysage urbain

Une relation au territoire qui articule dimensions spatiales, sociales et symboliques qui fabrique un paysage identitaire

Les représentations du territoire associées à L'île-Saint-Denis et ses abords sont d'ordres multiples et traduisent la complexité d'appréhension d'un espace urbain tant en termes d'échelle (local et lointain imbriqué) que de référents culturels ou symboliques.

En effet, si l'espace vécu est apprécié majoritairement en rapport à une situation géographique qualifiée d'exceptionnelle (insularité, localisation entre deux bras de Seine), sa représentation symbolique varie selon les personnes interviewées qui évoquent souvent de manière combinée :

- la **ville village**, où l'espace urbain correspond à un territoire de vie dans la proximité, qui a une histoire locale (économique du fleuve, parcours des impressionnistes, etc.) ou personnelle (vie familiale) et qui offre la possibilité d'une vie en communauté, d'une interconnaissance de proximité, d'un ancrage dans un lieu en lien avec les autres. L'échelle humaine est régulièrement évoquée par association, qu'il s'agisse en termes de proximité des services (commerces, équipements sportifs, parcs), de la qualité de vie (accessibilité) et toujours en opposition avec une vision de la mégalopole impersonnelle ;
- la **ville monde** par la présence de populations de nationalités, de confessions multiples avec des pratiques culturelles, religieuses ou culinaires visibles et même où toute actualité internationale à un écho local ;
- la **ville campagne**, par la présence de la nature, de la séparation du reste de l'agglomération par la nature, en l'occurrence le fleuve, d'un sentiment insulaire ;
- la **ville intime**, l'espace vécu étant associé à chez soi, à sa vie personnelle, familiale, professionnelle, associative ou militante, et plus largement à soi : « *c'est un lieu qui fait partie de moi* » « *c'est ma ville* » ; « *j'y suis, j'y habite, j'y milite* » ;
- la **ville singulière**, appréciée par contraste avec les autres collectivités alentours telle Saint-Denis limitée à une ville sale, insécure, marquée par de grands ensembles ou des logements dégradés, ou Villeneuve restreint à sa faible animation (ville morte) ou encore Paris réduit à un espace impersonnel et froid, mais aussi en mettant en exergue ce qui fait sa singularité : l'insularité et le site naturel « *remarquable* », « *unique* », « *exceptionnel* » ;

¹¹⁰ Si l'échantillon de personnes interviewées (enquête promenade + micro trottoir) est représentatif des catégories de populations présentes sur ce territoire, il reste toutefois trop restrictif pour en exploiter les distinctions selon catégories sociales. Cet échantillon permet toutefois d'explorer les catégories mobilisées pour appréhender un espace urbain, et ce qui en fait un paysage, un espace public, un lieu.

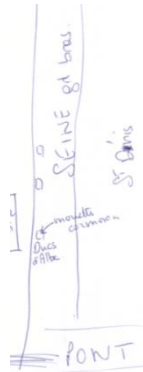
- dans une moindre mesure, et surtout parmi les résidents récents, **la ville en évolution** permanente avec de nouveaux projets, de nouvelles populations, de nouveaux lieux comme la Briche, le 6B, etc., mais aussi la présence d'espaces libres encore mutables et ouverts à d'autres pratiques.

Dans les catégories mobilisées, on note toutefois des points de convergence dans la **relation au territoire** des habitants et usagers de L'Île-Saint-Denis et de ses rives. Les discours des interviewés insistent en particulier sur :

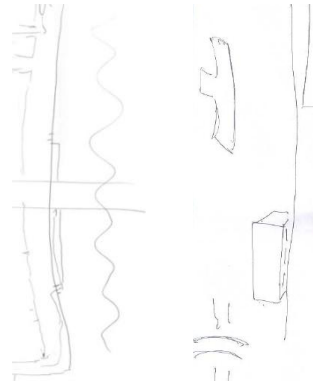
- **l'extrême valorisation du site naturel** : l'insularité, son dessin, les coteaux sur les rives du grand bras, les courbes de la Seine, le tracé des rues sur les anciens bras de Seine, la flore, l'horizon de la Seine, du ciel... « être une île en IDF c'est pas commun ! » ;
- **la mise en exergue d'un site urbain accessible et connecté au reste de la métropole, aux villes voisines** (Paris, zones commerciales d'autres villes de banlieue ou parcs et forêt de la zone périurbaine). Quelques personnes interviewées parlent même d'un territoire « extensif », « ouvert », « non emmuré comme Paris ». Cette connexion au reste de la métropole se matérialise par une série de repères ou formes urbaines : vis-à-vis des rives urbanisées, vues et repères lointains, références à d'autres lieux de la métropole. Les ponts sont régulièrement décrits comme un espace de transition, un symbole de l'arrivée « chez soi »...
Mais aussi protégé, notamment de l'univers urbain déqualifié, jugé insécure de Saint-Denis, du 93. Le fleuve est perçu comme une séparation protectrice. Il est à la fois un horizon vers un ailleurs et une limite avec l'inconnu ;
- **l'importance d'une identité locale fondée sur une histoire populaire** (ouvrière et/ou des marins), et locale d'interconnaissance avec des lieux emblématiques d'une sociabilité telle la place de la Libération et ses cafés. Cette identité serait notable par la **cohérence urbaine**. Il peut s'agir de la colorimétrie ocre, de l'horizontalité de la Seine, du tissu urbain ou des perspectives (successions de plans horizontaux) mais aussi une diversité **des univers urbains** liés à une mixité de bâtis, de populations, de modes de vie, de religions, etc.

Sur les cartes mentales, les éléments naturels du paysage et les espaces publics constituent des repères spatiaux, permettant de se situer. Sur plus de la moitié des cartes, la Seine sert de « frontière naturelle » (grand bras et/ou petit bras) : elle est le plus souvent soulignée par la ligne des quais qui la bordent ou figurée sous forme de hachures ondoyantes, quelques fois par le dessin des péniches sur l'eau, mais elle est moins fréquemment nommée. Sur un tiers des cartes, c'est l'île elle-même qui sert de limite naturelle, sans que la Seine soit mentionnée (elle est juste suggérée par la découpe de l'île). Ainsi, la Seine paraît-elle traitée comme une évidence symbolique... Il semble que la Seine soit totalement incorporée dans les représentations et les imaginaires de l'île, à tel point qu'il ne devient plus nécessaire de la représenter ou l'illustrer explicitement. Sur les cartes où la Seine n'apparaît pas, elle est cependant suggérée par la forme même de l'île ou par le tracé des ponts sur l'eau. La Seine permet non seulement de se repérer, mais est aussi repère identitaire, un objet d'attachement.

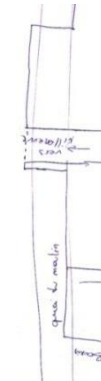
La Seine nommée



La Seine illustrée



La Seine suggérée



Elle est souvent associée au ciel et à un territoire plus large dans la composition des photos. Les interviewés ont photographié des points de vue en plan large sur le fleuve ou le ciel, sur les lignes de fuite des quais, et saisi la lumière des éléments naturels (eau, ciel, végétation, ...), les couleurs de la nature, mais aussi l'air du large. C'est le grand large, l'horizon lointain qu'ont voulu saisir certains interviewés dans leurs photos, alors que – regardant la Seine et le ciel – ils évoquent la mer ou l'océan, les voyages lointains. Ces deux éléments permettent donc une translation du proche vers le lointain, mais aussi de contempler le paysage du monde.



Parallèlement aux éléments valorisés, il faut noter également la **crainte d'évolution de la vie sociale** (perte d'interconnaissance avec l'arrivée de nouvelles populations), **et urbaine** (forme urbaine lissée, perte d'identité) **avec l'aménagement de nouveaux quartiers** (*Fluvial* ou *Confluence*). De même, une série d'appréciations négatives sont liées à des caractéristiques urbaines (coupures par des voiries et des espaces d'entre-deux qui créent des problèmes de liaisons entre les univers urbains constitués, déficit d'aménités et d'équipements, en particulier pour les enfants, les jeunes, entités résidentielles trop homogènes telles que dans le quartier sud, ou des ensembles de logements sociaux dégradés comme la cité du Bocage) mais aussi sociales (situations de fractures, d'inégalité liées à la présence de populations modestes, voire les rassemblements associés à des pratiques délictueuses (personnes alcoolisées devant Franprix, trafic de stupéfiants rue Lénine ou cité du Bocage, etc.).

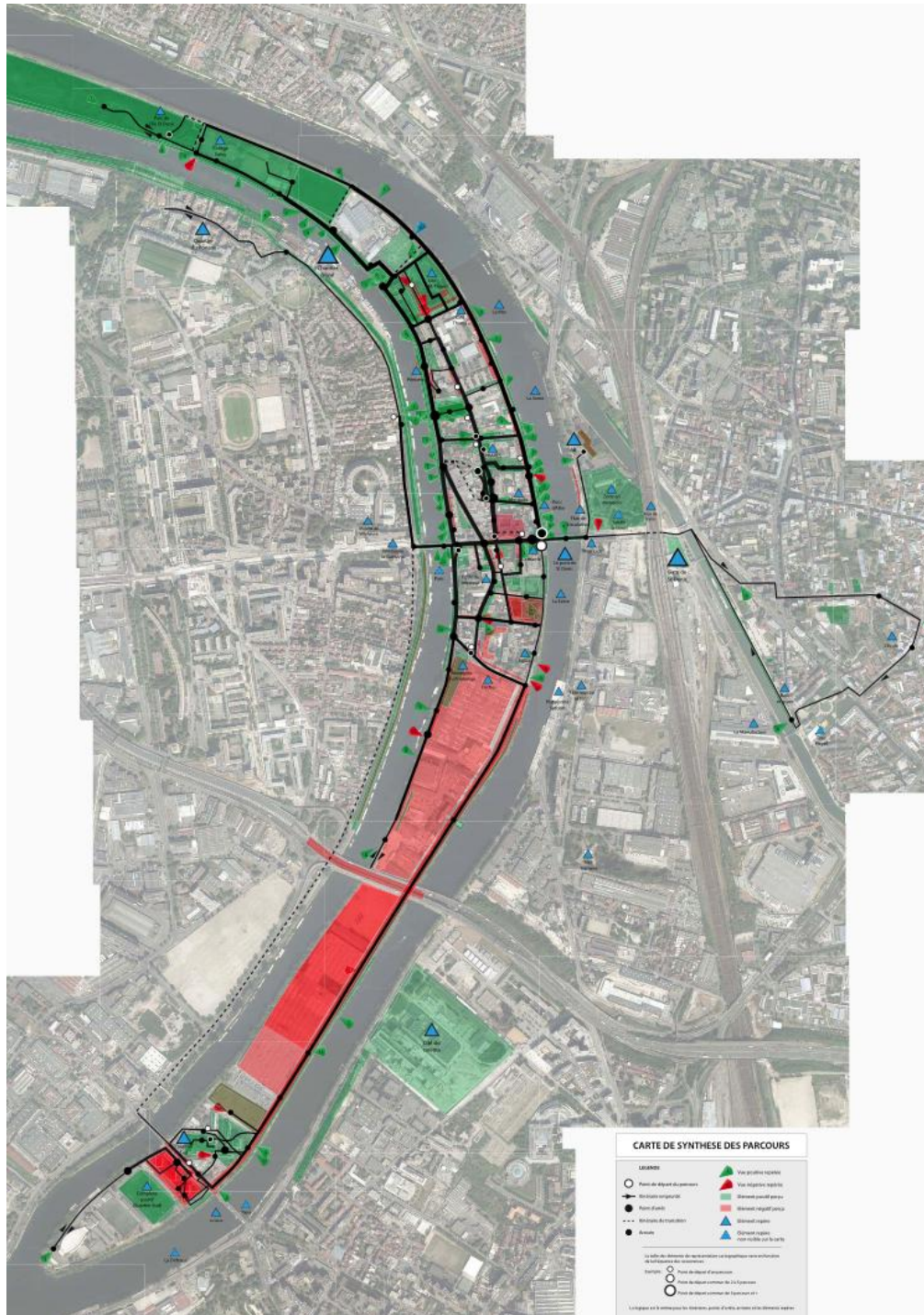
Ainsi, la relation au territoire compose un **paysage identitaire** à l'interface d'une représentation du site naturel, de la métropole, mais aussi sociale et symbolique.

Des parcours hétérogènes mais toujours liés au site et ses imaginaires qui créent le paysage urbain

L'analyse des parcours choisis par les personnes interviewées fait apparaître une **étanchéité des itinéraires** selon les quartiers, notamment une scission nette entre les quartiers Sud et Nord de l'île, le parc et l'espace sportif aux deux extrémités de l'île, et une limite entre quartiers du centre-ville au niveau de la rue Méchin. Ces limites correspondent aux ruptures de morphologie et univers urbains observés. D'ailleurs, les cheminements infra-quartiers apparaissent liés à la trame urbaine. Ils apparaissent très homogènes et liés au maillage des rues dans l'ancien quartier du centre-ville. Ils sont, à l'inverse, très diffus et hétérogène dans le tissu d'îlots ouverts des grands ensembles des quartiers sud.

Seuls, deux parcours de promenade le long des rives de la Seine relient les quartiers (rues et chemin de halage). De même, seuls deux trajets utilitaires inter-quartiers sont parcourus : l'axe des ponts et la rue centrale de l'île (en relation avec les stations de transports en commun) et celui des rues Jean Jaurès, Arnold Géaux (desservant de nombreux équipements).

Globalement, la relation au lieu est fortement marquée par **une intension dominante** selon les référents personnels, parcours de vie, engagements... Par exemple, une personne née dans une ferme, fortement engagée dans la vie professionnelle de son entreprise, repérait l'ensemble des bâtisses abritant ou ayant abrité des activités économiques. Celles-ci symbolisaient pour elle l'activité, la vie des hommes. De même, d'autres personnes évoquent leur intérêt pour la nature, mettant en exergue la flore et la faune ; d'autres encore, engagées dans la vie de la cité, vont s'attacher à tous les éléments traduisant cette possibilité d'agir (friches, équipements, associations...). Cette intention constitue une **grille de lecture pour une mise à distance de la réalité quotidienne** et créer une relation personnelle au lieu.



Carte des parcours – CSTB - 2013¹¹¹

Si on note une hétérogénéité de rapports aux lieux selon les personnes interviewées (en lien avec leur histoire personnelle, leur rapport subjectif à leur environnement), les **parcours** cartographiés font apparaître **des éléments urbains partagés** constitutifs de leur paysage :

- **les éléments de nature** (trames vertes et bleues) **et du site naturel** (épaisseur de l'île, ancien bras de Seine qui ont dessiné les rues, etc.) ;

¹¹¹ Les parcours que les personnes ont choisi d'effectuer ont été cartographiés selon les critères que nous avons élaborés à l'issue de l'observation des dix espaces publics et mis en regard avec les *timelapses*.



Carte mentale d'un habitant – 2013

- **les lieux représentant des polarités, les points de rencontre, les nœuds** (place de la Libération, parvis de la mairie, de l'école...);
- **des sections de paysage de rue** (rue pavillonnaire René et Isa Lefebvre, paysage de rue liée aux berges du quai de la Marine ou du Moulin...) **et inversement une dévalorisation des mêmes séquences urbaines** (cité du Bocage, rues aux bâtis denses et au transit routier bruyant, telle la rue Méchin);
- **des vues partagées, le plus souvent liées à un espace naturel** (la Seine côté quai de la Marine : horizon vers la mer, Le Havre...; la Seine côté quai du Moulin associée à une rivière, une nature sauvage, une vie résidentielle privilégiée, « *ici une des principales qualités de l'île est "le point de vue" offert par le recul depuis les berges* »), qui sont associées à **des lieux repères lointains signifiants** qu'ils soient ponctuels, tel le chantier naval, ou linéaires, telles les berges de Villeneuve-la-Garenne;
- **des espaces urbains archétypaux**, renvoyant à des imaginaires sociaux plus qu'à des pratiques sociales, tels les passages, la rue Méchin ou la place de la Libération déjà évoquée mais aussi des portions de **rues pavillonnaires** qui symbolisent, un imaginaire de vie familiale (maisons en meulière avec jardin, arbres d'alignement, vue sur la Seine de part et d'autre...) ou encore les **quais** de Seine, tel le quai du Moulin, symbole d'un idéal de vie (belles demeures, péniches habitées, vue sur la Seine...). Ces archétypes peuvent aussi être des formes urbaines **connotées négativement**, tels les **grands collectifs d'habitat social**. Enfin, ils peuvent prendre la forme d'objets urbains (mobiliers urbains, matériaux...) tels que la colonne Morris sur le parvis de la gare de Saint-Denis, les pavés renvoyant à la vie parisienne, ou de détails architecturaux (faïence des maisons en meulière, etc.);
- **des limites** marquées, liées à de grandes emprises urbaines (entrepôts) ou d'équipements (cimetière, parc) ou façades d'immeubles sans ouverture, créant des effets de ruptures, de murailles;
- **des repères proches** souvent liés à des activités humaines (cafés, Mairie, espace de l'économie sociale et solidaire Le Phare) ou à des intersections (par exemple de la Seine et de la rue Jean Jaurès).

Dans une moindre mesure,

- **des détails ou attributs** (fresque, détail de céramique, portail,...);
- **les mouvements et rythmes urbains**, notamment liés aux cadences des transports en commun (départ et arrivée du RER et du Tram qui irriguent de manière séquentielle l'espace urbain de flux piétons et routiers). Toutefois, un tiers des interviewés insiste sur l'importance de l'appréhension du mouvement. De même, pour une part des personnes interrogées, mesurer l'évolutivité constante des lieux qu'il s'agisse des dynamiques urbaines (évolutions liées aux chantiers, aux projets urbains), ou des changements naturels (saisons, lumières, changement de ciel, de lumière, vent dans les arbres, évolution des floraisons des espaces privés...) ou même des flux (flux lointains des trains, avions, piétons) apparaît signifiant, en tant que traduction d'une ville en évolution, en devenir.



Inversement, les **seuils, les lieux de transition apparaissent peu identifiés** à la lecture des seuls parcours. De même, la représentation sur les cartes mentales, fait apparaître l'insularité, la Seine et les voiries et la toponymie, surtout comme un moyen de se repérer, et non pour faire paysage. Il s'agit donc de nommer pour se repérer et non pas pour évoquer sa relation au territoire. Il s'agit des voies structurantes de l'île, celles qui permettent d'y pénétrer et de relier un point à un autre dans l'île. Sans surprise, la voirie de la zone des entrepôts ou du nord de l'île est très rarement représentée. Il faut noter que sur la centaine de voies et places identifiables sur l'ensemble des cartes, certaines voies apparaissent plus représentées :

- les espaces publics du quartier centre-nord (rue Géraux, quais des deux bras de Seine, la place de la Libération apparaît sur plus de la moitié des cartes) ;
- l'axe rue Méchin / ponts de L'île-Saint-Denis (« *le pont, c'est très important* »). Le lien entre le pont de Saint-Ouen et le boulevard Marcel Paul est également souligné. Les ponts ne sont pas souvent nommés, peut-être du fait de leur positionnement facilement repérable en bord de Seine. Ils sont également souvent photographiés, de près ou de loin ;
- au sud de l'île, les quais.

Il est à noter que certaines personnes interviewées ont mentionné que **si un des éléments n'avait pas de valeur esthétique ou apparaissait discordant, cela ne remettait pas en cause la sensation de paysage** : « *des immeubles moches peuvent gâcher le paysage mais pas le détruire* », « *toute cette crasse, cette saleté, c'est une honte (...) mais le paysage existe, il est là !* ». On note même chez certains interviewés une valorisation **de la présence d'imperfections, bric et broc qui produirait une sorte de « mélange harmonieux** ». « *L'imperfection fait partie des paysages que j'aime, sinon c'est lisse, on se sent écrasé, on se sent mal* ».

3.4.2 – Paysage habité

Les représentations sociales et culturelles des lieux sont également fondamentales dans le paysage. Elles ont irrigué les discours tout au long des enquêtes promenades. Elles sont liées à des signes urbains (les traces du passé, la présence des autres) mais aussi à des référents sociaux, culturels, ou personnels qui permettent de construire son appartenance à une vie intime, de voisinage, sociale, sociétale. C'est ce que nous nommons paysager habité.

La mémoire affective des lieux comme élément d'appréciation d'un environnement urbain

Les références à **l'histoire personnelle** sont fréquemment mobilisées pour qualifier l'environnement urbain. De nombreux lieux sont évocateurs de **souvenirs intimes** (trottoirs des premiers pas de l'enfant, la maison de ses amis, l'école de ses enfants, le bord de Seine, souvenir d'un plongeon dans la Seine, « *l'école, et les souvenirs de kermesse, d'amitié* »). Des détails sont également susceptibles d'évoquer sa vie personnelle : « *j'aime voir les tags de ma fille sur les entrepôts* » ; « *partout, j'ai plein de repères d'enfance* ». Des situations semblent même avoir un pouvoir évocateur, telle la vue depuis sa fenêtre, en lien à des souvenirs privés.

Si ces référents sont surtout liés à des souvenirs vécus, ils sont également en rapport avec des **imaginaires familiaux** qu'ils soient positifs (« *je suis une fille de la mer, c'est important de voir l'eau, les bateaux* » ; « *il y a un arbre chez moi, au Mali, qui ressemble à ça* » ; « *cette rue me rappelle mon enfance dans l'est : la vie de village, le tramway de Strasbourg ...* ») ou négatifs (« *j'avais besoin de nature, de rompre avec la tradition urbaine de ma famille parisienne* »). Ils peuvent également se rapporter à des **engagements locaux** (« *cela me rappelle l'engagement de mes parents qui étaient impliqués dans la vie locale* ». « *le "Phares" m'évoque la présence associative, la mairie, la vie locale, mon investissement dans les activités de la ville* »).

Les cartes mentales font apparaître également des **évoqueries personnelles**, nommées ou qualifiées (« *chez moi* », « *Phares ++* », « *square de la diversité* »...), ou tout simplement dessinés (péniches habitées, stade de football, arbres, sa propre maison ou celle d'un ami, etc.).

La représentation du « chez soi » sur les cartes mentales



Cette référence affective aux lieux semble surtout porteuse de sens individuel par rapport à la sphère sociale, à savoir son inscription personnelle dans un espace social.

Représentations sociales et culturelles qui affirment son appartenance à un lieu de vie

Parallèlement, des représentations sociales et culturelles apparaissent attachées aux lieux décrits.

Des représentations culturelles sont ainsi mobilisées par les interviewés. Elles sont de plusieurs registres, à savoir :

- **des emblèmes culturels**, telle une représentation d'une culture nationale (« *la vue de ces pavillons m'évoque la France, une France tranquille, sereine, solide, forte, pérenne...* »), villageoise (« *ici c'est la vie de village, tout le monde se connaît* »), provinciale (« *avec toutes ces maisons à l'ancienne, j'ai pas l'impression d'être en banlieue* ») et surtout campagnarde (« *le côté champêtre [des berges] renforce l'insularité* », « *le côté campagne d'ici, c'est plus sain* », etc.) mais aussi urbaine (« *rue Méchin, c'est déjà la grande ville avec son agitation, ses multiples passants, le bruit des voitures* ») ;
- **des représentations esthétiques** (lumières, couleurs, etc.) tels « *les marrons qui annoncent l'automne* », « *la lumière sur l'eau la nuit venant des péniches* » ou comme un lieu regardé, filmé, peint, « *digne d'intérêt* » en particulier en lien avec le passage des impressionnistes (« *Les peintres qui venaient faire de la peinture toute l'année ... c'est important de sentir que c'est là que j'habite* » ; « *Les berges, c'est vrai que ça fait penser à la peinture* », « *les tableaux impressionnistes* ») ou encore la vie populaire (« *on voit les images de Doisneau, des vieux films avec Gabin, du vieux Paris prolo où tout le monde vit dans la rue* », « *ici il y a des scènes de cinéma qui ont été tournées sur la place de la Libération* ») ;
- **des images métaphoriques** inspirées par la nature (« *l'horizon de nature tout en étant dans la métropole c'est ce que j'aime ici* » ; « *les entrepôts, c'est comme le désert* », « *les bords de Seine, c'est comme la jungle avec sa végétation sauvage, ses animaux, les feuilles aux sols non ramassées, on voit la végétation pousser* », « *l'insularité et la sensation d'appartenir à un monde différent* » « *même si ce n'est pas l'île de Robinson Crusoé ça reste une île, c'est une particularité... c'est bien d'en avoir dans un monde globalisé* » ; « *les péniches sont comme des vaisseaux perdus au milieu de l'océan* », « *les bateaux ça fait voyager... rêver* » « *ça me rappelle les reportages télé où on voit les gens qui voyagent en bateau sur la Loire* » ou encore la nature en ville « *l'essence des frênes, pelouse, talus... crée une ensemble naturel harmonieux même si il est artificiel* », « *les ponts, les péniches, c'est tout un imaginaire de la vie en lien avec les éléments naturels* ».

Les références sociales sont également nombreuses. Si les représentations culturelles sont liées à des images abstraites (emblème, métaphore, esthétique), les références sociales apparaissent, elles, **associées aux caractéristiques des espaces urbains observés**. Ainsi, L'île-Saint-Denis est appréhendée socialement en fonction de :

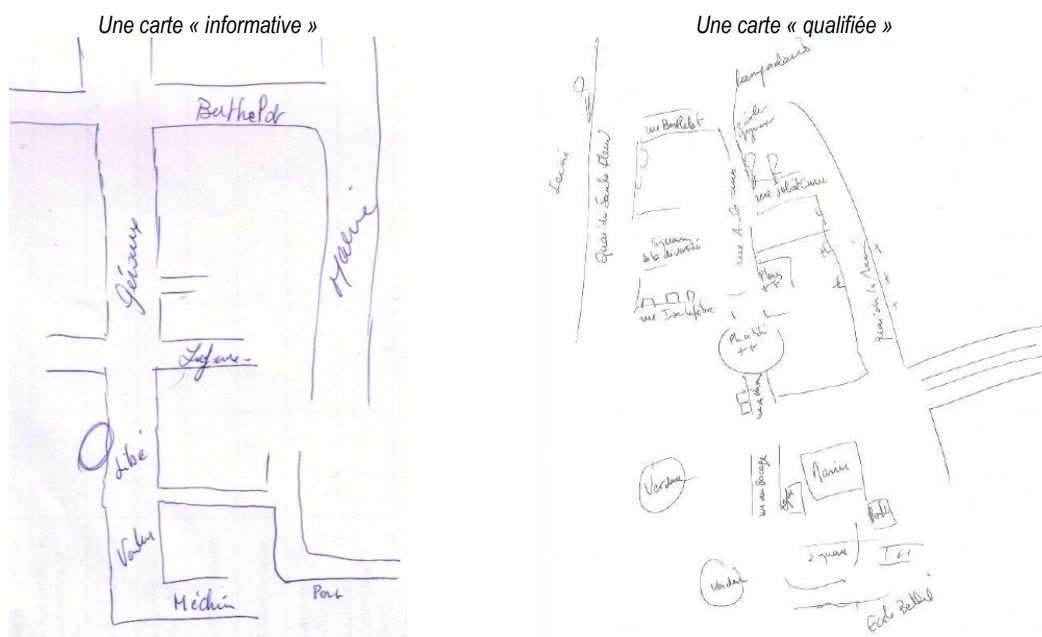
- son **positionnement dans la métropole**, apparaissant souvent comme un lieu intermédiaire entre la ville et la campagne, entre les catégories sociales populaires et classes moyennes, entre une vie anonyme et d'interconnaissance, de vie solitaire et collective. Il semble permettre à chacun de se situer, de trouver une place dans un parcours social ;
- des **types d'habitations**, opposant sans surprise les belles demeures « bourgeoises » du centre-ville et les ensembles de logements sociaux. Ainsi, le centre-ville de l'île-Saint-Denis est associé à une vie collective (« *ici c'est une communauté où on est obligé de bien s'entendre...* ») et multiculturelle (« *richesse du brassage de nationalités différentes sur l'île* », « *la présence de populations de toutes les origines est une ouverture sur le monde* », etc.) et

le quartier Sud à l'habitat social, aux problèmes sociaux ou aux petites délinquances (« c'est le cliché de la tour de banlieue avec l'ascenseur cassé et où ça pue la pisse, où les dealers tiennent les murs ») ;

- ses **vocations urbaines qui contribuent à construire des sphères sociales**, telles les rues Méchin avec ses fonctions publiques (mairie, poste, médiathèque, transport) et commerciale de centre-ville ; Géraux avec ses lieux de rencontre de quartier (parvis de l'école, café de la place de la Libération), ou encore tel le quartier sud et ses équipements (école qui « crée de l'énergie », le stade qui « dynamise », « rééquilibre le quartier », etc.).

Les **références économiques sont en revanche peu développées**, si ce n'est par des personnes ayant créé une activité qui mentionnent alors le marché immobilier, l'arrivée de la cité du cinéma, etc. Contrairement à une majorité de perceptions négatives des interviewés qui y voient le marqueur de la rupture entre le nord et le sud de l'île, le quai des Marques est pour eux considéré comme positif (« Heureusement que c'est là ! », « le quai des Marques fait venir des gens de l'extérieur même si ça n'apporte rien aux habitants »). Pour ces quelques personnes, les friches sont alors associées à « une mort économique », tout comme la démolition des entrepôts des Galeries Lafayette au profit d'un quartier d'habitation est perçue comme la perte d'activités et d'emplois, et par extension de vie sociale.

Ces références sont aussi clairement présentées dans les cartes mentales. Un peu plus de 150 items s'y réfèrent sur l'ensemble des cartes¹¹².



Parmi les repères physiques, figurent principalement les **lieux collectifs** (gare de Saint-Denis, Mairie, médiathèque, école de musique, gymnase de la rue Géraux, centre sportif de l'île des Vannes, écoles, cimetière, cafés, espaces de promenades) mais aussi les **lieux d'activité économique** (Phares, entrepôts et zone d'activités au bord de l'A86, bras de la cimenterie au-dessus du quai du Chatelier, chantier naval proche du quartier du Ponant, etc.). Enfin, l'on trouve des **repères collectifs locaux significatifs de l'identité de l'île** (ponts, ducs d'Albe, perrés des contreforts des quais, église Saint-Pierre, maisons à bardage bois).



¹¹² Une seule carte ne fait apparaître aucun lieu repère, c'est-à-dire qu'il n'existe aucune autre information que le tracé des rues et leurs noms, à l'exception d'aucun autre objet de la promenade, un peu comme s'il s'agissait d'un plan. Cette carte ne comporte donc aucun message sur les lieux appréciés ou non, les lieux qui comptent pour la personne interviewée. Il s'agit d'un cas unique, car toutes les autres donnent une indication de cet ordre.



Photos d'habitants - 2012

Si l'attention à la mémoire affective des lieux se joue dans un temps court en lien avec les perceptions individuelles, les représentations collectives, qu'elles soient sociales ou culturelles, connaissent des évolutions lentes et surtout semblent constituer des signifiants partagés dans l'appréhension d'un espace urbain. Elles imprègnent les lieux et deviennent une dimension sous-jacente de la perception du paysage urbain.

Coprésence et paysage urbain

Le paysage habité semble se structurer plus à partir de la perception des autres que par les pratiques sociales elles-mêmes. Les personnes interrogées peuvent avoir un rapport très fonctionnel à leur parcours (lien domicile, travail, école, etc.), emprunter un itinéraire comme raccourci et toutefois conférer un sens aux espaces urbains traversés et leur accorder la possibilité de faire paysage si le sentiment de coprésence est là. Par exemple, le quai de la Marine est perçu comme un lieu de passage et non un lieu de promenade (dangerosité de la rue, trafic routier, déficit d'entretien perçu), mais son horizon large, la perception de mouvements lointains (RER, train, piétons, péniches), d'éléments de nature, d'habitations (maisons, immeubles occupés), de sa fréquentation par les passants, crée la possibilité de s'arrêter pour regarder, ressentir, **contempler un ailleurs parmi les autres.**

La perception des autres permet de **se situer dans une sphère sociale** (« *je me sens bien ici, où tout le monde se connaît, je me sens autonome* », « *ici je me sens à ma place, j'ai le sentiment que je peux être utile à la ville, que ça a un sens de s'engager dans la vie locale* »), y compris dans un **rapport à l'altérité** (« *c'est un dépaysement positif cette diversité de populations, de types d'habitation, je suis ce dépaysement* », « *la mixité, ça me permet d'avoir une place, de me retrouver* », « *le mélange c'est la richesse humaine, ça me comble car c'est une évidence par rapport à ce que je suis* »).

Au contraire, les usages et pratiques (discuter sous les arbres, faire du sport, se déplacer, jouer avec ses enfants, etc.), des personnes interviewées semblent peu interférer sur leur appréciation d'un lieu. Si les usages des lieux sont mentionnés, ils restent surtout associés à des pratiques collectives (pique-nique, animation fluviale, fêtes municipales, etc.) ou au contraire leur absence (« *quand t'as 16/18 ans y'a rien qui est fait ici pour cette classe d'âge* » « *l'été, beaucoup de jeunes sont assis sur les murets, je pense que L'île-Saint-Denis ne fait pas assez pour ces jeunes* »).

Des personnes interviewées apprécient le paysage de L'île-Saint-Denis sans le fréquenter (« *je ne fréquente pas L'île-Saint-Denis en tant qu'usager, c'est pour dormir mais je sais que je peux la regarder si je veux* » ; « *sur cette place, pas de raison de m'asseoir, j'ai la nature et la vie à côté* », « *sur les bords de Seine, j'y vais peu, pas le temps, mais je sais que je peux y aller pour m'y promener, m'y arrêter si je veux* ») ou même ponctuellement. Ainsi un habitant évoquant son trajet domicile-collège (passage des élèves côté petit bras tandis que les professeurs empruntent le quai de la Marine) ne l'empêchait pas de venir de temps en temps « *errer du côté du grand bras pour voir la ville, pour se perdre dans les mouvements des trains, des gens, ...* ».

Ainsi, la nature des pratiques sociales importe moins que la perception de la présence d'autrui, du sentiment que l'espace urbain est habité, chargé de la vie des hommes, de leurs relations subjectives, des valeurs et imaginaires qu'ils confèrent au lieu.

La sédimentation spatiale des signes du passé comme catégorie de paysage

La mémoire des lieux est inscrite spatialement par une série de signes et représentations. Il peut s'agir de l'histoire sociale (tels les mémoires des mariners, de la vie de la classe ouvrière, de la vie populaire passée, des solidarités ou festivités de voisinage, des lieux disparus, tel l'ancien quartier des Allumettes, etc.), politique (initiatives municipales, l'ancienne histoire municipale communiste, l'histoire du milieu associatif, voire de la banlieue rouge, etc.), économique (vie économique de l'île en lien avec l'activité des mariners, puis industrielle...), mais aussi de mythes locaux partagés (anciens lieux festifs, etc.). Ils sont associés autant à des espaces publics ((pont comme « *ouvrage d'art* », etc.), des architectures (« *belles maisons du passé du quai du Moulin* », « *pavillons de banlieue 1920* », « *maisons de mariners étroites comme l'habitation d'un bateau* », « *ancien couvent* », « *maison à l'angle construite en pierre dans le style des*

maisons coloniales »...), des éléments mémoriaux (« la stèle pour les morts de la seconde guerre mondiale »), des lieux de nature (chemin de halage où « j'imagine les hommes tirant les péniches dans le passé », la végétation qui « rappelle qu'il n'y avait que quelques maisons et des champs » , les arbres d'alignements devant la mairie qui « font penser au début de l'urbanisation de L'Île-Saint-Denis », etc.).

Cette attention aux signes hérités est en effet constante dans le rapport aux lieux. Une personne allant jusqu'à signifier que « l'absence de patrimoine ferait perdre tout intérêt d'habiter ici ».

Ces signes hérités permettent d'envisager son inscription spatiale (fleurissement, appropriation de trottoirs, mise en scène de façades, etc.). Setha Law parle de *vernacularization*, c'est-à-dire les processus qui font que l'espace global est habillé d'attributs locaux qui maintiennent l'identité culturelle et sociale. Elle génère des *place identity*, *cultural identity*. Nous pourrions ajouter des **landscape identity**. Un projet qui nie ces signes suscite parfois un sentiment de dessaisissement, une forme de négation de son ancrage local au profit de l'arrivée de populations nouvelles.

La sédimentation des traces, leur caractère aléatoire, de « bric et de broc », voire imparfait, qui se construit au fil du temps, est particulièrement valorisée dans la description des paysages. Elle est mise en parallèle avec les nouveaux projets d'urbanisme projetés à Saint-Denis ou à L'Île-Saint-Denis qui nieraient ces traces au profit d'une « norme » urbaine issue des villes centres, qui « lisserait » les lieux, les rendrait « froids » et difficilement appropriables. C'est donc **l'appréhension d'un ensemble constitué d'époques différentes qui est valorisé comme paysage et non le seul signe du passé.**



Photos d'habitants du « bric et broc » - 2012



Par ailleurs, **l'imperfection** de cet ensemble disparate est parfois considérée nécessaire à la possibilité d'être soi-même, sans se sentir « écrasé » par une « beauté » urbaine, un idéal urbain fabriqué qui rendrait difficile l'acceptation de ses propres imperfections.



« L'imperfection fait partie des paysages que j'aime, sinon c'est lisse, on se sent écrasé, on se sent mal »

« Je me sens mieux dans des lieux qui ne sont pas trop beaux comme Paris, trop écrasant, on ne se sent pas à la hauteur, il s'impose comme une sorte d'idéal impossible à atteindre » ; « J'aime les endroits imparfaits. Ils suscitent ma curiosité. C'est comme une personne qui est trop belle, elle m'apparaît froide, alors qu'une personne qui est imparfaite, par exemple qui a un grain de beauté sur la joue, on a envie d'aller vers elle. On a un sentiment d'accessibilité, de proximité ».

Cet attrait pour l'imparfait s'exprime aussi par l'intérêt pour des **lieux de nature « spontanée », « sauvage », libre, en marge de l'urbanisation** dans la description de paysages. Ceux-ci apparaissent comme de espaces potentiels de liberté (chemin de halage en bords de Seine où l'on se retrouve pour lire, faire la fête, se baigner, pêcher..., mais aussi des lieux possibles pour les plus démunis (présence de sans domicile fixe, Roms). Ils sont vécus comme une possible échappée des codes sociaux de l'espace urbanisé.



Photos d'habitants des chemins de halage en bords de Seine - 2012

Ainsi, un paysage habité de pratiques, mémoires affectives, représentations sociales et culturelles, semble se composer là aussi dans un métissage de signes, appartenant à des époques différentes, créant un ensemble avec sa cohérence propre et non en rapport à une esthétique donnée.

3.4.3 – Paysage ressenti

Au-delà du paysage urbain et habité, les dimensions liées au ressenti des lieux sont tout autant présentes.

Sens et sensations, premier accès à un environnement urbain

L'appréhension d'un environnement urbain apparaît avant tout sensorielle. Dans les sens mobilisés, la vue prime très largement. Elle est souvent associée à la possibilité de recul et d'horizon comme par exemple la vue offerte depuis un pont, les quais de la Seine, un bâtiment un peu élevé, etc.

La vue peut même occulter les autres sens (« *La vue se suffit à elle-même* » ; « *la vue, c'est la raison de notre installation* »). Si la vue prédomine dans les discours, c'est aussi parce qu'elle est plus communément formulée que les autres sens qui restent dans le domaine de la sensation. La vue constitue d'ailleurs la dimension sensorielle la plus évidente des photos.



Photos d'habitant, la « vue » – 2012

Malgré cette réserve sur le caractère inaccoutumé d'expression des autres sens que la vue par les personnes interviewées, le **son** est le deuxième sens mentionné. Le plus souvent les sons naturels sont appréciés (oiseau, vent, eau, bruissement de la nature, etc.) tandis que les sons liés aux activités humaines sont décrits comme gênants (voitures, trains et avions, regroupement dans l'espace public, etc.). Des sons apparaissent toutefois appréciés de manière ambivalente, étant rattachés à du bruit pouvant constituer une nuisance, mais celle-ci apparaît atténuée par l'imaginaire qui s'y rattache. Ainsi, le bruit des bateaux, des avions est toléré car il renvoie au voyage, à un autre monde. De même, le bruit du chantier naval est apprécié car il évoque un imaginaire de l'activité passée de L'Île-Saint-Denis. Ou encore, les sons de l'église qui rappelle le village (« *j'adore entendre l'église sonner, comme dans mon enfance* » ; « *heureusement que les voitures sont là sinon c'est très silencieux, très très calme... trop !* »).

Plus rarement, l'**odorat** a été mentionné. Il a toujours été en lien avec l'idée de nature : « *l'odeur de la terre, ... des arbres, ... des fleurs* »... exceptionnellement pour des appréciations nauséabondes « *crottes de chiens* ».

Le toucher est évoqué par détour pour exprimer une sensation plaisante (fraîcheur, brise, courant d'air, ...) mais aussi pour exprimer le ressenti de son corps lié à l'activité sportive (course, etc.), à la marche (dans les feuilles mortes, sur la terre), au ramassage de graines ou la cueillette de fleurs.

Les ressentis sensoriels apparaissent donc exprimer plus spontanément et généralement positivement des sensations en rapport avec la nature qu'en rapport aux activités humaines, si ce n'est la sienne par la sensation corporelle qu'elle offre.

Ainsi, c'est toute une gamme de sens qui semble mobilisée, bien au-delà de la vue, pour apprécier un paysage. Cette appréhension sensorielle reste toutefois à préciser, les sens étant souvent peu formalisés à travers les discours, photos et cartes mentales.

Des sentiments au fondement du paysage

Les appréciations qualitatives exprimées à l'occasion de l'enquête promenade sont systématiquement associées à la description d'un paysage. L'enjeu étant de faire découvrir son environnement à l'occasion d'une déambulation in situ, les personnes rencontrées ont privilégié les lieux qu'elles valorisent avec souvent des qualificatifs absolus : « *magnifique* », « *beau* », « *unique* », « *exceptionnel* », « *dingue* », « *remarquable* », etc.

Au-delà de ces appréciations, des sentiments ont été mentionnés. Ils sont, bien entendu, extrêmement variables, étant avant tout subjectifs. On peut toutefois distinguer trois grandes catégories de sentiments selon les types d'environnement.

On observe d'abord les **sentiments « d'attachement »** : d'« appartenance », de « racine ». Sur les photos, comme sur les cartes mentales, certains détails indiquent ce rapport personnel, tel des détails évocateurs (lampadaires de la rue Géraux, la fresque de la rue du Bocage, une « *belle maison de maître du 19^e* », une clôture rafistolée, un arbre de la rue Joliot-Curie, une fontaine dans le square Fackler, une fresque au bout du chemin de halage, etc.).



Photos d'habitants - 2012

Il existe également une série de **sentiments à dominante positive liées à la nature** qu'il s'agisse de :

- **l'environnement naturel large** (horizon, surface libre, perspective, etc.) qui inspire plutôt des sentiments de **liberté, d'évasion, d'inspiration esthétique** (« *je suis inspiré par toute cette vue. Ça m'inspire comme les impressionnistes ont pu l'être face à la Seine* » ; « *Je peux m'évader, me sentir libre, hors de tout* ») ;
- **le site géographique** (largeur de l'île, les rues sur les bras de Seine et l'insularité) suscite des sentiments de **lien à la terre, d'ancrage, de refuge** (« *quand je vois les deux bras de Seine de chaque côté de la rue, ça me rassure, je me sens bien sur ce bout de terre, je suis en sécurité* ») ;
- **la présence et la proximité de l'eau, mais aussi de la végétation** (ponctuellement d'une faune) **repose, apaise**, détend, suscite de la « *quiétude* », du « *calme* », de la « *tranquillité* ». Elle inspire le sentiment d'être privilégié, (« *c'est une chance d'habiter au bord de l'eau, voir le ciel* » ; « *j'aime vivre au bord de l'eau, on se sent en paix* »).



Enfin, **l'appréhension distanciée de l'espace urbain inspire des sentiments de satisfaction**. Les personnes rencontrées parlent de plaisir à voir la ville à distance (du pont, de la rive, etc.), de cette vision large sur la banlieue qui peut être « admirée », « contemplée », ou encore ressentie « *je suis content quand je vois d'ici toute la dynamique de cette ville* ».

En revanche, peu de sensations apparaissent associées à l'espace urbain proche. Il faut d'ailleurs noter que les sentiments négatifs sont en grande majorité en rapport à l'espace urbain, qui relève d'une responsabilité sociale et politique. On note ainsi des sentiments de :

- colère par rapport à la situation d'isolement, de cloisonnement (quartier sud en particulier Marcel Paul) (« *on est enfermé dans trois tours avec du trafic en bas, sans vie, les gens sont cloisonnés, enfermés chez eux malgré la présence d'équipements sportifs* ») ;
- abandon liés aux quartiers « sans vie », « isolés », au « désert », « *no man's land* » au niveau des entrepôts.

Les sentiments apparaissent systématiquement dans les signes constitutifs du paysage. Ils semblent essentiels à la possibilité de « faire paysage », et ce en lien avec des configurations d'espaces, à savoir :

- l'offre de points de vue distanciés de l'environnement permettant un horizon large, un champ de vue élargi ;
- la révélation du site naturel au sens géographique (topographie, morphologie, etc.) ;
- la mise en exergue des lieux, source d'inspiration avant tout collective (esthétique, symbolique, etc.), les sentiments personnels étant, bien évidemment trop hétérogènes, pour être valorisés.

3.4.4 – Paysage politique

Considération des mutations plus que de projets récents

Les interviewés faisaient surtout référence aux transformations urbaines à l'œuvre, observables par les bâtiments abandonnés ou des friches. Peu évoquaient spontanément les projets d'aménagements récents et encore moins ceux projetés. Il fallait les interroger pour avoir des commentaires. Ceux-ci étaient alors assez homogènes.

Le tramway fait l'objet d'une appréciation généralement positive en termes d'accès à la métropole (« *le tramway, c'est un plus, je me sens plus mobile* »). L'aménagement est toutefois teinté de critiques (« *c'est une bonne chose même si ça dénature un peu notre ville* », « *c'est un plus au niveau attractivité et activités mais au niveau esthétique... ça pourrait être mieux* », « *c'est bien mais dommage qu'ils n'aient pas prévu de nouveaux stationnements* » ; « *le tramway aurait pu être fait autrement qu'en plein milieu du centre, du coup c'est un "bordel" pas possible en voiture* »).

Les nouveaux équipements sont également globalement accueillis favorablement (« *la médiathèque, l'école d'art va changer l'atmosphère de la rue Méchin* »). En revanche, on note plus d'ambivalence concernant le 6B qui est jugé soit très positivement (activités nombreuses, festivités l'été, etc.), soit loin de ses propres préoccupations (« *c'est pour les artistes, pas pour nous* » ; « *l'arrivée d'artistes ou de lieux comme le 6B font venir les Parisiens* »).

Si, pour beaucoup, la mise en projet des friches et entrepôts est perçue positivement (« *c'est un projet redynamisant* » ; « *c'est une opportunité de réintégrer le quartier sud* » ; « *ça va dans le bon sens, en tant qu'écoquartier, ça prend en compte l'humain, les envies de nature en bas de chez soi, avec des parcours de promenade, des terrains de jeux, des locaux d'activités et des commerces* »), **le futur écoquartier suscite plus souvent de la crainte**. Pour certains, il constitue une menace notamment en termes de gentrification et de pression foncière : « *3000 habitants supplémentaires vont arriver, ça risque de créer un quartier propre, pour une nouvelle population plus aisée, sans lien avec ce qu'on est* » ; « *rien n'est gagné, ça risque de créer une nouvelle sectorisation, avec des gens différents, plus riches* » ; « *faut vraiment être attentif aux effets de coupure entre le quartier Sud et les nouveaux quartiers en construction* » ; « *en matière de manière de vivre, faut pas que ça devienne le parc Montsouris ou les Buttes Chaumont* » ; « *faudrait pas que ce soit un quartier trop clean, à part* » ; « *la ville très convoitée en matière de logement car l'immobilier est peu cher. Les loyers sont 6 fois moins chers qu'à Paris, du coup la pression est vraiment forte sur l'immobilier. Il faut faire attention de ne pas perdre l'esprit de mélange de l'île* »).

Quelques photos évoquent la ville en mutation à travers :

- la requalification de certains espaces publics (place de la Libération), ou le sentiment d'abandon conféré par d'autres (quartier sud, bâtiments vétustes victimes des marchands de sommeil),
- la gentrification en cours ou annoncée de l'île, en relation notamment avec les nouvelles constructions d'habitat (quartier Entre deux rives)



Photos d'habitants - 2012

Pour une évolution progressive de l'espace urbain qui préserve les « qualités » des lieux

En termes d'attendus de transformation urbaine, de la même manière, les remarques étaient peu formulées spontanément. Ponctuellement, elles pouvaient évoquer des **déficits d'entretien** tels de logements sociaux, les bardages le long du fleuve, côté Saint-Denis, considérés sales, des problèmes de déplacement de la délinquance (essentiellement lié à la réfection de la place de la gare RER de Saint-Denis (« *les jeunes de la gare arrivent sur l'île alors qu'on était inconnus et qu'on était une petite communauté où tout le monde se connaît* » ; « *le deal a été déplacé de la gare, ça fait qu'on se balade moins à pied* »)). C'est d'ailleurs ces considérations qui amènent à formuler des propositions, en particulier la réhabilitation des ensembles sociaux jugée urgente, notamment pour parer au risque de gentrification (« *Ces tours-là c'est un bon moyen pour que ça ne s'embourgeoise pas trop vite ! Que les prix flambent pas trop vite* » ; « *cité du Bocage, il y a un projet de réhabilitation qui changera peut être la donne pour les gens qui y habitent* »), ou de propreté, tel le nettoyage des berges ou des rues.

Globalement, la proposition la plus partagée est de faire évoluer la ville à un rythme suffisamment lent pour permettre un développement plus harmonieux, pour affirmer l'« *identité* » (« *être une île en Ile-de-France, c'est pas commun ! C'est notre identité* ») mais aussi un espace de vie plus convivial (« *Faudrait-il avoir une autre pensée urbaine ? Des tours moins hautes, moins de logements, une pensée avec un cœur, avec plus de verdure, un parc central, moins de circulation, plus de calme, où on n'entend plus les voitures passer ?* »). A ce titre, plusieurs propositions sont formulées quand on interroge les habitants ou usagers de L'île-Saint-Denis et de ses abords.

Les **promenades sur les bords de Seine** suscitent par exemple de nombreuses suggestions :

- **quai bas**, le souhait est de multiplier les chemins de nature, en préservant ceux existants (chemin de halage, chemin des impressionnistes, etc.) et en en créant de nouveaux tout autour de l'île. Certains insistent sur le besoin de préserver le calme des bords de Seine. Là aussi, on note une crainte liée à sa rénovation, et le « *risque* » qu'ils soit « *bétonnés* », « *trop lisses* », « *trop propres* » et du coup « *trop fréquentés* ». Par exemple, l'aménagement des quais du canal à Saint-Denis est présenté comme un contre-exemple. Alors qu'avant, il aurait été plus ouvert, plus authentique, avec de l'herbe entre les pavés, avec sa réfection, il apparaît comme une « *place nette* » sans attrait, un passage « *insécure* » et « *mort* ». Par contre, côté Epinay, le parti pris naturel est plutôt considéré comme agréable même s'il est aussi ponctuellement considéré comme trop propre ;
- **quai haut**, les berges demanderaient à être mieux aménagées, notamment des cheminements verts avec des trottoirs élargis pour favoriser des promenades en hauteur (« *faire un parcours vert avec le parc à l'intérieur du quartier, pour que la verdure prenne toute sa place* »). A noter, quai de la Marine, la suggestion de révéler l'histoire passée (information sur les mariniers, préservation des vieilles maisons, ducs d'Albe) ;
- sur des **sections des quais** (passage des impressionnistes, quais et pointe sud de l'île sud, etc.), proposer des activités fluviales (bac pour traverser, transport en commun fluvial, etc.), sportives (sports nautiques, etc.), ou culturelles (fêtes, rencontres, spectacles, balades urbaines, etc.) (« *A Saint-Ouen, il y a le festival de l'Hô avec des guinguettes, des activités nautiques, etc., ça devrait être nous qui faisons ça !* » ; « *ce serait bien d'avoir des lieux de convivialité comme sur les quais dans le 10^e* »). Ponctuellement, a été noté l'accueil touristique pour faire découvrir les richesses des banlieues populaires avec des chambres d'hôtes.

Parallèlement, d'autres propositions ont été énoncées de manière plus isolées concernant les espaces publics, en particulier en matière de :

- **centralité, le besoin de « réinventer un centre »** ; des « *commerces nécessaires, utiles, qui rassemblent les gens* », en particulier rue Méchin, où il faudrait « *de la couleur* », « *égayer, donner l'illusion* », « *donner envie avec des plantes ou des dessins en fonction des moyens* » ;
- **sécurisation des cheminements piétonniers** en favorisant l'éclairage de nuit, la réfection des trottoirs qui en l'état apparaissent « *dangereux* », « *moches* », « *trop étroits* ». La dangerosité routière est soulignée pour les quais du Chatelier et de la Marine ou à l'angle des rues Louis-Bouxin et Jean Jaurès. De nombreuses suggestions vont dans le sens d'une plus grande piétonnisation et la présence de pistes cyclables, mais aussi la création de places pour intensifier les lieux de rassemblement ;

- **lien entre le quartier sud et le reste de l'île**, par les aménagements des cheminements mais aussi la fréquence des transports en commun à l'intérieur de l'île.

Ainsi, la transformation du paysage liée à l'action publique, joue modérément dans l'appréciation du paysage même si quand ils sont interrogés, les usagers et habitants préconisent une série d'améliorations urbaines. Par contre, il est intéressant de noter que les personnes interrogées ont souligné leurs besoins d'investissement spatial ou dans la vie locale à travers des demandes :

- **d'espaces libres** (« *On a besoin comme à Vienne, qui est une ville dense, de grands espaces « libres, appropriables en périphérie » ; « il faudrait favoriser le côté débrouille des gens pour investir un petit espace, pour améliorer le quotidien »* ») ;
- **de participation et d'implication de la population dans l'évolution du territoire et de ses ... paysages.**

Le besoin de paysage que nous avons qualifié de vernaculaire/citoyen semble particulièrement important, alors qu'il est rarement envisagé dans les projets urbains actuels. C'est une véritable question posée aux politiques publiques.

Plus encore, les habitants se sentent peu entendus, pour ne pas dire dessaisis par l'absence de prise en compte de ce qui constitue leur lieu de vie, leur *paysage de voisinage*. Les politiques publiques en voulant transformer l'espace urbain apparaissent dénier toute qualité propre à ces espaces et paysages. Que ces territoires soient marqués par des difficultés sociales, urbaines, des problèmes de tranquillité... est un fait. Si les habitants sont les premiers à exprimer des besoins d'amélioration de leurs conditions de vie, ils sont aussi en mesure de distinguer L'Île-Saint-Denis et ses abords, d'autres signes qui leur permettent d'y investir leur expérience personnelle et sociale, de composer leur paysage personnel et collectif.

Ainsi, plus qu'un paysage politique, en particulier issu des politiques publiques, c'est cette possibilité de paysage vernaculaire de voisinage qui semble essentielle.

3.5 – Paysage commun

Ces différentes approches révèlent la complexité de l'appréhension du paysage qui naît d'une composition entre ces différentes catégories de paysages. Evidemment, les agencements de perceptions, représentations, expériences, projections ou projets diffèrent en fonction des individualités. Les différentes catégories n'ont pas le même poids selon les personnes et se mêlent différemment selon les référents de chacun. Pour autant, des catégories apparaissent essentielles à l'expérience, la perception et la représentation paysagère :

- la possibilité de **points de vue distancés** de l'environnement permettant la composition de signes (repères proches ou lointains, perception de l'horizon, etc.) et de représentations (appartenance à la ville, etc.) ;
- la sensation du **site naturel** (sa topographie, son hydrographie, sa flore et sa faune) ;
- la présence de **signes, repères, mais aussi mouvements** porteurs de sens individuels ou collectifs (culturels, sociaux, territoriaux) ;
- la possibilité de trouver **des espaces cachés, à la marge** offrant d'autres expériences urbaines, plus libres ;
- la **sédimentation** urbaine en tant que marqueur des passés urbains, d'une évolution progressive de l'espace habité, de la transmission des histoires et imaginaires hérités mais aussi la présence d'archétypes urbains partagés renvoyant à des univers sociaux connus ;
- la présence des **autres**, pour traduire son appartenance sociétale ;
- plus encore, l'évocation des sens et **sentiments** que le lieu inspire qui sont systématiquement associés au paysage.

En effet, la **possibilité de sensation et d'immersion dans le paysage apparaît déterminante**. Elle permet de hiérarchiser des éléments perçus, voire nier certains d'entre eux (par ex. : sons nuisibles,...). Elle semble favoriser une individualisation de la relation au lieu.

Si comme on l'a vu, les usages semblent moins favoriser la lecture de paysage que les expériences et perceptions c'est, selon nous, que les sens et sensations apparaissent au cœur de la possibilité de la lecture du paysage. C'est une dimension à approfondir, notamment en référence au corpus psycho-environnemental qui s'est intéressé aux rapports sociocognitifs des individus aux lieux. Umberto Eco¹¹³ parle d'ailleurs dans son ouvrage sur la production des signes d'une sélection dans le réel perçu de propriétés verbalisables et topo-sensitives.

¹¹³ Eco Umberto (1976), *La production des signes*, biblio essais, le livre de poche, Paris

Distanciation et composition constitutive du paysage

Ces compositions du réel perçu, vécu, imaginé, voire transposé sont certes subjectives mais des interprétations paysagères communes à chaque contexte semblent émerger. Sans tomber dans de grands schèmes mécanistes, des logiques d'interprétation collective semblent converger. Nous formulons l'hypothèse que celles-ci permettent de charger les lieux de significations, à même de créer à leur tour du sens partagé, une possibilité d'éprouver les lieux, le rapport aux autres.

La diversité d'éléments signifiés et signifiants en présence constituerait autant de codes et repères civiques, urbains, sociaux, politiques, imaginaires à même d'être assemblés pour composer une interprétation de son environnement, créer son paysage urbain. Il semble en effet exister une logique de composition, tels que par exemple :

- **les liens entre espaces naturels et urbanisés**, tels les bras de Seine qui dessinent les rues de L'Ile-Saint-Denis ;
- **les interconnexions entre les types d'espaces urbains** (telle une rue centrale, un quai de Seine, un lieu « *en marge* ») mais aussi entre les différentes strates perçues d'une métropole (succession de quartiers, de types de configurations urbaines) ;
- **les rapports d'échelles**, telles les articulations entre le proche (séquence de rues, repères proches) et les échappées visuelles lointaines (y compris verticales), évocatrices d'horizons lointains (Seine, verdure, vis-à-vis des berges de la Seine) ; les rapports entre les pleins et les vides, les espaces libres et les lieux d'intensité ; les rapports arrière/avant. En bref, l'appréhension corporelle de l'environnement, la corporéité de l'espace traduisant notre existence spatiale ;
- **les interdépendances entre vues lointaines, points de repère liés à des imaginaires sociaux, et perspectives naturelles** mais aussi des sensations et sentiments ;
- **des besoins d'unité mais pas d'uniformisation** entre les lieux, la **lecture par contraste**, en fonction de la représentation que les interviewés ont de leur environnement comme, par exemple, la valorisation sociale de leur environnement en opposition à celui des quartiers environnants du « 9-3 », apparaît au contraire la nécessité de créer des univers urbains distincts ;
- **une hiérarchisation des éléments perçus, au point de nier certains d'entre eux**, par exemple les sons nuisibles (avions, trafic routier), les interviewés cherchant à les minimiser ;
- **des rapports de réciprocité entre soi et les autres** matérialisés par la possibilité d'une perception des autres (ensemble de logements habités, flux de passants ou même de véhicules au loin, archétypes urbains de sociabilité, etc.) ;
- **une attention au hors champs** – on pourrait même parler de hors temps et hors lieu - qui favorise une évocation d'un ailleurs, des analogies vers d'autres lieux, d'autres espaces temps (flux, réseaux sociaux). Ce sont parfois des évocations symboliques ou même poétiques, censées survivre à la vie des mortels et à même de créer un élargissement du monde.

Pour autant, cette logique n'est évidemment **pas mécanique**. Ainsi deux rues sans perspective lointaine, marquées par un bâtiment massif sur une partie de leur façade urbaine, peuvent être appréciées de manière opposée. Par exemple, la place de la Libération apparaît protectrice par l'accumulation de repères signifiants (la place, maillage à d'autres rues, à d'autres activités, l'hétérogénéité du bâti, les arbres d'alignement, l'entretien...) tandis que la rue Ortebout, en bout de ville, sans lien avec des activités ou imaginaires socio-urbains, apparaît isolée.

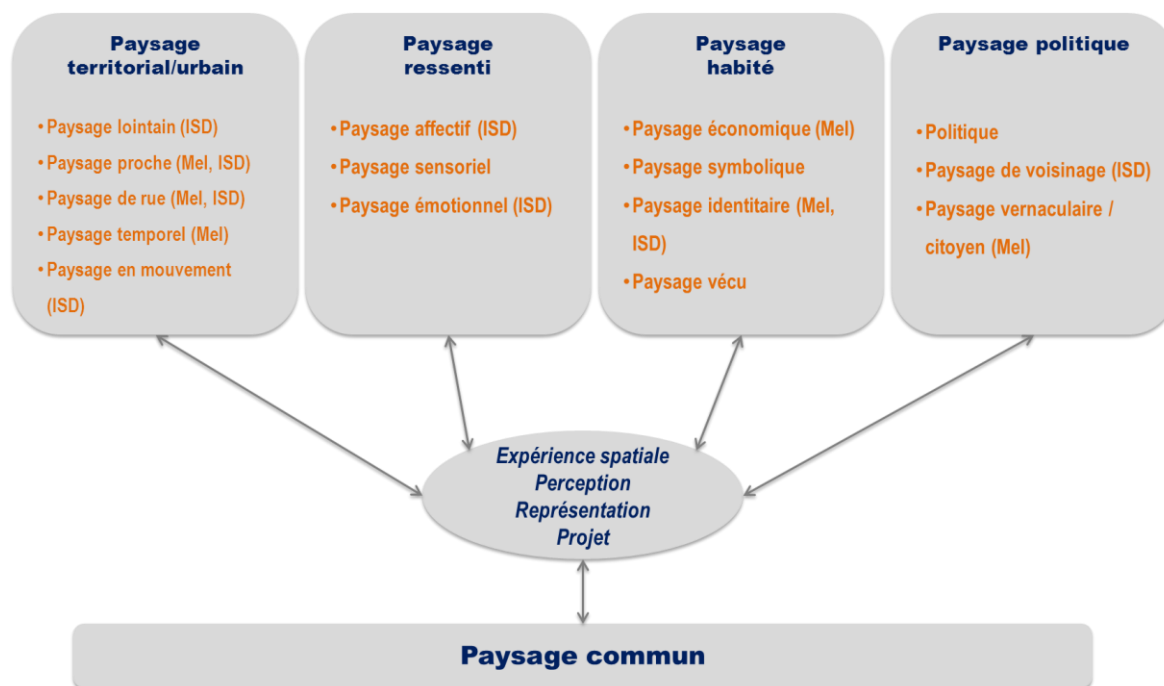
Chacun semble composer son paysage sur mesure en fonction d'une hiérarchisation de ses référents culturels, socio-économiques, mais aussi individuels. Cette composition ne s'affranchit pas des problématiques sociales, urbaines ou économiques qui souvent entrent en conflit avec les autres éléments signifiants de l'espace urbain. Celles-ci apparaissent même en tension. Elles vont jusqu'à rendre invisibles certains espaces qui ne semblent plus regardés, interprétés.

L'existence d'un **langage paysager ne peut non plus être déconnecté de son contexte**, qu'il soit, comme l'a montré Yves Luginbühl (2012)¹¹⁴, global (soit l'arrière-plan, l'ensemble de références esthétiques et symboliques partagées par une société), local/territorial (la culture du site forgée localement dans la confrontation physique, esthétique, symbolique, et sociale) ou individuel (soit l'expérience paysagère de l'individu éprouvée dans sa trajectoire de vie).

¹¹⁴ LUGINBÜHL Yves, 2012. *La mise en scène du monde – Construction du paysage européen*. Paris, CNRS Edition

3.6 – Mise en perspective des deux sites analysés

La mise en perspective des deux sites analysés révèle une mise en avant d'un paysage multidimensionnel par les usagers des espaces urbains considérés avec, dans les deux contextes, un jeu de compositions entre paysage urbain, ressenti, habité et politique. Elle conforte ainsi la première grille d'analyse des paysages que nous avons élaborée à l'issue de l'observation sur site, avec un ajustement lié à la distinction entre paysage de voisinage (la vie locale) et le paysage dit vernaculaire (lié à l'investissement spatial et citoyen des individus). Dans ce sens, cette composition permet d'interpréter des espaces urbains, de spatialiser cette vision et de hiérarchiser ce qui fait espaces publics, paysages, *open spaces*, etc.) Autrement dit, le paysage commun résulte d'une territorialisation des dimensions associées aux paysages.



Toutefois, les sous-catégories mobilisées diffèrent selon les contextes. A Melrose (**Mel** sur le schéma), le rapport au temps et à la vie économique semblent déterminant dans l'appréhension des lieux, puis vient le lien aux espaces proches, aux identités, à la dynamique habitante, et au rapport sensoriel. A L'Île-Saint-Denis (**ISD** sur le schéma), ce sont surtout les paysages lointain, identitaire, de voisinage et encore plus ressenti qui apparaissent mis en avant.

Ainsi, concernant le **paysage territorial / urbain**, si l'appréhension des espaces passe par une série de signes, repères, perspectives proches ou lointaines, rythmes urbains, par la perception des mouvements urbains (flux), plusieurs grandes distinctions sont à noter. L'appréhension du mouvement apparaît en particulier prégnante dans les deux contextes. Elle renvoie au sens du mouvement, comme sensation et expression de l'action projetée, du parcours réalisé, des traces du mouvement des hommes (Alain Bertoz, 1997)¹¹⁵

A Melrose, le paysage temporel joue un rôle important. Il peut s'expliquer par la stigmatisation de ce quartier résultant de l'histoire récente et qui conduit les interviewés à reconsidérer ce passé pour se projeter dans le présent de Melrose et appréhender son paysage. Cette histoire semble limiter les possibilités de paysage à Melrose. Il apparaît au contraire plus abstrait à L'Île-Saint-Denis, qui se réfère à une identité passée plutôt valorisante pour soi (les marinières, la fête, les entreprises du temps du plein emploi, etc.). Il faut noter également que l'importance des problèmes d'insécurité conduit à des stratégies d'évitement et limite là-aussi la possibilité de paysage à Melrose ;

Par ailleurs, le **rapport à l'urbanisation domine à Melrose, où la nature apparaît connotée négativement comme signe d'abandon contrairement à la ville aménagée. A L'Île-Saint-Denis, la nature est souvent présente dans les compositions associées à l'appréhension paysagère et d'autant plus valorisée si elle est spontanée.** Cette opposition est toutefois à nuancer au regard à nouveau de la spécificité de l'histoire de Melrose où les incendies des

¹¹⁵ Bertoz Alain (1997), Le sens du mouvement, Paris, Odlie Jacob.

années 1980 avaient créé un paysage d'espaces abandonnés, en friche. Pour autant, il faut noter la considération du site géographique (la colline de Melrose, la proximité des rives, etc.).

Enfin **les mutations sont appréciées inégalement** par les habitants des deux sites. À Melrose, les opérations de rénovation sont plutôt bien accueillies par des résidents très attachés aux patrimoines antérieurs à la dépréciation du quartier. À L'Île-Saint-Denis, l'arrivée du tramway et l'implantation de nouveaux équipements sont globalement appréciés. En fait, dans les deux cas, se sont surtout les nouveaux logements (Via Verde, écoquartier fluvial) qui génèrent le plus de réticences. Au-delà des craintes liées à l'évolution urbaine, les opérations de logement véhiculent surtout l'inquiétude d'une gentrification.

Toutefois, l'appréhension du paysage urbain apparaît ne pas opposer la ville urbanisée et le site naturel. C'est la perception et l'expérience in situ de ces différentes dimensions qui priment.

Concernant le **paysage habité**, le rapport aux lieux varie fortement en fonction des références culturelles qui les sous-tendent dans les deux terrains. Elles peuvent être culturelles, même locales ou communautaires.

Si l'ancrage social local est prégnant, il s'exprime différemment selon les référents culturels. Par exemple, l'appréhension de l'espace social se focalise principalement autour de la paroisse à Melrose, tel qu'on l'observe globalement aux États-Unis, alors qu'il se fonde plutôt autour de l'idée d'une vie de village à L'Île-Saint-Denis. De même, une multiplicité de communautés cohabite mais se décline différemment dans les deux sites étudiés. À Melrose, les diverses communautés revendiquent leur culture et l'expriment dans l'espace public. Le paysage urbain est alors appréhendé par des « frontières » culturelles et ethniques que connaissent et reconnaissent les usagers. Inversement, à L'Île-Saint-Denis, même si pratiques culturelles et religieuses sont visibles, elles ne sont pas ancrées spatialement mais renvoient plutôt à une représentation d'idéal républicain de coexistence, de « ville monde ». Le poids culturel dans la lecture des lieux apparaît ainsi fondamental.

Par ailleurs, **la visibilité des autres apparaît** liée à l'appréciation du paysage. Elle passe par l'**appréhension des mouvements et des flux urbains** (populations, transports, réseaux, etc.), tant à Melrose qu'à L'Île-Saint-Denis, qui apparaissent comme, une manière de se situer dans la métropole, un paysage habité plus large. Elle se matérialise aussi par la visibilité de la **fréquentation des espaces publics**, qui permet de traduire son appartenance à un lieu habité. Elle peut aussi être liée à la visibilité d'habitations ou les équipements. Les églises, les écoles, les locaux associatifs s'inscrivent ainsi dans cette structuration d'un paysage habité comme des éléments symbolisant la coprésence. La considération du paysage habité renvoie aussi aux représentations sociales passées. La mise en perspective entre histoire personnelle et l'histoire du quartier est fréquente. Les échanges avec les habitants de Melrose débutent fréquemment par « *je me souviens* ».

Néanmoins, des distinctions apparaissent selon les contextes. En effet, si la référence aux maisons habitées ou autres archétypes urbains (place de village, etc.) dominant à L'Île-St-Denis, à Melrose, c'est clairement l'arrivée d'activités économiques et d'animation commerciale accessibles à tous qui sont valorisés, tels que les commerces de la 149^{ème} rue et de la 3^{ème} avenue. De même, l'appartenance s'incarne dans les notions de paroisse et communauté à Melrose et de quartier à L'Île-St-Denis.

Comme nous l'avons observé, si les rapports aux lieux apparaissent hétérogènes selon les personnes interviewés, les promenades révèlent des éléments urbains qui sont quant à eux partagés. Parmi ces différents lieux, on trouve des lieux de polarité sociale, le plus souvent apprécié comme **espaces publics** alors qu'il peut s'agir de lieux de rencontres et de sociabilité tels les parvis des écoles à L'Île-Saint-Denis ou des *playgrounds*, des *corners groceries* (entrée des épiceries) à Melrose. Dans le Bronx, le rapport à ces espaces varie selon les genres et heures de la journée. Les *corners groceries* par exemple sont des lieux principalement fréquentés dans la journée ou le soir par les hommes alors que les femmes se retrouvent plutôt en début ou en fin de journée devant l'école. En outre, à Melrose, au-delà de l'espace collectif, les pratiques sociales à l'intérieur de certains lieux sont mises en avant (église / coiffeur / école pour les femmes, bodega pour les hommes, etc.).

Inversement, l'insécurité commune aux deux sites, conduit à des stratégies de contournement de rues et à nier certains espaces. Lorsqu'ils représentent une « **menace** » **potentielle** (quartier dégradés, visibilité de sans-abris, voisinage du centre de détention), la sphère sociale que représente « les autres » peut influencer négativement sur la perception du paysage. L'absence de relations aux autres entraîne une impossibilité de faire paysage.

Le **paysage ressenti a été plus fortement exploré à L'Île Saint Denis** et est apparu comme une clef de composition des paysages. À Melrose, il a été moins présent, si ce n'est le paysage lié à l'appréhension sensorielle. Il est plutôt associé à des sentiments négatifs (colère, peur), liés notamment à l'insécurité, qui ne permet pas d'être libre dans un lieu et se laisser aller à l'appréhension des paysages des espaces urbains. Pour autant, la sensation, qu'elle soit positive

ou négative, entre en jeu dans l'appréhension du réel. La sensation de paysage semble plus encore permettre une redécouverte du réel. Elle ouvre des possibilités d'expériences esthétiques par une forme d'art des relations humaines aux lieux pour éprouver le monde. L'émotion, la sensation, les liens affectifs marquent le lien des hommes aux lieux.

Enfin, concernant le **paysage politique**, dans les deux contextes ce sont moins les transformations publiques qui sont valorisées – celles-ci sont soit rendues invisibles, soit perçues comme une menace quand il s'agit de grands projets d'habitation – mais les **multiples investissements spatiaux des riverains ou activistes/entrepreneurs à Melrose et les témoignages de la vie locale** qui deviennent autant de signes.

Cette variation selon les deux contextes révèle à quel point le paysage est composé à partir des références culturelles et territoriales. Si les catégories d'analyse semblent pertinentes pour comprendre ce qui fait paysage, la considération des spécificités territoriales conduit à leur variation, ce qui implique que chaque morceau de ville a ses caractéristiques propres et que les possibilités de paysages dépendent non seulement de la culture, de l'histoire, mais aussi de la qualité de vie, de la possibilité de déambuler librement pour appréhender et composer des paysages. Autrement dit, l'appréhension des paysages dans les contextes urbains apparaît contextuelle et ne peut en aucun cas être généralisée.

Enfin, la composition de signes et significations individuelles et collectives, en termes de paysages urbains, habités, politiques et ressentis peut amener à façonner un paysage commun, c'est-à-dire à éprouver le monde, à l'interface de toutes ces dimensions et appréhensions, à créer une possibilité de mise à distance du quotidien et de se sentir être au monde.

4 – Des politiques publiques qui entrent en conflit avec ce qui est perçu comme paysage par les usagers

La mise en perspective des conceptions du paysage dans les discours des politiques publiques et les projets urbains à l'œuvre, avec ce qui constitue le paysage pour ceux qui y vivent, vise à explorer les fondements du paysage urbain en général et plus particulièrement, du paysage de voisinage, du paysage commun.

4.1 - Des pensées urbaines du paysage liées à leur contexte culturel

La mise en regard de deux contextes de politiques paysagères révèle le caractère éminemment culturel du paysage et de ses déclinaisons opérationnelles.

Fondée sur la conquête des espaces, le défrichage d'une terre inhospitalière, la ville américaine veut inventer un Nouveau Monde, ouvert sur la campagne, sur l'immensité du territoire (Catherine Maumi, 2009)¹¹⁶. En référence au mythe de la Pastorale du jardin du monde, la volonté est de transformer le *land* en *landscape*, l'œuvre de Dieu en paysage humain. La petite ville permet par ailleurs de créer une nouvelle civilisation basée sur les vertus considérées originelles de l'humanité : la nature et le droit à la propriété. Le *common*, cet espace partagé par la communauté, devient le morceau de nature lié à la ville, où chacun peut vivre avec lui-même, autrui et Dieu.

Cet idéal de campagne maillée de villes va fonder la pensée urbaine américaine. Les premières villes sont pensées sans limites, pouvant s'étendre dans la nature. New York a été conçu avec un plan en damier pouvant se développer à l'infini. Plus tard, le plan de développement de la ville First Park Act de 1876 ambitionne de transformer New York en grand parc urbain et prévoit la réalisation de grands espaces verts, en particulier Central Park. La ville nature, avec son idéal des *suburbs* et de la maison dans la nature se consolidera plus encore au XIX^{ème} siècle en opposition à la ville industrielle et tentaculaire européenne.

Comme le rappelle Catherine Maumi, les paysagistes seront en conséquence les professionnels privilégiés pour aménager les villes américaines. Andrew Downing (1815-1852), paysagiste influent, considère ainsi la « nature citadine » non pas comme une terre agricole, ni comme la vraie nature, mais comme « l'art du paysage ». Pour lui, l'art complète ce que la nature ne peut achever. L'architecte Frank Lloyd Wright dans son projet utopique de *Broadacre City* propose de développer une ville à l'infini intégrée à la nature. La dilution de la ville permet aux citoyens de retrouver leur indépendance et leur autonomie en harmonie avec le paysage naturel. Dans les années 1920 et 1930, les urbanistes américains ont privilégié les cités-jardins importées de Letchworth et de Ebenezer Howard et Raymond Unwin en Angleterre. Clarence Stein, Clarence Perry et Lewis Mumford ont ainsi adapté la notion de cité-jardin au contexte américain dans une vision régionale de petites cités dans la nature autour d'une métropole-jardin, New York. Le *common* est conforté comme espace public vert au centre de la cité, le lieu des fêtes, rencontres politiques et sociales, etc. Les cités-jardins construites dans la banlieue new yorkaise telles Sunnyside Gardens et Radburn de même que le développement original du Bronx autour de villages-jardins et de grands parcs sont les exemples significatifs de ces notions de paysage et d'espaces publics de nature. A la fin du XX^{ème} siècle, le mouvement du New Urbanism se développe à nouveau autour de cette idée de petite ville compacte dans la campagne, comme solution aux problèmes sociaux des métropoles. Le mythe pastoral continue encore à dominer la pensée des paysagistes américains et par extension celle de l'environnement et du développement durable.

En France, le paysage est issu de plusieurs visions qui tendent à se superposer. A côté des représentations artistiques de la nature, les découvertes scientifiques favorisent l'essor de l'agronomie et de l'art des jardins à l'interface de l'art et de la science. Peintures, littératures et jardins à la française conduisent à l'édification de codes esthétiques du paysage, comme représentation du monde habité. Le paysage devient parallèlement projet politique selon des idéaux sociaux, spatiaux et culturels. Palais et monuments s'ornent de parcs, jardins, allées plantées. Ces derniers sont autant d'inventions humaines du paysage, un « aspect de la surface de la Terre » comme le définit Jean-Robert Pitte (1983)¹¹⁷. Cette mise en scène est empreinte de desseins artistique, scientifique et politique qui trouveront leurs traductions dans les propositions d'embellissement du paysage urbain et d'aménagement des espaces publics. A Paris, le premier plan d'embellissement de 1769 signé du Roi sera suivi en 1794 par le plan de rénovation de Paris, dit « plan des Artistes », qui propose de tracer de grands axes mettant en décor la ville du pouvoir telle la rue de Rivoli, le long des jardins des

¹¹⁶ MAUMI Catherine (2009), *Usonia ou le mythe de la ville nature américaine*, édition de la Villette, collection Penser l'espace, Paris

¹¹⁷ PITTE Jean Robert (1983), *Histoire du paysage français, de la préhistoire à nos jours*, réed. 2003, Tallandier, Paris

Tuileries. Au XIX^{ème} siècle, la nouvelle ambition marchande, rationnelle et industrielle se traduit à nouveau par une ambition de maîtrise et d'ordonnement des espaces urbains. Le baron Haussmann (1809-1891) entreprit la planification de Paris avec une volonté d'en traduire l'unité et la grandeur par de nouvelles perspectives urbaines avec notamment les percées reliant monuments et grands espaces publics tels la place des Champs Elysées ou le parc des Buttes-Chaumont. Le végétal s'insère comme évocation de la nature maîtrisée ; les avenues et boulevards ont des terre-pleins centraux ou latéraux plantés. Une multiplicité de squares est créée non seulement comme élément d'embellissement et d'harmonie, mais aussi comme lieu de promenade, loisirs. Une série de dispositifs hygiénistes de maîtrise de l'eau, la lumière, etc., sont développés. La ville haussmannienne est un projet de paysage urbain esthétique, hygiéniste, social... contrôlé par la puissance publique. Contrairement aux Etats-Unis, le paysage urbain est conçu par les pouvoirs publics et non un environnement naturel d'accueil, ouvert à la liberté d'édification privée. Ce seront d'ailleurs les architectes et urbanistes qui seront en charge de la construction des villes et de leur « paysage » urbain dont la nature constitue principalement un élément esthétique et d'usage.

Après la Seconde Guerre mondiale, les politiques de paysage émergent en France à travers des projets de conservation et la mise en place d'une législation de protection des sites naturels parallèlement à celle de préservation des monuments historiques. Elles concernent avant tout les territoires ruraux qu'il s'agit de « protéger » de l'urbanisation. Elles ont pris toutefois récemment une dimension nouvelle avec la loi de mise en valeur des paysages de 1993 (Pierre Donadieu, Michel Périgord, 2007)¹¹⁸ qui oblige les constructeurs à intégrer la dimension paysage, et les collectivités à concevoir des chartes paysagères y compris dans l'espace urbain. La convention européenne du paysage a enfin introduit l'idée d'une qualité paysagère de tous les lieux et non plus seulement une logique de préservation des espaces ruraux. Le paysage est alors défini comme le cadre de vie des populations, expressions des patrimoines et de l'identité locale. Le MEDDAT la décline comme un élément de la qualité de vie des populations, du bien-être individuel et social.

La question du paysage urbain est donc ancienne et avant tout associée à la question de la nature en ville.

4.2 - Nature, paysages et espaces « paysagers » comme enjeu de développement durable

L'analyse des discours et projets urbains initiés à Melrose et à L'Ile-Saint-Denis montre une mobilisation de la nature comme traduction des enjeux de développement durable affiché dans les politiques publiques (Agenda 21, Haute Qualité Environnementale (HQE), *Leadership in Energy & Environmental Design* (Leed), etc.). La nature est alors associée aux évolutions paysagères et aux espaces publics qui apparaissent symbolisés, à leur tour, dans la ville dite durable ou *sustainable*.

La nature, comme ressource environnementale

Les discours sur la destruction des paysages naturels sont prégnants (urbanisation de rives naturelles de la Seine, infrastructures routières, délaissés, etc.). Ils visent à réparer le site naturel de l'urbanisation. Il s'en suit une réduction du paysage à la nature, conduisant à des politiques de protection des espaces naturels, en particulier des bords de Seine. Parler de paysage en ville, reste le plus souvent associé à une végétalisation de l'espace urbain. **Ce rabattement du paysage sur les sites naturels fait que l'existence même du paysage urbain peine à émerger.**

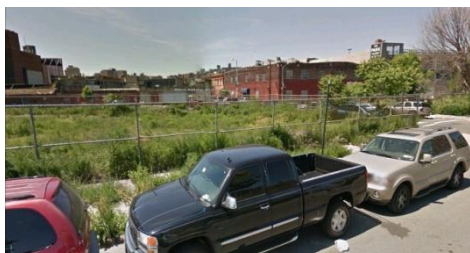
La nature est d'abord mobilisée comme une ressource, pour ne pas dire une richesse environnementale, qu'il s'agit de ménager (paysages remarquables) ou de requalifier (qui serait lié à leur destruction par l'urbanisation ou par les pollutions). De fait, nature et paysage sont remis en scène à travers les considérations du développement durable. La remise en cause de l'ambition moderniste, où l'homme s'affranchissait de la nature grâce au progrès technique, repose la nature comme un bien commun (Vincent Berdoulay, Paulo C. Da Costa Gomes et Jacques Lolive, 2004).

Ainsi, à L'Ile-Saint-Denis, la valorisation des abords de la Seine, des trames vertes et bleues du fleuve et de ses rives est mise en avant. Elle vise la protection de l'environnement et de la biodiversité, mais aussi la création d'espaces de nature ouverte aux usages publics. Elle ambitionne de faire pénétrer la nature en ville, de « renaturaliser » l'espace urbain, en s'opposant à de l'urbanisation destructrice de la nature et de ses paysages dits remarquables.

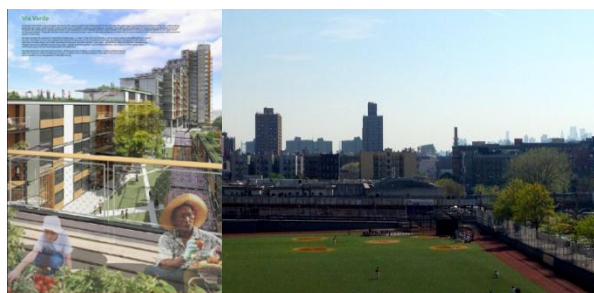
A New York, la représentation est moins duale, la vision de la nature par les politiques publiques ou les promoteurs étant une nature habitée, à l'image de la maison dans la campagne qui a fondé l'idéal urbain. Par exemple, la *skyline* depuis les points hauts de Melrose (colline ou immeubles en hauteur) est mentionnée. A l'inverse, la ville pouvant être polluante

¹¹⁸ DONADIEU Pierre et PÉRIGORD Michel (2007), *Le paysage, entre nature et cultures*, Armand Colin

(pollution atmosphérique, canal abandonné aux eaux usées, etc.), la question de sa gestion est posée. Plus encore, celle de la résorption des espaces abandonnés semble être source de préoccupations pour les politiques publiques. Suite aux émeutes et incendies des années 1970, de nombreux espaces sont restés vacants à Melrose et l'enjeu des politiques urbaines est la reconquête de ce foncier souvent propriété de la ville de New York.



Les sites vacants de Melrose, Fordham University - 2012



Projet résidentiel Via Verde : terrasses végétalisées et vues sur la skyline, Melrose, 2012

De fait, dans les deux contextes, cette nature est un enjeu de valorisation foncière et immobilière largement plébiscité dans les futurs quartiers construits (quartier Confluence, éco quartier fluvial à Plaine Commune, Via Verde dans le Bronx). La présence de nature serait attractive, permettant d'attirer des populations nouvelles et d'assurer les ventes de logements en préservant une gamme de prix intéressante pour les promoteurs.

La nature promue dans les projets urbains étudiés apparaît par ailleurs le plus souvent aménagée dans une perspective environnementale et maîtrisée dans sa conception par la puissance publique. La nature sauvage est même présentée comme une nuisance (saleté, espace délaissé, lieux des infrastructures). Ainsi, à L'île-Saint-Denis, les chemins de halage au bord de la Seine sont considérés peu mis en valeur, souillés, pollués, dénaturés par la présence d'infrastructures (ponts routiers, pylônes électriques, etc.).



Images des sites naturels dits déqualifiés – Diagnostic du projet d'écoquartier fluvial - 2012

Aménagée souvent selon des principes environnementaux (noues, étanchéité, bassin d'infiltration des eaux de voirie, etc.) ou d'usage (parcs, aires de loisirs), ces sites de nature deviendraient source de bien-être urbain. En ce sens, la moindre parcelle de nature est associée à une fonction environnementale. Par exemple, dans l'écoquartier fluvial, les caniveaux deviennent des noues végétalisées. Les berges de la Seine sont conçues en référence aux talus réaménagés quai de Loire à Nantes qui permet un développement d'une végétation naturelle, dont la fauche régulière limite l'envahissement des ligneux pour « favoriser un paysage maîtrisé et relativement "homogène" »¹¹⁹.

Ainsi, les projets présentent le plus souvent une nature aménagée, voire maîtrisée par la puissance publique dans sa conception. Ils présentent également une nature maîtrisée dans sa gestion, dans sa biodiversité par le savant mélange d'essences plantées et vivaces, l'alliance de laisser-faire et d'entretien jardinier de la gestion différenciée. La nature malgré son apparence « naturelle », sauvage, reste là aussi largement maîtrisée.

Plus ponctuellement, la nature est aussi vue comme un matériau de recyclage. Par exemple, la récupération des terres, mais aussi des matériaux de déconstructions d'entrepôts par le collectif Bellastock sur L'île-Saint-Denis vise notamment à recomposer et paysager un espace ouvert le temps du chantier de l'écoquartier. Cette approche nuance la critique de l'urbanisation passée en y voyant une ressource de « paysagement » transitoire, c'est-à-dire de mise en espace, avant l'édification du nouveau quartier. En s'inscrivant dans les temporalités intermédiaires du chantier, cette action propose

¹¹⁹ Cf. Schéma directeur d'aménagement des berges de l'éco quartier Fluvial – Plaine Commune - 2012

une acception du développement durable plus évolutive, revendiquant le caractère non figé des constructions bâties, leur réemploi favorisant une dynamique d'évolution urbaine permanente.

Dans tous les cas, **cette vision de la nature aménagée entre en contradiction avec la perception des habitants interrogés** sur ces deux quartiers, qui valorisent plutôt une nature spontanée, sauvage, en marge des sites urbanisés, à même de créer des expériences différenciées de la ville, de permettre des usages libres, de ménager des havres de paix où s'isoler, se retrouver, contempler leurs paysages de voisinage. Ceux-ci apparaissent alors comme possibilité d'un rapport distancié au monde, comme possibilité de s'y projeter et d'y participer, loin de la nature aménagée pour l'environnement ou pour des usages donnés.



Photo d'habitants – L'Île-Saint-Denis
2012



Réduire l'imperméabilisation des parking, St Pol de
Léon



Epuration des eaux par lagunage à Sarrazan, Corrèze

Références d'aménagement : étanchéité et épuration des eaux
Philippon Kalt Architect - 2012

La mise en paysage, emblème de la ville durable

L'ambition de « ville nature durable » portée par les politiques urbaines est très souvent associée au terme de paysage / *landscape* et à la pratique du paysagisme. Elle se traduit par un déploiement de la nature dans l'espace urbain qui s'imisce sur les constructions, les façades, les toits, les espaces publics et collectifs censés donner à voir cet idéal de ville respectueuse de l'environnement. Cette végétation apparaît plus largement investie dans l'espace public à L'Île-Saint-Denis qu'à Melrose, où elle est surtout mise en valeur dans les cœurs d'îlots ou les passages résidentiels de proximité. Ainsi, le projet résidentiel Via Verde à Melrose s'organise autour d'*open spaces* plantés, ou les cheminements intérieurs arborés du futur quartier Confluence à Saint-Denis, sont censés traduire cette « ville nature ». Aux Etats-Unis, les nouvelles opérations immobilières valorisent même la vue sur le ciel, l'horizon de la *skyline*. Cette mise en scène entre espaces naturels et construits vise à aménager des paysages urbains porteurs d'images, d'« impressions » de nature et vient contredire l'idée d'une urbanisation destructrice des sites naturels et de leurs paysages...



Ecoquartier fluvial L'Île-Saint-Denis,
Philippon Kalt Architect 2012



Melrose – projet immobilier, 2012

Elle se fonde sur des modèles urbains en usage dans les centres urbains historiques sans prendre en compte la valeur singulière, héritée et vécue de ces territoires périphériques. Plusieurs aménagements sont en effet conçus en référence à des fronts de rue de Manhattan ou du centre de Paris.

Le paysage apparaît ainsi comme une réponse à l'incapacité de l'aménagement à gérer la complexité de l'environnement urbain et naturel.

A Melrose, comme dans les aménagements récents de New York, des *streetscape guidelines* (paysage de rue) sont définis en vue de changer l'image des lieux. Ces plans-guides tentent de lier dimensions physiques et sociales, statuts privés et publics, façades et espaces collectifs. Ils prennent en compte l'espace urbain dans une perspective plus globale, considérant même l'atmosphère des lieux, la *streetlife*. Ils semblent ainsi s'ériger contre l'uniformisation urbaine et la standardisation de l'imaginaire dénoncée, entre autres, par Serge Latouche (2000)¹²⁰. Autrement dit, elle permettrait de revenir à une pluralité de mondes, d'univers, d'imaginaires urbains. Pour autant, souvent centrée sur une seule évolution spatiale, on s'interroge sur sa capacité à produire des représentations et expériences urbaines différenciées. Bien au contraire, cette reconquête urbaine par le paysage semble avant tout viser la transformation uniforme de l'image urbaine au nom du paysage.

En effet, la naturalisation comme la mise en paysage de l'espace urbain traduit une recherche d'attractivité. Par exemple, le développement commercial recherché, déjà très prégnant dans les politiques urbaines américaines, favorise plutôt la reproduction d'univers connus. Il conduit à façonner de nouvelles rues en référence aux *Main Streets* « traditionnelles » avec leurs petites boutiques aux façades distinctes, ornementées d'enseignes à l'ancienne, bordées de larges trottoirs arborés. Il est censé se référer à un imaginaire partagé, lié au passé, favoriser la reconnaissance, l'adhésion, la fréquentation. Il permet également de se référer aux modèles des petites villes américaines conçues dans la nature en opposition à la ville industrielle tentaculaire. Il conduit dès lors à reconstituer ces univers au nom de l'attractivité. On pourrait dire de même de l'habillage vert (valorisation du site naturel, des performances environnementales, etc.) des nouveaux quartiers d'habitation projetés, qui vise l'attrait d'une vie urbaine plus écologique, plus durable. Cette recherche d'attractivité ne suffit pas à masquer les enjeux de marketing urbain, le paysage étant réduit à la notion d'image. Elle favorise plus l'uniformité qu'une pluralité d'univers urbains, pourtant valorisés par les résidents.

Ainsi, la mobilisation de nature, mais aussi d'autres éléments porteurs d'imaginaires (les commerces, la *Main Street*, les politiques environnementales, etc., comme en France l'idéal de la place du village), visent à recomposer l'image de l'espace urbain. Ce sont moins des paysages que des décors, facilement reconnaissables, qui sont conçus. D'ailleurs, comme nous l'avons vu, le vocabulaire professionnel est bien associé aux termes de « scène », « décor », « *scenery* » et d'« esthétique / *aesthetic* ». Comme l'énonce Christine Boyer (1992)¹²¹, la ville devient fiction et simulation, un « tableau vivant », un monde du spectacle, qui fait le lien entre le passé et un présent / futur idéalisé.

Pour autant, la profession de paysagiste ou de *landscape designer* s'envisage comme une nouvelle conception abstraite et symbolique de l'espace urbain, associée à une représentation esthétique, une culture, mais aussi aux identités projetées d'un territoire, et par extension à des représentations sociales et politiques enjeux de marketing. Elle s'associe à une pratique d'aménagement susceptible d'artialiser le monde. A Melrose, conformément à notre première hypothèse, les urbanistes associent plus encore la composition paysagère à la notion de *placemaking*. L'idée est que l'agencement spatial de l'environnement peut conduire à lui donner du sens (*sense of place*) et une identité (*community identity*). Cependant, comme le rappelle Rosemary Wakeman, la notion de *placemaking* n'est pas seulement spatiale ou esthétique. Elle repose sur des expériences urbaines variées et complexes (sociale, mémorielle, sensorielle, etc.) (Kevin Lynch, 1969)¹²². Elle se construit dans le temps selon l'histoire et les pratiques urbaines.

En outre, la pratique paysagère tend à se centrer sur des enjeux spatiaux et de marketings territoriaux selon des référents culturels dominants dans les représentations professionnelles. Par exemple, les codes de beauté classique liés à un espace maîtrisé par l'homme, telle la campagne riante, ont évolué vers des visions pittoresques d'une nature nostalgique ou encore vers du sublime magnifiant le rapport humain aux forces de la nature (Alain Corbin, 2001)¹²³. Aujourd'hui, l'esthétique spatiale et paysagère liée à la recherche d'attractivité et à l'idée d'une ville respectueuse de l'environnement conduit à privilégier une conception urbaine fondée sur une mise en nature et des aménagements types formant autant d'archétypes urbains partagés sans pour autant s'interroger sur les expériences individuelles sensibles ou subjectives des lieux, à même de leur conférer leur identité, leur paysage de voisinage et encore moins du paysage commun.

La recherche de paysage semble traduire une vision politique d'une conception de « liberté maîtrisée », où les hommes comme les espaces urbains seraient susceptibles d'évoluer dans ce nouveau décor paré d'attraits pour les concepteurs tout en restant sous le contrôle de la puissance publique et des représentations professionnelles d'un archétype de « ville nature durable ». La mise en paysage se traduit dès lors par des enjeux hétérogènes, alliant ambitions d'attractivité, de renouvellement de l'image de ces quartiers en vue d'accroître leur attractivité à des objectifs de qualité

¹²⁰ LATOUCHE Serge (2000), *La Planète uniforme*, Climat, Paris

¹²¹ BOYER Christine (1992), "Cities for sale", in Sorkin Mickael, *Variations on a theme park, the new american city and the end of public space*, Hill&Wang, New York

¹²² LYNCH Kevin (1969), *L'image de la cité*, Rééd. Dunod, Vottem

¹²³ CORBIN Alain (2001), *L'homme dans le paysage*, ed. Textuel, Paris

urbaine, pour ne pas dire de maîtrise urbaine censée produire du « bien-être ». On est loin de ce qui fonde la notion de paysage dans sa complexité perçue, vécue, éprouvée, imaginée par chacun.

Toutefois, les préoccupations introduites en arrière-plan, en particulier le dépassement des distinctions matérielles et idéelles, la considération des ambiances (en tant qu'atmosphère / *streetlife*) participent à ce qui est interprété comme paysage par les usagers d'un lieu. Le terme d'ambiance est même souvent employé dans le langage courant comme synonyme d'atmosphère (*atmosphere* anglais), d'environnement, voire de paysage... Ainsi, à côté de leurs ambitions d'attractivité, ces approches tendent à mobiliser des notions qui étaient jusque-là peu prise en compte dans les projets urbains, à savoir celles de paysage, d'espace public et d'ambiance. Elles expriment, au-delà des intentions d'attractivité, le besoin de traduire le rapport des hommes à leur environnement. **En effet, selon nous, si le paysage exprime une relation distanciée à un environnement, une possibilité de conscience du monde, des autres, de soi pour pouvoir s'y projeter, l'ambiance traduit le ressenti lié à l'expérience sensorielle, à l'immersion dans un lieu¹²⁴ (F. Augoyard, 2011), l'espace public est le lieu de l'activité et de la rencontre des hommes, de la projection sociale et culturelle. Elles traduisent ainsi trois formes de relations des hommes à leur environnement.**

Cette ambition de nature, d'esthétique et de création d'ambiance paysagère sous-jacente aux discours des politiques publiques peut être entendue comme un besoin de changement de paradigme, celui d'une ville paysage emblème du développement durable mais surtout à même d'offrir une qualité de vie urbaine.

4.3 – Des déclinaisons aménagistes du paysage à Melrose et L'île Saint Denis

Une approche paysagère limitée au périmètre du projet

Dans les exemples observés, l'approche paysagère des projets résidentiels de Melrose comme ceux d'écoquartiers de Plaine Commune, tend à se centrer sur le périmètre des quartiers à aménager, sans considérer l'espace urbain environnant et les représentations qu'en ont les habitants. Les projets déploient des esthétiques urbaines dans des périmètres circonscrits et apparaissent en rupture avec celles préexistantes de ces quartiers populaires périphériques. Ils vont jusqu'à gommer la réalité du site, et à projeter un autre environnement comme dans le cas du quartier résidentiel Confluence qui ne fait apparaître ni l'ancien site industriel, ni les habitations en bordure de Seine, ni le quartier voisin de Saint-Denis. Cette approche paysagère propose un environnement de pelouse et d'arbres sans tenir compte de cet ancien quartier populaire, en partie abandonné, et fortement stigmatisé dans l'univers local, si ce n'est qu'en termes d'espace en devenir (il fait l'objet d'un projet de réaménagement). Autrement dit, ces projets urbains semblent peu attachés aux paysages populaires existants, considérés sans qualité par les diagnostics préalables. Ceux-ci semblent échapper aux normes urbaines de la « belle ville » des concepteurs, qui tendent à les remplacer par des espaces de végétations inventés.



Périmètre de l'éco quartier Fluvial,
Plaine commune, 2012



Quartier confluence et rue du voisinage

De même, le paysage appréhendé au prisme de la nature dans les projets d'écoquartiers Confluence et Fluvial se centre sur la mise en scène du site naturel existant, en l'occurrence la Seine, et bien moins sur l'urbanisation héritée. De même, à Melrose, les nouveaux projets privilégient la vue lointaine sur la *skyline* de Manhattan et non l'environnement proche. Or, les riverains de ces quartiers ont chargé ces espaces de sens. Par exemple, les riverains du quartier sud de L'île-Saint-Denis valorisent évidemment le lien à la Seine mais aussi l'imaginaire social de la vie insulaire, la vie de voisinage intense, les entrepôts ou même les pylônes électriques, les strates lointaines de la métropole comme autant de repères

¹²⁴ Le mot ambiance, issu du grec « englobement » renvoie à une expérience de nature imperceptible, diffuse, ressentie dans un lieu donné. C'est un « fond du monde » comme l'écrit F. AUGOYARD. Une ambiance est en effet le lieu d'interaction de notre expérience sensorielle (sonore, visuelle, lumineuse et climatique) tout en étant liées aux pratiques de l'espace, à l'altérité, aux signes marqueurs du collectif, de la société. L'ambiance se distingue du confort qui est lié au bien être qu'il soit vital, fonctionnel ou le supplément d'aise (luxe). Le confort est en effet dépendant des dispositifs techniques tandis que l'ambiance est liée à l'expérience sensorielle.

et d'éléments signifiants favorisant leur sentiment d'appartenance. C'est la composition de signes et représentations qui leur permet d'habiter ce lieu, plus encore de s'en distancier, de le regarder à distance de leur vie quotidienne.



Projets immobiliers à Melrose

Une conception du paysage resserrée aux dimensions aménagistes par les politiques publiques à L'Île-Saint-Denis

L'analyse des catégories de paysage mobilisées par les projets urbains dans et autour de L'Île-Saint-Denis fait apparaître une forte centration de la notion du paysage sur les **référénts des politiques publiques**. Ainsi, à l'instar des politiques publiques nationales, on note un intérêt « à **préserver** » le grand paysage et à requalifier, pour ne pas dire **réparer**, des paysages considérés sans qualité. Par exemple, le grand paysage ou la Seine, apparaissent à préserver alors que le paysage industriel est évoqué comme un paysage « en négatif », qu'il est nécessaire de transformer, de remodeler. Il s'agit tout autant des entrepôts que de l'A86 ou pylônes considérés comme des « points noirs », des contraintes urbaines.

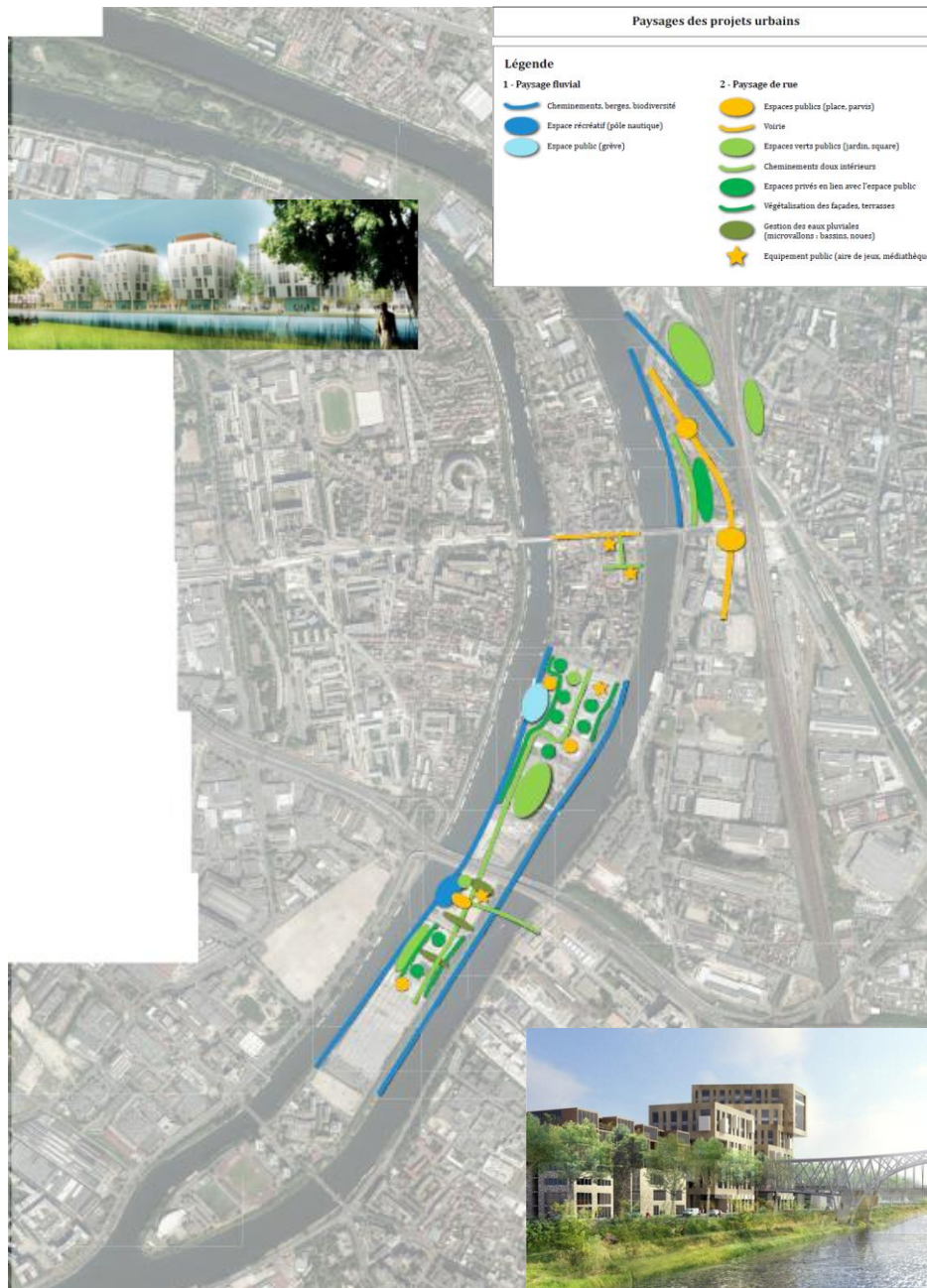
En outre, on constate un rabattement sur certaines dimensions du **paysage proche** (fleuve ou rue). Ainsi, le paysage fluvial, nommé « grand paysage » vise une mise en scène du paysage proche du fleuve et des berges (rapport aux rives limité au « front bâti, failles, émergences » sans prendre en considération le paysage lointain). De même, le paysage de rue se centre sur l'espace public qu'il convient de paysager, végétaliser, « re-naturer ». Les actions sont conduites dans une optique de « profil » de berges, de rues, correspondant à des modèles d'aménagement urbain. Le paysage lointain n'est a contrario que rarement évoqué et le plus souvent réduit à des possibilités d'échappées visuelles ou à des continuités visuelles de nature (trame des berges en lien avec les façades, etc.).

De fait, l'analyse de la charte de l'écoquartier fluvial fait apparaître la centration sur quelques échelles de paysages (le paysage proche ou éventuellement de rue), mais aussi sur quelques dimensions associées à des attendus urbains préconçus. Ainsi, le paysage identitaire se centre sur des objectifs d'attractivité, le paysage vécu est réduit à des approches programmatiques fonctionnelles, le paysage en projet est quant à lui surtout centré sur des objectifs de réparation d'un environnement considéré comme dégradé...

Toutefois, la conception du paysage du fleuve est également associée à l'idée d'un **paysage identitaire**, lié à l'insularité. Elle traduit la considération des représentations culturelles même si elle reste associée à un élément naturel visible et localisable. Enfin, si l'incitation à une implication des riverains dans un paysage est projetée, elle reste liée aux périmètres de projets des nouveaux quartiers aménagés.

Les conceptions paysagères de ces deux territoires restent donc fondées sur une conception de jardiniers-paysagistes qui prévaut à la discipline paysagiste concepteur actuelle. Celle-ci, apparue en 1976 avec la création de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles et de la formation de paysagiste DPLG, désigne le maître d'œuvre des projets et des études d'agrément, d'agencement et d'aménagement de l'espace extérieur, des parcs et jardins voire des territoires. C'est donc une notion opérationnelle liée à l'intervention spatiale, à l'interface des questions sur l'environnement et

l'architecture. Elle favorise le rabattement de la définition du paysage sur sa dimension spatiale au détriment des autres dimensions sociétales et idéelles.



4.4 - Des espaces publics de nature comme renouveau des espaces publics

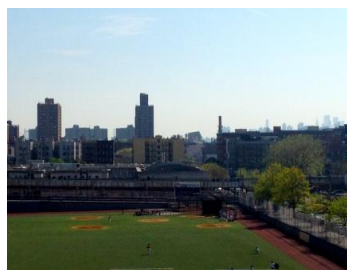
Dans les deux métropoles étudiées, les projets urbains posent l'articulation espaces-paysages comme l'armature de la ville durable. Les espaces de nature, emblème du paysage de cette ville durable, sont non seulement aménagés selon des principes environnementaux, mais aussi selon des fonctions déterminées (usages récréatifs, ludiques, promenades, etc.). Ces vocations leur confèreraient leur « qualité » d'espaces publics à même de susciter une sociabilité que les espaces publics hérités ne seraient plus à même de générer. En effet, en France, les discours sur la fin des espaces publics, plus encore dans les espaces périphériques, sont légion. Ils sont associés à l'idée d'une perte politique, d'un cadre spatial de la vie collective, de valeurs de civilités et d'urbanité, de bienveillance à autrui (Delbaere, 2011). De même, aux Etats Unis, les débats sur le *placemaking* réduit à sa dimension spatiale favorisent, comme nous l'avons vu, la dilution entre les termes de paysage et d'espace public. De fait, les termes d'espaces urbains (*urban spaces*) et parcs

(parks) y sont indifféremment utilisés pour désigner les lieux publics, et non seulement les espaces verts. L'espace semble avoir perdu de sa substance et n'exister qu'en relation à une pratique sans pour autant poser la question de l'espace public qui est autrement plus complexe.

Les espaces apparaissent publics s'ils sont autant façonnés par des actes urbains publics que qualifiés par des initiatives de ceux qui y vivent (décor des façades, fleurissements, pratiques des lieux, etc.). C'est plutôt dans cette complexité de composition de l'espace qu'ils pourraient être support d'identité, d'appropriation individuelle et collective, qu'ils pourraient générer du public, voire de l'urbanité.



Espaces publics du futur écoquartier fluvial de L'Ile-Saint-Denis - Philippon Kalt Architect – 2012



Projet résidentiel Via Verde, Melrose, New York

Plus encore, l'approche du paysage des projets urbains de L'Ile-Saint-Denis et de Melrose tend à se réduire à des espaces de nature, qui seraient à même de **susciter des sociabilités urbaines plus harmonieuses**. Ceux-ci symboliseraient une nécessité de nouvelles formes d'espaces collectifs/publics protégés, mais aussi appropriables, habitables, dans un contexte de métropolisation, de problématiques environnementales, mais aussi de tensions sociales. Nous sommes, dans le Bronx et en Seine-Saint-Denis, dans des territoires marqués par des émeutes, conflits et problèmes d'insécurité.

Cette vision idéal-type de la nature pacifiant les rapports sociaux est en partie héritée. Le jardin par exemple, dans son étymologie indo-européenne (*ghorto*) ou anglaise (*gardinus*) signifie enclos, clôturé. Il exprime l'espace protégé, la domestication de la nature sauvage, dangereuse et inhospitalière. Encore aujourd'hui, les parcs naturels ou écologiques organisent une nature sauvage pour protéger des formes de vie collective dans la nature. Cette vision est aussi une interprétation « rousseauiste », où l'homme s'épanouirait dans la nature, et par extension celle-ci favoriserait, des formes de vie collective « harmonieuse », si ce n'est pas « naturelle ».

Or, cette vision d'une nature pacificatrice est loin d'être simple. La capacité à faire espace public et générer du paysage à partir des parcs, jardins et autres trames vertes projetés, ne va pas de soi. Souvent surdimensionnés (grands parcs, esplanades minérales ponctuellement végétalisées, trames vertes, etc.) ou limités à des espaces d'agrément, ils semblent avant tout conçus comme des stratégies de verdissement ou de biodiversité, sans s'interroger sur la manière dont ils vont être appropriés, devenir support de sens et d'aménités pour ceux qui les fréquentent. Les espaces privés ouverts sont même parfois l'enjeu de fermeture spatiale, notamment avec la résidentialisation. La critique d'une vie de voisinage envahissante, du contrôle social d'autrui, des problèmes de sécurité, de gestion, etc., conforte cette tendance à la fermeture spatiale. Ces logiques tendent à engendrer, une multiplication d'espaces privés d'agrément. Il y a donc lieu de s'interroger sur la qualité des espaces produits et en quoi ils constituent un enjeu d'urbanité et par extension de paysage commun.

Il faut noter toutefois que parallèlement à ces projets, sans parler de ceux qui occupent des espaces vides pour des habitations d'urgence (squats, campements), à L'Ile-Saint-Denis/Saint-Denis comme à Melrose, les espaces vacants

(naturels ou construits) sont réappropriés par des habitants, artistes ou associations pour créer de nouveaux espaces d'usages (6B, la Briche, promenades, etc.). Ces réappropriations expriment le besoin d'espaces collectifs autres que ceux hérités ou récemment d'aménagés.

Ces porteurs d'initiatives s'érigent d'ailleurs souvent contre les visions professionnelles de leur environnement, au motif qu'ils nieraient leur connaissance vécue des lieux et leurs représentations des paysages. Ils utilisent d'ailleurs une autre terminologie que les professionnels. Ils préfèrent les termes de rue, trottoir, marches, parc, *open space*... à ceux de paysage, d'espace public, de *placemaking*, de *place*. Les projets sont même perçus comme une menace, en particulier en phase de densification résidentielle, pour ne pas dire de gentrification. En ce sens, ces conceptions entrent en tension et deviennent un sujet éminemment politique.

Par ailleurs, l'analyse des enquêtes auprès des habitants conduite à L'Île-Saint-Denis et à Melrose, révèle un souci particulier pour les espaces intermédiaires, les espaces d'entre-deux qui apparaissent comme autant d'espaces d'altérité qui permette de créer un horizon, d'habitation, à l'infini du monde. C'est ce que synthétise avec acuité Peter Handke, dans *Mon année dans la baie de Personne*¹²⁵ : « *Les maisons produisent ensemble des espaces intermédiaires si variés que les choses qu'elles contiennent, les buissons, les cordes à linge, les bancs, et tout au fond la forêt, ou simplement l'interstice vide en lui-même, m'accompagnent dans mon passage, marchent, roulent, chevauchent, défilent avec moi. Les intervalles offerts au regard, ou ces signes d'approcher encore et encore, dans la gaieté de leur rythme, forment, même si ce n'est souvent qu'une fente, des cours entre les maisons (...)* Grâce à ces espaces intermédiaires, l'image devient à chaque pas plus nette, comme un rideau qui s'ouvre, (...) jusqu'au dernier arrière-plan, tandis que s'éclairent l'un après l'autre des éléments de toutes les autres maisons, enchevêtrés dans la profondeur, une fenêtre ici, un fronton, un jardin un peu plus loin, une véranda là au coin de la rue, un escalier extérieur abrupt qui monte jusqu'à une mansarde – chacun de ces éléments particuliers faisant manifestement partie d'une habitation humaine, et l'ensemble constituant un habitat élémentaire, et ce n'est pas un plan, mais à l'échelle 1/1, non pas un rêve pour plus tard, mais bien réel ». Or, ces espaces intermédiaires tendent aujourd'hui à disparaître, étant fermés spatialement, notamment, voire bâtis pour répondre aux enjeux de densification du développement durable.

Espaces ouverts et fabrication du sens paysager

Si pour les habitants, les lieux en marges, peu aménagés d'une part et les espaces intermédiaires d'autre part jouent un rôle pour interpréter le paysage et vivre des expériences différentes de la ville et de sa relation à autrui, il y a lieu de s'interroger sur leur rôle dans la fabrication du paysage, et leur prise en compte dans les politiques publiques. Ils semblent en effet à même de favoriser la composition de paysage, par une relation sensible à distance de la vie quotidienne, mais aussi les multiples détails que chacun dépose dans l'espace urbain, qui deviennent autant de significations pour ceux qui fréquentent ces lieux. Ils forment, pour reprendre la formule de Peter Handke, une vision, plus encore une conscience de l'« *habitation humaine* ». Leur réinvestissement en outre à travers des pratiques plus libres, individuelles comme collectives, échappant aux représentations sociales de l'espace urbain constitué, ils apparaissent en outre support de l'évolution des pratiques et paysage urbain. Ces formes d'espaces ouverts en marge ou intermédiaires, semblent ainsi à même d'être porteurs de significations et constituent autant d'éléments d'articulation utiles à la composition paysagère que chacun peut établir dans sa relation à son environnement, à son sentiment de paysage de voisinage et de paysage commun.

Dès lors, il nous semble que les espaces ouverts devraient être l'enjeu d'une attention particulière dans la conception des paysages urbains et des espaces publics. L'une des spécificités de New York est d'avoir envisagé l'aménagement de lieux collectifs privés que les pouvoirs publics ne planifient pas, les *open spaces*. Ils tirent parti des promoteurs pour offrir des nouveaux lieux collectifs. Ces lieux ouverts entremêlent statuts et usages publics et privés. Ils ont une vocation collective, étant censés être accessibles et utilisables par toutes les personnes propriétaires ou vivant dans le voisinage d'un ensemble résidentiel ou de bureaux privés. Ils sont différents des servitudes de passage françaises, qui obligent un propriétaire à laisser sa parcelle accessible, pour la traverser, y passer. Dans la réglementation américaine des *open spaces*, il n'y a en effet aucune fonction prédéterminée.

Toutefois, ces *open spaces* ne sont pas pensés comme des lieux d'expériences urbaines différentes, d'engagements individuels ou collectifs plus libres, à même de charger les lieux de sens, de permettre une profondeur de champ, des perspectives sur l'horizon. Malgré l'intérêt qu'il pourrait présenter, ils sont d'ailleurs l'objet de vives critiques. Ils se sont développés au moment des opérations résidentielles modernistes sur plusieurs îlots, dits *superblocks*, comme Stuyvesant Town à Manhattan, puis durant le mandat de l'ancien maire new yorkais, Rudolph Giuliani (1994-2001), qui a

¹²⁵ HANDKE Peter (reéd. 2000), *Mon année dans la baie de Personne*, Gallimard, Paris.

créé des bonus de constructibilité (emprise au sol, hauteur des bâtiments, etc.), en contrepartie de la création d'espaces privés ouverts¹²⁶.

Ceux-ci sont désapprouvés, car ils ont mis en cause le plan en damier caractérisant New York et surtout la rue, largement défendue par Jane Jacobs en réaction du mouvement moderne. Ils ont en outre été fermés progressivement ou limités dans leur accessibilité. Le slogan de contestation de l'opération Atlantic Yard à Brooklyn est démonstratif de cette tendance à la privatisation : « *open spaces are not public !* ». Enfin, ces *open spaces* sont souvent qualifiés de sales et insécures. Ayant été parfois conçus en retrait, dans des recoins pour en réduire l'usage, ils peuvent être difficiles d'entretien ou même le lieu de pratiques délictueuses... Ils ne constituent donc pas ces espaces en marge ou intermédiaires, sources de sens, qu'évoquent les résidents de L'Île-Saint-Denis ou de Melrose.

Inversement, les nouveaux espaces que nous qualifions de vernaculaires, comme les *community gardens* ou *jardins partagés*, ou autres *espaces d'usages artistiques, citoyens ou militants*, qui se développent localement dans les deux agglomérations, en particulier dans les espaces d'entre-deux ou vacants, constituent d'autres représentations de l'espace commun. Ils s'apparentent à des *commons*. Ils apparaissent comme une réponse des communautés locales à l'uniformisation urbaine et à leur enfermement dans des catégorisations qui ne leur correspondent pas. Les habitants témoignent non seulement de leur besoin d'intégration urbaine, d'une qualité d'espaces de vie, et surtout d'expériences individuelles et collectives différenciées au quotidien. Ils aspirent à être en société, autant qu'à être en relation aux autres (liens affectifs, émotionnels), en relation au monde. Pour autant, la requalification du paysage semble moins investie spontanément. Mais ne peut-on considérer le déploiement de ces espaces vernaculaires comme une forme de recomposition de ce maillage d'espaces intermédiaires, d'entre-deux, qui tendent à disparaître ? et par là même, à rouvrir une porosité urbaine, qui laisse entrevoir une autre possibilité de vie urbaine, un paysage de voisinage, voire un paysage commun ?

Dès lors, de notre point de vue, l'idéal de ville nature durable réduit le paysage à une mise en décor selon les référents culturels des professionnels sans s'interroger sur sa réception par les habitants ou usagers. Il conduit à repenser la nature au-delà de ces enjeux environnementaux, à laisser libre des marges, la création d'espaces de nature et/ou intermédiaires appropriables qui seraient autant de lieux d'investissement, de sens, de significations à même de favoriser de nouvelles relations des hommes à leur environnement. C'est dans cette complexité de significations associées à des mises en perspective des repères, horizons signifiants que chacun pourrait composer ses paysages de voisinage, un paysage commun. Elle implique de reconsidérer la composition des paysages et de réconcilier l'espace aménagé avec ceux perçus, vécus, imaginés. Elle impose des politiques urbaines plus participatives, voire de coproduction, à même de prendre en compte ces initiatives locales qui cherchent à recomposer des espaces communs, des paysages urbains ?

¹²⁶ Ces open spaces sont à présent encadrés par une règle, l'« *open space ratio* » (OSR) qui exprime un pourcentage d'espaces à créer selon la densité bâtie.

III - Enseignements scientifiques : vers un langage des paysages ?

1 – Une nécessité de reconsidérer la notion de paysage dans le contexte urbain

Du paysage de la nature aux paysages des espaces urbains

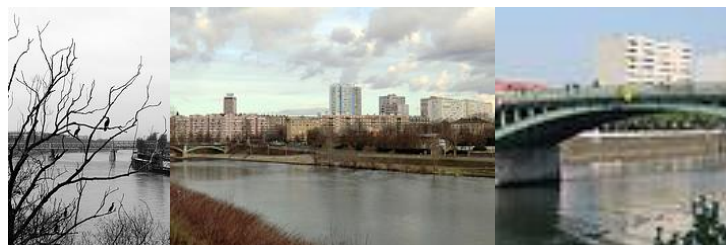
Notre recherche se fondait sur l'hypothèse de l'**existence d'un paysage dans les contextes urbains**. A l'inverse de la thèse de Pascal Aubry (2006)¹²⁷ ou encore récemment Mickael Jakob (2013)¹²⁸ pour qui le paysage est avant tout naturel, les résultats des enquêtes de terrain dans les deux sites (plus encore à Melrose) confortent l'idée d'un paysage urbain. Les habitants et usagers interviewés dans les deux sites font bien mention de « paysage », urbain à Melrose et souvent associée à la nature à L'Île-Saint-Denis. En outre, leur acceptation du paysage apparaît multidimensionnelle et dynamique. Des lieux urbains peuvent ainsi susciter du paysage.

Il existe même une convergence de point de vue pour certains lieux perçus comme paysage. C'est le cas du rapport à la Seine, ses ponts et ses abords à L'Île-Saint-Denis et aux bâtiments et infrastructures urbaines à Melrose. Ces résultats sont corroborés par les photos recensées sur *flickr* qui valorisent majoritairement le fleuve à L'Île-Saint-Denis, les façades anciennes, les enseignes et sur *youtube* les infrastructures de transports (bus, métro, voitures) à Melrose. Ainsi, la ville devient support de paysage, qui est photographié, filmé, pratiqué, vécu, mis à distance de son quotidien.

Le paysage n'est en aucun cas réduit à des espaces de nature. Même à L'Île-Saint-Denis où la présence de l'eau ou même le site naturel sont associés aux paysages, ceux-ci sont toujours liés aux tissus urbains : les ponts, les abords construits, etc.

Le paysage dans le contexte urbain n'est pas non plus associé à l'environnement écologique, si ce n'est ponctuellement par des évocations de la faune et la flore. **Le paysage des espaces urbains tel qu'appréhendé par ceux qui y vivent, semble ainsi loin de la ville nature, ou de la ville protectrice de l'environnement au motif duquel les politiques publiques déploient le paysage et les ambitions de développement durable.**

Ce qui fait paysage, et une possibilité de se distancier de son quotidien, qu'il s'agisse du recul spatial qui permet d'appréhender un ensemble urbain, que distance symbolique permettant de se représenter et sentir le monde. Le paysage se distingue ainsi du lieu, en tant qu'espace vécu, de l'espace en tant qu'étendue spatiale et temporelle abstrait et de l'environnement qui renvoie à l'extériorité du monde, autrement dit à notre cadre de vie.



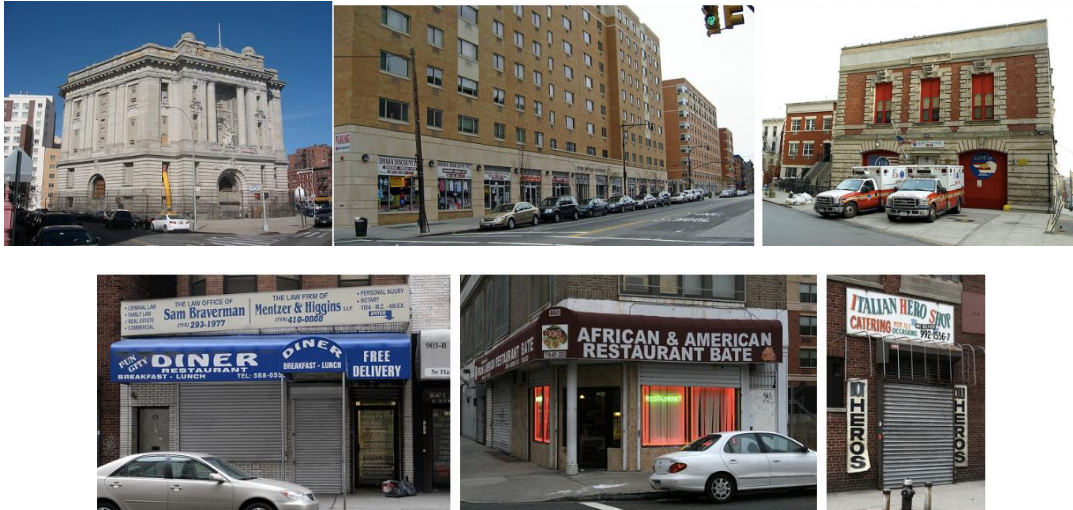
Exemples de photos de L'Île-Saint-Denis mises sur flickr - 2013

¹²⁷ AUBRY Pascal (2006) in Berque Augustin (dir.), *Mouvance II, soixante-dix mots pour le paysage*, ed. la Villette, Paris.

Pour Pascal Aubry, même si la nature pénètre la ville, et amène à parler de paysages naturel ou fluvial en ville, ceux-ci représentent des ambiances urbaines et non des paysages. Il estime toutefois qu'ils pourront peut-être un jour « faire » paysage.

¹²⁸ JAKOB Mickael (2013), *Le paysage*, infolio cool. Archigraphy poche, Paris

Dans son dernier ouvrage, Mickael Jakob affirme que le paysage urbain n'existe que lorsque la nature reprend ses droits ou sous le regard des « stalkers » (tel Jean Rolin, François bon, etc.), de la ville en ruine (détroit), où de gâchis (consommation spatiale des parkings et déchets de la consommation). Il parle d'architecture du paysage ou même de *landscape urbanism* visant à réparer les dégâts urbains (lieux abandonnés : entrepôt, usines, décharges, etc.). Il faut « faire du paysage »



Exemples de photos de Melrose mises sur flickr

Peripheralization des espaces périphériques...

Le centre crée sa périphérie et la périphérie fait le centre, tels pourraient être exprimés des rapports dialectiques entre les deux entités d'un même corps. La recherche conduite à Melrose et L'Île-Saint-Denis a montré combien les rapports entre les centres de métropoles et les banlieues sont interdépendants. Si l'image de la banlieue relève parfois du mythe, sa pluralité étant amalgamée dans un terme univoque, véhiculant des représentations massives, surtout dans le contexte de banlieues dites « difficiles ».

Dans les deux cas observés, les représentations de la banlieue sont construites et définies à partir du centre, toujours « en creux », de manière plutôt négative par les professionnels : il s'agit de réparer les quartiers relégués abritant traditionnellement une population immigrée et pauvre, vivant dans des logements sociaux et abritant des équipements et infrastructures indésirables ailleurs. Des qualificatifs très stigmatisant peuvent même être employés à leur égard, comme « dépotoir » ou « corridor de la misère » dans le cas du South Bronx.

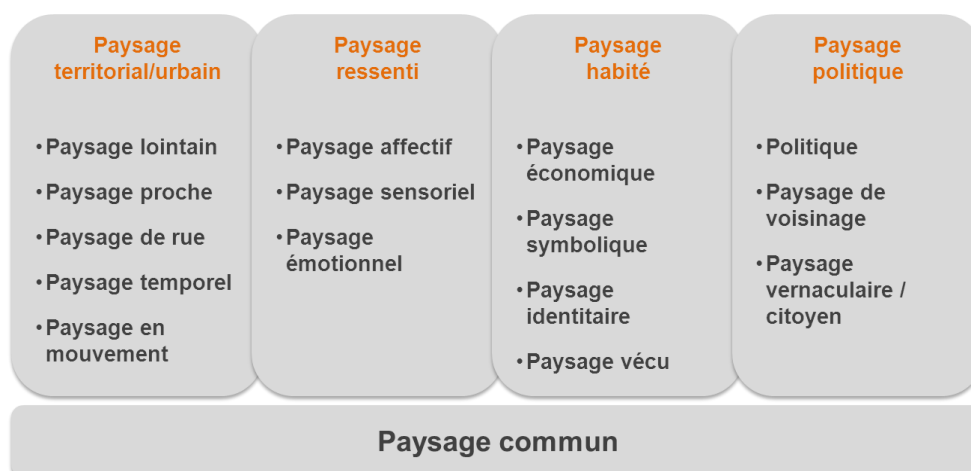
Les habitants de ces quartiers périphériques se trouvent eux-mêmes dans un rapport complexe à leur propre territoire. Ils souffrent à la fois des images négatives couramment véhiculées (celles de territoires pauvres économiquement, abandonnés, relégués) et appellent à une mutation de leur environnement pour changer le regard, mais sont en même temps très attachés à une réalité quotidienne dont ils tirent également de la fierté (culture spécifique issue de la diversité des communautés/composantes sociales par exemple) et peuvent craindre les effets d'une évolution allant souvent dans le sens de l'embourgeoisement. Ils ont créés des liens singuliers et s'attachent à lui conférer une identité spécifique au sein de la métropole. Elle appelle donc des approches révélant la singularité de ces territoires tout en restant connectés au reste de l'agglomération.

Les habitants de ces deux espaces périphériques vivent leur territoire à plusieurs échelles, et construisent des identités multiples englobant celles liées au centre, aux banlieues et à la métropole. Le paysage habité, tout comme le paysage territorial et urbain, est composé de l'emboîtement de différentes échelles, du très proche au très lointain, avec des horizons signifiant le monde. Valorisés par l'appartenance à ces métropoles, les habitants de la périphérie n'en ressentent pas moins pour autant le besoin de se démarquer d'elle, de cultiver leurs particularités et identités propres. A la fois ville-monde et ville-singulière, la périphérie s'apprécie par rapport à ce qu'elle offre de spécifique : paysage territorial et ressenti à L'Île-Saint-Denis par sa position insulaire singulière, paysage économique et identitaire à Melrose, au risque parfois de cultiver des archétypes urbains (comme la place de village).

Le paysage de la périphérie n'est pas banal, il n'est pas « sans qualité » ; il existe dans sa spécificité et se construit à partir d'une palette variée de composantes. Il se révèle dans une profondeur historique partagée (celle de quartiers populaires dans le cas de Melrose et de L'Île-Saint-Denis), et obéit à des dynamiques et des logiques différentes dont la prise en compte est nécessaire pour élaborer tout projet d'évolution. Le besoin de conforter les identités propres, de prendre soin des relations singulières que ceux qui y vivent ou y travaillent tissent à ces territoires, remet en cause à nouveaux les projets de développement et d'aménagement érigés selon des « canons » esthétiques et environnementaux des villes centres, favorisant l'uniformisation des multiples paysages des métropoles.

La possibilité de composer des paysages

Le paysage urbain apparaît toujours composé d'une multiplicité de dimensions, que nous avons synthétisées de la manière suivante à partir de la première catégorisation issue de notre observation de terrain.



Grille de lecture pour analyser du paysage urbain

Cette pluralité de catégories du paysage transparait aussi dans les résultats des enquêtes auprès d'habitants sur la représentation des paysages d'Yves Luginbühl (2012)¹²⁹ ou plus récemment de Théa Manola (2013)¹³⁰ dans les écoquartiers.

La considération d'un paysage est liée à la possibilité d'appréhender une série de repères naturels et spatiaux (proches ou lointains), d'y investir des référents culturels, historiques, sociaux ou personnels, de percevoir les autres (connus ou non), leurs flux, leur présence dans l'espace urbain, mais aussi d'apprécier les ambiances (lumières, saisons, sons, etc.), les mouvements, qu'ils soient naturels (changements dans le ciel, vent dans les arbres...), urbains (flux lointains des trains, avions, piétons), et dans une moindre mesure les rythmes urbains. **La capacité à faire paysage naît ainsi d'une possibilité de composition à partir d'un ensemble de signes, repères, croyances, souvenirs variant pour tout à chacun.**

Le paysage urbain apparaît ainsi comme une notion complexe qui peut lier et articuler les multiples dimensions à l'œuvre dans les métropoles elles-mêmes « *en écume* » pour reprendre la formule de Michel Lussault (2007)¹³¹, c'est-à-dire un emboîtement d'échelles (quartier, métropole, région, monde) générant une expansion permanente de l'espace habité. Il devient alors un enjeu pour penser des espaces à même d'être vus, pratiqués et éprouvés.

Interdépendance des perceptions/représentations/expériences/projections du paysage urbain

Si le paysage est une composition de dimensions, un agencement des différentes relations tisse les relations des hommes aux paysages urbains. Globalement, un ensemble de signes porteurs de sens individuels, sociaux, économiques, culturels, urbains... apparaît appréhendé, hiérarchisé et interprété par chacun pour créer sa relation singulière au lieu. Les agencements de perceptions, représentations, expériences, projections ou projets diffèrent en fonction des individualités et groupes sociaux.

Le paysage convoque ainsi plusieurs formes d'appréhension des lieux. Il traduit l'interprétation d'un espace par le regard, les sens, les affects humains et son expérience collective et sociétale à un moment donné. Il engage notre subjectivité par rapport au réel et conditionne notre identité, notre culture par le biais des valeurs que nous y attachons (Augustin Berque, 1994)¹³².

¹²⁹ LUGINBÜHL Yves (2012), *La mise en scène du monde – Construction du paysage européen*, CNRS Edition, Paris.

¹³⁰ MANOLA Théa (2013), « L'implication habitante dans les quartiers dits durables : vers une participation paysagère? » *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], Special issue 4 | 2013, Online since 25 November 2013, connection on 29 November 2013.

¹³¹ LUSSAULT Michel (2007), *L'Homme spatial, la construction sociale de l'espace humain*, Seuil Paris

¹³² BERQUE Augustin. (sous la direction), 1994. *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Seyssel, Champ Vallon.

Les lectures potentiellement distancées du quotidien semblent liées, en premier lieu, à une **perception**, en particulier visuelle. Cette primauté du visuel dans l'appréhension des espaces urbains de ces deux quartiers est manifeste, à l'instar d'ailleurs de ce qui a été déjà observé par plusieurs auteurs, tel le paysagiste anglais Fairclough Graham. Elle est la première forme d'accès aux lieux, en quelque sorte intuitive. La perception exprime un rapport **individuel objectivant** qui permet de se situer, de regarder une **situation urbaine**, de se localiser. Bien entendu, l'œil fait plus que voir, il ressent et interprète une pensée, une émotion. Par son regard, l'homme peut recomposer un paysage : un détail manquant est reconstitué, des attributs peuvent y être ajoutés, etc. Il peut être imaginé, représenté, peint à l'infini, étant non cernable, sans limites (Anne Cauquelin, 1989)¹³³. En ce sens, la perception ouvre aussi la matérialité physique à des **évoqueries subjectives, voire contemplatives et sensibles**.

Les lectures paysagères sont également liées à **des représentations sociales** (locales, métropolitaines, voire nationales), souvent associée à la perception première. Elles sont moins liées aux pratiques effectives de la personne (le paysage vécu) que de ses représentations qui contribuent à leur appropriation et à façonner leurs valeurs identitaires. Celles-ci sont associées à des référents culturels ou symboliques (évoqueries d'une ville, d'un courant artistique, d'une figure) et à la perception des usages des hommes dans l'espace urbain. A Melrose, le paysage économique est fortement valorisé contrairement à L'Île-Saint-Denis. La vitalité des activités est symbole de vie urbaine, de dynamisme économique et d'emplois. Autrement dit, ces représentations traduisent, comme nous l'avons vu, des processus de *vernacularization* (Setha Law, 2000)¹³⁴ qui génèrent non seulement des *place identity*, *cultural identity* mais aussi des **landscape identity (paysage identitaire)**. Remettre en cause ce paysage identitaire, symbolique, vécu collectivement reviendrait alors à nier cette « vernacularisation » et cet **ancrage identitaire** que permet de façonner la représentation du paysage.

Les paysages apparaissent aussi **expérimentés**. Les personnes interviewées parlent de leur confrontation aux lieux, éprouvés par les sensations (le corps, la marche, le ressenti du monde). Les ressentis s'expriment de trois façons dominantes dans les deux terrains : relations affectives en lien avec ses souvenirs personnels, relations sensorielles¹³⁵ et émotionnelles. Celles-ci sont aussi liées à un sentiment esthétique. Le « sentir » se distingue du « percevoir » objectivant. Selon Henri Maldiney¹³⁶, la perception donne des objets (je perçois un arbre, une chaise,...) alors que le sentir est antérieur à la scission sujet-objet. Contrairement à la sensation, le sentir est même actif. Il renvoie au « pathique » (en référence à pathos)¹³⁷, manifestation qui « ouvre un horizon de sens » (un ressenti) et dépasse les seules qualités sensibles. L'expérience devient une immersion, une participation, une immanence (rencontre avec l'inobjectif). On ne voit jamais le monde, on l'habite, on le ressent. « *Dans le paysage, l'espace m'enveloppe à partir de l'horizon de mon ici et je ne suis ici qu'au large de l'espace sous l'horizon duquel je suis hors* » (H. Maldiney, 2003)¹³⁸. Il s'ensuit une désobjectivation du monde et une immersion dans le réel. Autrement dit le paysage expérimenté est « une possibilité d'éprouver le monde » (J.M. Besse, 2000)¹³⁹.

Les paysages sont aussi **l'expression de projections individuelles et de leurs matérialisations spatiales et idéelles**. Celles-ci peuvent être infimes : plantations, embellissements de maison, appropriation de trottoirs, mise en scène de boutiques, etc.). Les personnes interviewées lisent ces investissements individuels ou collectifs dans leur appréciation du paysage. Le paysage signe de ces transformations humaines (vernaculaire/citoyen) est tout autant valorisé, si ce n'est plus, que les évolutions liés aux projets urbains (paysage politique). Le paysage façonné par les hommes compte autant que celui des politiques publiques. Il devient un **langage signifiant de la sédimentation des transformations individuelles, collectives et publiques** mais aussi **d'une possibilité d'engagement dans l'évolution des lieux**.

Dans le paysage, les expériences physiques s'agencent avec celles ressenties, la vue coexiste avec les autres sens, les relations affectives s'hybrident à celles émotionnelles, éprouvées. Ces interdépendances entre perception/représentation/ressenti/projection permettent un ancrage aussi bien distancé qu'immersif, subjectif que commun, à un territoire, aux autres, au monde.

¹³³ CAUQUELIN Anne (1989), *L'invention du paysage*, PUF, Paris

¹³⁴ LAW Setha, SMITH Neil (2000), *On the plaza, the politics of public space and culture*, University of Texas Press, Austin

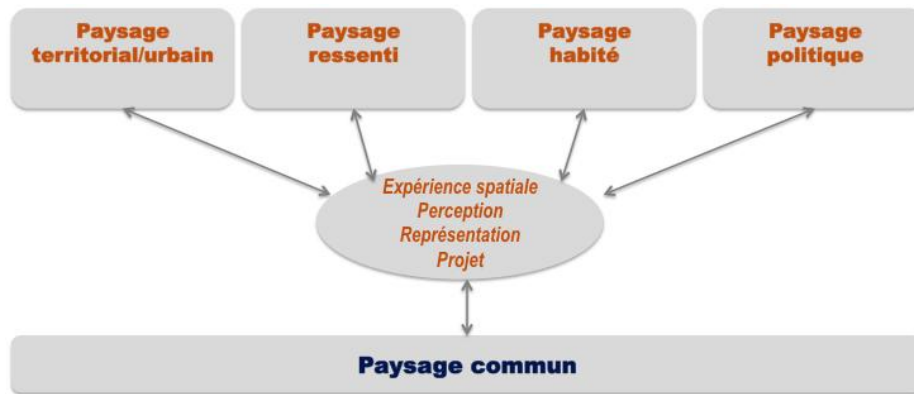
¹³⁵ Il se dégage une primauté du visuel sur les autres sens. C'est souvent faute de vocabulaire. La majorité des personnes interviewées avaient des difficultés à énoncer leurs perceptions sensorielles autres que visuelles. Celles-ci étaient plutôt évoquées par des gestes (l'avion qui passe, l'oiseau, l'arbre) qu'il serait intéressant de recueillir selon une méthodologie spécifique dans une future recherche.

¹³⁶ MALDINEY Henry (1973), *Regard, parole, espace*, éd. Du cerf, Paris, p. 70

¹³⁷ Le terme « pathique » vient du mot grec pathos qui signifie : sentir, ressentir, éprouver, mais aussi souffrir, subir, endurer, pâtir.

¹³⁸ MALDINEY Henry (2003), *Art et Existence*, Klincksieck, collection d'Esthétique, Paris.

¹³⁹ BESSE Jean-Marc (2000), *Le goût du monde, exercices de paysage*, Actes Sud ENSP/Centre du paysage, Arles



Multiplés appréhensions des différentes dimensions du paysage

L'appréhension paysagère manifeste ainsi de manière simultanée plusieurs **formes de relation aux lieux** : **localisation / situation, ancrage identitaire, ressenti des lieux, projection dans le présent / futur à partir de la lecture de la sédimentation des lieux**. Il permet d'articuler l'être et l'étant.

Sentir le monde, clef de composition du paysage urbain

On note, surtout à L'île-Saint-Denis, un primat du ressenti. A Melrose, il semble submergé par les sentiments d'inquiétude ou de colère face à l'insécurité. Celui-ci apparaît toutefois à L'île-St-Denis comme une clef de composition du paysage urbain.

Dès lors, penser la ville, impliquerait de créer les conditions d'une combinaison de perception, représentation, expérience projection non seulement sociale et urbaine mais aussi sensible. De fait, imaginer, rêver est un acte d'appréhension du monde par les sens (H. Bergson 1932, G. Deleuze, 1991¹⁴⁰). G. Bachelard (1957) considère plus encore l'imagination comme dynamique de création dans la mesure où elle peut être une possibilité de mythes communs pour inventer un futur humain en rupture avec le désenchantement du monde (Marcel Gauchet, 1985), l'idée de disparition de la nature. Selon lui, la croyance actuelle en l'homme a réduit le devenir humain à la dimension mortelle de l'individu et le cosmos au lieu.

Dans cette perspective, le ressenti paysager apparaît être plus que tout autre dimension, **créateur des significations**. Le paysage traduit ainsi les ressentis du monde humain. Michel Foucault¹⁴¹ estime de même que la relation entre les lieux et les humains est permanente, par l'esprit des lieux, la symbolique qu'ils portent en eux. Ce serait moins les formes urbaines, les relations sociales qui fondent les espaces que cette possibilité de transposition poétique des lieux. Michel de Certeau¹⁴² considère par ailleurs que les usages des espaces font de la ville « *une immense mémoire où prolifèrent des poétiques* » génératrice d'« *une autre spatialité poétique et mythique* ». Pour Chris Younes¹⁴³, l'expérience poétique de l'espace permet la coexistence même des hommes, celle-ci ayant un rapport premier à l'être¹⁴⁴, dans sa tentative d'« *être avec* ». Le poétique est, selon elle, « *l'un des rares espaces pour susciter un espace de rencontre, de révélation, de présence* » à autrui, à « *tenter d'éclairer la dimension humaine* ». Gaston Bachelard¹⁴⁵ rappelle quant à lui que les lieux, par leurs images poétiques, expriment « *les valeurs humaines* », « *un état d'âme* », un « *agrandissement de l'espace intime* ». Ils confrontent « *l'être de l'homme à l'être du monde* ». Ils sont, pour lui « *l'ami de l'être* » en tant qu'expression des profondeurs de l'âme et du cosmos infini.

L'imaginaire et l'expérience poétique seraient ainsi au fondement de la société des hommes, générant usages, cohésion, sens commun et même l'esprit des lieux. Elles s'insinueraient dans le réel, exprimant ce qu'il ne peut signifier par sa seule matérialité, ce qui advient de nouveau, d'émergent.

¹⁴⁰ BERGSON Henri (1932), *les sources de la morale et de la religion*, PUF Quadrige, réed.2003, Paris

DELEUZE Gilles, GUATTARI Felix (1991), *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Editions de Minuit, Paris.

¹⁴¹ FOUCAULT Michel (1967), *Des espaces autres*, Hétérotopies, Conférences au cercle d'études architecturales, 14 mars 1967, Architecture, Mouvement, Continuité, n°5, octobre 1984

¹⁴² DE CERTEAU Michel (1990), *L'Invention du quotidien*, Folio, Essai, Paris

¹⁴³ YOUNES Chris (2003), *Art et Philosophie, Ville et Architecture*, La Découverte, Paris

¹⁴⁴ Elle rappelle que l'espace en grec *bhu* est lié à l'être, donnant en allemand le mot *baven* (bâtir) mais aussi *bist* (être).

¹⁴⁵ Philosophe et épistémologue, Gaston Bachelard (1884-1962) fut professeur de physique et de chimie puis de philosophie.

Le paysage permet de **dépasser l'appréciation subjective et d'exprimer une appréhension collective, le paysage commun**. Il apparaît empreint de cosmogonie (rapport à la terre, à la nature, au ciel, aux hommes) et de poétique (rêver sa présence sur terre, sa vie collective pour mieux se projeter vers la mort). Augustin Berque¹⁴⁶ pense d'ailleurs que l'homme n'a jamais cessé de penser cosmologiquement le monde et d'en symboliser le sens. La ville, en tant que milieu, est l'empreinte de l'action des hommes, de leur rêverie, mais aussi la matrice de leur subjectivité¹⁴⁷. Pour lui, chaque lieu engage l'existence des humains¹⁴⁸ et « *nier les lieux, c'est nier l'existence humaine* », porter atteinte à la ville, c'est porter « *atteinte à des êtres humains* ».

Le paysage et le sentiment d'humanité

Parmi les dimensions valorisées, au-delà du paysage urbain visible, le paysage habité lié aux représentations sociales et au sentiment de coprésence, apparaît marquant. De la même manière, qu'on ne note pas de distinction entre nature et urbain, dans le paysage habité, l'homme fait partie de la nature. Il est en quelque sorte l'être naturel (cf. Merleau-Ponty) et la relation au paysage devient un acte de territorialisation des hommes. Dès lors, on observe une expérience humaine, partagée d'une part, liée à l'expérience culturelle d'autre part.

Le paysage habité traduit en effet un sentiment d'appartenance à l'humanité. Les usages importent moins que l'imaginaire social, à la conscience d'être un parmi les autres, d'être présent à autrui. La composition entre soi, autrui et un lieu semble représenter alors une alliance incontournable pour appréhender des paysages en milieu urbain. Ainsi, l'individu apparaît spatial, autant que l'espace apparaît « humanisé ». Il s'agit non plus de considérer l'individu ou le groupe social ou l'espace lui-même comme maître-étalon, mais l'agencement de l'individu et de l'espace. Ainsi, cette perception/représentation/expérience/projection de la relation des hommes aux lieux serait à la source d'une possibilité de paysage habité. Michel Foucault ¹⁴⁹ montre que l'espace est « chargé de qualités », « hanté de fantasmes », de nos « rêveries » et « passions », « l'espace de notre perception première ». C'est pour lui « l'espace du dedans » qui s'oppose selon lui à « l'espace du dehors », « hors de nous-mêmes ». Ces espaces sont eux même mis en relation et certains sont en liaison avec tous les autres : les hétérotopies. Il semble que l'urbanité est à l'urbain ce que l'humanité est à l'humain. L'humanité (du lat. *humanitatem, humanus*) est définie comme « un sentiment actif de bienveillance pour tous les hommes », un « devoir en direction des hommes en général considérés comme formant un être collectif plus grand que la patrie ». Il se distingue de l'humain (du latin *humanus, de homo, homme*) qui concerne l'homme, appartient à l'homme en général.

La conscience des autres participe aussi de l'appartenance que peuvent témoigner les habitants à leur lieu de vie. Ainsi, et malgré des représentations parfois négatives de leur environnement, les habitants de Melrose et de L'Île-Saint-Denis manifestent un attachement relatif à l'identité culturelle locale. Le paysage est approprié individuellement tout en étant mis en perspective avec l'appréhension collective. La relation à un territoire habité, avec sa spatialité humaine singulière, devient une forme symbolique de la culture qui participe du paysage.

Pour une connaissance transdisciplinaire et contextualisée du paysage urbain

Le décalage entre l'appréhension du paysage par les politiques publiques (centré sur la nature et les espaces de nature) et celle des usagers est manifeste tant à L'Île-Saint-Denis que dans le Bronx. Le paysage apparaît multidimensionnel aux habitants alors qu'il est centré sur la nature et des propositions aménagistes par les urbanistes. Il est contextualisé selon les spécificités des sites, des cultures locales par les usagers, alors qu'il est en référence aux modèles de la ville compacte des centres urbains pour les professionnels. Il s'ensuit une disjonction entre la conception des paysages et le ressenti des habitants et usagers. Cet écart questionne les conceptions urbaines fondées sur une seule culture urbanistique. Il existe dès lors un enjeu de connaissance de **l'appréhension multidimensionnelle des espaces par ceux qui y vivent**.

Cette considération est d'autant plus importante que selon les territoires et cultures locales, comme nous l'avons vu, les usagers combinent des catégories de paysage (urbain, habiter, ressenti et politique) de manière différente. Ainsi, il existe une prédominance des dimensions urbaines et de la vie économique à Melrose alors que ce sont celles naturelles et identitaires qui sont les plus valorisées à L'Île-Saint-Denis. A Melrose, on ne note pas de rapport à la nature/écologie

¹⁴⁶ BERQUE Augustin (1996), *Etre humain à la terre*, Réed. Gallimard, Plessis Tréville.

¹⁴⁷ Les lieux doivent pouvoir vivre à travers les sujets humains. Augustin Berque parle de « trajection de la ville en sujet » mais aussi en nature

¹⁴⁸ Augustin Berque rappelle qu'Heidegger a une pensée de l'appartenance, de la nécessité du destin, « être pour le *Dasein* ». Le *Dasein* a pour fin la mort « l'être vers la mort ». Watsuji parle au contraire d'être vers la vie » considérant que l'être finit sans cesse, ce qui signifie qu'il continue sans cesse. A Berque pense que l'homme mort ramène à la terre, lieu ultime de sa subjectivité. Il devient lui-même le lieu à venir...

¹⁴⁹ Foucault Michel (1967), *Des espaces autres*, Hétérotopies, Conférences au cercle d'études architecturales, 14 mars 1967, Architecture, Mouvement, Continuité, n°5, octobre 1984

spécifique celle-ci étant appréhendée comme une infrastructure, autrement dit une nature aménagée. Inversement, à L'Île-Saint-Denis, le site naturel et la nature spontanée sont appréciés et même valorisés. De même, le paysage temporel semble bien plus considéré à Melrose qu'à L'Île-Saint-Denis. Il existe donc **une territorialisation du paysage en fonction de référents culturels et des singularités du site.**

Les **capacités à composer des paysages** sont ainsi interdépendantes du site, du contexte culturel auquel s'ajoutent les référents **individuels et collectifs** propres à chacun. En effet, chaque individu compose son propre paysage selon ses référents propres. On pourrait même dire qu'il a une approche transdisciplinaire des catégories de paysage, tant les combinaisons apparaissent infinies. Si des catégories se dégagent de ces enquêtes, des multiples visions paysagères sont élaborées en fonction de chaque personne. Il coexiste une hétérogénéité de possibilités de paysages liés à une hiérarchisation individuelle de signes, symboliques et imaginaires.

On observe ainsi des variations selon les contextes culturels, les territoires, les individus. Le déficit de prise en compte de ces appréhensions locales conduit dans les deux sites étudiés à des projets urbains qui remettent en partie en cause le rapport aux lieux de ceux qui y vivent. **La connaissance de ce qui constitue le rapport individuel et collectif au paysage apparaît dès lors un enjeu pour mieux articuler les paysages aménagés à ceux perçus, vécus, imaginés.**

Les appréhensions des lieux, quelles que soient leurs natures, s'entremêlent, interagissent pour créer des paysages. Il n'y a pas d'autonomie des visions, codes et expériences paysagères. Elles sont adaptées, réinterprétées, détournées, transfigurées par ceux qui font et vivent la ville. Aborder la **complexité** de ce métissage des références qui ont contribué à créer les paysages, induit dès lors de considérer leurs interrelations, leurs combinaisons, leurs sédimentations plurielles. Le paysage est dans ce sens le terrain de la confrontation, de la différenciation, du compromis.

La complexité du paysage urbain résulte à la fois de l'interface de la relation des hommes aux lieux – et entremêle une multiplicité de dimensions (urbains, habités, politiques et ressentis) – mais aussi une manière d'appréhender les espaces urbains (perception/représentation/expérience/projection). Plus encore, cette composition s'établit de manière dynamique. Elle s'appuie sur la lecture d'un ensemble de signes dans l'espace urbain, eux-mêmes porteurs de significations (individuelles comme collectives) qui sont à leur tour appréhendées et spatialisées physiquement ou idéellement. Signes et significations, visions subjectives et culturelles, s'hybrident dans cet interface du paysage pour créer ce sentiment de commun du monde.

C'est dans cette possibilité de composition que chacun peut être soi et se situer par rapport à un lieu mais aussi par rapport à autrui et plus largement au monde. C'est dans cette lecture de multiples signes relevant de dimensions hétéroclites que le paysage est susceptible de faire langage. Il peut être traduit en mots, en images, impressions mais aussi spatialement. Ses représentations et inscriptions spatiales peuvent à leur tour influencer l'appréhension des lieux et peuvent devenir support de commun. Il semble que cette hiérarchisation s'établit en grande partie à partir du ressenti qui permet de composer ce qui fait sens et modérer ou nier ce qui est moins signifiant voire considéré négativement. Comme nous l'avons vu, elle permet une personnalisation de la relation au lieu et une distanciation de sa vie quotidienne pour éprouver les lieux en commun.

Plus encore, cet ensemble de signes, en analogie au langage, constituent autant de signifiants, référents, et signifiés qu'ils soient matériels, sociaux ou idéels. Au-delà de la subjectivité individuelle, des signes sont partagés et montrent une **interdépendance entre la lecture de l'espace urbain et ce qui en est interprété pour faire paysage.** Globalement, un ensemble de signes porteurs de sens individuels, sociaux, économiques, culturels, urbains... apparaît appréhendé, hiérarchisé et interprété par chacun pour créer sa relation singulière au lieu.

Appréhender ce paysage commun suppose alors un appareil conceptuel nécessairement transversal. Si l'individu est spatial, autant que l'espace est humain, le paysage constitue un concept relationnel, voire le maillon manquant, permettant d'appréhender la complexité et la dynamique des espaces urbains perçus, vécus individuellement et collectivement. En effet, les objets ne sont pas en eux-mêmes, ils sont en relation. Il s'agit non plus de considérer l'individu ou le groupe social ou l'espace pour lui-même, mais l'agencement de l'individu (des individus) et de l'espace. Ce sont les relations et les possibilités de composition elles-mêmes qui semblent à même de créer des sensations paysagères et faire paysage commun. Cela implique d'introduire une **pensée relationnelle**, indépendamment d'un quelconque « fonds » fixe et immuable (l'espace ou l'individu). Elle se définit même par le doute et la déconstruction permanente. Cela impose une **pensée dynamique**, tenant compte de la recomposition du paysage selon chaque individu et selon chaque moment. Cela nécessite tout autant une véritable **pensée de la composition** permettant de susciter des mises en relation des dimensions physiques et idéelles, de concilier appréhension subjective et culturelle.

Plus encore, cette **approche conceptuelle transdisciplinaire** viserait à dépasser les définitions disciplinaires et à appréhender la complexité du paysage. Il s'agit de mettre en perspective les différentes approches théoriques du

paysage. Il s'agirait donc de considérer les cinq approches du paysage identifiées par Jean Marc Besse¹⁵⁰ (représentationnelle, culturaliste, géographique, phénoménologique, paysagiste)¹⁵¹. Il s'agirait de relier le rapport esthétique et les formes d'artialisations d'Alain Roger, à la conscience de l'étendue terrestre d'Augustin Berque, à la possibilité de ressentir le monde d'Erwin Straus, de le faire apparaître d'Henry Maldiney, aux représentations sociales mise en avant par Yves Luginbühl, aux différentes pratiques paysagères (JB. Clément, etc.). Simmel¹⁵² considérait déjà cette appréhension complexe et intégratrice du paysage : « *l'homme va modeler un groupe de phénomènes pour l'intégrer à la catégorie du paysage : ce sera une vision close et alors ressentie comme unité se suffisant à elle-même, bien que liée à une étendue et à un mouvement infiniment plus vastes, bien que prise dans des limites n'existant pas pour le sentiment, loge à un niveau sous-jacent, de l'Un dans sa divinité, du Tout dans la nature* ». Il synthétise nos rapports aux lieux, aux autres, au monde. Le paysage se crée dans une dynamique relationnelle complexe.

2 – Paysage commun, paysage durable ?

Distinction des paysages urbains, espaces publics et ambiances

Au-delà du paysage et de ses multiples dimensions, notre recherche fait émerger **trois types dominants d'appréhension des espaces urbains par les habitants et usagers, à savoir l'identification des espaces publics liés à la sphère sociétale, des paysages urbains et des ambiances urbaines**. Le lien écologique au milieu (plutôt naturel à L'Ile-Saint-Denis, plutôt urbain à Melrose) et le lien à la sphère privé qu'offre l'architecture¹⁵³ ont été mentionnés de manière plus indirectes. Ces espaces publics, paysages, ambiances sont opposés aux environnements que nous qualifions de neutre, dans la mesure où ils n'apparaissent ni évocateurs d'une sphère sociétale (espace public), de l'être au monde (paysage), de sensations (ambiance).

Ces évocations sont-elles aussi hiérarchisées et mises en lien pour créer du sens dans son rapport à un territoire, à la sphère sociale qui le caractérise, à l'humanité. Autrement dit, chacune de ces identifications apparaissent interdépendantes et révèle le site, la société des hommes, la conscience du monde.

Si le paysage exprime une relation distanciée à un lieu, une possibilité d'éprouver le monde et de s'y projeter, si l'ambiance traduit le ressenti lié à l'expérience sensorielle, à l'immersion dans un lieu¹⁵⁴ (F. Augoyard, 2011), l'espace public est le lieu de l'activité et de la rencontre des hommes, de la projection sociétale et culturelle. De même, le milieu traduit les relations des hommes à leur habitat écologique et social et l'architecture la représentation symbolique et sociétale de soi (façade) ainsi que son rapport à l'intime (son logis). La hiérarchisation de leurs identifications et leurs interdépendances reste à analyser, les résultats de notre recherche se centrant avant tout sur le paysage urbain.

¹⁵⁰ BESSE Jean-Marc (2010), Le paysage, espace sensible, espace public, EHGO/UMR Géographie-cités, CNRS/Paris I/Paris VII, in in *Hermeneutics, Phenomenology, and Practical Philosophy – II (2) / 2010*

Cinq approches du paysage identifiées par JM. Besse :

1. *l'acceptation culturelle*, dite « *représentationnelle* », du paysage en tant qu'images ou pensées liées à des représentations du monde philosophiques, politiques, sociales, esthétiques ou religieuses. Le paysage est une interprétation ou une « lecture » de l'espace (A. Corbin). Elle renvoie à l'artialisation (Alain Roger) comme représentation esthétique et par extension à une représentation sociale ;
2. *l'approche culturaliste* est issue de la géographie humaine (de P. Vidal de la Blache à J. Gracq), et de l'histoire (M. Bloch), qui met l'accent sur les pratiques de transformation du paysage pour le rendre habitable. Le paysage est la demeure des hommes, sa production renvoie donc à une politique de transformation de l'espace ;
3. *le « système paysager »* promu par le géographe Georges Bertrand et l'écologie du paysage, fait du paysage une réalité matérielle, naturelle ou aménagée ;
4. *l'approche « phénoménologique »* (E. Straus, H. Maldiney, M. Collot) : le paysage est compris alors comme l'événement d'une expérience sensible, celle de l'horizon. Il est alors l'expression d'une subjectivité, d'un affect et s'interroge sur « l'être au paysage ». Il traduit le paysage sensible (sonore, visuel, olfactif des saveurs, etc.) ;
5. *le projet de paysage*, en tant qu'il est en mouvement porteur d'une dynamique sociale, économique, naturelle, ou politique.

¹⁵² SIMMEL Georg, *Philosophie du paysage (1912)*, in *Jardins et Paysages : une anthologie – textes colligés par Jean-Pierre Le Dantec* édit. *De la Vilette*, coll. *Penser l'espace*, 1996, 2003 / SOURCE / Georg Simmel, *la Tragédie de la culture et autres essais*, chap. : « Philosophie du paysage », traduction de S. Comille et P. Ivernel, © édit. Rivages, Paris et Marseille, 1988.

¹⁵³ Étymologiquement du grec commander, mais aussi d'artisan, maître des charpentiers en particulier. Il exprime l'art de bâtir les édifices. Pour le Larousse : « C'est un art savant et complexe dont une des fonctions majeures est de donner des repères spatiaux et symboliques, qui varient d'une civilisation à l'autre. Reflet d'une époque, d'une culture, d'une société, l'architecture modèle les hommes et agit sur leur mode de vie. En effet, nul ne peut échapper à l'architecture, et chacun y est perpétuellement confronté (...) Elle inclut non seulement des données rationnelles, mais aussi les valeurs symboliques que lui confère la vision spirituelle et cosmique des hommes ».

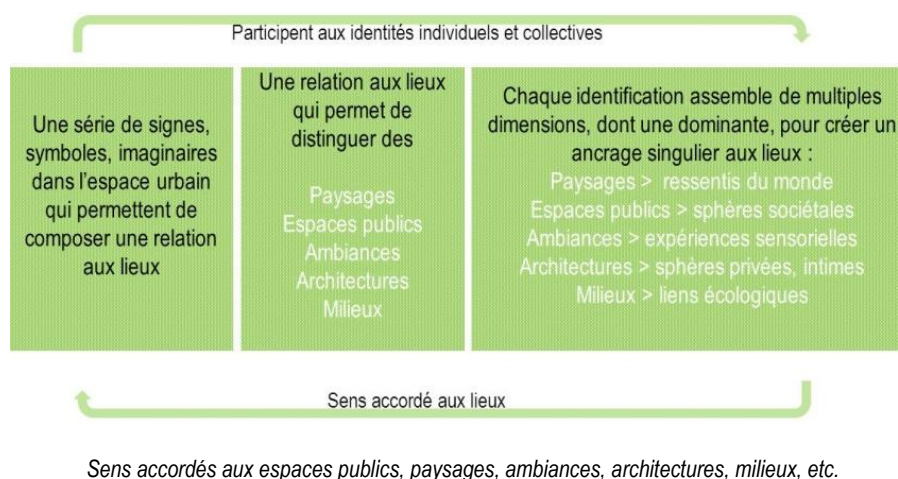
¹⁵⁴ AUGOYARD F. (2011), *Faire une ambiance*, A la croisée, coll. Ambiances, Ambiance, Paris.

Le mot *ambiance*, issu du grec « englobement » renvoie à une expérience de nature imperceptible, diffuse, ressentie dans un lieu donné. C'est un « fond du monde » comme l'écrit Augoyard. L'ambiance se distingue du confort qui est lié au bien être qu'il soit vital, fonctionnel ou le supplément d'aise (luxe). Le confort est en effet dépendant des dispositifs techniques tandis que l'ambiance est liée à l'expérience sensorielle.

Une ambiance est ainsi selon F. Augoyard (2011) le lieu d'interaction de notre expérience sensorielle (sonore, visuelle, lumineuse et climatique) tout en étant liées aux pratiques de l'espace, à l'altérité, aux signes marqueurs du collectif, de la société.

Toutefois, les agencements de ces identifications urbaines semblent fonder nos relations personnelles et collectives, mais aussi celles avec les espaces que nous habitons. Un paysage, un espace public, une ambiance, une architecture, sont dès lors susceptibles d'être réinterprétés en permanence selon des référents eux-mêmes évolutifs.

Cette réinterprétation semble dépendre de l'agencement des liens aux espaces (espaces publics, paysages, ambiances, etc.) mais aussi de la composition des différentes dimensions qui composent chacun des lieux appréhendés. En effet, si le paysage articule de multiples dimensions, les espaces publics et les ambiances en articulent également plusieurs. L'appréciation issue de ces compositions varie selon la dominante qui s'en dégage (sphère sociétale pour les espaces publics, expérience sensorielle pour les ambiances, ressenti du monde pour le paysage,...). Autrement dit, un espace urbain peu doté de signes, symboles, souvenirs ou imaginaires, limite la possibilité de tout un chacun de s'approprier, s'ancrer et se projeter dans un lieu.



Cette attention au lieu permettrait ainsi de mieux lier la vie humaine et les lieux des villes. Elle engagerait une reterritorialisation en renouvellement permanent en fonction des lectures urbaines locales et multiples perceptions/représentations/expériences/projections subjectives et partagées. C'est de cette complexité de composition que se construit une possibilité de relation de l'homme à son environnement. C'est la pluralité des niveaux d'interprétation qui lui donne sa profondeur et rend possible le paysage commun.

Urbanité, identité et habité au croisement de l'appréhension des espaces publics et paysages

La distinction entre paysages, espaces publics et ambiances semble jouer dans l'appréciation de l'urbanité et de la qualité des lieux.

La notion d'**urbanité** est liée à l'être parmi les autres et aux espaces urbains. L'*urbanitas* désignait à l'origine une manière d'être en public en opposition à la rusticité du paysan. Au XVII^{ème} siècle encore, elle signifiait la courtoisie, les codes de la cour (manière de se tenir, de se représenter, etc.). A présent, l'urbanité est souvent considéré comme une qualité des hommes urbains, une capacité de citoyenneté (plaisir de vivre en ville), civilité (désir de vivre ensemble), citoyenneté (l'envie d'agir ensemble). La notion d'urbanité liée à l'urbain est récente et renvoie à la capacité des politiques publiques de favoriser cette qualité de citoyenneté, civilité, citoyenneté. Elle est à présent autant considérée comme une « qualité » associée aux espaces urbains et aux hommes.

En anglais, *urbanity* est défini par le fait d'être courtois et raffiné mais aussi par extension à *urban life*, c'est-à-dire la vie urbaine. Elle traduirait donc plutôt un mode de vie, une ambiance urbaine. Le passage du mot *street* à *street life* (mode de vie, communauté d'appartenance, imaginaire urbain) ou *streetscape* (paysage de rue) exprime cette qualité d'urbanité des lieux.

Les résultats de notre recherche montrent que les espaces publics, en étant associés à la sphère sociétale, en véhiculant des archétypes urbains de la vie en société, contribuent à l'urbanité plus que le paysage qui apparaît avant tout métaphorique. En effet, en termes de civilité, l'espace public matérialise une possibilité de sociabilité alors que le paysage un imaginaire de la vie sociale. En matière de citoyenneté, l'espace public offre une lisibilité de la vie urbaine alors

que le paysage sa représentation symbolique. Enfin, concernant la citoyenneté, l'espace public traduit la vie publique et la possibilité d'y prendre part alors que le paysage expose l'histoire des hommes, la sédimentation spatiale de leur habitation qui permet de se projeter dans un devenir humain.

Lecture synthétique de l'urbanité selon les types d'espaces issus des deux terrains

	Espace public	Paysage
Civilité	Sociabilité	Imaginaire de la vie sociale
Citadinité	Lisibilité d'une vie urbaine	Image symbolique
Citoyenneté	Vie publique / agir	Sédimentation humaine / projection dans le devenir humain

De fait, si on se réfère à la définition de l'urbanité donnée par Richard Sennett à l'occasion d'une intervention à l'école d'architecture de Copenhague en 1994, l'expérience sociétale est première. L'urbanité est pour lui le résultat de conditions permettant aux usagers d'un espace d'accéder à une compréhension de la complexité sociale et le développement de l'empathie à autrui : « *l'urbanité, selon moi, c'est précisément faire l'usage de la densité et des différences dans la ville de telle manière que les gens accèdent à une idée de l'identification plus équilibrée d'une part avec ceux qui leur ressemblent mais aussi l'envie de se confronter à l'inconnu, à la différence... C'est ce genre d'expériences qui permet aux gens de découvrir des parts d'eux qu'ils ne soupçonnaient pas. C'est là le summum de l'urbanité, selon moi. Comment privilégier la notion de différence, c'est là qu'est le propos de l'urbanité* ».

L'attention à des lieux, générateurs de sens, de sociabilité et de liberté (marges, *corners*, parvis, etc.), est également à souligner. Ceux-ci apparaissent suffisamment vides pour être de nouveaux territoires d'usages, d'interprétation individuelle et commune. Ils pourraient être une autre traduction d'urbanité qui s'invente dans une « micro citoyenneté », un imaginaire et une symbolique partagés dans la proximité.

La relation aux territoires semble de même, plus encore à Melrose, **conforter l'identité** à la fois personnelle, collective (locale), culturelle, voire humaine. Elle favoriserait les liens entre les expériences d'intériorité et d'extériorité, à même d'exprimer ce qui ne peut être énoncé ou traduit spatialement et de fabriquer les identités territoriales, les imaginaires.

L'identité issue de notre inscription territoriale permet de nous situer dans un lieu sédimenté avec son histoire personnelle mais aussi de se projeter personnellement dans un espace urbain lui-même en évolution. Elle se traduit par l'attrait dans les deux sites pour des espaces de bric et broc, où une sédimentation de multiples évolutions transparaît, où la vie apparaît en mouvement. La relation humaine aux lieux apparaît en effet trajective dans la mesure où elle est située par rapport à une historicité et à une direction. Elle fonde notre existence et engage notre être dans un devenir sociétal et humain. Eric Hobsbawm et Terence Ranger (1983) parlent de traditions « inventées » construites et parfois instituées. Ils estiment que le passé devient le moyen d'inventer un nouveau langage. Les références anciennes qui ne sont plus valables sont réutilisées, adaptées à d'autres significations symboles de cohésion, d'appartenance à des communautés, des institutions, etc. Elles renvoient à des codes symboliques qui organisent la répétition du passé de manière emblématique pour penser le présent et le futur.

Autrement dit, la relation au lieu permet une inscription identitaire à la fois spatiale et temporelle (passé, présent, futur), mais aussi individuelle et sociale. Celle-ci est incorporée et s'opère sans conscience. Elle est la représentation qu'en élaboré notre esprit, la civilisation poétique et artistique et tout ce que la culture de l'homme a réalisé historiquement pour lui (Raffaëlle Millani, 2012)¹⁵⁵. Là aussi on note une distinction entre le paysage dont l'identité semble liée à la perception/représentation/expérience/projection et l'espace public dont l'identité se rapporte à l'appropriation et aux comportements sociaux (normes,...). La relation aux lieux apparaît à l'articulation entre la vie sociétale et l'imagination.

Parallèlement, **l'appréhension du paysage semble avant tout favoriser une qualité d'être**, à la fois personnelle, identitaire et culturelle, et dans le monde.

¹⁵⁵ MILANI Raffaëlle (2012), *Paysage global et territoires*, « Les Matinées du CGEDD » 7 mars 2012, Paris

Lecture synthétique de la qualité selon les types d'espaces issus des deux terrains

	Espace public	Paysage
Qualité d'être	Être avec / être parmi	Paysage ressenti (ses souvenirs, ses sensations, ses émotions)
Qualité urbaine	Esthétique et fonctionnelle	Paysage urbain (relation à un lieu, à la nature et au monde)
Qualité de vie	Vie urbaine	Paysage habité (vécu, identitaire, économique, symbolique) et paysage politique

Ces liens au territoire sont présents dans les discours des politiques publiques. Ceux-ci expriment selon nous la nécessité de réconcilier les espaces urbains avec leurs rapports subjectifs et sociaux. Ainsi, habitants et professionnels s'interrogent sur une possible **qualité¹⁵⁶ des lieux**, qualité que nous entendons dans son sens à la fois **esthétique et fonctionnel (qualité urbaine), social (qualité de vie), mais aussi sensible (qualité d'être)**. Cette qualité des lieux ne peut résulter d'une simple accumulation d'éléments formels, mais demanderait alors à traduire les relations aux lieux qu'y tissent les hommes.

Comme nous l'avons vu, la relation paysagère résulte de l'interface de la relation des hommes à leur environnement et inversement des lieux aux sociétés humaines. La possibilité de composer des paysages à partir d'une lecture subjective et collective des significations, permet de charger les lieux de significations, à même de créer à leur tour du sens partagé. C'est cette composition / interprétation paysagère qui serait à même de déployer une qualité d'être dans les lieux, dans la mesure où elle traduirait en permanence le sens que les hommes confèrent aux lieux, mais aussi la projection de soi, des hommes dans le monde. C'est dans cette capacité à lire, dire, écrire un paysage individuel et commun que chacun pourrait inventer ses paysages, et **habiter un lieu** avec ses sens, ses imaginaires, sa propre conscience du monde.

Le paysage semble favoriser l'habiter en tant que possibilité d'être. L'approche phénoménologique d'Husserl, qui s'interroge sur le sens de l'être (et non seulement l'étant) et l'ontologie, fut prolongée par Martin Heidegger¹⁵⁷ pour qui « *Être homme veut dire : être sur terre comme mortel, c'est-à-dire : habiter* ». En démontrant que les trois termes « bâtir, habiter, penser », font référence à la notion d'être, Heidegger rappelle l'essence fondamentalement idéale de l'être : l'être conscient, l'être dans un milieu, l'être qui construit, se projette pour être au monde. La possibilité d'être, révélée par le paysage, apparaît dès lors comme ce qui fonde l'unité de l'habiter.

C'est donc notamment dans l'articulation des liens aux espaces publics, paysages et probablement ambiances (dont l'appréhension a émergée alors qu'elles n'étaient considérées pas dans cette recherche), que l'urbanité, l'habité et la qualité des lieux semblent s'élaborer.

Explorer une phénoméno-paysage pour un paysage durable ?

Si l'appréhension individuelle en commun du paysage révèle l'être et favorise l'habiter, le paysage urbain, en tant qu'il spatialise les significations de la relation des hommes aux lieux semble pouvoir de la même manière faire apparaître le monde et lui conférer une autre réalité. Ne peut-on dès lors parler de **phénoménologie de l'expérience par le paysage, ou phénoméno-paysage** en analogie à la fameuse phénoméno-technique introduite par G. Bachelard¹⁵⁸ ? Le paysage urbain devient en effet un phénomène, c'est-à-dire une réalité qui se révèle à l'homme par son expérience.

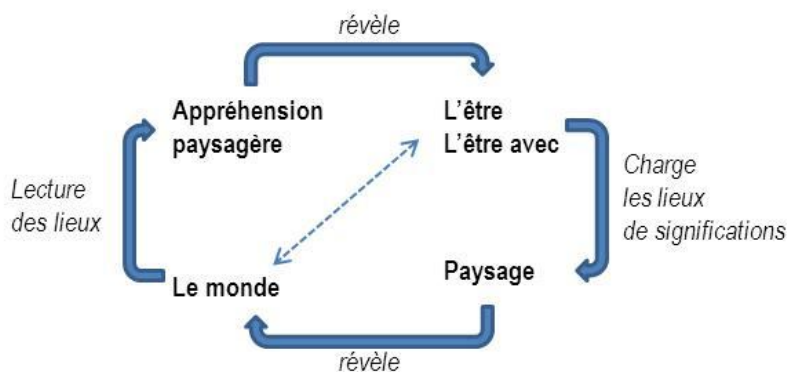
¹⁵⁶ Issue du latin *qualitas* signifie "manière d'être plus ou moins caractéristique", et par extension une manière d'être, une condition sociale, civile, politique, une propriété, habileté, compétence particulière et ce qui fait la valeur de quelqu'un ou quelque chose.

En philosophie, il est relatif à l'être, son attribut, et non à l'avoir etc.: la manière d'être, fait de ce qu'on est ; la qualité associée à l'être

¹⁵⁷ HEIDEGGER Martin (1951), « bâtir habiter penser » *Conférence prononcée au mois d'août 1951 à Darmstadt*, Essais et conférences éd. Gallimard, Paris.

¹⁵⁸ G. Bachelard parle de phénoménotechnique désignant la révélation du monde par le biais des machines. Il considère ainsi que l'introduction de la technique introduit une pensée phénoménologique des appareils. Parallèlement, dans la même perspective, Walter Benjamin a montré comment l'histoire des techniques photographiques change notre regard.

Autrement dit, le monde serait révélé par la relation parallèle au paysage de chaque homme, mais plus encore son ressenti, qui permet une redécouverte de l'espace, et permettrait à la fois sa désobjectivation, de lier les hommes et les lieux, voire les hommes entre eux.



Tentative de description d'une phénoméno-paysage

Cette approche phénoménologique conforte le caractère relationnel, dynamique, des compositions des paysages. Elle se centre sur l'identification des « subjectivités partagées », cette capacité commune à ressentir un lieu, à appréhender une part de l'étendue terrestre mais aussi d'une société. En effet, le paysage apparaît comme moyen de ressentir le monde par les sens, une culturelle, une sensation du monde.

Cette approche milite à nouveau pour une contextualisation de l'appréhension du paysage, tant du point de vue des individus qui le perçoivent, le vivent, le représentent ou le projettent, que des espaces urbains eux-mêmes chargés des significations paysagères. En effet, au-delà de la composition propre à chacun, le phénomène urbain se diversifie, ce qui accroît encore la variabilité des possibilités de paysage. De fait, avec la mondialisation et la métropolisation, plus qu'une standardisation et une homogénéisation systématique des formes urbaines, les espaces urbains apparaissent de plus en plus diversifiés (ville dense, périurbains, grands ensembles, lotissements pavillonnaires, etc.) (Emeline Bailly, 2009).

Par ailleurs, tant à L'Île-Saint-Denis qu'à Melrose, des désirs d'expériences différenciées des espaces urbains émergent. L'identification et l'agencement des lieux révèlent le rôle singulier des espaces en marges des quartiers constitués (friches, chemins de halage, etc.). Ceux-ci constituent des paysages en évolution, ceux des mutations en cours, voire des disparitions/apparitions des sédimentations territoriales liées aux multiples investissements spatiaux des hommes. Ils expriment les espaces libres, en arrière-plan de la ville, loin des espaces socialement prescrits des espaces aménagés. Ils créent même, pour certains interviewés, une imperfection jugée positive dans les marges de la belle ville considérée comme écrasante. Ils apparaissent ainsi porteurs de sens pour ceux qui y vivent et souvent associés à une composition paysagère. Ainsi, au-delà de la conception de Richard Sennett qui considère que c'est aux marges de la sensibilité à l'autre et de la reconnaissance de l'autre que l'espace public se développe, c'est aussi dans les possibilités de sentir autrement les lieux et le monde que l'appréhension paysagère se déploie.

Le paysage urbain peut émerger de cette conception, à la suite de la convention du paysage qui montrait le caractère multidimensionnel et dynamique du paysage.

En effet, la complexité du paysage renvoie à la complexité du développement durable, qui se veut à l'articulation des fameuses dimensions environnementales, économiques et sociales. Elle permet non seulement de penser une territorialisation de l'habiter et du ressenti des hommes dans un contexte d'éclatement du local. Elle permet aussi de repenser les conceptions urbaines durables respectueuses des spécificités locales.

Le paysage urbain pourrait ainsi offrir un droit de « durabilité pour tous », c'est-à-dire de pouvoir habiter des espaces urbains portant attention aux relations paysagères que chacun y tisse, aux signes et significations dont sont chargés les lieux. Cela vient en contrepoint des tendances à la normalisation urbaine par les cultures professionnelles et représentations de la ville (catalogue des villes tours, ville nature ou autres *gated communities* des grandes agences d'architecture) et surtout de l'écart entre les pré-supposés des acteurs urbains des villes centres compactes avec ceux des populations n'y vivant pas, encore plus quand elles sont fragiles comme c'est le cas dans les deux quartiers étudiés. En effet, ces populations sont sensées s'adapter aux nouveaux espaces urbains conçus. Or leur possibilité d'absorber les changements est d'autant plus difficile qu'elles sont fragilisées socialement.

3 - Vers un langage des paysages urbains

Dans les deux contextes, les sens associés aux paysages sont liés à un ensemble de signes, plus encore, en analogie au langage, de signifiants, référents, et signifiés qu'ils soient matériels, sociaux ou idéels. Au-delà de la subjectivité individuelle, des signes sont partagés et montrent une **interdépendance entre la lecture de l'espace urbain et ce qui en est interprété pour faire paysage** (symboles, archétypes urbains, référents culturels, histoires locales, imaginaires sociaux...).

Langage paysager ou l'art d'éprouver le monde

Si le paysage apparaît dès que l'on restitue le sensible comme l'écrivait Pierre Sansot (1983), il est nécessaire de mieux appréhender cette dimension idéale des espaces urbains. A travers ces investissements humains, le paysage est vu, éprouvé et partagé pour le lecteur/récepteur/concepteur à l'articulation des visions du réel et de l'idéal. Ce serait donc la composition de signes spatiaux et idéels associés aux lieux, susceptibles à leur tour d'être interprétés, ressentis, expérimentés par chacun, qui favoriserait les possibilités d'être dans une relation distanciée au monde. Ce serait cet assemblage de significations à même de charger de sens personnel ou collectif l'espace urbain qui permettrait la création de paysage urbain. Le paysage devient alors langage (Augustin Berque), une interprétation du monde (Alain Corbin¹⁵⁹). Plus encore, il représente une possibilité d'éprouver le monde étant à la fois une projection (représentation du monde) et une projection (imaginaire de ce qu'il pourrait être) (Jean-Marc Besse, 2000).

Si les projets urbains étaient susceptibles de créer les mots, un vocabulaire paysager porteur de sens et d'imaginaires, il serait possible de lire ces significations et de concevoir son propre paysage à un moment donné, de l'enrichir en continu. Chacun pourrait y puiser son identité et son sentiment d'appartenance à une société, un groupe humain, un lieu. C'est seulement dans cette complexité d'interprétations et de compositions individuelles et collectives qu'un espace pourrait être investi de sens et habité, projeté et imaginé. Les signes et références deviendraient une matière pour inventer des relations aux lieux, au monde, de manière ouverte et illimitée. Ils seraient le socle de sens individuels ou collectifs qui pourraient eux-mêmes devenir (ou pas) canons, références pour d'autres. Dès lors, la conception des lieux serait liée aussi à leur réception. **Le paysage urbain pourrait s'apparenter ainsi à une écriture, dont la lecture ferait émerger des sens différents selon les référents spatiaux, sensitifs, culturels ou imaginaires de chacun.** Nous faisons même l'hypothèse que c'est cette composition des paysages, par les multiples lecteurs/récepteurs/concepteurs, qui serait à même de renouveler l'urbanité des lieux, dans la mesure où elle permet de charger de sens personnel ou collectif l'espace urbain, de partager identités et pratiques individuelles et collectives, de traduire la relation des hommes au monde.

Ce serait donc ces formes de langages sensibles du paysage urbain qu'il s'agirait d'inventer pour créer d'autres relations humaines à l'étendue terrestre, plus poétiques et métaphysiques. Henry Maldiney (2012), dans sa phénoménologie du sentir, estime que le sentir permet de saisir le monde par intuition, d'être en relation empathique, intuitive, pré-conceptuelle. Il est un registre d'expériences spécifiques. De fait, imaginer, rêver est un acte d'appréhension du monde par les sens (H. Bergson 1932 G. Deleuze, 1991). Nous ne sommes pas seulement spectateur, mais immergé dans les lieux et le paysage (Corbin, 2001). À travers notre appréhension par nos sens et nos émotions, notre environnement devient « *l'instant de l'art* » (Michel de Certeau, 1990). Maurice Merleau-Ponty (1945) soulignait déjà l'existence d'une forme de porosité de soi au monde, par l'expérience qui ouvre aux données sensibles du monde, au langage des lieux. Ainsi, le marcheur pourrait faire apparaître le paysage entre soi et le monde, une vie subjective à la lisière du réel. L'homme peut ainsi recomposer un paysage, reconstituer un détail manquant, ajouter des attributs, etc. Les promeneurs et flâneurs romantiques jouaient ainsi de leurs émotions pour mieux créer leur géographie sensible des lieux. En cela, les lieux et paysages nous modifient, nous transforment autant que nous agissons sur eux. Ils résultent autant de la traduction des perceptions et expériences humaines que des projets urbains. Dans notre conception, l'artialisation du monde selon des codes culturels ou esthétiques (A. Roger, 1997), les représentations sociales et culturelles coexistent avec les expériences sensibles et émotionnelles de chacun.

Plus que l'artialisation du réel, qui pour Pierre Sansot (1983), constitue un échangeur entre l'expression sensible et le monde des significations, entre les impressions et perceptions, entre les sens et le sens, nous considérons que c'est aussi la traduction de signes sociaux, affectifs, sensoriels et émotionnels qui sont source de significations sensibles. En effet, plus que l'esthétique, c'est l'habiter et le ressenti qui semble permettre de hiérarchiser les relations aux lieux, les dimensions du paysage.

¹⁵⁹ CORBIN Alain, 2001, L'homme dans le paysage, Paris, Textuel.

Selon nous, l'espace urbain, en tant qu'il résulte d'une sédimentation d'actions humaines, est d'ores et déjà humanisé et poétisé par les pratiques et projections imaginaires qu'en font les hommes. Ce sont ces dernières qu'il s'agirait de rendre lisibles. Les usages chargent la ville de symboles et mythes. Ils sont, à leur tour, créateurs d'images poétiques en mesure d'exprimer, selon Gaston Bachelard (1957), les valeurs humaines, les profondeurs de l'âme et du cosmos infini. Celles-ci rendent possible « *une autre spatialité poétique et mythique* » (M. De Certeau, 1990). Dès lors, ce langage paysager implique d'abord une reconnaissance de la singularité des lieux et des hommes qui y vivent, loin des grands schèmes théoriques déclinables sur tout territoire.

Il appelle également de reconsidérer les approches artistiques à même de symboliser le sens des espaces, à l'instar des peintres ou écrivains de la Renaissance qui ont permis de regarder la nature, le paysage, les lieux, dans leurs dimensions poétiques et métaphysiques. Il suppose moins une approche artistique d'implantation d'œuvres ou encore d'artificialisation de l'espace, mais bien plus une conception urbaine à même de symboliser ce qu'est l'espace, la conscience de la relation de l'être aux lieux.

Enfin, les théories et projets tentant de comprendre ce qui fait signes, repères, émotion, imaginaire, rencontre d'autrui ou solitude à soi-même, restent à approfondir. Kevin Lynch (1969), en s'intéressant à la lisibilité et l'imaginabilité de l'espace, aux canevas de symboles, repères et voies reconnaissables, aux formes susceptibles de lire, s'approprier et se repérer dans l'espace, a déjà identifié des éléments de ce langage urbain signifiant pour l'homme. De même, George Perec¹⁶⁰, dans *Espèces d'espace* cherche à lire les détails des espaces urbaines, à révéler d'une certaine manière une sémiologie urbaine de la proximité. L'enjeu est de taille si l'on considère que l'expérience paysagère et des lieux est à même de renouveler l'urbanité des lieux, du paysage... et par extension de créer une conscience poétisée de l'environnement.

Envisager ce langage du paysage appelle un véritable changement de paradigme. Il interroge les politiques urbaines réduites à la mise en image de la ville et le besoin de démarches participatives, pour concilier l'espace aménagé avec les paysages perçus, composés, vécus, imaginés. Il implique non seulement la prise en considération du site existant, de son histoire, des sens qui lui sont attribués, mais aussi les liens d'interdépendance entre les paysages, espaces publics et architectures. Souvent appréhendée de manière séparée, chacune de ces dimensions peut en effet ouvrir une possibilité singulière d'être présent à soi, à autrui, au monde. Le paysage apparaît comme une traduction des perceptions et expériences sensibles, à même de créer une conscience poétisée de l'environnement. Les espaces publics traduisent des possibilités de relation aux autres, à une culture donnée. Quant à l'architecture, elle exprime à la fois une façade symbolique aux passants et l'espace intime de chacun. Dès lors, les espaces publics architecturés et paysages urbains permettraient l'expression de ce qui ne peut être énoncé, d'ouvrir à l'imaginaire des lieux. La conception des villes viserait à permettre des traductions multiples des espaces, à ouvrir les possibilités d'interprétations humaines des lieux afin d'éprouver en commun le paysage, créer des espaces d'urbanité, une architecture de l'intime en résonance avec l'extériorité du monde. Il s'agirait de poétiser les villes par cette attention au lieu, cette ouverture à d'autres compréhensions du monde, à de multiples expériences subjectives en renouvellement permanent. Il s'agirait d'envisager une autre conception des villes durables fondées sur ces possibles lectures, invention, par les hommes, des lieux, des paysages.

De fait, nos recherches montrent, même si elles restent exploratoires, que le paysage introduirait la capacité à ressentir l'espace par les sens, ses émotions et donc un « *partage du sensible* » (Jacques Rancière, 2000)¹⁶¹. Il peut dès lors être entendu comme une manière d'être au monde et d'être traversé par lui en tant qu'il offre une occasion d'expérience sensible de l'étendue terrestre. Il se fonde sur l'exposition au réel dont le corps est affecté par les sens. En ce sens, il est lié à l'expérience, c'est-à-dire à l'immersion dans un lieu. À défaut de pouvoir voir le monde, on l'habite, on le ressent. D'ailleurs, au Japon, l'expérience prévaut à l'organisation urbaine. On ne s'oriente pas par les noms de rue ou des plans, mais par la vue, le souvenir, la connaissance.

L'enjeu serait dès lors de reconsidérer les approches d'artificialisation paysagistes, de mise en « beau » paysage, au profit de démarches de poétisation des paysages par la vision, l'expérience et la création des lieux. Cela implique de comprendre, dans les territoires de projets, les dimensions qui fondent cette expérience sensible, que ce soit les configurations naturelles spatiales, le rapport aux autres, à soi, à ses sensations et émotions ou au nécessaire besoin d'espacements. Cela amène à s'interroger sur la manière dont cette expérience humaine crée du commun en tant que possibilité de relation distanciée à un environnement, d'habiter ensemble un lieu.

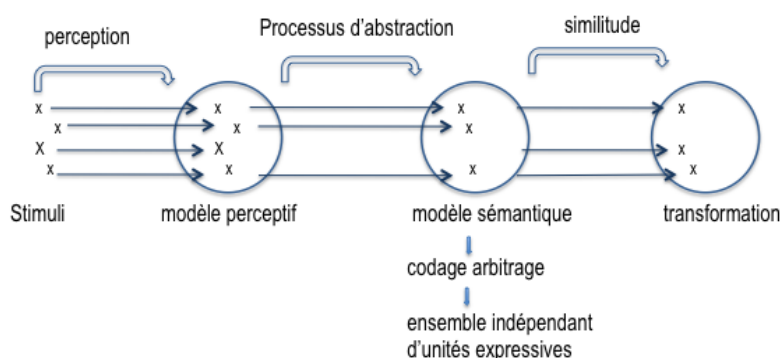
¹⁶⁰ PEREC Georges (1974), *Espèces d'espace*, Paris, Galilée

¹⁶¹ Rancière Jacques (2000), *Partage du sensible*, Esthétique et politique, Paris, La fabrique éditions.

Paysage comme source de significations

La lecture sur mesure du paysage mais aussi des espaces publics, ambiances, etc. crée, par ailleurs, du sens. Elle traduit à la fois le besoin de se situer, se repérer, mais aussi de créer des repères sociaux et culturels, de fabriquer des symboles, des identités partagées localement, mais aussi le rapport individuel, émotionnel et distancié au lieu.

Les processus décrits par Umberto Eco (1976)¹⁶² du passage du « modèle perceptif » au « modèle sémantique » sont potentiellement adaptables à l'expression paysagère. Les rapports type-occurrence, c'est-à-dire la répétition d'un type de contenu, représentant un produit culturel qui devient alors des marques, elles-mêmes susceptibles de favoriser des occurrences d'expériences culturelles, existent dans l'espace urbain. Ils peuvent aussi produire des images iconiques – par exemple, l'encens fait apparaître l'image d'une cérémonie dans un temple – ou inventer des codes ainsi que leur stylisation qui peuvent constituer des échantillons, eux-mêmes considérés pseudo combinatoires. Autrement dit, des significations codées viennent s'entremêler avec des modèles sémantiques et d'autres unités expressives indépendantes qui vont à leur tour en transformer la signification.



Dans le contexte urbain, où coexistent une multitude de signes, significations, symboles, imaginaires, la perception et la lecture qui s'établit ne sont pas liées à un agencement maîtrisé. Elles renvoient plutôt à ce qu'Umberto Eco nomme les **phénomènes sémiotiques complexes**, tel un texte, un tableau. Il estime ainsi qu'un tableau « n'est pas qu'un phénomène sémiotique parce qu'il ne se réfère ni à une expression, ni à un contenu qui soient préalablement établis et qu'il n'existe donc pas de corrélations entre fonctionnel rendant effectif un processus de signification ; par suite, le tableau apparaît comme un phénomène mystérieux déterminant ses propres fonctionnels plutôt que déterminés par eux »¹⁶³. Il peut exister selon lui des formes d'« inventions radicales » quand « l'émetteur dépasse le modèle perceptif et "travaille" directement le continuum informe en donnant forme au perçu en même temps qu'il le transforme en expression »¹⁶⁴. La transformation intervient entre le stimulus et le modèle perceptif et non après. C'est donc pour lui une phénoménologie des processus d'invention. Cette invention peut, elle aussi, avec le temps, devenir stylisation par la répétition et ses déclinaisons.

Il est ainsi difficile pour lui de réduire une peinture à un signe. Elle représente un texte c'est-à-dire « des unités expressives simples qui véhiculent des nébuleuses de contenu, des galaxies expressives qui véhiculent des unités de contenu précises (un arc de triomphe est un texte architectural extrêmement élaboré mais il véhicule une abstraction conventionnalisée comme par exemple « victoires »), des expressions grammaticales composées d'unités combinatoires, comme la phrase « je t'aime » qui, dans certaines circonstances, véhiculent de dramatiques nébuleuses de contenus »¹⁶⁵. Par analogie, on pourrait dire que le paysage urbain correspond à un texte ou une image poétique. D'ailleurs, Umberto Eco, considérait déjà que l'architecture formait des textes.

L'analogie au langage nous amène à considérer les théories de sémiologie urbaine. La sémiologie s'est définie comme science étudiant la vie des signes du langage, intentionnels ou non. Elle s'est d'abord centrée sur les systèmes de communication institués (codes, etc.) et les significations attachées aux faits de la vie sociale faisant systèmes de signes. Le principe d'une sémiologie autre que le langage s'est développé, notamment dans le domaine de l'art – elle étudie les faits littéraires, théâtraux comme système de signes. Elle a été appliquée à l'urbain plus récemment étant

¹⁶² Eco Umberto (1976), *La production des signes*, biblio essais, le livre de poche, Paris

¹⁶³ Ibid, p. 104.

¹⁶⁴ Ibid, p 108.

¹⁶⁵ Ibid, p 119-120

apparue pour la première fois en 1965 dans un article de F. Choay, dans l'ouvrage *Urbanisme, utopies et réalités* (Boudon Pierre, 1977)¹⁶⁶. Elle propose la construction méthodologique associant formes de l'urbain et discours sur cet urbain (contrairement à la sémiotique qui ne s'intéresse qu'à l'analyse des formes urbaines). Cette approche est restée finalement assez peu explorée, excepté en anthropologie sur le volet symbolique et en psychologie environnementale sur la lecture socio-cognitive des lieux. Elle s'est peu intéressée à la perspective d'un métalangage urbain phénoménologiquement « lu », « transcrit », tel que, selon notre recherche exploratoire, le paysage laisse apparaître. Il n'est en aucun cas universalisable, étant ancré à la fois dans des territoires et cultures emboîtées.

En effet, la lecture empirique de ces textes urbains n'est pas automatique. Si on poursuit notre analogie, selon H.R. Jauss¹⁶⁷, la réception d'une œuvre est toujours partielle, décalée par rapport à l'intention de l'auteur. Elle est toujours « éphémère », « inventive », « plurielle », « fragmentée, interrompue, réinterprétée par la mémoire que nous en gardons ». De même, toute reproduction est « condamnée à ne rester que partielle », « un sens réduit du sens potentiel de l'œuvre ». L'œuvre peut être réactualisée, réinterprétée dans la mesure où elle est consciemment réfléchie, entre la signification passée et la signification présente. Elle constitue « une compréhension dialoguée, un sens qui n'est pas dès l'abord révélé mais se concrétise au fil des réceptions successives ». Le sens s'accomplit dans ce mouvement. H.R. Jauss parle de dialectique entre l'œuvre reçue et la conscience réceptive. La relation entre la lecture et la réception, entre l'auteur, le texte, le lecteur, est productive de sens traduit dans de nouveaux canons esthétiques, styles littéraires ou artistiques. Elle constitue une expérience sensible qui permet d'entrer en communication dans la forme et le fond, le passé et le présent. Elle permettrait alors de produire des significations, du sens, personnels et collectifs.

S'il existe un « langage » des lieux, il est toutefois nécessaire d'en préciser les formes de catégorisation et d'appréhension. Si la recherche montre les liens entre matérialité et interprétation, telles les émotions associées à des environnements (l'eau et le calme par exemple à L'Île-Saint-Denis), les codes culturels (les voies de circulation, le lien à la métropole comme le pavé associé à Paris, etc.), comment considérer cette « zone d'ombre » (Merleau Ponty, 1969)¹⁶⁸ des textes littéraires qui permet d'évoquer l'indicible.

L'interprétation devient une **expérience de l'intersubjectivité** dans la mesure où elle met en présence, voire en relation, plusieurs appréhensions subjectives des lieux. Cette dialectique intersubjective, est difficile à appréhender tant nous sommes imprégnés des idées de continuité temporelle et spatiale, de la séparation entre l'individu et le collectif, le privé et le collectif, le concepteur et le récepteur... Leur signification ne peut à nouveau être perçue que dans une approche plurielle, dans une connaissance des intersections, de ces « entre » qui révéleraient « des connaissances imperceptibles » (Thierry Paquot, 2007)¹⁶⁹.

La transformation de la seule image physique d'un espace, son assimilation à l'espace public ou à la communauté (*community*) ne peut suffire à créer du paysage. Des politiques paysagères à même de créer des textes, de concilier les espaces aménagés avec ceux perçus, vécus, imaginés, restent à créer.

Elles impliquent dès lors de nouvelles pensées urbaines **selon des catégories d'analyse des environnements urbains à renouveler**. Celles-ci devraient être à même de produire des paysages mais en accompagnement de la mutation continue des paysages et lieux urbains, à partir des signes, significations et ressentis eux-mêmes en devenir. Ce serait donc des langages du paysage urbain qu'il s'agirait d'inventer pour créer d'autres relations humaines à l'étendue terrestre, plus poétiques et distancées du quotidien.

¹⁶⁶ BOUDON Pierre. Introduction. In: Communications, 27, 1977. pp. 1-12. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1977_num_27_1_1406

¹⁶⁷ JAUSS H.R. (1974), *Pour l'esthétique de la réception*, Gallimard, traduction de 1978, Paris

¹⁶⁸ MERLEAU PONTY (1969), *La Prose du monde*, Gallimard, Paris

¹⁶⁹ PAQUOT Thierry (2007), « Transdisciplinarité », *EspacesTemps.net*, 31.01.2007

IV - Perspectives pour l'action publique

1 – Pour des conceptions urbaines contextualisées et respectueuses de la relation aux lieux

Dans les deux sites, l'espace urbain périphérique est considéré par les politiques publiques comme un paysage sans qualité qu'il s'agit de reconquérir, transformer, voire démolir. Que ces territoires soient marqués par des difficultés sociales, urbaines, des problèmes de tranquillité... est un fait. Si les habitants sont les premiers à exprimer des besoins d'amélioration de leurs conditions de vie, ils sont aussi en mesure de distinguer, du moins à Melrose et à L'île-Saint-Denis, d'autres signes qui leur permettent d'y investir leur expérience personnelle et sociale, de composer leur paysage personnel et collectif. Les habitants se sentent peu entendus, pour ne pas dire dessaisis ou même agressés par l'absence de prise en compte de ce qui constitue leur lieu de vie, leur *neighborhood landscape*, leur paysage commun. Ce décalage s'exprime par des conflits et tensions entre organisations locales et municipalité dans le Bronx, par une crainte des nouveaux projets urbains exprimée lors des réunions publiques à L'île-Saint-Denis. Il s'exprime aussi par des conceptions urbaines inadaptées aux perceptions/représentations/expériences/projections de ceux qui vivent dans ces territoires. Il existe donc un enjeu de connaissance et de méthode d'intervention pour mieux prendre en compte ce qui fait sens, sensations, émotions pour les riverains avant de transformer un environnement, un paysage.

Fort de ces premiers résultats exploratoires, il apparaît que la transformation de la seule image physique d'un espace selon une culture professionnelle homogénéisante de la « belle » ou « bonne » ville, sur des grandes emprises urbaines, la confusion paysage / espace public / communauté (*community*) des professionnels alors que ces notions apparaissent différenciées par les interviewés, impose de changer d'approche urbaine, plus encore dans ces territoires périphériques. En outre, dans le contexte actuel de métropolisation et de mondialisation, la lisibilité et l'imaginabilité des territoires évoluent et impliquent de changer de paradigme pour penser l'urbain.

Créer des politiques urbaines et paysagères hiérarchisant espaces publics, paysages, ambiances, architectures et à même de concilier les espaces aménagés avec ceux perçus, vécus, imaginés nécessitent d'interroger tant les méthodes (compréhension de ce qui fait sens pour les habitants dans l'appréhension des lieux), que ce langage de signes à même d'articuler le matériel et le symbolique, le physique et le sensible, le réel et l'idéal. Ce serait donc des formes de langages du paysage urbain qu'il s'agirait d'inventer pour créer d'autres relations humaines à l'étendue terrestre, plus sensibles.

Replacer l'être au cœur de la conception urbaine, en faveur de l'habiter, de l'urbanité et d'une qualité des lieux est un enjeu qui ne va pas de soi. Sa prise en compte est d'autant plus complexe qu'elle fait appel à des données immatérielles peu reconnues dans le champ professionnel. Elle appelle une conception urbaine à même de concilier dimensions matérielles et immatérielles et donc d'être en mesure de les identifier, les représenter, les analyser, les traduire en projet. Elle implique également d'autres modes opératoires. Augustin Berque proposait déjà de substituer le « paysagement » à l'aménagement. Ce n'est pas sans rappeler les invitations au « dépaysement » (Guy Debord, 1953) contribuant à un cadre de vie nouveau ouvert à d'autres attitudes, d'autres compréhensions du monde. A leur suite, nous dirions qu'il s'agit de prendre soin de la relation des hommes aux lieux, qu'elle s'exprime dans le rapport aux sphères sociales (espaces publics), privées (architecture), sensorielles (ambiances), ou au monde (paysage), à travers des conceptions urbaines plus sensibles.

La notion de paysage pour repenser les politiques publiques

Le paysage urbain pourrait être, au regard des résultats de cette recherche, même si elle demeure exploratoire, une entrée pour penser la complexité urbaine, de par son caractère multidimensionnel et dynamique. En effet, il permet de considérer :

- les sites existants et les dynamiques urbaines et naturels qui les caractérisent ;
- les représentations territoriales, les identités qui s'y rattachent et leurs dynamiques temporelles ;
- les multiples rapports individuels et collectifs aux lieux ;

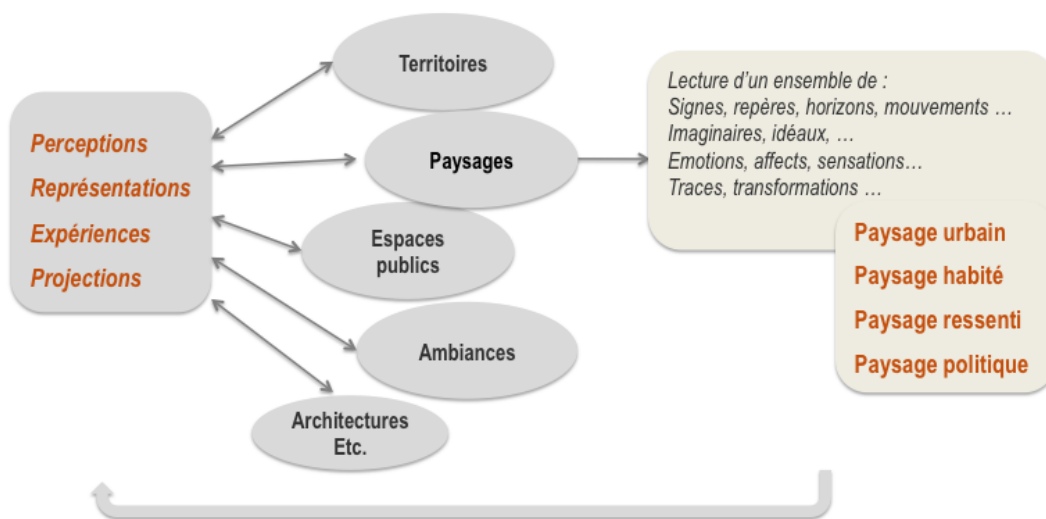
- les ressentis individuels pour identifier les subjectivités partagées et révéler les lieux évocateurs de sensations, affects ou émotions (à protéger ou révéler) et les distinguer de ceux qui ne le sont pas (donc potentiellement à transformer).

Cette attention pourrait alors se fonder sur le recueil et l'analyse des interactions entre les rapports :

- **territoriaux**, la prise en considération du lieu (naturel et bâti) tel qu'il existe, dans sa dimension naturelle (site) mais aussi urbanisée, habitée, imaginaire ;
- **à l'habité**, qu'il s'agisse des dynamiques économique et sociale ou de leurs représentations, y compris symboliques ;
- **à l'idéal** (ressenti esthétique, affectif, émotionnel, sensoriel) ;
- **aux dynamiques de transformations vernaculaires** (possibilité de marquage, signes individuels ou collectifs...) ou citoyennes (vie publique). Dans ce cadre, il s'agit de s'interroger sur la perspective d'espaces libres à même d'accueillir d'autres expériences individuelles ou collectives plus spontanées, à distance des codes sociaux des espaces aménagés par les seules politiques publiques.

Appréhender complexité des paysages, renvoie aux nombreuses méthodologies sur les structures paysagères et les interrelations entre les éléments qui les composent (approche structuraliste). Les catégories et type d'appréhension du paysage s'entremêlent alors de manière contextualisée selon les cultures, référents, sites analysés.

Il s'agit également de considérer différemment et de relier entre eux les appréhensions des paysages, des espaces publics, des ambiances, et certainement d'autres identifications, qui ancrent tout un chacun dans un lieu parmi les autres, dans le monde. C'est donc une démarche croisée faisant intervenir autant les espaces porteurs de sens, les dimensions et signes, repères, imaginaires, qui fondent une relation aux lieux, les perceptions/représentations/expériences/projections des espaces. C'est une **véritable matrice à composer** qui pourrait à être proposée en amont de toute intervention urbaine, avec l'intention de faire émerger les signes, repères et symboles porteurs de sens, à même de traduire et prolonger un langage paysager déjà là.

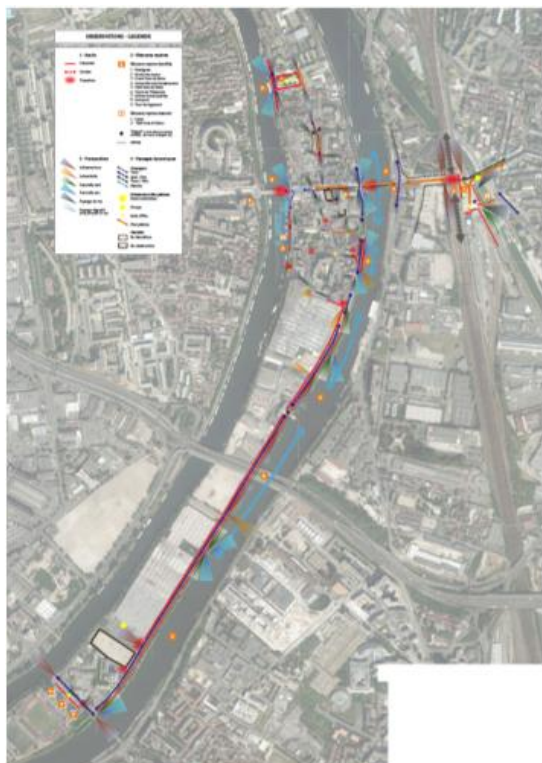


Matrice d'analyse du paysage à partir de la lecture/interprétation des lieux

Notre approche a en effet révélé une correspondance entre l'observation selon ses catégories de paysage et ce qui faisait sens pour les riverains (cf. illustration page suivante).

Redonner une urbanité mais aussi une qualité aux espaces urbains impliquerait ainsi une compréhension des interdépendances appliquées à un territoire, que cette matrice d'analyse pourrait rendre lisibles, afin de définir ce qui compose le langage paysager du territoire et envisager les interventions urbaines à conduire. Elle impliquerait alors de reconsidérer les modalités d'intervention, remettant en cause les vastes zonages des projets urbains pour s'attacher à des territoires sédimentés, accueillant une série de petits projets, selon une conception « pointilliste ».

Celle-ci pourrait alors permettre d'envisager une nouvelle approche de territorialisation de la durabilité fondée sur la connaissance de la relation aux lieux de ceux qui y vivent, et de décliner des conceptions sur mesure, loin des présupposés que diffusent, par exemple, les labels écoquartiers, qui renforcent les partis pris d'interventions exogènes aux territoires et à ceux qui y vivent.



Carte issue de l'observation



Carte des lieux porteurs de sens paysager pour les interviewés

Une conception urbaine dite sensible viserait dès lors à porter **attention aux possibilités d'être, notamment en favorisant :**

- **les lectures de multiples signes et signification à même de composer de paysages** et d'éprouver le monde ;
- **l'identification des espaces publics en tant que** sphères sociétales et lieux d'urbanité privilégiés, en résonance avec l'immanence du paysage ;
- **des constructions d'identitaires, y compris composites, liés à des sédimentations multiples, même imparfaites, qui permettent d'être soi parmi les autres**
- **des architectures qui créent à la fois de l'intime, un logis (être présent à soi et aux siens) et de la façade, du symbolique (être présent à autrui).**

Cette attention au lieu permettrait cette ouverture à d'autres compréhensions du monde, à de multiples expériences subjectives en renouvellement permanent. L'enjeu est de taille si l'on considère que cette interface est la seule à même de renouveler l'urbanité des lieux, du paysage... et par extension à créer du commun.

2 - Déclinaison des politiques publiques pour chaque site

Dans chaque site, des recommandations ont été énoncées. Elles sont de natures différentes dans la mesure où, à Melrose, une intervention d'amélioration du cadre de vie est préalable pour permettre à chaque riverain de se réinscrire personnellement et collectivement dans ce quartier marqué par une histoire de relégation et des problèmes encore vifs de sécurité. A L'Ile-Saint-Denis, une proposition d'intervention sur l'activation des paysages urbains apparaît en revanche susceptible d'être mise en œuvre.

Melrose, une série d'améliorations pour recréer une relation sereine au territoire et permettre une composition future de paysages

A Melrose, il est proposé non pas de déployer un projet urbain d'ensemble homogénéisant mais plutôt une série de petites interventions urbaines à mener sur un mode participatif. En effet, l'enjeu est de s'appuyer sur les dynamiques locales qui existent localement et qui peuvent favoriser la réinscription, dans une perspective historique, d'un devenir durable pour Melrose.

Ces recommandations sont en cours de définition et seront présentées, d'une part, aux communautés locales (*community board*, associations locales, *grassroots*) et d'autre part, au département d'urbanisme de la municipalité de New York (New York City Planning) ; elles feront également l'objet d'une présentation à l'institution *Town and Gown* réunissant la ville de New York et les universitaires menant des recherches sur la ville de New York.

Parmi ces recommandations, à ce stade d'avancement, il est proposé à court terme de :

Conforter le paysage habité, qu'il soit économique ... :

- étendre le périmètre de la zone de développement économique (BID) du Hub/3e avenue vers l'ancien tribunal du Bronx.
- modifier le plan local d'urbanisme et transformer des secteurs commerciaux ou résidentiels en secteurs d'activités mixtes.

... ou vécu, en créant :

- **une mosaïque d'espaces pour les familles.** Les entretiens ont révélé une préoccupation majeure envers les familles, les enfants et les jeunes, et ont pointé l'insuffisance des loisirs proposés :
 - concevoir des aires de jeux pour les enfants du quartier, des parcs à skateboards, des lieux pour pratiquer danse et musique, à proximité des églises et des écoles, dans les nouveaux programmes de logements,
 - soutenir des projets artistiques dans l'espace public, en lien avec les écoles du quartier. Les démarches artistiques constituent une stratégie bénéfique et pérenne pour mettre en valeur et humaniser les bâtiments et les espaces publics,
 - soutenir les programmes de jardins communautaires, notamment ceux associés à des marchés de plein air ;
- **des espaces de voisinage plus sûrs.** En raison de l'attention des riverains aux questions d'insécurité, développer l'éclairage public afin de revitaliser les espaces publics, notamment autour du Melrose Commons. Ce secteur, situé au nord du Hub commerçant, est particulièrement désert à différents moments de la journée et de la nuit ;
- **des rues et espaces communs plus animés par la requalification des cheminements piétons** entre et le long des rues, des places, en particulier sur des lieux emblématiques comme le croisement entre l'ancien tribunal du Bronx et l'église et l'école Saint-Pierre-et-Saint-Paul. autour du commissariat de police, créant des possibilités d'usages, de fréquentation ;
- **une valorisation des transports collectifs et de leurs accessibilité** : aménagement des cheminements (nouveaux trottoirs, extension de la trame verte le long de la 161^e rue) vers la station Melrose de la ligne Nord du métro ; meilleure signalisation et éclairage des arrêts de bus sur la 161^e rue et la station de métro.

Multiplier les possibilités de paysage vernaculaire. En ce sens, les *open spaces* sont un levier pour des projets de voisinage, les friches peuvent aussi constituer des leviers d'usages communautaires.

Recomposer un paysage urbain/territorial attractif et vecteur d'identité :

- **en valorisant le patrimoine du passé**, l'acquisition de l'ancien tribunal du Bronx (par la Ville de New York) en constituerait un symbole ;

- **en créant une nouvelle trame verte** : planter des arbres le long de la 3^e avenue et la 161^e rue (dans le cadre du programme des mille arbres de New York) afin de créer des trames vertes et diminuer l'impact négatif du trafic automobile ;
- **en améliorant significativement la gestion urbaine des espaces publics** (rues nettoyées, requalification des emprises publiques du *Dept. of Transportation and Metropolitan Transit Authority* autour de l'ancien tribunal du Bronx, amélioration de la collecte des ordures ménagères, etc.).

A L'Île-Saint-Denis, la perspective d'un projet de « Fabrique active du paysage » FAct

A L'Île-Saint-Denis, le parti pris est différent et propose de développer une démarche projet à partir des résultats de la recherche menée. Il se traduira par un projet dit pointilliste – la « Fabrique active du paysage » (FAct) – proposant d'intervenir sur une série de lieux stratégiques ou porteurs de sens pour les habitants et les usagers de L'Île-Saint-Denis¹⁷⁰, à partir d'un plan programme de petites interventions urbaines sur l'île et ses rives, concernant autant le périmètre de l'écoquartier fluvial que les quartiers anciens (centre-ville et quartier sud). Il concernera les séquences paysages faisant sens de manière partagée, et fera l'objet de projets avec des concepteurs sur un mode participatif.

Il mettra en scène des paysages urbains et des espaces publics, pour construire de nouveaux usages, de nouvelles relations à l'environnement, et annonce un projet comme un processus ouvert et non un produit fini : souhaitant intégrer en « grandeur nature » les acquis de la recherche, et notamment l'apport des perceptions habitantes, aucune préconisation n'est définie préalablement au projet. Ainsi, FAct ne formulera pas de recommandations précises d'intervention urbaines, mais ambitionne bien une démarche projet d'un nouveau type.

Conduit en partenariat avec l'association Bellastock dans le cadre d'ACTlab, laboratoire du réemploi, FAct vise une mise en acte urbaine et citoyenne inédite, dans la mesure où elle s'appuie sur les signes mobilisés qui font paysages et espaces publics pour les habitants et usagers. La mairie de L'Île-Saint-Denis est également partenaire pour assurer la passerelle entre les propositions FAct, les intentions urbaines et opérationnelles de Plaine Commune, les intentions citoyennes et habitantes de la ville. Cette nouvelle étape cherche ainsi à créer :

- une **nouvelle conception sensible du paysage, permettant des compositions de dimensions**, signes, appréhensions, d'articuler paysage pérenne/quotidien, paysage commun et paysage personnel ;
- la **réalisation de prototypes d'aménagements urbains** et des dispositifs paysagers en réemploi **associés à des usages et aux multiples types d'appréhension des lieux** ;
- une **démarche participative inédite**.

La mise à l'épreuve de la recherche s'appuiera sur l'approche conceptuelle élaborée et les méthodologies d'intervention proposées (cahier des charges fondée sur une matrice des catégories et types d'appréhension du paysage, approche pointilliste, participation fondée sur des données tant matérielles qu'idéelles, etc.) mais aussi sur une évaluation en continue des projets de transformation du paysage urbain. Elle interrogera également les modalités de création de paysage dans les projets urbains, à présent peu prises en compte au-delà des aménagements paysagers.

Cette nouvelle approche sensible du paysage et de l'espace public vise donc à interroger les conceptions professionnelles des projets urbains et à expérimenter l'élaboration d'une nouvelle méthode de fabrique du paysage urbain visant une qualité urbaine et paysagère respectueuse des appréhensions multidimensionnelles, y compris sensibles des lieux.

¹⁷⁰ Il pourra s'agir d'interventions révélant le paysage urbain (vues et repères urbains partagés, proches ou lointains ; significations symboliques ; mouvements et les flux ; ambiances et sensations de l'espace ; berges de la Seine et rapport au fleuve ; infrastructures comme potentiel à activer), comme les espaces publics et privés (espaces d'usages, havres de paix, espaces libres, délaissés).

Un territoire en mutation



île saint denis

Une île et ses rives :
8 km long x 200 m large
7000 habitants, 85 nationalités
Un passé lié au fleuve

Un écoquartier :
1/3 de l'île
Près de 3000 nouveaux habitants
Un paysage transformé

plaine commune
GRAND PARIS

Deux projets de recherche action
2011-2013

CSTB
le futur en construction

L'enjeu du paysage commun

Des enjeux de paysage sur des lieux porteurs de sens

Des espaces et infrastructures à ré-enchanter sur le territoire de l'île et l'écoquartier

EIS /ACTlab
BELLA STOCK
ARCHITECTURE

REPAR

Un projet pour une conception urbaine sensible du territoire
2014-2017

FACT

Fabrique active du paysage
fondée sur une charte du paysage urbain et des espaces publics

île de France

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

3 – Pour une participation sensible du paysage

En considérant le paysage avant tout à l'interface de la relation des hommes aux lieux et vice versa, le paysage devient potentiellement un levier de participation, permettant de recueillir la perception/représentation/expérience/projection d'un territoire mais aussi les signes à même de créer un langage urbain du paysage, de dialoguer sur le devenir d'un espace urbain.

En bref, le paysage urbain, en tant que médiateur, peut selon nous être un levier pour de nouvelles approches et méthodes de concertation, à même de réconcilier paysage aménagé avec les paysages vécus, perçus, imaginés.

Une ambition participative qui véhicule des modèles de société

L'ambition participative fait consensus. Nous proposons dans une première approche de revenir sur le contexte d'évolution de la participation pour mieux en comprendre les enjeux actuels. Elle est autant prônée par les politiques publiques, les professionnels de la ville, les acteurs locaux que les habitants. Cet intérêt pour la concertation prend toutefois diverses formes et recouvre des attendus distincts. Revenir sur l'émergence du principe d'une participation de la population à la chose publique permet d'en éclairer les conceptions sous-jacentes.

Formée à partir du mot *participare*, en latin *participare*, la participation renvoie à l'idée de partager, de prendre/avoir part. Elle s'est généralisée dans les politiques publiques avec l'enjeu de la démocratie devenue « idéalité normative » (Myriam Revault d'Allonnes, 1999)¹⁷¹. Elle a acquis une valeur universelle communément partagée, qui s'appuie sur un ensemble de dispositifs institutionnels et politiques organisés en lien avec la « société civile »¹⁷². Depuis, l'ambition d'étendre l'implication de la « société civile » est constante afin d'adapter le développement territorial aux spécificités des populations.

Au milieu des années 1970, la participation est associée à la gouvernance, notion d'origine économique apparue en 1937 dans un article de l'économiste Ronald Coase¹⁷³ pour désigner un mode d'organisation plus efficace des firmes. Celle-ci traduit le passage d'un état régulateur et redistributeur à un état animateur (Saldomando Angel, 1999)¹⁷⁴. Gouvernances économiques et politiques des territoires apparaissent alors intimement liées.

Parallèlement, l'ambition participative est mise en avant par les acteurs « du local », qui prônent l'échelle de la proximité comme mode d'intervention. L'habitant est considéré en tant qu'acteur ayant une connaissance spécifique (le quartier vécu) et porteur de propositions d'évolution locale adaptée à son cadre de vie.

Pour schématiser, deux conceptions de la participation se confrontent : l'une au service de la libéralisation des sociétés, en associant à la décision publique des acteurs privés, l'autre au service d'une société plus équitable socialement, par la promotion des actions publiques et citoyennes. Sous ce même vocable de participation, des modèles de société distincts, pour ne pas dire opposés, apparaissent ainsi véhiculés.

Les évolutions urbaines impactent par ailleurs les conceptions de la participation. Avec la mondialisation et ses formes de déterritorialisation, des liens entre l'échelle mondiale et locale s'inventent. Les conceptions descendantes (politique par le haut/top down) et ascendantes (politique par le bas/bottom up) sont remises en cause au profit notamment d'autres conceptions, tel le « local éclaté au global » dit « *glocal* » (Alberto Magnaghi, 2000)¹⁷⁵. Le local devient un nouvel espace d'élaboration collective, de compromis entre la ville mondialisée et celle héritée localement. De même, avec les problèmes environnementaux, les visions du développement durable prônent un aménagement plus collaboratif (Paulo C. Da Costa Gomes et Jacques Lolive, 2004)¹⁷⁶, souvent développé en référence à des expériences managériales, à même d'être adapté à des spécificités locales (environnementales, économiques et sociales). Ainsi, les

¹⁷¹ REVAULT D'ALLONNES Miriam (1999), *Le dépérissement du politique, généalogie d'un lieu commun*, Alto Aubier, Paris.

¹⁷² ROQUE Maria Angels (2004) rappelle que cette notion est née en Europe au XVIII^{ème} siècle lors de la transition de l'ancien régime à la démocratie bourgeoise. La société civile s'est définie alors en opposition à la « société naturelle » pour signifier la « société politique », d'Etat. Elle est aussi entendue comme « société civilisée » en opposition à la « société des peuples primitifs ».

¹⁷³ Ronald Coase est un économiste ultralibéral autrichien. Il a eu le prix Nobel.

¹⁷⁴ SALDOMANDO Angel, Nicaragua Coopération et Gouvernance, une analyse empirique : « L'Europe et le Sud à l'aube du 21^{ème} siècle : enjeux et renouvellement de la coopération », communication à la 9^{ème} la conférence générale de l'EADI, septembre 1999.

¹⁷⁵ MAGNAGHI Alberto (2000), *Le projet local*, Mardaga, Licy.

¹⁷⁶ DA COSTA GOMES Paulo C. et LOLIVE Jacques (2004) L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences, Ed. Maison des Sciences de l'Homme Aquitaine, Pessace.

approches participatives des politiques urbaines véhiculent et combinent des modèles de société contrastés qui entrent en tension avec les représentations des habitants et usagers d'un lieu, celles-ci restant le plus souvent méconnues.

Paysage urbain et co-conception des lieux

A New York comme à Paris, dans les deux sites étudiés, l'ambition des collectivités de concerter vise avant tout à « faire passer » le projet et favoriser son acceptation. Elle encourage également des comportements écologiques adaptés aux futurs quartiers créés (limitation de l'usage de la voiture, faible consommation énergétique, etc.). L'idée de co-concevoir ou même de faire évoluer le projet à partir des points de vue distincts des usagers d'un lieu ne dépasse pas le discours d'intention.

Les projets menés à Melrose et L'Île-Saint-Denis étudiés ne se fondent pas sur un diagnostic préalable auprès de la population. Les données sociales visant à objectiver la réalité vécue résultent des seules analyses démographiques (catégories socioprofessionnelles, âge, taux de chômage, etc.), voire des flux et déplacements pendulaires. La connaissance des modes de vies, usages, perceptions des lieux, reste limitée aux représentations des professionnels et de quelques représentants des habitants (élus, associations, personnes engagées, ...). Elle construit une conception homogène du fonctionnement social. A New York toutefois, la forte représentation d'organisations locales (*community board, grassroots*, etc.) fait pression auprès des partenaires publics et permet plus de confrontations entre les visions du territoire. L'appréhension en extériorité des dynamiques locales prime ainsi sur les perceptions, représentations, expériences des lieux habités.

Dans ce contexte, **l'essentiel de la connaissance des modes de vie, représentations sociales et culturelles est envisagée à travers la concertation.** Or, les démarches de concertations conduites à L'Île-Saint-Denis et à Melrose visent avant tout à présenter les orientations des projets urbains. Elles prévoient différentes formes de **consultation, souvent en référence aux réglementations en vigueur** (URLUP, enquêtes publiques, etc.). Elles sont organisées à partir de propositions d'aménagements déjà conçues (quartier Confluence, Via Verde, etc.). Dans les faits, ces consultations visent surtout au recueil des « attendus » des habitants, ou répondent à une volonté de garantir l'appropriation future du quartier transformé. Jamais n'est précisé la manière dont les points de vue recueillis influent sur les projets urbains eux-mêmes. Dans ce sens, la méthode participative se centre sur des présupposés sociaux et une série de rencontres et/ou manifestations (événements, festivités dans l'espace public, etc.). De plus en plus, des actions de sensibilisation à l'environnement (respecter la biodiversité, comportements plus sobres, etc.) sont menées. Elles visent, elles aussi, l'adaptation des populations aux futurs projets et non l'adaptation du projet en fonction des modes de vies locaux. Ces démarches ne permettent pas de connaître les différentes visions locales, de les confronter pour envisager les évolutions urbaines.

Les projets menés dans les deux sites prétendent pourtant se recomposer au gré des « besoins » exprimés par « la » population, entendue comme un ensemble homogène. De même, la participation reste centrée sur le projet de transformation urbaine et non du paysage. Peut-on s'affranchir d'une connaissance de l'ancrage singulier des habitants/usagers d'un lieu avant de le transformer ? Peut-on construire une démarche de participation fondée sur cette seule notion de « besoin » ? Ne faut-il pas appréhender plus largement l'espace urbain, au-delà d'une vision fonctionnelle de la ville, réduite à des besoins à satisfaire (habitations, équipements, déplacements, emplois, etc.) ? à une vision homogène des multiples appréhensions des espaces urbains ?

Dans cette perspective, la notion de paysage ne pourrait-elle être mobilisée pour initier une réelle prise en compte des visions locales, en tant qu'elle est multidimensionnelle et articule perception, représentations sociales et culturelles, expériences et projet ? Elle permettrait, il nous semble, de constituer **une trame des représentations en présence d'un espace** qui amène à des conceptions urbaines nouvelles, non plus maîtrisée par les seuls experts de la ville, mais ouverte aux autres visions et à leurs mises en tension. En effet, si l'identification d'une contribution unique des habitants aux paysages n'a pas de sens – le paysage résultant d'une multiplicité d'intentionnalités – la connaissance des différentes relations aux espaces restent à appréhender. Elle constituerait une occasion d'approcher les **rapports intersubjectifs aux lieux, aux paysages**. Elle permettrait alors d'envisager des espaces de dialogue étayés sur une hétérogénéité de perception.

Cette participation par le paysage suppose alors non seulement de considérer les dynamiques de relations intersubjectives en présence, mais aussi d'ouvrir des possibilités de dialogue collectif. Selon Hannah Arendt¹⁷⁷, la question du dialogue politique est moins une question de lieu que de moments publics. Elle estime que c'est l'action, l'agir politique, qui permet la réinvention continue et la pérennité d'une sphère publique. Les **moments collaboratifs** dépassent les procédures. Ils peuvent alors créer des possibilités d'agir ensemble, de coproduire les lieux avec leurs

¹⁷⁷ ARENDT Hannah (1956), *Condition de l'homme moderne*, rééd. Calmann-Levy, coll. Agora, Paris.

espaces publics, leurs paysages. Ils appellent une conception ouverte, sans postulat de départ, qui pourrait s'inventer en se faisant, dans la confrontation d'une diversité de points de vue.

Cette trame de représentations contrastées des territoires et paysages pourrait ainsi permettre de conjuguer les évolutions du cadre de vie (paysage urbain/politique), économiques (paysage comme ressource agricole et patrimoniale, foncière, touristique), mais aussi sociale (paysage habité/politique) et contemplative (paysage ressenti). Le caractère multidimensionnel et dynamique du paysage permettrait alors d'aborder les lieux dans toutes leurs composantes, mais aussi de reconsidérer la fameuse ambition intégrée du développement urbain durable. Le **paysage deviendrait un enjeu de médiation et de construction collective** à même de concilier les spécificités sociales, écologiques, urbaines, esthétiques, mais aussi émotionnelles, sensorielles en présence. Dans ce sens, le paysage urbain, devenu à présent l'environnement dominant des hommes, peut devenir un enjeu de prospective comme l'y invitait Y. Luginbuhl (2012, p 284)¹⁷⁸.

Pour autant, au-delà de la théorie, comment aborder cette connaissance des perceptions, représentations, expériences et investissements locaux ? Comment générer une démarche de concertation fondée sur des moments collaboratifs continus ?

Paysage urbain et appréhension des « subjectivités partagées »

La recherche menée à Melrose et à L'île-Saint-Denis ouvre quelques pistes pour répondre à ces questions. Elle s'est appuyée sur des enquêtes auprès de la population pour comprendre leur appréhension du paysage, des espaces publics et plus globalement de leur environnement. La première phase s'est attachée à comprendre leurs perceptions et représentations individuelles à partir d'entretiens avec des « habitants ressources », en particulier à Melrose, des enquêtes-promenades (inspirées de la méthode du parcours commenté) et des cartes mentales et photos réalisées par les personnes interviewées. La deuxième phase s'est centrée sur des temps collectifs (promenades collectives, workshops).

Dans la phase individuelle, l'approche qualitative retenue a révélé les propos des habitants tels qu'ils s'expriment, sans induction. Elle a permis de considérer les visions des personnes telles qu'elles se présentent et non selon des idéaux types exogènes des professionnels. Ces dernières apparaissent même par contraste et deviennent lisibles.

Les promenades en face à face, ont permis de recueillir l'hétérogénéité d'appréhension d'un lieu. Elles identifiaient ce qui faisait sens et paysage pour un ensemble de personnes vivant ou fréquentant les deux espaces urbains considérés. Même si elles concernent un nombre limité d'interviewés, des perceptions individuelles peuvent être recensées et mises en perspectives les unes des autres. Elles permettent d'approcher la « **subjectivité partagée** »¹⁷⁹ que Pascal Aubry (2006)¹⁸⁰ posait comme préalable à l'invention paysagère. De fait, les appréhensions du paysage ou des espaces publics, convergent pour certains lieux. Des sentiments et affects associés à certains paysages émergent.

La variabilité des perceptions permet ainsi d'identifier les lieux plus fédérateurs, et d'en établir une hiérarchisation selon leur vocation : paysage comme possibilité d'éprouver le monde, espace public comme possibilité d'appartenance à une sphère sociale, ambiance urbaine comme possibilité de sentir les lieux. Ainsi, entre archétypes urbains, espaces à protéger, à révéler ou au contraire à transformer, c'est une toute autre lecture des priorités d'évolutions urbaines qui se dessine à partir de la mise en perspective des subjectivités partagées. Elle permet une **intervention urbaine qu'on pourrait qualifier de pointilliste**, consistant à intervenir sur une série de lieux précis, faisant sens les uns par rapport aux autres et non sur de vastes emprises foncières telles que le projet urbain l'envisage le plus souvent. Cette intervention pointilliste rendrait possible une vision de l'inachevé de la transformation urbaine. Elle permettrait de concevoir des paysages selon une inscription temporelle composite (passée, présente et future), si prégnante pour les habitants interviewés. Symboliquement, cette évolutivité a trait au vivant, à la continuité du monde.

En reconnaissant l'hétérogénéité des rapports aux lieux selon les individus, mais aussi les différentes dimensions constitutives des paysages urbains, une connaissance préalable à cette **possibilité d'agir en continu, à cette durabilité de la sphère publique** peut s'élaborer. Cette continuité passe par la relation entre les politiques publiques et les personnes rencontrées. Dans la recherche menée, certaines situations ont favorisé cette relation ténue. Les promenades avec des habitants/usagers créent par exemple une expérience singulière. Elles favorisent une relation de confiance, une implication dans des rencontres collectives. Le crédit à la démarche de concertation a, en outre, été

¹⁷⁸ LUGINBUHL Yves (2012), *La mise en scène du monde – Construction du paysage européen*, CNRS Edition, Paris.

¹⁷⁹ C'est-à-dire une émotion partagée face à lieu, un paysage et le passage d'un ressenti individuel à reconnaissance collective.

¹⁸⁰ AUBRY Pascal (2006), subjectivité partagée, in Berque Augustin (dir.), *Mouvance II, soixante dix mots pour le paysage*, ed. de la Villette, Paris.

conforté par la considération des propos de chacun et non leur synthèse, ou pire leur absence de prise en compte quand il s'agit de participation à un projet urbain à « faire passer » auprès d'eux.

Cette relation entre chercheur et habitants a également permis de susciter des engagements partagés, qu'il s'agira de conforter dans la phase projet. Les premières promenades collectives projetées ont permis d'établir une **hiérarchisation des lieux**, la nature des actions à mener, y compris ne rien faire. Certains lieux ont en effet une valeur particulière qu'il s'agit de protéger, leur « imperfection », c'est-à-dire leur aspect non maîtrisé par la puissance publique étant même souvent valorisé. C'est par exemple le cas des passages et chemins de halage à L'Ile-Saint-Denis.

Au regard de cette contribution possible des riverains à l'évolution des paysages et espaces publics, peut se dessiner, de par leur mobilisation en amont, et par l'échelle des projets considérés, la prise en compte de points de vue variés. En effet, selon J. Zetlaoui-Léger (2013)¹⁸¹, les expériences participatives des collectivités les plus ambitieuses sont le plus souvent menées dans la proximité à l'échelle des espaces publics. Ceux-ci sont plus volontiers concertés que les plans d'aménagement urbains, leurs enjeux étant plus appréhendables. Il en va de même des espaces verts. Théa Manola (2013)¹⁸² démontre ainsi que les enjeux de participation dans les projets d'écoquartier qu'elle étudie se déploient plus particulièrement sur les jardins, squares, parcs... Les riverains participent à leur conception, voire à leur gestion et évolution. L'exemple du projet Nature + (Paris 20^e) visant la transformation d'une série d'espaces intermédiaires en une mosaïque d'espaces publics de nature, en est une autre illustration. L'invitation à transformer des espaces privés d'agrément en lieux de nature ouverts à de nouveaux usages a été fédératrice dans la proximité. Elle a permis de déployer de multiples propositions habitantes au-delà des orientations programmatiques de la ville de Paris. Elle a coproduit une multiplicité de lieux singuliers tout en participant à une dynamique de nature en ville coordonnée. Mais la question du paysage ne peut se résumer à des espaces publics ou de nature. Elle appelle à inventer d'autres modes d'intervention publique. L'approche dite pointilliste que les résultats de notre recherche nous amène à proposer, pourrait permettre à la fois, l'association de la population à des échelles appréhendables, tout en faisant évoluer un ensemble urbain, un paysage.

Paysage urbain et appréhension de la complexité territoriale

L'appréhension du paysage par les politiques publiques (centré sur la nature et les référents de la profession) est en décalage avec celle des usagers (multidimensionnelle et contextualisée). Par ailleurs, selon les contextes, les combinaisons des catégories de paysage (urbain, habité, ressenti et politique) varient. Cette situation montre combien chaque site nécessite d'être appréhendé spécifiquement notamment dans la considération du rapport spécifique qui lie des individus, un groupe humain à un territoire.

De même, chaque individu compose son propre paysage selon ses référents propres. Si des catégories se dégagent de ces enquêtes, le paysage n'apparaît pas homogène selon tout un chacun. Il introduit dès lors une hétérogénéité de possibilités de paysages liés à une hiérarchisation individuelle de signes et symboliques. Diminuer l'écart entre le paysage aménagé et les paysages perçus, vécus, imaginés serait ainsi un enjeu dans la mesure où les transformations urbaines portées par les politiques publiques entrent en contradiction, pour ne pas dire en opposition parfois, avec le rapport aux lieux de ceux qui y vivent. La connaissance de ce qui constitue l'ancrage individuel et collectif à un environnement, à des espaces publics, à des paysages urbains est selon nous un préalable pour mieux articuler les référents des professionnels avec les appréhensions de l'espace urbain des habitants.

Par ailleurs, il s'agit de reconnaître non seulement la diversité des appréhensions, y compris collectives et engagées ou activistes (en particulier à Melrose) et la capacité d'agir des habitants, de négocier leur espace de perception/représentation/expérience/projection.

La perception des évolutions urbaines des habitants interroge également les démarches de concertation des projets. Celles-ci sont le plus souvent menées sur les seuls espaces à transformer (périmètres des projets) et sur les seuls aménagements publics. Cependant, on note que les personnes interviewées sont en effet moins attentives aux transformations liées aux projets urbains qu'à celles issues de l'investissement spatial individuel ou collectif. Les habitants/usagers sont plus sensibles à des signes particuliers (fleurissements, façades, appropriation de lieux, etc.), à la sédimentation des histoires humaines. Ce n'est donc pas le paysage unifié, consensuel qui est décrit, mais celui composite, constitué d'éléments disparates. Ainsi l'appréhension de ce que nous avons nommé le paysage vernaculaire/citoyen compte tout autant que le paysage politique. Sa prise en compte peut limiter les craintes associées

¹⁸¹ ZETLAOUI-LÉGER Jodelle (2012), « Qu'est-ce que l'appropriation ? » in Contribution scientifique et technique sur la notion d'appropriation dans les opérations d'aménagements urbains durables, Union Sociale de l'Habitat -MEDDTL/AD4, 2012, pp. 12-17.

¹⁸² MANOLA Théa (2013), « L'implication habitante dans les quartiers dits durables : vers une participation paysagère? » *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], Special issue 4 | 2013, Online since 25 November 2013, connection on 29 November 2013.

aux futurs quartiers, souvent perçus comme des entités à part, réservés à de nouvelles populations, sans lien avec le territoire existant.

De même, les espaces considérés imparfaits, de bric et de broc, voire en marge (friches, chemins de halage), apparaissent significatifs pour ceux qui les côtoient. Les personnes interrogées s'y arrêtent, les commentent et les contemplent. Elles y voient des espaces de liberté, leurs imperfections permettant des appropriations plus libres, d'être soi-même contrairement à des espaces aménagés, considérés lisses, voire écrasants. Comment dès lors préserver des espaces libres, sédimentés à même de faire paysage ? Ces espaces ne se décrètent pas comme en témoigne l'essor des jardins partagés proposés dans de nombreux aménagements, qui restent parfois vacants, l'investissement des riverains n'allant pas de soi... Ne faut-il pas plutôt prendre soin des inscriptions spatiales et symboliques préexistantes ? Cela appellerait des évolutions urbaines douces, selon les démarches d'intervention urbaine que nous avons qualifiées de pointillistes.

Les paysages urbains (site naturel et/ou construit, visibilité du mouvement naturel et des flux/rythmes urbains, etc.) et paysages habités (rapport identitaire, symbolique, vécu) fabriquent du sens autant que les dimensions sensorielles et émotionnelles des lieux. La prégnance du **paysage ressenti** dans l'appréciation des lieux questionne elle aussi les méthodes de concertation. Celles-ci doivent tenir compte de la connaissance des subjectivités partagées, y compris sensibles. Autrement dit, il s'agit de comprendre ces registres sensibles¹⁸³ d'appréhension des lieux, au cœur de la considération du paysage, et dans son prolongement de projeter des approches respectueuses des sensations (appréhensions sensorielles, affectives, émotionnelles) associées aux lieux. Aider à traduire ces appréhensions affectives, émotionnelles et sensorielles des lieux serait un moyen de pérenniser les relations sensibles aux lieux et d'assurer leur réinvention continue.

Si Nathalie Blanc et Jacques Lolive (2013)¹⁸⁴ préconisaient de donner un statut au paysage ordinaire, c'était surtout en fonction de l'esthétique environnementale qu'il produit tant d'un point de vue visuel qu'immersif. Ils considéraient en effet, à la suite d'Arnold Berleant (1993), que ce qui caractérise l'esthétique environnementale actuelle « *n'est pas la contemplation désintéressée, mais l'engagement total, une immersion sensorielle dans le monde naturel (...) une expérience de l'unité exceptionnelle* ». Ils s'inscrivaient ainsi dans le prolongement des premiers urbanistes, qui traitaient de l'esthétique des villes dans leur ensemble (Khan, Cerda, Sitte), afin de valoriser l'identité d'une ville. Avec le courant moderniste, l'esthétique a été remplacée par l'approche fonctionnaliste. Si cette dimension esthétique peut être revalorisée, il nous apparaît pourtant nécessaire de dépasser ce seul rapport esthétique du paysage. En effet, les résultats de la recherche menée à Melrose et L'Île-Saint-Denis montrent que le rapport sensible à l'origine du sentiment de paysage n'est pas qu'esthétique. Il est lié aux sens, aux liens affectifs que chacun y tisse, aux émotions qu'un environnement suscite. Il mélange perception, représentation, expérience et projection paysagères. Il passe par des dispositifs spatiaux (possibilité de recul, perspectives, éléments repères) mais aussi des récits, expérimentations in situ, imaginaires personnels et partagés.

De fait, selon nous, l'esthétique seule ne peut suffire. Par exemple, un site naturel suscite une vision esthétique, engendre des politiques de protection, voire d'artificialisation. Or, la nature peut évoquer également notre condition d'homme sur terre. C'est ce que Sartre (1972)¹⁸⁵ exprimait quand il décrivait ses vertiges et questionnements sur le vivant face à la vue d'une racine. C'est cette évocation qui nous semble à l'origine du paysage ressenti.

Des approches de **participation que nous qualifions de sensible**, car étayée sur des appréhensions sensorielles, affectives, mythiques des lieux, seraient donc à inventer.

Paysage, participation et conception urbaine sensible

Cette importance du paysage ressenti fait écho à l'essor des notions de villes sensibles, sensorielles ou même poétiques dans les discours sur la ville. Cette volonté d'une ville plus sensible, au-delà de son caractère souvent marketing, n'exprimerait-elle pas le besoin d'une conception urbaine moins techniciste et plus respectueuse des rapports subjectifs, sensoriels et émotionnels aux lieux ? Le paysage en tant que possibilité d'éprouver un environnement, apparaît alors au fondement des expériences urbaines de chacun, et potentiellement une opportunité pour penser des villes plus sensibles.

¹⁸³ C'est-à-dire les rapports subjectifs, sensoriels et émotionnels aux lieux

¹⁸⁴ BLANC Nathalie et LOLIVE Jacques (2013), « Esthétique environnementale et projet paysager participatif », in Y. LUGINBÜHL (coord.) (2013) *Paysage et Développement Durable*, Editions Quae, Paris.

¹⁸⁵ SARTRE Jean Paul (1972), *La nausée*, Folio, Poche, réed. Paris.

Pour autant, les ambitions publiques de « villes sensibles » restent à l'état de déclaration. Les opérations d'aménagement conservent leurs modes de faire, à l'exception de quelques propositions urbaines (par exemple, l'acupuncture urbaine qui propose de revitaliser l'ensemble d'une ville en agissant sur ses « points d'énergie », à travers des opérations simples et peu onéreuses tel que cela été appliqué à Curitiba par son maire Jaime Lerne) ou artistiques dans les interstices des projets urbains, tels la démarche de Haute Qualité Artistique et Culturelle de Stefan Shankland durant le temps du chantier, ou le mouvement dit *tactical urbanism* (en référence à Michel de Certeau) représenté en France par des collectifs tels que le Bruit du Frigo, Coloco, Bellastock, etc. Ces démarches amorcent une nouvelle pensée urbanistique à la fois plus ancrée dans le territoire existant et plus respectueuse de leurs identités. Pour autant, elles restent souvent ponctuelles et sans considération des relations des hommes aux lieux.

Créer les conditions d'une expérience sensible pour penser la ville impliquerait une connaissance de ce rapport aux lieux mais aussi des dispositifs de participation à même de faire éprouver les lieux. Les promenades en sont un exemple, mais d'autres expériences participatives sensibles pourraient être proposées, notamment à partir de la perception/représentation/expérimentation/projection des paysages.

Enfin, les questionnements sous-jacents à l'ambition d'une ville sensible, en particulier dans les quartiers périphériques dont les poétiques singulières seraient à révéler (Jean Christophe Bailly, 2013, Bruce Bégout, 2013)¹⁸⁶, impose une conception d'un langage des paysages urbains, fondé sur l'ensemble de signes et symboles permettant d'éprouver et de charger les lieux des émotions des hommes, ouverte à la confrontation des dynamiques multiples y compris idéelles. Ils conduisent à rechercher une conception urbaine plus sensible, c'est-à-dire plus respectueuse des rapports aux lieux, qu'il s'agisse de l'identification des paysages, espaces publics, ambiances, etc.

¹⁸⁶ BAILLY Jean Christophe (2013), *La phrase urbaine*, Seuil, Paris.
BEGOUT Bruce (2013), *Suburbia*, Inculte Essai, Paris.

Valorisation scientifique et professionnelle

Interventions dans des colloques ou séminaires de recherche

Wakeman Rosemary, Bailly Emeline : « Présentation de la recherche L'enjeu du paysage commun », rencontre Town and Gown (cercle de réflexion entre les universités et ville de New York), prévu en octobre 2014 (date à confirmer)

Bailly Emeline, « *From Green Cities to Landscape Cities* », Colloque international European Forum on Urban Forestry (EFUF) 2014, Lausanne, 3-7 juin 2014

Bailly Emeline, « Perceptions et représentations du paysage urbain à l'épreuve des politiques urbaines », colloque « concilier expertise scientifique et participation : le défi posé par la convention européenne du paysage », Université Libre de Bruxelles, 27-28 avril 2014

Bailly Emeline, Duret Hervé : « Paysage urbain, Paysage de voisinage et développement durable : comparaison de démarches participatives dans deux territoires périphériques de Paris et New York », Colloque du Pôle Développement Durable et territoires méditerranéens : Participation créative, paysage et urbanisme durable : vers une évolution des pratiques professionnelles et de la gouvernance, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix en Provence 5-6 déc. 2013

Bailly Emeline, Wakeman R. : « L'enjeu du paysage commun » - Séminaire Paysage et développement durable2, Arles, 16-17 Avril 2013

Bailly Emeline: "Peripheral Public Spaces and "Neighborhood Landscapes" in the Bronx (New York) and L'Île-Saint-Denis" (Seine-Saint-Denis, Paris) - colloque international: The role of open spaces in the transformation of urban landscape, Berlin, 12-14 mars 2013

Vincent Prié : « Les délaissés urbains - Des territoires d'engagement par et pour la nature urbaine » colloque international "Nature urbaine en projets. Vers une nouvelle alliance entre nature et ville", 7 et 8 février 2013 à Paris, Maison de l'architecture.

Emeline Bailly et Hervé Duret – Séminaire « Paysage, créativité, participation », Sciences Po Aix en Provence, 26 juin 2012

Emeline Bailly - « Nature habitée », Table ronde 3F « nature en ville », 18 décembre 2012

Emeline Bailly et Hervé Duret - « L'enjeu du paysage commun » Journée d'échange PDD – MEDTTL, 29-30 mars 2012

Emeline Bailly – « Espaces vécus, paysages d'urbanité » Colloque international « Paysage en partage, Sensibilités et mobilisations paysagères dans la conduite de projet urbain », Fondation Braillard Architectes, Genève, avril 2012

Publications

Emeline Bailly : « Peripheral public spaces and neighbourhood landscapes in the Bronx (New York) and L'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis - Paris) » - Actes colloque Berlin à paraître

Emeline Bailly : « Des espaces publics aux espaces paysagers de la ville durable », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], Special issue 4 | 2013, Online since 25 November 2013, connection on 29 November 2013. URL : <http://articulo.revues.org/2233>

Emeline Bailly : « Poétique du paysage urbain », *Métropolitiques*, février 2013

Emeline Bailly : Paysages et expériences paysagères – *Manifesto alterchitecture*, ouvrage collectif sous la direction de Thierry Paquot, Yvette Masson-Zanussi, et Marco Stathopoulos, Underconstructions, novembre 2012

Emeline Bailly : « Espaces vécus, paysages d'urbanité », Actes Paysage en partage, Sensibilités et mobilisations paysagères dans la conduite de projet urbain », Fondation Braillard Architectes, Genève, 2012.

Présentation à Plaine Commune et à la Municipalité de New York

Rosemary Wakeman, Mary Loane - Exposé des résultats de la recherche à Melrose - City Planning Department de New York, novembre 2013

Bailly Emeline, Duret Hervé - « Rôle du paysage dans la composition de l'espace urbain », Assises du Grand Paris de Plaine Commune Les jardins et la nature en ville : mettre en valeur les atouts paysagers et en faire profiter la ville, Villetaneuse, 15 juin 2013

Bailly Emeline, Duret Hervé - « Le paysage en mutation », Assises du Grand Paris de Plaine Commune Actlab – Le réemploi en action, L'Île-Saint-Denis, 27 juin 2013

Emeline Bailly - Présentation de la recherche lors de la table ronde « De la friche des entrepôts Printemps à l'Eco quartier Fluvial de L'Île-Saint-Denis » - Cinquième édition du Festival d'écologie urbaine et populaire de L'Île-Saint-Denis, 23 mars 2013

Emeline Bailly, Hervé Duret et Vincent Prié - Présentation de la méthode et des premiers résultats à Plaine Commune (7 décembre 2012) puis à l'ensemble des services de la communauté d'agglomération (27 février 2013)

Protocole d'accord entre Plaine Commune, Mairie de L'Île-Saint-Denis, CSTB relatif à la recherche-action « L'enjeu du paysage commun » - 13 août 2012

Références bibliographiques

- Arendt, Hannah (1956), *Condition de l'homme moderne*, Paris : réédition Calmann-Lévy. (Collection Agora).
- Aubry, Pascal (2006), *Subjectivité partagée*, in Berque Augustin (dir.), *Mouvance II, Soixante-dix mots pour le paysage*. Paris : Éditions de la Villette.
- Augé, Marc (1992), *Les Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Éditions du Seuil.
- Augoyard, Jean-François (2011), *Faire une ambiance*. Paris : Éditions A la croisée. (Collection Ambiances, Ambiance).
- Bachelard, Gaston (1957), *La poétique de l'espace*. Paris, Rééd. PUF
- Bacqué M.H., Rose Divay G., D. Séguin, A .M., Senecal Gilles (2003), *Survol de quelques politiques de revitalisation urbaine*, INRS, Urbanisation, culture et société, Montréal
- Bailly Emeline (2010), *Pour des espaces d'urbanité*, CSTB, Paris
- Bailly, Jean-Christophe (2013), *La phrase urbaine*. Paris : Éditions du Seuil.
- Bailly, Émeline (2009), *Espaces imaginés, espaces habités - Au-delà de la mondialisation*. Thèse de doctorat sous la direction de Thierry Paquot. Institut d'Urbanisme de Paris-UPEC.
- Begout, Bruce (2013), *Suburbia*, Essai. Paris : Éditions Inculte.
- Berger, Peter et Luckman, Thomas (1966), *La Construction sociale de la réalité*. Paris : Éditions Méridiens Klincksieck. Année de publication : 1992, Langue : Français.
- Bergson, Henri (1932), *Les sources de la morale et de la religion*. Paris : PUF (collection Quadrige), réédition 2003.
- Berque, Augustin (1990), *Le paysage à réinventer*, *Le Débat*, vol. 3, n° 60.
- Berque, Augustin (sous la direction) (1994), *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Seyssel : Éditions Champ Vallon.
- Berque, Augustin (1996), *Etre humain à la terre*. Le Plessis Tréville : Gallimard.
- Berque, Augustin (2008), *Détruire la biosphère par amour du paysage. Les rurbains contre la nature*. *Le Monde diplomatique*, N° 647.
- Bertoz Alain (1997), *Le sens du mouvement*, Paris, Odile Jacob.
- Besse, Jean-Marc (2010), *Le paysage, espace sensible, espace public*, in *Hermeneutics, Phenomenology, and Practical Philosophy, n° II (2)/2010*. Paris, EHGO/UMR Géographie-cités, CNRS/Paris I/Paris VII p 259-286.
- Besse, Jean-Marc (2000), *Le goût du monde, exercices de paysage*. Arles : Actes Sud ENSP/Centre du paysage.
- Blanc, Nathalie ; Cohen, Marianne ; Glatron, Sandrine (2007), *Quel rôle jouent les paysages végétaux dans les politiques urbaines ?*, In Martine Berlan-Darqué, Yves Luginbühl, Daniel Terrasson (Eds) *Paysages : de la connaissance à l'action*. Éditions QUAE, p.85-100.
- Blanc, Nathalie (2008), *Vers une esthétique environnementale*. Éditions : Quæ. p. 54.
- Blanc, Nathalie (2010), *De L'habitabilité urbaine*, in *Écologies urbaines*. Paris : Éditions Economica / Anthropos (collection Villes).
- Blanc Nathalie (2012), *Les nouvelles esthétiques urbaines*. Paris, Armand Colin.
- Blanc, Nathalie et Lolive, Jacques (2013), *Esthétique environnementale et projet paysager participatif*, in Y. Luginbühl (coord.) (2013), *Paysage et Développement Durable*. Paris : Éditions Quae.
- Blanc, Nathalie ; Bridier, Sébastien ; Cohen, Marianne ; Glatron, Sandrine ; Grésillon, Lucile et De Rosny, Gilles. *Des paysages pour vivre la ville de demain. Entre visible et invisible...*, Programme de recherche « Politiques publiques et paysages - Analyse, évaluation, comparaisons », 2004
- Boudon, Pierre. Introduction. In *Communications*, 27, 1977. pp. 1-12.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1977_num_27_1_1406
- Bourdin, Alain (2005), *La Métropole des individus*. Paris : Éditions de L'aube. Essai.
- Boyer, Christine (1992), *Cities for sale*, In Mickael Sorkin. *Variations on a theme park, the new American city and the end of public space*. New York : Hill & Wang.

- Brinckerhoff, Jackson John (1984), *A la découverte du paysage vernaculaire*. Paris : réédition Acte Sud.
- Brunet, Roger (janvier 2012), *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*. La Documentation Française.
- Carmona Matthew, (2003), *Public Places, Urban Spaces*, Architectural Press
- Castells, Manuel (1989), *The Informational City*. Oxford : Editions Blackwell.
- Cauquelin, Anne (1989), *L'invention du paysage*. Paris : PUF.
- Charmes, Éric et Léger, Jean-Michel (2009), "Retour sur la ville émergente", Paris, *Flux 2009/1*, n° 75 , p. 80-98.
- Corbin, Alain (2001), *L'homme dans le paysage*. Paris: Éditions Textuel.
- Conan Michel (1997), Dictionnaire historique de l'art des jardins, Paris, Hazan.
- Conseil de l'Europe, *Convention européenne du paysage*, Florence, 20 octobre 2000, entrée en vigueur le 1^{er} mars 2004
- Corner, James (2006), "Terra Fluxus," in *The Landscape Urbanism Reader*. Waldheim, Charles ed. New York: Princeton Architectural Press.
- Dacheux Éric (dir.) (2008), *L'espace public*. Paris, Les essentiels d'Hermès, CNRS Edition.
- Da Costa Gomes, Paulo C. et Lolive Jacques (2004) *L'espace public à l'épreuve. Régressions et émergences*. Pessac : Éditions : Maison des Sciences de l'Homme Aquitaine.
- Davodeau, Hervé (Septembre 2005), *La sensibilité paysagère à l'épreuve de la gestion territoriale, Cahiers de géographie du Québec*, vol. 49, n° 137, p. 177-189.
- De Cauter (2008), Lieven, *Heterotopia and the City: Public Space in Postcivil Society*, Routledge,
- De Certeau, Michel (1990), *L'Invention du quotidien*. Paris. (Collection Folio essais).
- Delbaere, Denis (2011), *La fabrique de l'espace public - Ville Paysage et démocratie*. Paris : Ellipses.
- Delbaere, Denis et Pousin, Frédéric (2011), *Editorial, Espaces et sociétés*, Paysage et environnement, n 146.
- Deleuze, Gilles et Guattari, Felix (1991), *Qu'est-ce que la philosophie ?* Paris : Éditions de Minuit.
- Demougine, Françoise *Le jardin et ses représentations littéraires*. Montpellier : colloque 14 octobre 2009, "Le jardin, monument vivant".
- Donadieu, Pierre et Périgord Michel (2007), *Le paysage, entre nature et cultures*. Éditions : Armand Colin.
- Eco, Umberto (1976), *La production des signes*. Paris : le livre de poche, biblio essais.
- Forestier, Jean-Claude Nicolas (1908), *Grandes villes et systèmes de parcs*. Paris : Hachette. 50 p.
- Foucault, Michel (1967), *Des espaces autres*, Hétérotopies, Conférences au cercle d'études architecturales, 14 mars 1967, Architecture, Mouvement, Continuité, n°5, octobre 1984.
- Gauchet Marcel (1985), *Le désenchantement du monde, une histoire politique de la religion*, rééd. Poche, Paris
- Handke, Peter (réédition 2000), *Mon année dans la baie de Personne*. Paris : Éditions Gallimard.
- Harvey, David, *Justice, Nature, and the Geography of Difference* (London : Wiley-Blackwell, 1997).
- Hershkowitz Allen (2002), *Bronx Ecology: Blueprint for a New Environmentalism*, Island Press,
- Heidegger, Martin (1951), *Bâtir, habiter, penser* (conférence prononcée au mois d'août 1951 à Darmstadt), *Essais et conférences*. Paris : Éditions Gallimard.
- Hobsbawm Eric et Ranger Terence (1983), *L'invention de la tradition*, Rééd. 2006, Paris : Ed Amsterdam.
- Hou, Jeffrey, ed. (2010), *Insurgent Public Space: Guerilla Urbanism and the Remaking of Contemporary Cities*, New York : Routledge.
- Hu-Sterk, Florence (2004) *La beauté autrement. Introduction à l'esthétique chinoise*. Paris : Éditions You Feng, 225 p.
- Hollingsworth Whyte, William (1959), *Securing Open Spaces for Urban America* and (1968) *The Last Landscape*.
- Jacobs, Jane (1961) *The Death and Life of Great American Cities*, New York: Éditions Random House.
- Jakob, Mickael (2013), *Le paysage*. Gollion : Éditions infolio (collection Archigraphy poche).
- Jannièrre, Hélène (2008), *De l'art urbain à l'environnement : le paysage urbain dans les écrits d'urbanisme en France, 1911-1980*. Disponible sur : <http://strates.revues.org/5223>.
- Jauss, Hans Robert (1974), *Pour l'esthétique de la réception*. Paris : Éditions Gallimard.
- Jerry Mitchell (2008). *Business Improvement Districts and the Shape of American Cities*, SUNY Press,
- Jones Jill ((2002), *South Bronx Rising: The Rise, Fall, and Resurrection of an American City*, Fordham, NY

- Kamoun, Patrick (2011), Le mariage des jardins familiaux et des habitations à bon marché. *Habitat et Société*, Décembre 2011, Dossier Espaces verts : partager les jardins, n° 64, p. 43-45.
- Kostoff, Spiro (1992), *The City Assembled. The elements of Urban Form through History*.
- Kroll, Lucien (2001), *Tout est paysage*. Paris : Éditions Sens et Tonka.
- Latouche, Serge (2000), *La Planète uniforme*. Paris (collection Climats).
- Lavedan, Pierre (1926), *Qu'est-ce que l'urbanisme ? Introduction à l'histoire de l'urbanisme* ; Paris : Éditions Henri Laurens.
- Law, Setha ; Smith, Neil (2000), *On the plaza, the politics of public space and culture*. Austin : University of Texas Press.
- Leclerc, Bénédicte et Tarrago Cid, Salvador (1997), "Une figure tutélaire de l'école française d'urbanisme", in *Grandes villes et systèmes de parcs*, réédition du texte de 1908 présentée par Bénédicte Leclerc et Salvador Tarrago, Norma., Paris, (collection Essais).
- Lévy, Jacques (2006), "Monde.", *EspacesTemps.net*, Dans l'air, 10.01.2006. <http://www.espacestemp.net/articles/monde>
- Luginbühl, Yves (2001), La demande sociale de paysage, Conseil National du Paysage, séance inaugurale du 28 mai 2001.
- Luginbühl, Yves. Berlan-Darqué Martine, (2007), *De la connaissance à l'action*, Quae, Paris.
- Luginbühl, Yves. (2008), Las representaciones del paisaje y sus evoluciones, in *Paisaje y territorio*, CDAN, p. 143-180.
- Luginbühl, Yves (2012), *La mise en scène du monde – Construction du paysage européen*. Paris : CNRS Edition.
- Luginbühl, Yves, Terrasson Daniel. (2013), *Paysage et Développement durable*, Quae, Paris.
- Lussault, Michel (2007), *L'Homme spatial, la construction sociale de l'espace humain*. Paris : Seuil.
- Lynch, Kevin (1969), *L'image de la cité* ; réédition. Vottem : Éditions Dunod 2011.
- Magnaghi, Alberto (2000), *Le projet local*. Licy : Éditions Mardaga (Collection Archi.recherches).
- Maldiney, Henri. (1973), *Regard, parole, espace*. Paris : Éditions Le Cerf.
- Maldiney, Henry, *Regard, parole, espace*, éditions Le Cerf, 2012, p. 189 in Xavier Bonnaud, « A partir d'Henry Maldiney, Henry (2014), Rester en lien avec l'ouvert, *L'esprit de ville*, Seuil.
- Maldiney, Henri (2003), *Art et Existence*. Paris : Éditions : Klincksieck, (collection d'Esthétique).
- Manola, Théa (2013), L'implication habitante dans les quartiers dits durables : vers une participation paysagère? *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], Special issue 4 .
- Massey, Deborah, (1993), Power-geometry and a progressive sense of place in John Bird et al., eds. *Mapping the Futures: Local Cultures, Global Change*, New York, Routledge.
- Maumi, Catherine (2009), *Usonia ou le mythe de la ville nature américaine*. Paris : Éditions de la Villette (collection Penser l'espace).
- Merleau-Ponty, Maurice (1945), *Phénoménologie de la perception*, Paris : réédition Gallimard.
- Merleau-Ponty, Maurice (1969), *La Prose du monde*. Paris : Éditions Gallimard.
- Miller Kristine F. (2007), *Designs on the Public: The Private Lives of New York's Public Spaces*, Minnesota,
- Milani, Raffaele (2012), *Paysage global et territoires*, Les Matinées du Cgedd, 7 mars 2012, Paris.
- Mongin Olivier (2006), *La Condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, Paris. Seuil.
- Paquot Thierry, Lussault Michel, Younes Chris (2007), *Habiter le propre de l'humain, Villes, territoire et philosophie*. Paris, La découverte.
- Paquot Thierry, "Ville et nature, un rendez-vous manqué ?", *Diogène*, 2004, n°207.
- Paquot Thierry (2007), "Transdisciplinarité", *EspacesTemps.net*, Dans l'air, 31.01.2007.
- Perec Georges (1974), *Espèces d'espace*, Paris, Galilée
- Picon Antoine (1995), "Le naturel et l'efficace Art des jardins et culture technologique", in M. Mosser, Ph. Nys (ed.), *Le jardin, art et lieu de mémoire*, Les éditions de l'imprimeur, Paris Roger Alain (1997), *Court traité du paysage*, Gallimard, Paris
- Pitte, Jean Robert (1983), *Histoire du paysage français, de la préhistoire à nos jours*, réédition 2003. Paris : Éditions Tallandier.
- Rancière, Jacques (2000), *Partage du sensible, Esthétique et politique*, Paris, La fabrique éditions.

- Revault d'Allonnes, Myriam (1999), *Le dépérissement de la politique. Généalogie d'un lieu commun*. Paris : Éditions Aubier (collection Alto).
- Roger, Alain (1997), *Court traité du paysage*. Paris : Éditions Gallimard.
- Roger, Alain (1997), *Art et anticipation*. Paris : Éditions Carré. (Collection Arts & esthétique).
- Saldomando, Angel (1999), *Coopération internationale et gouvernance, communication pour la 9e conférence générale de l'EADI sur le thème "L'Europe et le Sud à l'aube du 21ème siècle - Enjeux et renouvellement de la coopération"*.
- Sansot Pierre (1983), *Variations paysagères, invitation au paysage*, Payot, Paris
- Sansot, Pierre (2004), *Poétique de la ville*. Paris : Éditions Payot (Collection : Petite Bibliothèque Payot).
- Sartre, Jean-Paul (1972), *La nausée*. Paris : Éditions Gallimard (Collection Folio poche).
- Searle, John (1995), *La construction de la réalité sociale*. (réf. dans : Luginbühl, Yves (2012) *La mise en scène du monde*, p.142.
- Simmel, Georg (1912), *Philosophie du paysage*, in *Jardins et Paysages : une anthologie – textes colligés par Jean-Pierre Le Dante*. Éditions : De la Villette (Collection Penser l'espace) 1996, 2003.
- Sorkin Mickael (1992), *Variations on a theme park, the new american city and the end of public space*, Hill & Wang, New York
- Trancik Roger (1986), *Finding Lost Space: Theories of Urban Design*, Wiley,
- Sutcliffe, Anthony, *Le contexte urbanistique de l'œuvre d'Henri Sellier : la transcription du modèle anglais de la cité-jardin*, communication au colloque « Banlieue, municipalités, réformisme, 1900-1940 », Suresnes, 24-26 novembre 1981.
- Tuan, Yi-Fu (1977), *Space and Place: The perspective of Experience; Éditions: University of Minnesota Press, Réédition 2001*.
- Voisenat Claudie (1995), *Paysages au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*, *Maison des sciences de l'homme, Paris*.
- Wakeman, Rosemary (2006), "Dossier New York," *Revue Urbanisme*, 350, September-October 2006, Paris.
- Wakeman, Rosemary (2009), « Le grand New York: une méga-région? », *Revue Urbanisme* n°368 (Sept.-Oct. 2009), Paris.
- Waldheim, Charles (2006), *The Landscape Urbanism Reader*. New York: Princeton Architectural Press.
- Whyte, William (2001), *The Social Life of Small Urban Spaces*, Project for Public Spaces, New York
- Whitney Seymour North, Jr (1969), *Small Urban Spaces. The Philosophy, Design, Sociology and politics of Vest-Pocket Parks and Other Small Urban Open Spaces*, New York University Press, New York.
- Younès, Chris (2003), *Art et Philosophie, ville et architecture*. Paris : Éditions La Découverte.
- Zetlaoui-Léger, Jodelle (2012), "Qu'est-ce que l'appropriation ?" in *Contribution scientifique et technique sur la notion d'appropriation dans les opérations d'aménagements urbains durables*, Union Sociale de l'Habitat -MEDDTL/AD4, 2012, pp. 12-17.
- Zukin Sharon (1991), *Landscapes of Power : From Detroit to Disneyworld*, Berkeley

Annexes

Deux monographies complémentaires traitent spécifiquement des terrains d'investigation. Elles sont disponibles sur demande :

- L'enjeu du paysage commun, **Landscape & Public Space in Melrose**, Rosemary Wakeman, Mary Loane, Fordham students, Urban studies program, "Designing the City", 2013
- L'enjeu du paysage commun, **L'exemple de L'île-Saint-Denis**, Emeline Bailly, Hervé Duret, Vincent Prié, CSTB, 2013

Une note présentant le projet FACT (Fabrique active du paysage) est également disponible.